

terres, comptoirs et silos

**DES SYSTÈMES DE PRODUCTION
AUX POLITIQUES ALIMENTAIRES**

Ont collaboré à l'ouvrage :

BRUNEAU Michel	CEGET-C.N.R.S.
CHENEAU-LOQUAY Annie	CEGET-C.N.R.S.
COURADE Georges	M.S.A.-ORSTOM
FRANQUEVILLE André	M.S.A.-ORSTOM
HARRE Dominique	M.S.A.-ORSTOM
KERMEL-TORRES Doryane	M.S.A.-ORSTOM
LABONNE Michel	I.N.R.A.
POUYLLAU Michel	CEGET-C.N.R.S.
ROCA Pierre-Jean	CEGET-C.N.R.S.
USSELMANN Pierre	CEGET-C.N.R.S.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

terres, comptoirs et silos

DES SYSTÈMES DE PRODUCTION
AUX POLITIQUES ALIMENTAIRES

Coordination scientifique : D. KERMEL-TORRES et P.J. ROCA

 *Centre d'Etudes de Géographie Tropicale*



Maîtrise de la Sécurité Alimentaire

ORSTOM

Éditions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION

Collection **COLLOQUES** et **SÉMINAIRES**

PARIS 1987

SOMMAIRE

	Page
Avant-propos Michel BRUNEAU, Georges COURADE	9
Notices biographiques	11
Introduction : Réflexions sur le concept de stratégie alimentaire : les acteurs nationaux et internationaux face aux risques. Georges COURADE, Doryane KERMEL-TORRES, Pierre-Jean ROCA	15
Pèlerinage aux sources : concepts et analyse de la question agro-alimentaire dans le système des Nations-Unies. Georges COURADE	33
Différentes approches des systèmes agraires. Pierre-Jean ROCA	75
Milieu physique et production agricole. Pierre USSELMANN	95
Systèmes vivriers et modélisation : présentation d'une méthode de recherche. Annie CHENEAU-LOQUAY	105
Choix méthodologiques pour l'étude de la commercialisation d'un produit vivrier : le riz en Côte d'Ivoire. Dominique HARRE	119
Sur le concept de filière en économie agro-alimentaire. Michel LABONNE	137
Les politiques alimentaires de deux pays de l'ASEAN : Thaïlande et Malaisie. Michel BRUNEAU	151

	Page
Les stratégies alimentaires des acteurs locaux en Afrique et leurs conséquences sur la nutrition. André FRANQUEVILLE	173
Disponibilités et disparités alimentaires en Inde : l'im- pact du Public Distribution System. Doryane KERMEL-TORRES	235
Entre l'auto-suffisance alimentaire et la rente pétroliè- re : les politiques agricoles vénézuéliennes. Michel POUYLLAU	257

AVANT-PROPOS

Stratégie alimentaire, auto-suffisance alimentaire, comme toute expression au pouvoir magique assénée à tout propos et hors de propos, celle-ci se cache sous divers masques qui en font des concepts fourre-tout. Masques idéologiques pour ceux qui font profession de donner une représentation -du Tiers-Monde- pardon ! des Tropiques Humides, des pays chauds, des pays en développement, du Sud... Masques politiques pour ceux qui doivent assumer leurs responsabilités : exporter plus de grain pour maintenir une "juste" rémunération du travail agricole en Europe, par exemple (que n'a-t-on pas fait pour choyer le vote "paysan" !) ; donner enfin une priorité à l'agriculture en Afrique au sud du Sahara dont personne au juste n'est capable de mesurer l'ampleur du déficit alimentaire. Masques de la bonne conscience internationale prête à s'émouvoir à court terme sur les Autres tant que ceux-ci ne dérangent pas son "territoire".

Tout cela a donné lieu à une production d'ouvrages en tout genre sur la faim qui sont loin d'éclairer le débat tant chacun veut à tout prix donner réponse à tout, justifier ses prises de position et défendre aussi ses intérêts qu'ils soient matériels et/ou intellectuels. Il n'est que temps de reprendre le chemin de la démarche scientifique, celle qui n'avance qu'à pas comptés, mais aussi celle qui ne s'auto-censure pas dans un domaine où le social prime sur le technique, et où des choix globaux politiques, financiers ont des répercussions à des milliers de kilomètres des lieux où ils sont pris...

C'est d'abord cette nécessité de faire le point et un état des lieux qui ont conduit chercheurs du CEGET (CNRS) et de l'unité MSA (ORSTOM) à organiser un séminaire de réflexion conjoint. Trois préoccupations dans ces rencontres : tenter une analyse des concepts, s'interroger sur les méthodes, délimiter le champ à étudier. Premier défriement, travail préliminaire, réflexion encore brute insuffisamment mûrie et qui demande à être prolongée après une immersion dans des

terrains situés en Asie, en Afrique Noire et en Amérique latine dans une perspective comparative.

Cet effort était-il nécessaire avant de plonger dans les terrains ? A notre sens, oui, pour plusieurs raisons. Nous ne croyons pas à une recherche sans un cadre théorique et des hypothèses de travail sous peine de tomber dans un empirisme pratique dont l'alibi serait l'utilité pour la demande sociale, ce qui n'est pas démontré. La nécessité d'évaluer les instruments d'analyse disponibles dans chacune des disciplines ici concernées (géographie et économie) est d'autant plus évidente qu'on connaît les difficultés d'une délimitation du champ de l'économie "rurale" ou de la géographie "humaine". Chacune a abordé le thème selon son propre angle d'attaque, tradition et contrôle académique obligent. Faut-il transgresser les frontières disciplinaires -si frontières il y a ?-. La question reste posée au vu des textes et des pratiques. Il n'empêche que le thème proposé supposerait -utopie scientifique !- cette science sociale totale que l'histoire façon Annales a cru et tenté de mettre en oeuvre.

Voilà bien des motifs pour organiser ces rencontres qui n'auraient cependant pas eu lieu si la qualité des relations comme le souhait d'apporter une contribution modeste aux problèmes de la sécurité alimentaire n'y avaient contribué.

Michel BRUNEAU

Georges COURADE

NOTICES BIOGRAPHIQUES

Michel BRUNEAU, géographe, a travaillé, dès 1967, sur le développement rural et l'organisation de l'espace en Thaïlande ; il participe actuellement à des programmes de coopération en cartographie agro-écologique en Thaïlande et en Malaisie à l'aide de données satellitaires. Il est en outre responsable du volume *Asie du Sud-Est de la Géographie Universelle RECLUS* (dont la publication est prévue en 1988).

Annie CHENEAU-LOQUAY, géographe au CNRS, s'intéresse aux relations entre les sociétés et leur environnement des points de vue de l'énergie et de la production vivrière dans plusieurs pays de la côte occidentale d'Afrique (Sénégal, Guinée Bissau, Guinée Conakry). Elle participe aussi à des recherches sur l'analyse des systèmes et la modélisation dans l'équipe technique de base du PIRSEM (Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Energie et les Matières Premières).

Georges COURADE est géographe à l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM). Ses activités de recherche l'ont amené à travailler essentiellement en Afrique subsaharienne (Cameroun, Nigéria). Il s'intéresse aux relations villes-campagnes, aux formes de modernisation agricoles (complexes agro-industriels, organisations paysannes, etc...) ainsi qu'aux processus de marginalisation socio-spatiaux. Au plan théorique, il s'est interrogé sur le référent tropical dans l'approche française en sciences sociales des pays en développement. Il a participé à l'animation du Département "Indépendance alimentaire" de l'ORSTOM et du Programme Mobilisateur n° 4 du Ministère de la Recherche et de la Technologie.

André FRANQUEVILLE, géographe à l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM), est spécialiste des relations villes-campagnes (Sud du Cameroun : étude de la ville de Yaoundé, des problèmes de ravitaillement urbain, des migrations) ; il s'intéresse au milieu rural pour mieux comprendre la ville ainsi qu'aux problèmes alimentaires et nutritionnels. Il participe en ce sens à un programme de recherche en Bolivie en coopération avec l'INAN (Instituto Nacional de Alimentacion y Nutricion).

Dominique HARRE, économiste à l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération, est intéressée par l'organisation de la commercialisation des produits vivriers en relation avec le système alimentaire des pays en développement ; elle achève une thèse en Sciences Economiques sur le système de commercialisation du riz en Côte d'Ivoire.

Doryane KERMEL-TORRES est géographe à l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération. Ses recherches en Haïti dans différents cadres institutionnels l'ont amenée à travailler notamment sur la commercialisation interne et externe de produits agricoles et agro-industriels. Elle s'intéresse au système alimentaire, et en particulier aux effets des politiques agricoles et alimentaires resitués dans la problématique de développement. En ce sens, elle participe à un programme de recherche à Calcutta en coopération avec CRESSIDA (Centre for Regional, Ecological and Sciences Studies in Development Alternatives).

Michel LABONNE est agronome et économiste à l'Institut National de la Recherche Agronomique ; ayant une longue expérience des problèmes de développement agricole et des questions alimentaires dans la zone méditerranéenne et en Afrique sub-saharienne, il est expert-conseil auprès de la FAO, de l'OCDE et du FIDA. En outre, il enseigne à l'ENSA de Montpellier et à la Faculté de Droit et de Sciences Economiques de cette ville.

Michel POUYLLAU, géographe au CNRS, a été consultant en matière de géographie de l'environnement et du développement et Conseiller technique auprès du Ministère vénézuélien de l'Environnement ; il a participé à la mise en oeuvre d'inventaires de ressources naturelles (aspects scientifiques et techniques). Il s'intéresse également à la télédétection et à la géopolitique de l'Amérique latine.

Pierre-Jean ROCA, agronome, a travaillé plusieurs années dans des projets de développement rural ; il a analysé les systèmes agraires d'une région haïtienne confrontée à des contraintes écologiques et socio-économiques maximales. Il participe actuellement à des recherches en

cartographie automatique (Atlas agricole de la Thaïlande) et s'intéresse à la comparaison des modèles de développement agricole entre pays en développement et pays développés.

Pierre USSELMANN, géomorphologue au CNRS, s'est intéressé à l'évolution des versants et aux processus qui les façonnent au Népal, dans les pays andins, au Mexique et au Guatemala. Après avoir été chargé de la direction de l'Institut Français d'Etudes Andines puis du Centre d'Etudes Mexicaines, il est actuellement directeur du Centre d'Etudes de Géographie Tropicale (CNRS). Il participe également à un programme de recherche sur l'environnement physique des systèmes de production vivrière de la côte guinéenne.

INTRODUCTION

REFLEXIONS SUR LE CONCEPT DE STRATEGIE ALIMENTAIRE :
LES ACTEURS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX FACE AUX RISQUES

"En dépit des effets dramatiques de la sécheresse de 1973-74, tout se passe comme si aucun plan global n'avait été prévu pour éviter une nouvelle catastrophe"

Le Monde, 14 novembre 1984

Dix ans après 1973-74, l'état de famine qui touche des populations, du Sahel au Nordeste brésilien, confirme l'actualité du problème alimentaire. Sa permanence, le risque de pénurie dans telle ou telle région du globe, l'inégal accès aux ressources alimentaires, même les années où il y a surproduction au niveau mondial, donnent à tout un chacun, et suivant les événements de l'heure, soit le vague sentiment d'une menace, soit la claire conscience d'un risque grave...

I - UNE SITUATION ALIMENTAIRE MONDIALE IMPREVISIBLE

L'analyse de la situation d'alors et les projections pessimistes avaient pourtant amené les instances internationales, et plus particulièrement la F.A.O., à adopter une panoplie de résolutions -plus récemment ordonnées et présentées par le C.M.A.- consistant à placer le problème alimentaire au centre du processus de développement. Si elles peuvent apparaître comme une compréhension tardive et incomplète de la situation alimentaire, elles émanent du constat de l'échec flagrant des efforts du développement suivi pendant des décennies, sans nécessairement remettre en cause la logique qui les sous-tendaient. Les concepts et méthodologies récemment avancés par le C.M.A. et la F.A.O. traduisent une certaine évolution de l'analyse des problèmes agro-alimentaires par rapport à celle qui avait cours dans le contexte de déficit mondial de 1973-1974.

La décennie écoulée n'a pas permis de vérifier les craintes exprimées par la F.A.O. en 1974 concernant la sécurité alimentaire mondiale, conçue à l'époque comme la satisfaction de la demande alimentaire des régions déficitaires par le transfert de surplus des zones excédentaires. La *croissance de la production alimentaire mondiale* a été, entre le milieu des années 70 et 1983, très légèrement supérieure à celle de la population mondiale(1). Elle a augmenté de plus de 4 % en 1984. Cette progression d'ensemble appelle plusieurs commentaires.

La croissance de la production céréalière est le fait de certains pays, les gros producteurs traditionnels auxquels se sont joints quelques nouveaux venus comme certains pays de la C.E.E. ou de l'Asie. D'une façon générale, la distorsion entre les zones de production et les zones de consommation est flagrante : 51 % des céréales sont produites dans les pays industrialisés qui ne comptent que 27 % de la population mondiale.

L'Afrique, dans son ensemble, selon la plupart des observateurs, continue d'avoir une production intérieure vivrière en déclin avec des poches régionales accusant une dégradation plus importante, telle que l'Afrique sub-saharienne où de surcroît, les projections démographiques laissent présager qu'à l'horizon 2020, moins de la moitié de ses habitants pourra être nourrie sur les ressources propres de la région(2). L'Afrique est donc passée au premier plan des préoccupations mondiales, alors qu'en Asie subsistent des régions de déficit chronique, tel le Bangladesh absorbant une aide alimentaire considérable.

Une autre caractéristique de la situation mondiale met en cause l'adéquation qui est encore souvent faite entre croissance agricole et élimination des problèmes alimentaires. Le cas de l'Asie illustre bien une situation dans laquelle la sous-alimentation et la malnutrition chroniques touchent une part importante de la population, malgré l'augmentation globale de la production agricole(3). Celle-ci a, en tout état de cause, permis à certains pays -Inde, Chine- de repousser jusqu'à ce jour le spectre des grandes famines.

L'*inégaie répartition de la croissance agricole* et sa concentration se traduisent par une forte pression, des lobbies de producteurs, à exporter coûte que coûte des produits alimentaires vers des pays déficitaires et de moins en moins solvables, faute d'accepter un ajustement de la production. Pression renforcée par l'apparition de nouveaux acteurs, comme la C.E.E., sur un marché international rétréci.

La diversité des situations fait souvent oublier deux constantes marquantes de l'économie alimentaire de la plupart des pays du Sud. Au-delà des frontières des Etats-Nations, ce sont les échanges internationaux dominés par les plus gros producteurs qui contrôlent la disponibilité mondiale en produits alimentaires. Dans ce domaine, on sait que l'instabilité des apports et les fluctuations des prix accrues par les variations des taux de change et par les mouvements spéculatifs, génèrent une succession de situations dont l'évolution est imprévisible. Par ailleurs, aucun accord global -ainsi en est-il des échecs répétés de remise en route des négociations de la convention internationale sur le blé- ne vient stabiliser les marchés sur lesquels chacun des pays excédentaires tente d'influer à son avantage. En-deçà des frontières des Etats-Nations, c'est l'inégalité socio-économique et spatiale qui prévaut dans l'accès aux ressources alimentaires propres à répondre aux besoins nutritionnels et à procurer des revenus.

II - LE CONCEPT DE STRATEGIE ALIMENTAIRE POUR MAITRISER LES RISQUES

Dans ce contexte d'instabilité et de déséquilibre, le concept de "stratégies alimentaires" peut représenter un outil d'analyse et d'orientation des politiques à court et à long terme, visant à améliorer profondément la situation alimentaire.

Sans chercher ici à passer en revue les contradictions qu'il révèle et les connotations dont l'ont doté ses utilisateurs, en fonction de leur logique et de leur diagnostic, tentons de dégager une définition globale qui servira de base à notre analyse.

Une stratégie alimentaire apparaît comme un ensemble coordonné et adapté d'actions globales et particulières traduisant une volonté politique d'un Etat à parvenir à un certain degré d'autosuffisance alimentaire.

L'essentiel des responsabilités est assuré par l'Etat ici sommé de donner la priorité à l'agriculture et à l'alimentation, de prévoir, de coordonner et de planifier ses interventions dans la durée pour obtenir un résultat amélioré quant à l'utilisation des ressources alimentaires domestiques pour nourrir sa population. Ceci traduit, de la part des donateurs extérieurs, une critique de l'Etat des P.E.D. (Pays en Développement), une survalorisation de ses capacités réelles d'intervention et un oubli de l'effort des populations concernées préoccupées par la maîtrise de leur sécurité alimentaire.

Nombre d'analyses de politiques agro-alimentaires excluent ou réduisent les acteurs variés de la chaîne agro-alimentaire à une vague entité nationale alors qu'ils pèsent de tout leur poids dans le système alimentaire de leur pays. Et ils n'ont ni les mêmes comportements ni les mêmes intérêts, ni les mêmes moyens d'influer sur les décideurs qu'ils soient du côté de la production, de la consommation ou du système de transfert et de régulation.

Ceci dit, l'Etat reste un acteur essentiel -parfois hégémonique- de la régulation globale de la situation agro-alimentaire par ses interventions dans tous les domaines. Au carrefour des groupes de pression nationaux et extérieurs, il lui revient d'arbitrer au niveau des coûts et des conflits, d'assumer les héritages tout en imprimant ses choix et de gérer l'ensemble des politiques de développement avec une certaine cohérence.

La politique agro-alimentaire reste donc un jeu pluriel entre acteurs hétérogènes et interactifs avec des enjeux contradictoires, des représentations souvent opposées et des espaces d'action ou de vie à différentes échelles. Le propos d'une stratégie alimentaire dans ce jeu politique au sens large revient à redonner à l'Etat son autonomie et sa capacité d'accumulation et de domination en assurant un rôle central. On n'oubliera pas non plus que les acteurs "du bas" ont aussi une gamme d'objectifs qui se superposent ou sont conditionnés par la recherche de la sécurité alimentaire : reproduction sociale, économique ou démographique, ambitions sociales ou culturelles, etc... Aussi ne s'étonnera-t-on pas de repérer des déterminants essentiels du domaine hors du secteur ou de l'échelle d'analyse du fait alimentaire stricto sensu et des invariants dans l'histoire ou l'anthropologie des sociétés.

L'incertitude, le risque, les aléas, les pertes élevées caractérisent le secteur agro-alimentaire plus que d'autres, tant au niveau de la production, du marché que de l'accès des individus à une ration alimentaire convenable. En dépit ou malgré les progrès technologiques, ces particularités conditionnent les stratégies des différents acteurs disposant de capacités inégales de prévision, de prévention et de réponse. Qui plus est, certains d'entre eux en positions stratégiques dans le système agro-alimentaire sont en mesure de précéder ou d'accroître une fluctuation ou une tendance pour leur plus grand profit, mais en augmentant le risque des autres.

Des paysans aux consommateurs urbains, en passant par les intermédiaires privés, les agents de l'Etat, les "décideurs politiques", les multinationales agro-alimentaires..., chacun tente à sa manière, dans un premier temps, de se prémunir contre la survenance d'évènements qui compromettraient ses chances de se pérenniser et, dans un deuxième temps, de renforcer sa position. Les risques revêtent une signification particulière selon la place qu'occupent les acteurs dans l'échelle socio-économique et dans l'échelle spatiale.

En fonction de ces éléments, l'analyse des différentes stratégies, replacées dans la perspective temporelle, permet d'apprécier les contraintes de diverses natures comme les contradictions qui pèsent sur la recherche de la *sécurité alimentaire*.

III - AU NIVEAU NATIONAL : QUI SUPPORTE QUELS RISQUES ?

Le risque de *pénurie* alimentaire pour une population donnée ne peut pas être réduit au seul risque d'insuffisance ou d'absence de production agricole. Outre les aléas écologiques, deux types de problèmes se rencontrent : en amont du système productif, l'accès et la disponibilité des facteurs de production, à son aval, la répartition des produits sur l'ensemble des catégories sociales solvables ou non.

Pour le *producteur paysan*, un certain degré d'autosubsistance constitue souvent la sécurité de base. Polyculture et/ou cultures associées, investissement en travail plutôt qu'en capital, traduisent cette préoccupation en pratique. Pourtant, l'autosubsistance n'est pas toujours une fin en soi et la sécurité alimentaire peut être garantie par une démultiplication du risque : le stockage -étalement du risque dans le temps- l'échange monétarisé ou non des produits, la multi-activité (travail salarié ou non dans des secteurs variés)... en sont quelques exemples.

Pour les *consommateurs* non producteurs de biens alimentaires -les citoyens par exemple-, la recherche de la sécurité alimentaire est conditionnée par la plus ou moins grande intervention de l'Etat. Il s'agit pour eux soit de bénéficier des retombées de la politique sociale (politique du pouvoir d'achat, politique nutritionnelle à l'endroit de populations-cibles, politique indifférenciée de rationnement et/ou de subventions alimentaires), soit d'utiliser les différentes formes de solidarité non institutionnelles (groupes de parenté, entraide de voisinage...).

A l'échelle de l'*Etat-Nation*, les objectifs poursuivis sous le terme de sécurité alimentaire sont d'une autre nature. L'intervention de l'Etat, comme médiateur, n'est pas nécessairement guidée par un souci de justice sociale, mais il lui revient d'organiser l'offre alimentaire. Dans ce cas, il lui faut procéder à des arbitrages délicats. Ceci se vérifie quand il consacre une part de son budget à subventionner les consommateurs utilisant pour cela les ressources dégagées par les producteurs. De la même manière, fiscalité et transferts sociaux viennent renforcer ou corriger une politique redistributrice ou de modernisation de l'appareil de production. Ces politiques globales ont des effets contrastés sur la situation alimentaire concrète des différentes couches sociales.

Un nombre de plus en plus grand d'Etats du Tiers-Monde déclarent vouloir atteindre l'autosuffisance alimentaire pour tenter de diminuer leur dépendance. L'éventail des moyens dont ils disposent -subventions à la production, contrôle des prix et des importations, protection des marchés, etc...- voit son efficacité réduite parce qu'ils sont confrontés à *deux types de contraintes* qui ont des répercussions plus ou moins profondes suivant les situations des pays :

- une crise de la balance des paiements caractérisée par un endettement extérieur considérable, un affaiblissement des recettes d'exportation conduisant à l'obligation d'adopter des programmes d'ajustement structurel (50 % des pays en développement, adhérents du Fonds Monétaire International) et d'assainissement économique, pour obtenir un rééchelonnement de la dette ;

- des dysfonctionnements internes dans l'intervention publique, la planification et la prévision, des distorsions de prix, de taux de change, des difficultés à maîtriser la croissance urbaine et démographique, notamment en Afrique sub-saharienne, la crise écologique aggravée par une gestion imprudente des ressources renouvelables, etc...

Dans ce contexte, l'objectif de sécurité alimentaire est représenté par un niveau minimum de disponibilité en produits. Il peut être obtenu en faisant appel à la production nationale et à un système de transfert entre les régions surproductrices et les régions déficitaires -surplus dont la signification réelle est à identifier- avec constitution de stocks de sécurité.

Une politique de ce type suppose un marché d'une taille suffisante comme un système de transport et de stockage efficient permettant

de jouer sur une gamme de régions écologiquement et économiquement différenciées(4). Elle implique également le développement des échanges de proximité de manière officielle et une certaine remise en cause des découpages politiques actuels, en Afrique notamment.

Le recours aux *importations alimentaires* peut être un choix ou une nécessité. Il est subordonné à la disponibilité de réserves en devises ou à l'obtention d'aides financières ou alimentaires. La sécurité est alors atteinte au prix d'une dépendance directe vis-à-vis des grands exportateurs de céréales. Cette orientation budgétaire et politique peut s'avérer pertinente ou risquée à terme, car elle s'appuie sur l'appréciation des avantages comparatifs dont on dispose et sur leur pérennité, enfin sur une conjoncture mondiale de bas prix des céréales de caractère en partie artificiel. Le cas de Singapour ou de grands pays aux réserves pétrolières limitées peut illustrer ce dilemme.

Au total, on peut résumer ceci par la question suivante : quel niveau d'autosuffisance un Etat-Nation peut-il se fixer compte tenu de ses ressources, pour s'assurer les conditions d'un développement indépendant ? Ceci nous amène à tenter de définir les critères de *l'indépendance alimentaire* sachant que les coûts de ce choix comme les contraintes à lever limitent les marges de manoeuvre.

Pour certains, il y a indépendance quand les exportations (en valeur) sont équivalentes à la somme des importations alimentaires et des investissements consentis pour les productions exportées. Pour d'autres, les nations qui entrent peu ou prou dans le jeu du commerce international sont toutes indépendantes mais l'échange entraîne toujours une dépendance accrue des plus faibles. Atteindre l'indépendance signifierait donc rompre les liens avec le marché mondial, en faisant la promotion de l'idée d'autarcie à une échelle à déterminer.

Pour un troisième groupe enfin, aucune réponse du type "tout ou rien" ne peut venir conclure le débat "protectionnisme/libre-échangeisme". La nécessaire indépendance apparaît comme une notion relative où interviennent des seuils de plus ou moins grande intégration au marché international, et elle implique de prendre en compte la distinction entre dépendance directe -importation de produits alimentaires- et dépendance indirecte -importation de biens et services nécessaires à la production interne-. Quant au marché intérieur, il peut être défendu par des mesures financières et juridiques -et il convient d'en mesurer

les coûts à court et à long terme- qui introduisent des niveaux différents de protection suivant les produits et selon les groupes sociaux.

L'accord semble unanime pour considérer que *l'autosuffisance alimentaire* ne peut, dans la plupart des cas, être réalisée pour l'ensemble des produits consommés. Elle peut être souhaitée pour les "produits stratégiques" définis comme denrées de base à la consommation. Les céréales "nobles" (blé, riz, maïs) sont souvent mises en avant par les opérateurs du développement, en raison des efforts d'amélioration génétique réussis, permettant d'espérer des résultats rapides. La référence aux normes nutritionnelles peut elle aussi justifier certains choix en faveur d'aliments domestiques comme les légumineuses. La pression des sélectionneurs en faveur de telle ou telle plante vivrière reste déterminante.

Un deuxième aspect à considérer, dans cette démarche, reste l'appréciation des potentialités, leur degré d'utilisation actuelle et les efforts à réaliser pour obtenir les denrées alimentaires correspondant à la demande visée : demande définie par les normes nutritionnelles ou demande solvable. L'autosuffisance indienne en céréales n'exclue pas la présence de 40 % de la population en état de malnutrition. Dans ce cas, le niveau des revenus apparaît comme un élément majeur de rationnement alimentaire en termes quantitatif et qualitatif.

Ce rapide examen des contraintes auxquelles sont confrontés les différents acteurs de la chaîne alimentaire au niveau national et international, précise la question des risques et de leur gestion. La prévision du paysan se résume dans ce qu'on appelle communément "l'expérience", celle de l'Etat s'appelle "observation statistique et planification". La répartition des risques entre les diverses composantes sociales est affaire soit de solidarité mutuelle, soit d'une organisation complexe gérée par l'Etat. Mais, quelle que soit la situation nationale, la question qui "supporte quels risques", introduit inévitablement celle de la compréhension des rapports de pouvoir comme celles de la base sociale de l'Etat, de l'efficacité et de la stabilité de l'appareil administratif dont il se dote.

IV - AU-DELA DES FRONTIERES : SE POSITIONNER AU MIEUX DANS L'ECHANGE, DIVISER ET EXPORTER LES RISQUES

Un rapide tableau des relations internationales en matière de

produits alimentaires, bien que fort complexe, fait apparaître quelques traits saillants.

Le *marché mondial* alimentaire, subordonné aux politiques des pays et des entreprises du Nord, se caractérise ces dernières années, et au même titre que l'ensemble des relations économiques internationales, par une tendance au fractionnement et par des relations d'ordre conflictuel(5).

Les circuits d'échanges des produits alimentaires, longtemps calqués sur ceux tissés dans les siècles passés entre les métropoles et leurs colonies, se mondialisent de plus en plus : il n'y a plus de "chasse gardée" et chaque pays exportateur tente de trouver des débouchés dans n'importe quelle région de la planète, y compris chez les clients privilégiés de ses concurrents. L'accroissement des ventes de céréales nord-américaines aux pays déficitaires du pourtour de la Méditerranée, pourtant clients traditionnels de la C.E.E., en est un bel exemple.

La guerre économique ouverte que se livrent la C.E.E. et les Etats-Unis à propos des exportations agricoles ne doit pas occulter l'enjeu à plus long terme de cette concurrence sauvage pour les pays en voie de développement : l'avenir de leur agriculture vivrière face à la céréaliculture des "greniers du monde"(6).

Dans ce contexte de désorganisation et d'affrontement, que proposent les *organisations internationales* pour limiter les risques d'insécurité alimentaire des zones les plus vulnérables, l'organisation des marchés étant reportée aux calendes grecques faute d'accord des principales parties prenantes ?

Pour l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (F.A.O.), la sécurité alimentaire mondiale doit être recherchée par une série de mesures permettant à la fois une augmentation rapide de la productivité des agriculteurs du Sud (seule façon d'assurer la sécurité à long terme), un étalement dans l'espace et dans le temps des risques, et une réponse rapide à une demande urgente. Ceci explique les propositions de la F.A.O. pour la mise sur pied de stocks de réserve décentralisés par pays ou groupes de pays et la mise au point d'accords pour mobiliser une aide d'urgence. Ce projet devrait être couplé à des mesures assurant une certaine stabilité des flux d'approvisionnement et des prix. On sait que ce volet reste un voeu pieu

sous l'impact de la volonté américaine relayée par le F.M.I. et la Banque Mondiale de "libéraliser" les marchés.

Ces options ont donc obligé la F.A.O. à s'investir dans l'amélioration technique et statistique de la prévision, pour estimer à l'avance la probabilité d'occurrence des risques de pénuries accidentelles, d'insuffisances de la production ou d'inefficacité des échanges entre zones excédentaires et déficitaires. Ceci explique l'importance de la division des statistiques de la F.A.O. et ses efforts pour la mise en place de systèmes mondial, régional et national d'information et d'alerte rapide.

Longtemps préoccupés par l'amélioration quantitative de la production, des organismes comme la F.A.O. ou le C.M.A. ont reçu mandat des Etats-membres, sous l'effet de la crise de 1973-74, pour se pencher sur les politiques agricoles et alimentaires et sur les circuits de distribution.

Parallèlement à cette définition nouvelle des tâches du système des Nations-Unies, la crise agro-alimentaire qui touche de manière spectaculaire plus l'Afrique que l'Asie, a obligé à repenser l'intervention des organismes de recherche et de développement.

La *politique de recherche agricole* dans les pays en développement se donne en 1985 pour tâche d'accroître la productivité des catégories de producteurs qualifiés dans la revue IRAT(7) de "paysannat traditionnel vivant en autosubsistance et ne pouvant avoir accès que très partiellement aux intrants" et de "paysannat en cours de modernisation". Les Centres Internationaux de Recherche Agronomique ne croient pas à la répétition de la stratégie asiatique en Afrique Noire : concentration des efforts sur quelques plantes, à cause de la diversité et de la fragilité des écosystèmes africains, concentration sur les secteurs les plus propices en raison d'un potentiel irrigable limité à 2 % (34 % en Asie) et des systèmes de distribution peu susceptibles d'être améliorés dans le court terme(8).

Une attention plus grande est portée aussi à l'aval de la production, à la politique des prix, aux conditions de l'émergence d'un marché vaste et transparent, aux effets nutritionnels des projets et des politiques, à la protection sociale des consommateurs ou celle douanière des filières vivrières, à la commercialisation et aux interventions de la puissance publique dans tous leurs effets.

Si le risque de pénurie -avec son cortège de troubles sociaux quand il touche les citoyens- préoccupe les pays pauvres, les risques sont estimés tout autrement dans les pays riches.

La bataille de la productivité a été gagnée ici et, en raison de la faible augmentation de la demande, on assiste à une *surproduction agricole* avec des excédents structurels et une menace constante d'effondrement des revenus des producteurs agricoles les moins performants.

Les producteurs organisés cherchent par conséquent à maintenir coûte que coûte des exportations dans un marché solvable de plus en plus réduit plutôt que d'accepter une politique de maîtrise de la production (voir la limitation de la production laitière dans la C.E.E.), en raison de leur endettement, de la garantie de prix sans limitation de quantité -pour la plupart des produits- sur le marché domestique, de la protection de ces marchés et des subventions à l'exportation. Ces acteurs sont d'autant plus écoutés des Etats que les petits producteurs sont solidaires de ceux qui bénéficient d'une rente de situation dans des organisations professionnelles dominantes formant ainsi une corporation dont le poids électoral leur permet de "cogérer" la politique agricole des pays industriels. L'opposition générale à une politique de revenus favorable d'abord aux plus mal lotis en témoigne. Ces orientations politiques, pratiquées avec des habillages différents dans la C.E.E. et les U.S.A., expliquent la férocité de la *concurrence* entre ces deux exportateurs qui n'hésitent pas à user de tous les moyens pour s'ouvrir des nouveaux marchés : accusations réciproques de protectionnisme, subventions-restitutions à l'exportation, conditionnalité de l'aide alimentaire, nouvelle offensive des U.S.A. par le BICEP (Bonus Incentive Commodity Export Program), etc...

Par ailleurs, ces excédents alimentaires sont utilisés dans le cadre du maintien de *l'influence géopolitique*, du soutien ou de la destabilisation de certains régimes aux prises avec une pénurie. La politique américaine en Asie du Sud-Est ou en Amérique centrale est là pour l'attester.

Par la force des choses, les agricultures du Nord et du Sud deviennent largement interdépendantes avec une accentuation plus prononcée de la division internationale du travail agricole. Les processus de montée en puissance des agricultures du Nord conduisent les producteurs de ces pays à préconiser des exportations plus poussées, quitte

à alourdir exagérément le poids financier des subventions, à éliminer les exploitations les plus marginales ou les moins productives malgré la conjoncture de chômage étendu, à empêcher l'élaboration de véritables politiques vivrières dans les pays en développement, sans pour autant apporter une réponse pertinente à la question de l'insécurité alimentaire.

V - COMMENT ABORDER SUR LE PLAN SCIENTIFIQUE LE THEME DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ?

Les "traditions" disciplinaires, les "écoles" dominantes en Sciences Sociales, en agronomie ou en nutrition ont orienté les recherches sur ce thème, dans des directions différentes, voire opposées. Elles ne rendent pourtant pas compte de la totalité de la problématique et sont peu satisfaisantes dès lors qu'elles induisent des prises de position implicites sur les déterminants essentiels comme sur les contraintes ou invariants qu'il faut prendre en considération. On peut ainsi voir privilégier, dans les approches, le système technique (agronomie), le système de production (micro-économie agricole), l'étude des potentialités agricoles d'un milieu (climatologie, pédologie, géographie rurale), la valeur nutritionnelle des aliments ou la mesure de l'état nutritionnel des populations (nutrition), la relation revenus/prix, la dynamique des échanges (économie), les habitudes alimentaires et leur place dans la culture (anthropologie), etc...

On est donc conduit à s'interroger sur l'objet scientifique central. Dans le cas d'espèce, il s'agit d'analyser les éléments du système alimentaire dans le cadre spatial où il opère de manière suffisamment intégrée pour déterminer le niveau et la qualité de l'alimentation des couches sociales concernées(9).

Sont à prendre en compte la gestion des ressources extraites de l'environnement écologique par les systèmes techniques mis en oeuvre (ensemble des techniques cohérentes et interdépendantes produites, adoptées et maîtrisées par une société au cours de son histoire) et les résultats escomptés en termes de production vivrière dans des périodes déterminées par les capacités de conservation des denrées. Sont à étudier les modalités de l'échange, de la répartition et de la transformation visant à satisfaire la demande des consommateurs et tous les systèmes de régulation déterminants qui les commandent. Enfin, l'accès

à l'alimentation et sa résultante nutritionnelle seront conditionnés par les prix et les revenus, les choix culturels comme les rapports sociaux et familiaux(10).

Ce champ resterait trop restreint faute d'y inclure la dynamique des acteurs, leurs différents objectifs -alimentaires et autres-, leur organisation et les moyens utilisés pour parvenir à ces objectifs et pour surmonter leurs contradictions. Autrement dit, à la logique systémique hiérarchisant les éléments et les déterminants donnant une vision statique et reconstruite de l'extérieur du système alimentaire, il est proposé d'adjoindre, comme élément majeur, les stratégies des acteurs économiques et sociaux. Ceci ne peut se confondre avec les logiques de reproduction sociale.

Une telle démarche est d'autant plus justifiée que la sécurité alimentaire est un ensemble d'enjeux individuels, sociaux et politiques qui touchent au coeur du fonctionnement des sociétés du Tiers-Monde.

Ceci dit, tout peut paraître toucher de près ou de loin à la sécurité alimentaire. On peut toutefois avancer qu'une étude sur la sécurité alimentaire ne peut envisager les systèmes de production ou le milieu physique comme ressource potentielle comme un tout et en soi. Elle doit les envisager en relation avec les sous-systèmes situés hors de la production et avec les déterminants perceptibles à une autre échelle (commercialisation, crédit, intrants, etc...). Une étude peut toutefois envisager que le point focal de la sécurité alimentaire de telle région ou tel pays se situe en amont de la production, dans les semences ou le foncier, par exemple, ou en aval de celle-ci, dans un système de transferts sociaux ou les choix alimentaires, etc...

L'analyse peut aussi être centrée sur les fluctuations de la production, des stocks, des prix et des revenus (ou des ressources en devises) dans une économie marchande et artificialisée(11) et repérer les variations les plus brutales par rapport aux tendances et les carences des Etats ou des sociétés concernées à y faire face (analyse fonctionnelle des systèmes de régulation).

Une autre entrée peut être trouvée dans la mesure des notions de dépendance/autonomie et de leur degrés intermédiaires dans les rapports entre acteurs dominants et dominés en relation avec l'aggravation éventuelle de l'insécurité alimentaire(12).

Il est possible aussi d'utiliser la démarche possibiliste (contraintes/potentialités/performances) chère à la géographie et à

l'ethnologie classiques, pour rendre compte de la problématique alimentaire de sociétés en marge de l'économie marchande, attentives aux complémentarités écologiques comme à la préservation des environnements fragiles et ayant élaboré dans le "temps long" des savoir-faire adaptés. D'autres approches ont été développées à partir d'autres points d'entrée : innovation technologique dans le domaine de la production, situation socio-économique de groupes marginalisés, rôle des transnationales, etc...

La place de l'Etat-Nation dans l'aggravation, l'exportation des risques ou la consolidation de la sécurité alimentaire reste matière à réflexion pour les scientifiques ou les opérateurs du développement d'autant plus que cet acteur est, dans le domaine agro-alimentaire, un intervenant incontournable.

Les initiatives étatiques, si elles comportent un certain ajustement des outils aux objectifs économiques poursuivis, n'en traduisent pas moins un remodelage social donnant à telle ou telle catégorie un poids plus grand dans la société. Le retour en grâce de la classe commerçante n'est-il pas la résultante des "restructurations" des marchés céréaliers ici et là ? Le desserrement de la planification centralisée en Chine n'est-il pas le signe d'une réhabilitation de l'agriculture familiale "paysanne" ? Bouclier des professionnels agricoles au Nord, défenseur éventuel de politiques vivrières au Sud, instrument de régulation de l'offre et de l'accès aux ressources alimentaires, l'Etat demeure au centre de la question agro-alimentaire si bien que peu d'études n'échappent à l'évaluation de son action directe ou indirecte.

Enfin, les analyses produites qu'elles soient militantes (en réaction au rôle d'un acteur ou à une analyse dominante), normatives (visant à guider l'action d'un "décideur") ou tournées vers la seule production de connaissances (ce qui ne veut pas dire sans choix implicites) n'évitent pas certaines difficultés méthodologiques qu'il convient d'avoir présentes à l'esprit pour construire une démarche scientifique :

- définition identique des concepts utilisés (systèmes agraires, filières agro-alimentaires, système alimentaire, etc...) ;
- estimation de la fiabilité des données agrégées générales utilisées (voir par exemple les conclusions des rapports BERG et COUR ou F.A.O. sur la mesure de la situation vivrière de l'Afrique au Sud du Sahara ou des indicateurs utilisés(13)) ;

- pertinence des normes biologiques F.A.O.-O.M.S., pour mesurer la situation nutritionnelle d'individus vivant dans différentes conditions ;

- controverses sur les hypothèses générales, qu'il s'agisse du rôle du marché, des bourses de commerce et des transnationales, de la notion de paysan et de paysannerie mise à "toutes les sauces idéologiques" ou de la survalorisation de l'innovation technologique ou de la réforme agraire comme moteur de l'amélioration de la sécurité alimentaire ;

- influence des modes et des groupes de pression dans l'intérêt accordé à tel ou tel aspect de la question alimentaire, en raison de la "médiatisation" du sujet avec soit une transposition "exotique" des combats et des outils du Nord, soit une "tropicalisation" poussée des logiques niant toute interdépendance des acteurs.

Les textes qui suivent ne prétendent pas apporter des réponses à toutes ces questions ni même se limiter à la seule analyse de la sécurité alimentaire. Ils ne sont que l'état nécessairement provisoire de la réflexion scientifique entamée de concert entre le CEGET (CNRS) et l'Unité M.S.A. (ORSTOM) sur la question agro-alimentaire dans la stratégie des acteurs dominants et dominés.

L'ouvrage propose d'abord quelques éclairages sur les concepts. Il se poursuit par trois points de vue méthodologiques. Il présente enfin des problématiques alimentaires précises au niveau de l'Etat et à celui d'autres acteurs à travers quatre études de cas prises dans différents pays sur trois continents (Asie, Afrique, Amérique latine).

Doryane KERMEL-TORRES Pierre-Jean ROCA Georges COURADE

BIBLIOGRAPHIE

(1) - F.A.O.- 1975, 1983 et 1984 - "Rapports sur l'alimentation mondiale".

(2) - Op. cit.

- (3) - MELLOR (J.W.) et DESAI (G.).- 1985 - "Agricultural change and rural poverty", Baltimore, John Hopkins University Press.
- (4) - Voir par exemple l'étude de KEITA sur le système de transport malien en liaison avec la stratégie alimentaire de ce pays.
- (5) - CHALMIN (Ph.).- 1986 - "La désorganisation des grands marchés de céréales". In : "Le Monde Diplomatique", 382, janvier 1986, pp. 22-23.
 DELALANDE (P.).- 1984 - "Science économique et maîtrise de l'avenir", Paris, Economica/ACCT, Coll. "Coopération et Développement", 304 p.
 TUBIANA (L.).- 1984 - "La crise des marchés mondiaux des produits agricoles de base : de la régulation globale au fractionnement des marchés". In : "Economie et société", série "Economie Internationale", 6, pp. 125-156.
- (6) - CHARVET (J.P.).- 1985 - "Les greniers du monde", Paris, "Economica, coll. Economie agricole et agro-alimentaire", 368 p.
- (7) - BOUCHET (M.) et al.- 1985 - "Revue IRAT" (Institut de Recherche Agronomique Tropicale et de Cultures Vivrières), Paris, CIRAD, 62 p. + annexes (p. 31).
- (8) - T.A.C.- 1985 - "TAC Review of CGIAR Priorities and Future Strategies", Rome, FAO, 120 p. + annexes (pp. 101-104).
- (9) - GARCIA (R.).- 1984 - "Food systems and society : A conceptual and methodological challenge", Genève, UNRISD, 73 p.
- (10) - PINSTRUP-ANDERSEN (P.).- 1985 - "Les prix alimentaires et les pauvres dans les pays en développement". In : "Problèmes économiques", n° 1953, pp. 16-23.
- (11) - VALDES (A.) et al.- 1981 - "Food security for developing countries", Boulder, Colorado, Westview Press.

- (12) - COUSSY (J.), HUGON (P.), SUDRIE (O.).- 1983 - "Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne", Paris X, CERED, 444 p.
- (13) - BERG (G.).- Banque Mondiale - 1981 - "Accelerated Development in Sub-Saharan Africa : An agenda for Action", Washington, Banque Mondiale, 198 p.
- COUR (J.M.) et al.- 1984 - "Une image à long terme de l'Afrique au Sud du Sahara", Paris, C.E.E./Caisse des Dépôts et Consignations, 224 p. + annexes.
- FAO/FNUAP/IIASA.- 1984 - "Capacité potentielle de charge démographique des terres du monde en développement". FPA/INT/513; Rome, FAO (résumé dans "Terres, vivres et population", 100 p.).

SIGLES

- C.E.E. = Communauté Economique Européenne
C.M.A. = Conseil Mondial de l'Alimentation
F.A.O. = Food and Agricultural Organization
F.M.I. = Fonds Monétaire International
O.M.S. = Organisation Mondiale de la Santé

PELERINAGE AUX SOURCES : CONCEPTS ET ANALYSES
DE LA QUESTION AGRO-ALIMENTAIRE DANS LE SYSTEME
DES NATIONS-UNIES

Georges COURADE

Résumé : Partant des vingt résolutions de fond de la conférence mondiale de l'alimentation de novembre 1974, ce texte analyse les concepts qui orientent l'action des opérateurs internationaux du développement (Conseil Mondial de l'Alimentation et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et les approches qui sous-tendent le travail des institutions de recherche multilatérales (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires) : stratégie alimentaire du CMA, sécurité alimentaire de la FAO, système alimentaire de l'UNRISD, et politique alimentaire de l'IFPRI.

Abstract : Concepts and analysis of the agri-food problem in the United Nations system.

The 1974 World Food Conference marked the beginning of new concepts and approaches to the food situation among the international development and research agencies. This paper examines what is behind the approaches developed by the World Food Council (Food Strategy), the Food and Agricultural Organization of the U.N. (Food Security), the United Nation Research Institute for Social Development (Food System) and the International Food Policy Research Institute (Food Policy).

Parler de "sécurité", de "stratégie" alimentaires sans se référer aux travaux des grandes institutions internationales, aux résolutions et engagements qui en ont découlé ne peut permettre une clarification

des concepts(1). Les pratiques et les efforts des agences comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou du Conseil Mondial de l'Alimentation (CMA) dans la mise en oeuvre de politiques agro-alimentaires servent de référence au positif comme au négatif. Elles relèvent bien entendu, d'une analyse de la situation mondiale, d'options techniques et politiques et des orientations données par les Etats participant à leur fonctionnement par différents biais et avec des poids variés.

Nous ne nous attacherons ici qu'à deux institutions spécialisées - la FAO et le CMA-. Il est évident que d'autres organes des Nations Unies interviennent dans ce débat, organes financiers comme la BIRD, le FMI, le PNUD ou le FIDA, institutions chargées du commerce (CNUCED ou GATT) ou gestionnaires de l'aide alimentaire comme le PAM(2). Il n'en reste pas moins que seuls la FAO et le CMA occupent une position centrale en ce qu'ils procèdent à des analyses générales de la question agro-alimentaire et alimentent réflexions et actions de nombre d'intervenants.

En parallèle, il nous a paru nécessaire de présenter les approches développées dans deux institutions de recherche multilatérales très directement impliquées dans ces questions :

- l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, unité autonome de l'ONU basée à Genève (UNRISD) ;

- l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), basé à Washington, membre du groupement consultatif de la recherche agronomique internationale, indépendant du système des Nations Unies mais relié à lui par de multiples liens.

Ces deux instituts ont proposé des démarches opposées pour étudier la situation, les politiques et les systèmes alimentaires et il convient d'en comprendre la genèse et la mise en perspective pour situer les travaux que nous réalisons. Ceci correspondait à leur mandat, mais aussi aux besoins exprimés des bailleurs de fonds de chacun, sachant qu'ils dépendent de contributions volontaires pour réaliser leurs projets.

-
- (1) Une partie des données mises en oeuvre ont été recueillies lors d'une mission effectuée avec M. LABONNE à Rome et d'une autre à Genève avec J. EGG. Les opinions émises n'engagent que l'auteur.
 - (2) Voir l'Annexe II pour la signification des sigles et pour une brève description de chaque institution.

Les concepts, les discours qui se veulent mobilisateurs ne sont pas le fruit du hasard mais plutôt de la nécessité, très souvent de l'urgence. Dans le cas qui nous préoccupe, on peut s'étonner que les représentants patentés -à défaut d'être toujours légitimes- du monde entier aient attendu le milieu des années soixante-dix pour demander au système des Nations Unies de prendre des mesures techniques et politiques plus énergiques et plus adaptées pour répondre aux risques de pénuries alimentaires et diminuer la faim, dont aucune source officielle n'a pu mesurer l'ampleur réelle de manière sûre.

I - LES VINGT RESOLUTIONS DE FOND DE LA CONFERENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION DE NOVEMBRE 1974, DIX ANS APRES

C'est en novembre 1974 qu'eut lieu la conférence mondiale de l'alimentation engageant différentes actions pour accélérer la production vivrière, prévoir les risques de pénurie et y répondre. Parmi les mesures spécifiques, étaient prévus la création d'un fonds spécial pour financer la production alimentaire des plus déshérités (FIDA), la mise en place de stocks régionaux et nationaux, la constitution d'une réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU), un programme de réduction des pertes après récolte... Les analyses avaient conduit cependant au-delà des mesures techniques habituelles : production d'engrais, maîtrise des eaux, usage des pesticides et lutte intégrée, inventaire agro-écologique, assainissement de régions infestées de tsé-tsé.

Au niveau national, l'idée de plans de développement agricole (résolution n° 1), de plans alimentaires et nutritionnels (n° 5), de priorité à l'organisation paysanne et aux relèvements des prix au producteur (résolution n° 2) figurait en bonne place dans le catalogue des mesures à adopter en priorité. Le souci de libéraliser le commerce international voisinait dans la résolution n° 19 avec la nécessité de stabiliser les cours des matières premières. Rien sur l'organisation des marchés, mais une révision mesurée des politiques d'aide alimentaire dans le cadre du Programme Alimentaire Mondial (PAM). Prévoyante, la conférence demandait à la FAO de mettre en place un système d'information et d'alerte rapide pour détecter les zones susceptibles de connaître des chutes brutales de leur production vivrière. Le Conseil Mondial de l'Alimentation (CMA), créé par la conférence, a pour tâche

de promouvoir et de coordonner l'action politique nécessaire pour la mise en oeuvre des résolutions prises par l'assemblée générale des Nations Unies, lors de la conférence de 1974. Il est chargé de l'examen périodique de la situation alimentaire mondiale et de l'appui aux politiques nationales coordonnant les actions dans le domaine agro-alimentaire. Son champ d'action a pu apparaître comme concurrent et complémentaire vis-à-vis de la FAO et sa création comme une façon d'aiguillonner celle-ci.

Qu'est-il advenu, en dix ans, du paysage planté ?

Non seulement les actions n'ont pas suivi les résolutions mais la situation alimentaire mondiale se caractérise par trois observations majeures :

- la détérioration dramatique de la situation africaine comparée à celle de l'Asie et le besoin urgent de croissance de la production alimentaire dans cette région ;
- la croissance rapide de la production et des exportations céréalières des pays développés (USA, CEE, Canada, Australie, Argentine) rendent la concurrence plus sauvage dans la mesure où les pays solvables se réduisent, avec la crise, comme une peau de chagrin ;
- la persistance de la malnutrition et de la sous-nutrition pour des catégories de population toujours plus nombreuses dans les pays en développement.

La forte pression des lobbies agricoles des pays exportateurs n'a pas permis à la FAO de "libérer" les échanges, et à la CNUCED de réguler les prix des céréales, toujours aussi erratiques. Le système de réserves nationales coordonnées au plan international est resté à l'état de projet. 1981 a vu cependant la création d'une réserve alimentaire internationale d'urgence de 500 000 t et l'octroi de facilités pour l'achat de céréales par le FMI aux pays déficitaires. L'aide alimentaire (15 % des importations alimentaires des PED, pays en développement) se concentre un peu plus sur des projets de développement agricole pour préparer sa propre relève. Encore faut-il que les projets répondent à cette attente : difficile de toujours avoir le beurre... et l'argent du beurre ! Bref, la sécurité alimentaire mondiale a fait peu de progrès dans le sens de ce qui était envisagé.

Le tableau 1 souligne l'effort financier réalisé notamment par la Banque Mondiale pour le secteur agricole. Le système des Nations

Unies a augmenté le volume et la part de l'ensemble de ses ressources consacré au secteur agro-alimentaire puisque celui-ci dépassait 5 milliards de dollars en 1982 et 40 % de l'ensemble des investissements. Les 13 centres internationaux de la Recherche Agronomique -les inventeurs de la "révolution verte" dans les années soixante- ont vu leurs ressources multipliées par 9 entre 1972 et 1984 !

Tableau 1 : Investissements du système des Nations Unies dans le secteur agro-alimentaire (1974-1982)

a) par source de financement (en %)

	1974	1982	
Groupe Banque Mondiale	55,4	59,1	Fonds fiduciaires + Budget ordinaire y compris FMI en 1982
PAM	21,6	14,7	
FAO	12,2	8,7	
PNUD	9,8	3,7	
FIDA	-	6,0	
Divers	1,0	7,8	

b) par grandes régions (en %)

Asie Sud et Est Pacifique	29,4	43,0	
Afrique	31,5	27,6	
Amérique du Sud	16,8	13,3	
Autres	22,3	16,1	
Volume millions Dollars US	999	5 139	

Source : CMA

La répartition de l'effort de développement agricole privilégiait toujours l'Asie alors que l'Afrique était affichée comme prioritaire. Au-delà de ces données générales, qui n'ont qu'un intérêt très relatif

si la logique des actions menées ne change pas, il est affirmé que :

- la pauvreté (concept flou, mais commode) et la faim étaient liées (souci d'équité peu assuré par la seule croissance agricole) ;
- la production devait nécessairement préserver la base écologique de manière plus rigoureuse (ressources phytogénétiques, en bois et sols) et il était nécessaire de réduire pertes et gaspillages (gestion de la rareté et souci du long terme) ;
- l'incitation à la production passait par des prix rémunérateurs au producteur et par l'organisation paysanne (vision réaliste des rapports sociaux) ;
- l'élimination de la faim supposait des programmes spécifiques en direction des producteurs marginaux ou des consommateurs sous-alimentés et vulnérables (la seule amélioration de la productivité ne résoud pas les problèmes) ;
- la nécessité de coordonner et d'intégrer les multiples projets agricoles dans une politique alimentaire et de développement cohérente (ambition de décroquer la question alimentaire et de lui donner une priorité).

On pourrait trouver ces propositions insuffisantes et reflétant l'air du temps. On doit savoir qu'elles résultent d'échecs et de désillusions et qu'elles ont reçu l'aval des "décideurs", -représentants des Etats-nations-, lors de la conférence de 1974. Avancée certaine, compte tenu des contradictions d'intérêt, liées à une conjoncture de "crise" dont on avait du mal à mesurer l'ampleur. Il faut cependant réaliser que cela ne préjuge point de la volonté de ces mêmes décideurs de mettre en oeuvre leurs recommandations dès leur retour dans leur pays respectif. Mais elles tracent le champ d'action du CMA, chargé d'informer et d'analyser la situation alimentaire mondiale, d'aider à la mise en place de politiques alimentaires, de les ajuster et de coordonner l'assistance extérieure.

Les stratégies alimentaires nationales sont devenues en 1979 l'outil de travail du CMA dans cette voie. En 1983, la FAO, tirant la leçon de certaines difficultés "révisait" sa conception de la sécurité alimentaire en l'élargissant.

La perception développée en 1970 de la sécurité alimentaire a elle aussi évolué et n'est pas sans conséquence sur les analyses contrastées actuelles. Alors qu'on craignait une suite chronique de déficits alimentaires attribués à des changements climatiques de longue durée et à une

croissance démographique élevée, on estime être entré aujourd'hui dans une période de surproduction, dont la bataille USA/CEE pour la conquête des marchés méditerranéens donne un avant-goût (juin 1985). Le facteur essentiel du déficit alimentaire mondial de 1973-74 aurait été la réduction brutale des surfaces emblavées aux USA, Canada et Australie (- 35 %) se combinant avec une demande accrue pour l'alimentation humaine des PED (pays en développement) et animale des pays de l'Est (Annexe I).

L'objectif d'auto-provisionnement, d'auto-suffisance résultait, selon les économistes libéraux, de cette crainte injustifiée de ne pouvoir se fournir sur le marché à des tarifs compétitifs. De la dépendance éventuelle liée à cette situation, pas un mot. L'endettement actuel de bien des pays lié à une incitation à l'emprunt à tout va reposant sur l'idée d'une croissance future assurée, relance plus vigoureusement que jamais la question de la stratégie alimentaire à adopter dans chaque cas et le mode d'emploi du marché international pour assurer la sécurité alimentaire. Sous-jacente à ces débats, subsiste la discussion sur le modèle de modernisation agricole proposé(1) : encore faut-il indiquer qu'il reste marginal dans les enceintes officielles. C'est donc sur fond de crise -crise alimentaire et globale dont la perception a varié avec le temps et les décideurs- que se sont élaborés les concepts présentés par le CMA et la FAO. Censés apporter une réponse plus efficace à celle-ci, ils reposent donc sur une certaine analyse de la hiérarchie de ses composantes dans une période où l'on espérait une "sortie" de crise rapide. L'aggravation de la situation et son prolongement ont contribué à un durcissement des positions contradictoires et à une convergence plus grande des conceptions entre le CMA et la FAO.

II - "LES STRATEGIES ALIMENTAIRES NATIONALES POUR VAINCRE LA FAIM"

Tel est le titre de la brochure orange du CMA publiée en 1982. Le concept s'est dégagé à la suite de multiples consultations en 1979. Il

 (1) On peut se demander si ce débat mené par les Organisations Non Gouvernementales et repris par certains pays n'est pas occulté par des intérêts puissants... mais aussi par un découpage du savoir et de l'expertise qui fait de certains spécialistes-sélectionneurs par exemple, les nouveaux dieux de la productivité agricole !

n'est donc pas le fruit d'un travail institutionnel solitaire. Voici la définition qu'en donne le CMA (1982 : 7) :

"Une stratégie alimentaire est un moyen qui permet à un pays d'arriver à un plus grand degré d'auto-suffisance alimentaire grâce à un effort intégré visant à accroître la production vivrière, améliorer la consommation de denrées et éliminer la faim. Elle consiste en un examen de la situation alimentaire d'un pays qui sert ensuite de base à l'élaboration d'un ensemble cohérent de mesures, programmes et projets ayant pour but d'atteindre les objectifs alimentaires du gouvernement. La réalisation d'une stratégie demande également le renforcement des capacités nationales et la mobilisation d'une aide extérieure additionnelle. Une stratégie alimentaire traduit donc la priorité qu'accorde le gouvernement à la solution pratique et effective de ses problèmes alimentaires".

Cette démarche se voulait nouvelle comme l'explique toujours le CMA : "une stratégie, un plan ou un système alimentaire national -peu importe le terme retenu- diffère des autres démarches de plusieurs façons :

- elle lie plus directement les besoins de consommation aux objectifs de production en tant que base de la satisfaction des besoins ;
- elle accentue l'intégration des politiques et des activités de projet et évite la parcellisation des efforts ;
- en tant que processus ininterrompu conçu pour conserver une juste priorité au secteur alimentaire, elle comprend des dispositions visant au renforcement des institutions nécessaires à sa mise en oeuvre ;
- elle facilite la prise de décision dans le temps en couvrant un ensemble d'activités qui influent sur l'alimentation ;
- de même, elle facilite une assistance internationale accrue et coordonnée nécessaire à sa mise en oeuvre".

Qu'affirme finalement le CMA ?

1°) Il faut insérer la stratégie alimentaire dans les plans globaux de développement nationaux : il s'agit d'une question relevant de la souveraineté des Etats qui mérite une priorité des priorités.

Il souligne ainsi "l'ardente obligation" de planifier, de hiérarchiser les priorités, de se donner des moyens cohérents par rapport aux objectifs et de sortir de l'exercice de planification habituel aux PED consistant à additionner discours et catalogue de projets. C'est

affirmer, à contre-courant des politiques économiques actuelles, la nécessité de prévoir et d'organiser les ressources domestiques et extérieures pour sortir les pays des difficultés actuelles à long terme et le rôle central de l'Etat dans cet exercice dans le cadre de ses options générales.

2°) La production vivrière est influencée par des conditions économiques, sociales et politiques, dont l'ampleur dépasse celle des facteurs qui influent sur l'agriculture.

Voilà le CMA qui indique clairement que la manipulation génétique, la sélection variétale ou la lutte contre les prédateurs ne sauraient à elles seules ou de manière dominante déboucher sur la croissance de la production vivrière, largement dépendante des facteurs socio-politiques et économiques.

3°) La seule production agricole et le recours aux projets de nutrition ne suffiront pas à réduire la faim et la malnutrition. Attention, la stratégie alimentaire ne peut se réduire à une politique vivrière complétée par des projets nutritionnels visant les populations vulnérables (femmes enceintes ou allaitantes, enfants en bas âge) ! Cela semble nécessaire mais pas suffisant.

4°) L'efficacité d'une stratégie alimentaire sera fonction du niveau de coordination du plan de développement national.

Un plan alimentaire suppose des mesures appropriées dans le secteur agro-alimentaire qui ne soient pas contredites par des politiques économiques globales. Rémunérer mieux les producteurs ruraux par de meilleurs prix à la production et/ou des subventions aux moyens de production peut n'avoir aucun effet si par ailleurs, les ressources financières dégagées sont pressurées par le fisc, si l'on importe à bas prix des denrées alimentaires (ou si elles entrent dans le pays à la faveur d'une politique monétaire aberrante) par exemple. Une politique de prix au producteur a des aspects non financiers plus importants que les autres en PED. Le cloisonnement des espaces, l'hétérogénéité des filières, les stratégies des acteurs intermédiaires, l'importance de l'auto-consommation, les faiblesses de l'organisation paysanne complexifient les problèmes et rendent l'espace économique d'intervention difficile à cerner. Impossible d'imaginer la transposition du mécanisme

de fixation des prix du type P.A.C. de la CEE dans la majeure partie des PED(1). Une régionalisation malaisée de la politique des prix a été tentée en Tanzanie par exemple.

5°) Il existe un rapport concret et direct entre le développement rural et les stratégies alimentaires nationales. Les objectifs alimentaires donnent un éclairage complet aux mesures et aux investissements destinés au milieu rural qui, sans cela, seraient peut-être dispersés.

Le CMA réaffirme ici l'utilité d'une stratégie alimentaire comme "grille d'analyse" des projets de développement rural. Il réagit aussi contre la multiplication des projets aux exigences contradictoires et sans liens entre eux, initiés par de multiples intervenants bilatéraux ou multilatéraux. Ceux-ci supposent acquises une politique et une coordination nationales qui font défaut. Dans les PMA(2), cet activisme des donateurs (340 missions d'aide extérieure en une seule année au Burkina Faso !) peut aboutir à un ralentissement du processus de développement et à des effets pervers.

6°) Une stratégie alimentaire n'est ni unique, ni limitée ; il s'agit plutôt d'un processus évolutif qui sera constamment surveillé et fera l'objet de révisions périodiques. Conscient de la complexité, de la difficulté et de la durée nécessaire à l'action, le CMA préconise une stratégie "à géométrie variable" avec des domaines où une action est réalisable de façon progressive et contrôlée, et des ajustements ayant des effets à long terme. De plus, chaque stratégie a un caractère spécifique tenant compte des problèmes et des potentiels de chaque pays. Pragmatique et prospectif, le CMA prévoit des étapes dans la conduite des stratégies alimentaires avec une élaboration initiale, une surveillance régulière des mesures et de leur adéquation aux objectifs, une évaluation, des ajustements et des réorientations. Tout en se gardant d'une attitude dogmatique -ce qu'il y a de plus choquant pour une institution internationale qui veut préserver ses capacités à survivre et sa "crédibilité"-, le CMA tente de renouveler les conceptions et les actions... dans le cadre de ses possibilités. En fait, l'essentiel de

 (1) P.A.C. : Politique Agricole Commune.

(2) P.M.A. : Pays les Moins Avancés.

celles-ci se situe au niveau de la prise de conscience. Il ne préconise pas des médications nouvelles dans le détail, laissant à chaque pays le soin du choix des moyens et de leur utilisation opportune dans le temps. Son idée fixe, fondamentale, reste la conception intégrée des politiques et des programmes ayant une incidence sur l'alimentation. Dans le cadre des politiques et programmes destinés à accroître la production alimentaire, il souligne l'importance de deux questions :

- les effets positifs des incitations à la production ;
- l'incidence de la production vivrière sur la création de revenus et sur la consommation alimentaire des groupes vulnérables.

Pour ce qui est de la distribution et de la consommation, il recommande d'attacher son attention à deux points essentiels :

- la demande effective d'aliments d'origine nationale et étrangère et son évolution probable ;
- la nature et les causes de la malnutrition ainsi que les zones où elle existe.

L'Afrique offre un champ d'expérimentation très important pour les stratégies alimentaires : taux d'auto-suffisance passé de 98 % dans les années soixante à 86 % dans les années quatre-vingt ; importations alimentaires s'accroissant au rythme de 8,4 % entre 1970 et 1980 ; aide alimentaire, s'élevant à 1,5 million de tonnes en 1980 et s'additionnant aux 20,4 millions de tonnes de céréales importées, ne correspondant pas au style alimentaire habituel des populations ; endettement aigu limitant à quelques pays les conditions de "prêts ordinaires".

Le rapport du directeur exécutif (WFC/1974/4 - 11/02/1984), s'il attribue "aux facteurs sur lesquels l'Afrique n'a aucune prise", une responsabilité dans la situation alimentaire de cette région n'en dénonce pas moins le "manque d'intérêt porté au secteur de l'alimentation et de l'agriculture". Il se démarque de la stratégie de la BIRD (rapport Berg) en préconisant "un esprit d'autonomie collective entre pays complémentaires plutôt qu'une plus grande intégration dans l'économie mondiale". De la même manière, il rappelle qu'il est nécessaire "d'exercer un certain contrôle sur les prix de détail des denrées alimentaires et sur leur relation avec les prix à la production".

Les problèmes critiques lui paraissent porter, dans cette région, sur :

- l'efficacité des circuits commerciaux dans la restructuration des marchés céréaliers avec des politiques fiscales et macro-économiques cohérentes ;

- des politiques de prix et des mesures macro-économiques complémentaires encourageant la production ;

- la satisfaction réelle des besoins propres des petits exploitants (crédit, intrants, etc...) ;

- la réduction calculée de l'intervention publique dans les mécanismes de régulation et de soutien ;

- l'insertion réelle des véritables acteurs des systèmes alimentaires nationaux dans les stratégies (rôle des femmes) ;

- la prise en compte de la dimension sociale du problème (consommation, facteurs nutritionnels, démographie) ;

- le nécessaire freinage du départ des jeunes du monde rural.

On voit, à la seule lecture de cette panoplie de points, que la sécurité alimentaire et l'auto-suffisance demeurent des objectifs à moyen et long terme qui doivent donner la place qui leur revient aux exigences alimentaires et nutritionnelles à court terme. Le CMA signale enfin, les obstacles qui s'opposent à la mise en oeuvre des stratégies :

- les contraintes physiques qui font douter du bien-fondé de plans reposant uniquement sur l'agriculture pluviale (ceci explique l'engouement pour les grands barrages !) et le problème des infrastructures (transport, entreposage, conservation) ;

- les contraintes liées au développement de l'Etat et à la modernisation de la technobureaucratie.

On mesure par cet exemple, en quoi l'approche du CMA se différencie d'autres à partir d'un point de départ semblable (nécessité d'augmenter la production agricole domestique et de donner la priorité absolue au secteur agro-alimentaire) et d'une finalité qui reste l'auto-suffisance.

III - LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE : DE LA VERSION ETROITE A LA VERSION ELARGIE OU REVISEE

Les résolutions n°s 17 et 22 de la conférence de 1974 constituaient un engagement international visant à mettre au point des politiques et des dispositifs permettant d'assurer la sécurité alimentaire mondiale. C'est la FAO, dans son Comité de Sécurité Alimentaire (CSA), qui est

chargée depuis 1977 de la mise en oeuvre de cet engagement. Le comité est ouvert à tous les Etats-membres de l'ONU et il est le seul qui soit chargé du suivi de l'évaluation de la sécurité alimentaire mondiale et de la formulation éventuelle de mesures à prendre.

La première définition FAO de la sécurité alimentaire était libellée ainsi : "assurer en tout temps un approvisionnement alimentaire suffisant à tous les individus". La sécurité alimentaire mondiale était recherchée par des actions visant à assurer la disponibilité matérielle de vivres en cas de mauvaises récoltes généralisées, principalement pour permettre de maintenir la consommation des pays les plus vulnérables.

L'action de la FAO a porté principalement sur :

- l'accroissement de la production nationale de vivres, là où des gains de productivité pouvaient être atteints ;
- la constitution de réserves nationales de grains coordonnées au niveau international pour faire face aux fluctuations brutales de la production et de l'offre alimentaires ;
- la mise en place d'un système d'alerte rapide ("early warning system") permettant la coordination de l'aide alimentaire d'urgence ;
- le maintien des recettes des PED dans la recherche d'accords commerciaux à long terme dans un système d'échanges libéralisés.

La FAO ne donne pas de priorité au problème de la consommation alimentaire et de la nutrition (8 % de son budget). Elle concentre son action sur la production agricole, estimant qu'il faut se prémunir d'abord contre une baisse globale de celle-ci liée à des facteurs climatiques conjoncturels ou à une mauvaise gestion de la base écologique (physique ou biologique). Elle n'opte pas pour une priorité vivrière absolue, estimant que chaque pays ne peut ou n'a pas intérêt à assurer un haut degré d'auto-suffisance en raison de ses atouts ou désavantages écologiques, des ressources exportables dont il dispose et des délais de mise en oeuvre d'une modernisation de la petite production. Dernier élément préoccupant : est-il réaliste de revenir sur des habitudes alimentaires nouvelles, acquises à la faveur de plusieurs décennies d'importations et d'aide alimentaire ? Les PED ont intérêt à produire des produits agricoles d'exportation s'ils ont un avantage comparatif à le faire et si les recettes d'exportation sont maintenues.

Voici résumés les éléments de l'approche FAO de la production. Ils expliquent ses préoccupations concernant la conservation de la

fertilité des sols, la sauvegarde des ressources phytogénétiques (depuis 1974), le maintien ou le renouvellement des ressources en bois, la réduction des pertes après récolte (depuis 1976), le souci de régulariser les récoltes par l'utilisation de l'irrigation, de les augmenter par l'emploi d'engrais, etc...

Dans ce schéma, l'offre domestique d'aliments ne suffit pas et on ne cherche pas systématiquement à l'élever. Il convient donc d'agir auprès de l'offre des pays exportateurs et ceci, dans le secteur où existent des excédents faciles à écouler, les céréales, et plus particulièrement le blé. La question à résoudre est la suivante : comment les pays démunis pourront se procurer des céréales en période de tension du marché ?

On renvoie donc le problème au niveau du marché international, recours des pays déficitaires à l'offre de pays excédentaires peu nombreux, capacité à financer leurs importations... Il faut ici noter différents points pour comprendre la situation :

- peu de pays sont excédentaires en céréales et en mesure de répondre rapidement à une brusque augmentation de la demande (USA, Canada, CEE...);
- l'instabilité de la production céréalière mondiale s'est accrue durant les deux dernières décades pour des raisons de rendement ou de variation des surfaces emblavées, ce qui a entraîné une fluctuation des prix ;
- la demande provenant des pays en développement s'est accentuée ainsi que la demande pour l'alimentation animale dans divers pays (URSS notamment) ;
- la demande non solvable et l'urgence restent élevées ;
- le fléchissement des recettes d'exportation et les taux de change erratiques diminuent les disponibilités en devises des pays en développement déficitaires ;
- les politiques agricoles interventionnistes (USA, CEE) ont pour objet de sauvegarder d'abord les revenus des producteurs de ces pays par des mesures de toutes sortes et non de se charger de la sécurité alimentaire mondiale. Ces différents éléments d'appréciation expliquent échecs et demi-succès de la FAO pour organiser cette régulation internationale de l'offre.

La FAO a cherché à mettre au point un arrangement international sur le blé en 1977 et 1979 pour stabiliser le volume disponible et les

prix (avec un système de réserve) sans y parvenir. Elle a cherché à mettre en place des politiques de stocks alimentaires dans 98 pays sans obtenir une coordination quant au niveau de ces réserves.

Tirant les conséquences de la désorganisation des marchés, elle s'est consacrée à l'amélioration des moyens d'intervention d'urgence :

- constitution de la RAIU (Réserve Alimentaire Internationale d'Urgence) réalisée en 1981 ;
- élévation des engagements des pays pour l'aide alimentaire portée de 4,25 à 7,6 millions de tonnes en 1980 ;
- mise au point d'un système d'information mondiale et d'alerte rapide à partir de 1975.

La FAO, par suite de l'approche développée en vue d'atteindre la sécurité alimentaire, a été cantonnée à un rôle de Cassandra (mobiliser les responsables en leur annonçant des catastrophes éventuelles) et de pompier (tenter de répondre aux situations d'urgence), alors qu'elle aspirait à organiser (avec l'aide du GATT et de la CNUCED) le marché international sur une base transparente et prévisible. Echec inévitable compte tenu des rapports de force et de la crise économique internationale où chacun essaie de "refiler" la crise au voisin, développé ou pas ? Erreur d'appréciation sur le niveau spatial pertinent d'intervention ?

Toujours est-il que la FAO a mis sur pied dès 1976 un Programme d'Assistance pour la Sécurité Alimentaire (PASA) à l'attention des pays déficitaires. Dans ce cadre national, les analyses ont d'abord porté sur l'existence de réserves céréalières suffisantes, sur le stockage et la commercialisation ainsi que sur les méthodes et les informations utilisées pour identifier les crises alimentaires et y faire face. Ces dernières années, l'effort a porté sur les incitations à la production et la mise à disposition des moyens de production. L'attention se porte sur les secteurs qui demeurent problématiques.

Les missions FAO de sécurité alimentaire s'efforcent de déterminer l'importance relative de ces facteurs pour les différents groupes de producteurs. Elles examinent avec soin les différences régionales à l'intérieur des pays pour déterminer si des facteurs géographiques, les politiques du gouvernement ou d'autres éléments ont créé des disparités dans les niveaux de sécurité alimentaire des diverses catégories de la population. On s'efforce aussi de déterminer les facteurs qui influent sur l'accès de ces derniers aux produits alimentaires.

Les actions ont porté essentiellement sur :

- la création de réserves de sécurité alimentaire (détermination de leur nécessité, de leur dimension et emplacement, gestion et utilisation de la réserve) ;
- la mise en place de systèmes d'alerte rapide (surveillance des variations à court terme de la production vivrière et des approvisionnements) ;
- l'amélioration des transports, du stockage et de la commercialisation.

Huit pays du Sahel, par exemple, ont fait l'objet d'une étude des transports en vue d'examiner l'acheminement des importations alimentaires courantes et urgentes comme de déterminer l'emplacement et la dimension les plus adéquats des réserves régionales de sécurité alimentaire : la FAO propose 11 réserves céréalières réparties dans les 8 pays du CILSS(1), d'une capacité de 272 000 tonnes.

En combinant les informations météorologiques sur les marchés et les stocks, la FAO a construit le système d'alerte rapide tanzanien : ce système fait mensuellement une évaluation qualitative des conditions des récoltes, indique les zones menacées par des pénuries alimentaires et en évalue l'ampleur. Un tel système, s'il fonctionne bien, permet de réduire l'importance des réserves -réduction du coût élevé du stockage-, de prévoir les importations ou l'aide alimentaire nécessaire, de devenir un instrument quotidien de la planification alimentaire (importations, ventes, achats locaux, transferts de stocks, fixation de prix incitatifs).

Au Bangladesh, qui vit sous "perfusion" alimentaire extérieure, l'effort a porté sur l'amélioration du transport fluvial, de la gestion et de la distribution des céréales vivrières (2 millions de tonnes), de la Direction de l'alimentation, complètement "dépassée" par l'ampleur de la tâche.

Ce panorama des actions de la FAO aux niveaux national et international traduit bien l'approche développée :

- strictement sectorielle (priorité aux céréales, à la production et à la régulation de la production) ;
- reposant sur l'offre (domestique et importations) ;
- résolument libre-échangiste et marchande (d'où l'effort sur

(1) Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel.

l'information rapide, les nécessaires ajustements internationaux, la bataille pour le maintien des recettes d'exportation des PED et la libération des échanges) ;

- portant essentiellement sur deux niveaux, celui de l'Etat-nation et du marché international ;

- s'intéressant essentiellement à la distribution (pas d'attention particulière à la consommation et à la nutrition).

La conception "élargie" de la sécurité alimentaire proposée par E. SAOUMA en 1983 traduit une perception de la question alimentaire plus complexe et des analyses plus élaborées :

- "On en est venu à associer trop intimement la notion de sécurité alimentaire aux négociations en vue d'un arrangement international sur les céréales et à croire que, pour assurer la sécurité alimentaire de divers pays, il suffisait de disposer de stocks céréaliers plus importants à l'échelle mondiale et de maintenir à un niveau raisonnable les fluctuations des prix internationaux des céréales".

- Les crises ou les famines "n'ont pas eu pour cause unique, ni même principale, une chute catastrophique de la production vivrière, mais étaient dues à une baisse soudaine du pouvoir d'achat de certains groupes" ; par conséquent, si la croissance de la production est nécessaire, elle ne garantit pas pour autant l'accès de tous à une alimentation suffisante.

- "La sécurité alimentaire peut varier considérablement entre différentes régions d'un même pays et même dans les pays où les approvisionnements alimentaires globaux semblent satisfaisants à l'échelle nationale, il peut exister des situations de malnutrition temporaire ou chronique massive".

"La finalité de la sécurité alimentaire mondiale doit être d'assurer à tous et en tous temps l'accès matériel et économique aux aliments de base indispensables". La notion de sécurité alimentaire englobe donc des problèmes relevant des politiques générales de développement agricole et rural, de production alimentaire, de distribution et de commerce international.

Cette conception "révisée" reste cependant dans le droit fil de l'approche précédente, mais se veut plus ajustée aux problèmes à résoudre :

- la variable spatiale est affinée (prise en compte du local et du supra-national, des villes et des campagnes, de l'enclavement) ;

- on attache une importance accrue aux actions d'urgence ;
- l'accroissement des recettes en devises et du pouvoir d'achat des exportations apparaît comme très important (financement des importations alimentaires) ;
- les problèmes d'aide alimentaire et de financement seront mieux pris en compte ;
- une attention particulière sera donnée à l'accroissement de la production vivrière des petits producteurs sans s'illusionner sur les résultats immédiats à en attendre ;
- si l'effort doit porter principalement sur les céréales, il faudra aussi s'occuper des autres aliments de base.

IV - LE DILEMME DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN PED

Faut-il préférer le CMA et "brûler" la FAO ou l'inverse ? Pas si simple. Dans cette période, personne ne croit à une solution simple, rapide ou universelle. Pour mieux comprendre ce qui se passe concrètement, il convient d'évoquer les contraintes, les conflits et les compromis qui définissent l'espace de mise en oeuvre de la sécurité alimentaire :

- la contrainte internationale (le poids des agriculteurs et de l'alimentation du Nord sur le Sud) ;
- le difficile choix entre objectifs à court et à long terme (gestion par la demande et par l'offre, choix entre social et économique) ;
- les arbitrages entre groupes sociaux, villes et campagnes, etc... (comment éviter les "biais" urbains et bureaucratiques, réaliser "l'accumulation" hors de l'agriculture ou des importations ?) ;
- un cadre protectionniste ou libéral (quel niveau de protection et dans quel cadre spatial, et quel type d'insertion dans les échanges ?).

Les pays du Sud ont multiplié par 3 la part des importations alimentaires de céréales dans leur consommation globale céréalière en 20 ans passant de 2,9 % en 1960 à 8,8 % en 1980 ; l'Afrique atteignant 25,4 % en fin de période contre 7,1 % en début (P. SVEDBERG, 1984 : 55). Est-il besoin d'ajouter que nombre de pays ont dû consacrer souvent plus d'un tiers de leurs recettes d'exportations pour acheter des importations alimentaires ces deux dernières décennies (Bangladesh, Sri Lanka,

Somalie, Egypte...) pour illustrer cette dépendance accrue des pays du Sud à l'égard de ceux du Nord ?

Ces derniers exercent, compte tenu de l'ampleur et de l'efficacité de leurs interventions dans le domaine agro-alimentaire, une pression considérable sur le marché mondial. Pression démultipliée par le jeu des firmes agro-alimentaires et des négociants internationaux et par l'internationalisation poussée de certains "complexes" agro-alimentaires, dans le but d'assurer par différentes mesures :

- un approvisionnement stable et à bon marché de leurs élevages (soja et manioc de la CEE, céréales des pays de l'Est) ;
- une protection de leurs productions (sucre, par exemple) ;
- des prix avantageux pour leurs contribuables, citoyens en majorité (politiques de l'indice et du "panier de la ménagère") ;
- des revenus à leurs agriculteurs et des débouchés pour leurs excédents (prix garantis, gestion de l'offre pour faire monter les cours, création de la demande par l'aide alimentaire, etc...).

Disposant des outils de la modernisation (moyens de production et savoir-faire), ils orientent indirectement les modèles de production des PED (mimétisme) quand ils ne maîtrisent pas leur capacité d'endettement (clubs de créanciers type club de Paris) et donc, d'investissement.

Dans chaque pays par ailleurs, il est fréquent d'avoir à gérer en même temps la demande solvable immédiate des groupes sociaux ayant la plus grande "ressource politique", selon l'euphémisme des politistes, et insolvables des groupes de population pauvres ou vulnérables (enfants en bas âge, femmes enceintes et allaitantes) et à prendre des mesures pour accroître une production vivrière insuffisante. Faut-il privilégier le court terme (la paix sociale) au détriment du long terme, la demande plutôt que l'offre, les consommateurs (certains plutôt que d'autres) ou les producteurs (rarement la totalité) ? Choix difficile pour un gouvernement quel qu'il soit, tenté par l'option la plus gratifiante, la plus payante pour lui. Chaque option présente des inconvénients politiques, économiques et... fiscaux. Une ré-orientation apparaît toujours difficile à prendre compte tenu des situations acquises. Les incitations à la production peuvent avoir des effets non désirés : accroître la production, mais pas la productivité (J. COUSSY, 1984), créer une classe de producteurs minoritaires détenant la clef de l'auto-suffisance nationale (cas du Pendjab et de l'Haryana en Inde... peuplés

de sikhs !), etc... De la même manière, un pays subventionnant les denrées alimentaires de base pour maintenir l'accès des populations urbaines pauvres à celles-ci ne peut rétablir facilement la fameuse "vérité des prix", sans troubles.

Des arbitrages délicats sont toujours à réaliser entre groupes sociaux tout en préservant les recettes étatiques fondées souvent sur la taxation des importations (de produits manufacturés) et des exportations agricoles. La politique des prix, les subventions (aux moyens de production ou aux aliments de base), le rationnement, influent sur la sécurité alimentaire par les transferts de ressources qu'ils provoquent entre catégories de producteurs, de consommateurs ou d'intermédiaires. D'une certaine manière, dans les pays gérant la sécurité alimentaire par la demande (Sri Lanka, Egypte, Kerala, par exemple), l'"Etat-providence" se substitue en partie à la "famille-providence" qui reste chargée de la sécurité alimentaire rurale dans de vastes régions, Afrique Noire notamment. Les politiques dites "d'ajustement structurel" ou d'austérité ont aussi tendance à transférer de l'Etat aux familles la charge sociale de la sécurité alimentaire.

Faut-il enfin évoquer ces "vieilles lunes" de la politique macro-économique que sont le protectionnisme et le libéralisme, la régulation par l'Etat ou par le marché ? Débats d'un autre temps toujours d'actualité. Dans le secteur qui nous occupe, la dépendance alimentaire s'est inscrite dans l'interdépendance issue de trois décennies de production accélérée. L'autarcie -compter sur ses propres forces- n'a pu constituer qu'une solution de repli provisoire pour des pays-continentaux. Ceci est-il payé par des pertes de productivité et de compétitivité, une soumission au risque de pénurie plus élevée ? A étudier cas par cas. Tous les pays -les plus puissants entre autres- pratiquent dans le secteur agro-alimentaire des politiques interventionnistes et protectrices. L'essentiel se situe dans les coûts/avantages des filets protecteurs, dans la pertinence de leur emploi et dans "l'assiette" spatiale où ils exercent leurs effets. Les politiques de contingentement des importations, cherchant à encourager une production domestique, supposent rigueur et efficacité dans leurs managements (pas d'importateurs pré-bendiers ou de commerce clandestin). Encore faut-il prendre la mesure réelle des inconvénients que peut présenter une politique de protection d'une certaine durée ! L'organisation continentale ou sous-continentale

des marchés s'impose dans certains cas : le Cap Vert, la Gambie, le Togo ou le Bénin peuvent-ils maîtriser leur sécurité alimentaire dans le cadre de leur territoire national ?

Ces différents éléments rassemblés, on peut se demander quelle démarche scientifique construire pour décrire correctement la situation, évaluer des politiques et des projets visant à la sécurité alimentaire et en tirer des indications pour l'aide à la décision. Deux instituts nous offrent des itinéraires de recherche très différents sur ce thème, mais correspondant au départ à un objet de recherche identique : l'introduction des variétés de céréales à haute potentialité dans l'agriculture des PED. L'UNRISD a cherché à en mesurer les retombées sociales et a pris une position critique. L'IFPRI, solidaire des CIRA(1), inventeurs de la "révolution verte", a cherché à repérer ce qui entravait la diffusion plus rapide de cette "révolution" technique, garante de récoltes toujours plus abondantes.

V - LE CONCEPT DE SYSTEME ALIMENTAIRE ET LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE DE L'UNRISD

Pour l'UNRISD, le problème alimentaire ne peut être considéré comme un problème technique susceptible de solutions techniques. Les analyses néo-malthusiennes reliant ressources potentielles, techniques agricoles et démographie considèrent le système alimentaire comme un monde clos, ce qu'il n'est pas. Les approches recentrant l'alimentation dans les choix de développement général ou dans les relations socio-politiques ou la profondeur historique, bien que plus pertinentes, n'abordent pas l'ensemble des éléments intervenant dans le problème alimentaire. Les études sectorielles ou ne s'intéressant qu'à un élément sont encore moins satisfaisantes.

L'UNRISD observe que la consommation alimentaire n'est pas homogène au sein de groupes restreints ou même de la famille où elle ne répond pas nécessairement aux besoins. L'approche par problème ou élément n'apporte que des réponses partielles et à court terme. Les programmes de distribution alimentaire ou d'intervention nutritionnelle doivent

(1) Centres Internationaux de Recherche Agronomique.

s'insérer dans des stratégies d'ensemble et exigent des réformes profondes des structures de production et de répartition des revenus pour apporter des solutions à longue échéance. On ne peut résumer le problème à :

- un ajustement entre l'offre et la demande ;
- un accroissement de la production vivrière par les technologies les plus productives ;
- une amélioration des revenus des couches sociales déshéritées ;
- une prévention des risques climatiques ou commerciaux.

Ceci est nécessaire pour un "pilotage à vue" et l'adoption de mesures correspondantes, mais on ne s'attaque pas aux racines véritables de la crise alimentaire.

"Une approche plus réaliste consiste à identifier les systèmes alimentaires, éléments des systèmes et sous-systèmes sociaux liés à la production, la distribution et la consommation des aliments et à analyser les relations des structures internes à ces systèmes ainsi que les relations entre systèmes" (UNRISD, 1980 : 3).

Cette approche systémique s'appuie sur l'idée de l'interaction entre groupes sociaux, même éloignés géographiquement ou socialement entre eux. Les systèmes sont à envisager dans une perspective historique de manière "à découvrir comment une structure donnée apparaît à un moment donné comme auto-organisation du système face aux contraintes internes et externes" (UNRISD, 1980 : 5).

Pour en saisir tous les aspects, on aura recours à la collaboration de différentes disciplines et à l'observation du système alimentaire en temps de crise. Il ne s'agira pas d'additionner des analyses partielles, mais de proposer une synthèse des "complexes relations techniques, écologiques et institutionnelles qui contrôlent la production, la distribution et la consommation des denrées alimentaires aux niveaux local, national et international" (UNRISD, 1980 : 5).

Plusieurs hypothèses générales sont avancées :

a) Il n'existe pas de solution unique au problème alimentaire ; il faut examiner les conditions réelles dans chaque contexte pour suggérer des solutions appropriées, mais les dimensions internationales et locales entretiennent des relations étroites permettant de saisir les différents déterminants et les moyens de sortir de la crise. Enfin, la répartition du pouvoir dans la société et son devenir influencent de manière cruciale l'accès aux aliments.

b) L'ordre économique mondial conditionne à tous les niveaux les problèmes alimentaires avec trois éléments clés :

- la division internationale du travail dans le domaine agricole (cultures de rente) et industriel (délocalisation) ;
- le développement urbain modifie les habitudes alimentaires et intensifie les importations d'aliments bon marché ;
- la réaction défensive des pays développés dans le contexte de la crise (protectionnisme, etc...).

c) La crise alimentaire doit être située dans la dynamique contemporaine qui se caractérise par :

- l'apparition d'une agriculture technicienne requérant un capital important ;
- la diminution rapide des capacités d'autosubsistance des couches paysannes pauvres ;
- l'exclusion de catégories sociales toujours plus importantes dans le processus d'urbanisation et d'industrialisation.

d) Les relations essentielles dans le système alimentaire sont calquées sur les rapports de pouvoir existant entre forces sociales et entre catégories de population situées à différents endroits de la chaîne agro-alimentaire.

e) La nature de l'Etat dans les pays en développement est une donnée primordiale : le niveau d'intégration des pays apparaît variable comme l'action de l'Etat en faveur de la sécurité alimentaire, soumise à des contraintes physiques et à des conflits d'intérêt qu'il est plus ou moins en mesure d'arbitrer. Ce que l'Etat mexicain a tenté avec le SAM(1), ce que l'Etat indien a réalisé avec le système public de distribution alimentaire, dans quelles conditions un Etat d'Afrique Noire peut-il le mettre en oeuvre et dans quelles limites ?

La stratégie de recherche devra comporter des études de cas au niveau local et national articulées avec des investigations thématiques au plan international en vue d'identifier :

- les obstacles internes et externes à la réalisation d'une
-

(1) Système Alimentaire Mexicain.

sécurité alimentaire suffisante de tous les groupes sociaux en fonction des rythmes temporels ;

- les répercussions des systèmes alimentaires des pays industrialisés sur ceux des autres pays.

Ceci suppose que soient réalisés :

- un diagnostic précis de la nature de l'insécurité alimentaire et de son occurrence au niveau national, régional, local et selon les groupes sociaux ;
- un repérage du jeu des acteurs sociaux intervenant dans le contrôle du système alimentaire et une analyse de leur action dans la durée ;
- une hiérarchisation des relations entre systèmes et sous-systèmes en fonction de l'échelle, de la nature et de l'ampleur des phénomènes.

La démarche appliquée s'inspire de celle d'I. PRIGOGINE reformulant l'analyse thermodynamique de systèmes physiques ouverts, c'est-à-dire reconstruisant en permanence leur organisation par l'effet des échanges externes et des processus à l'oeuvre à l'intérieur. Elle veut éviter, en sciences sociales, les écueils des approches déductives (partant d'une théorie) ou inductives (partant des faits) comme ceux des modèles économétriques. Elle se propose aussi de dépasser une analyse statique, comme en propose souvent l'analyse systémique, en introduisant le jeu des forces socio-politiques comme déterminant essentiel. Elle tend à apporter une réponse par ce même biais à l'inarticulation fréquente du micro et du macro, du passé et du présent. Ceci a pour conséquence une certaine complexité des procédures de recherche et rend délicate l'intégration des différents niveaux d'analyse.

A partir de l'exemple de la région de Bajío au Mexique (R. GARCIA, 1984), on peut saisir l'approche développée à l'UNRISD avec le concept de système alimentaire. Dans l'exemple choisi, proche de Mexico, on a vu l'introduction, entre 1965 et 1975, du sorgho pour l'alimentation animale dans un système de production fondé sur les cultures vivrières qui s'accompagnait d'une nouvelle technologie et de crédits.

Les limites géographiques fournissent les limites partielles du système considéré comme ouvert sur l'extérieur puisque des flux divers (crédits, force de travail, produits, décisions) tendent à le remodeler de manière superficielle ou profonde. Il convient donc d'en mesurer la stabilité, voire la vulnérabilité.

Tableau 2 : le système alimentaire

I - Eléments d'identification

I₁ - Limites géographiquesI₂ - Sous-systèmesI₃ - Echelle des phénomènes dans le temps et dans l'espaceI₄ - Nature des phénomènes étudiésI₅ - Relations internes et externes et modalités de leurs variations

II - Niveaux d'analyse et d'intégration

II₁ - Processus de pénurie nouveau et intégration localeII₂ - Processus de second niveau et intégration régionaleII₃ - Processus de troisième niveau et intégration globale

Ce système s'emboîte par ailleurs à des rythmes plus englobants et peut être décomposé par convention en sous-systèmes pour en faciliter l'analyse. Ainsi à Bajio, trois sous-systèmes ont été distingués : les sous-systèmes physique, agro-productif et socio-économique.

Ce sont cependant l'ensemble des relations nouées entre ses composantes et les environnements extérieurs qui constituent la structure de base ou le coeur du système.

Dans le cas étudié par R. GARCIA, les flux tournés vers l'intérieur portent sur les politiques de crédit, l'appoint de nouvelles technologies, la demande de produits pour l'alimentation animale, l'importation de produits vivriers et de travailleurs. A la sortie du système, on trouve des produits agricoles, des produits transformés, des travailleurs, de l'eau et des profits.

La dynamique du système est analysée à partir de la nature et des effets des nouvelles contraintes externes dans les relations qu'entre-tiennent les sous-systèmes entre eux. Les changements décrits (nouvelle demande, nouveaux investissements, nouveaux intrants) modifient au niveau local les différentes relations.

L'impact du changement dans le système agro-productif (substitution du sorgho aux cultures vivrières) accentue trois processus dans le milieu physique :

- forte demande en eau aggravée par la demande urbaine de Mexico, la gestion inadéquate, la modification des tracés des cours d'eau, les sécheresses périodiques ;

- perte de fertilité des sols (salinisation, induration des sols) ;
- impact d'une technologie "lourde" sur les sols.

Une source d'instabilité potentielle existe à partir d'un certain seuil dans la mesure où cela modifie la structure pédologique, ce qui aurait pour effet de changer la structure du système.

Le sous-système physique a aussi un impact sur la sphère socio-économique fragilisant elle-aussi le système :

- concentration de la terre ;
- exclusion d'anciens paysans et prolétarianisation ;
- migration de travailleurs ruraux ;
- détérioration des possibilités d'accès aux aliments des paysans prolétarianisés et des travailleurs ruraux.

Cette deuxième source d'instabilité est probable si aucune organisation paysanne ne surgit pour contrebalancer les processus négatifs en route, comme cela a été observé ailleurs.

Une dernière source d'instabilité relève du niveau d'intégration global du système pouvant résulter de modifications du marché international, de la distribution internationale de la production ou de nouvelles demandes issues du marché national.

Dans cette approche, il convient de souligner que le découpage du système pourrait être autre et l'accès aux aliments et la nutrition constituer un sous-système. Certaines relations privilégiées sont aussi supposées fournir la structure de base du système. Enfin, les relations avec l'extérieur doivent être sélectionnées elles-aussi, pour ne retenir que les plus significatives susceptibles d'expliquer à la fois l'organisation du système et sa dynamique. Cette construction obligeant à une grande rigueur, suppose une étude préalable des hypothèses avancées avec les matériaux disponibles et la vérification de leur capacité explicative.

Elle reflète aussi une approche particulière qui s'exprime par l'accent mis sur certaines questions :

- contrôle social des facteurs de production et processus de prise de décision de l'exploitant-type ;
- évolution des schémas de production pour les catégories de producteurs ;

- organisation des différents groupes de ruraux producteurs et non-producteurs ;
- utilisation de la production et formation des prix ;
- niveaux et habitudes de consommation des différents groupes sociaux urbains et ruraux et incidence sur la nutrition ;
- schémas de distribution alimentaire à l'intérieur de la famille ;
- destination finale de la production alimentaire (rurale, urbaine, groupes sociaux, alimentation animale et humaine, exportation, etc...) ;
- effets des politiques et pratiques des gouvernements, sociétés transnationales, etc... ;
- incidence des nouvelles technologies, de l'organisation de la recherche, de l'enseignement et de la vulgarisation sur le système alimentaire ;
- obstacles à l'utilisation du progrès technique par les plus défavorisés ;
- rapports entre systèmes alimentaires nationaux et politiques internationales (d'aide, de commerce, de crédit, etc...) ;
- évolution des degrés d'autonomie alimentaire des pays et incidence sur la sécurité alimentaire.

VI - LES RECHERCHES ET LES CONCEPTIONS DE L'IFPRI

Le champ de l'International Food Policy Research Institute s'inscrit dans une logique très différente de celle de l'UNRISD, même si les objectifs semblent se rejoindre : effort en direction des PMA(1) et des couches de population deshéritées. Il s'inscrit dans le droit fil de l'effort réalisé par les CIRA (Centres Internationaux de Recherche Agronomique) depuis la création du CIMMYT (Centro Internacional de Mejoramiento de Maiz y Trigo) en 1943 : comment rendre plus efficaces les nouvelles technologies basées sur les variétés à haute potentialité mises au point dans les CIRA, au niveau des producteurs, des décideurs et des consommateurs ? Comment éviter des "crises" alimentaires comme celle de 1973-74 dans l'état actuel du système alimentaire mondial ?

La sécurité alimentaire consiste ici à donner une diète adéquate et stable à toute la population et, en particulier, à accroître le

(1) Pays les Moins Avancés.

statut nutritionnel des catégories les plus pauvres de la population. Elle se mesure à la "capacité des pays, régions ou ménages déficitaires sur le plan alimentaire à assurer un niveau déterminé de consommation sur une base annuelle" (A. VALDES, 1981 : 164). Deux questions se posent donc : celle du niveau de consommation à atteindre et de l'appréhension de la population-cible déficitaire.

Au total, la sécurité alimentaire est perçue comme un problème de variation à court terme de la consommation par rapport au niveau moyen et à la tendance. La malnutrition chronique associée à la pauvreté persistante est un problème à long terme. L'un des objectifs primordiaux sera donc de saisir plutôt l'instabilité de la consommation alimentaire que l'insécurité structurelle. Et A. VALDES note que "l'essence de cette instabilité de la consommation alimentaire se trouve dans les considérables fluctuations des revenus réels à l'intérieur d'un pays". Il cite aussi les effets des fluctuations de la production alimentaire et d'exportation, celles des prix du vivier domestique, des aliments importés et des revenus d'exportation et les catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Il admet le coût élevé d'une politique de stockage et le risque de dépendance liée à l'importation d'alimentation extérieure, estimant que la sécurité alimentaire nationale peut supposer un accroissement de l'autosuffisance. Il n'y a pourtant que deux réponses possibles aux variations de la production : les importations alimentaires et le stockage.

Les remèdes à cette situation au niveau d'un pays sont à chercher dans :

- l'amélioration des systèmes de distribution et de transport ;
- la prévision et l'alerte rapide ;
- un mélange de politique de stocks et d'échanges.

Au niveau international, l'instabilité des prix semble attribuable plutôt aux politiques gouvernementales qu'aux caprices de la nature (A. VALDES, 1981 : 171). Deux approches sont donc proposées de la sécurité alimentaire :

- stabilisation des prix (système de réserves et ajustement des politiques agricoles dans les pays) ;
- accroissement de la capacité des PED à acheter sur le marché mondial.

En 1982, dans son plan de recherche à long terme, l'IFPRI a formulé ses priorités sous forme de 6 questions :

1 - Quels ajustements politiques préconiser en réponse à la croissance rapide des importations alimentaires dans les PED ?

2 - Quelles politiques préconiser pour accroître rapidement la production alimentaire grâce au changement technologique ?

3 - Quelle combinaison de stimulants doit-on utiliser à l'égard du producteur rural pour atteindre simultanément les objectifs de productivité et de justice sociale ?

4 - Quel poids relatif donner à des produits agricoles alternatifs dans les futurs systèmes de production ?

5 - Quelles politiques avancer pour accélérer le changement technologique en agriculture en vue d'accroître les revenus et l'emploi et réduire la pauvreté rurale ?

6 - Comment garantir la sécurité alimentaire aux populations les plus démunies dans le monde sachant l'inégale distribution des revenus, les fluctuations de la production et les coûts élevés du stockage ?

Ces six questions montrent à l'évidence comment se situe le travail de l'IFPRI par rapport aux CIRA metteurs en scène de la "révolution verte". Elles n'incluent pas l'analyse du marché international et des politiques des pays développés au plan du commerce et de l'aide. Quelques précisions sont apportées par l'IFPRI et le TAC(1). La question 1 fait peu de cas d'une Division internationale du travail "appropriée" au domaine agricole (TAC, 1985 : 49). La question n° 2 est trop étroite et traduit la priorité asiatique du système des CIRA : on peut encore accroître la production alimentaire par la conquête de terres neuves même si l'irrigation, le drainage ou l'éradication de maladies sont un préalable important à la croissance agricole. La question n° 5 devrait intégrer les relations entre l'agriculture et les autres secteurs.

Dans ces 6 questions, les rôles respectifs du marché et de l'Etat ne sont pas évoqués. Le marché est segmenté et l'information circule mal. Par ailleurs, celui-ci n'assure ni la sécurité, ni l'équité. Il convient donc de développer des politiques mercantiles pour les corriger par un zeste d'intervention de l'Etat (TAC, 1985 : 50). Voilà l'IFPRI qui ne se départit qu'en dernière extrémité des canons du libéralisme.

 (1) Le TAC est en quelque sorte le "comité technique" des Centres Internationaux de Recherche Agronomique qui évalue leur travail et les oriente.

Fief des économistes libéraux, représentants d'une seule école de pensée, l'IFPRI ne prétend pas réaliser un travail pluridisciplinaire, même si un anthropologue et un politiste vont être recrutés. Ses conceptions diffèrent peu de celles en honneur à la FAO au point que le partage du travail entre les deux institutions se pose au niveau de deux programmes (analyse de l'évolution alimentaire, le commerce alimentaire mondial et la sécurité alimentaire). Il est avancé que la FAO procède à des analyses de la situation alimentaire mondiale à court terme et que le long terme est réservé à l'IFPRI, ce qui n'est pas évident.

Avec les deux autres programmes (politiques vivrières et stratégies de développement ; consommation alimentaire et politiques nutritionnelles), l'IFPRI affirme ses particularités et son approche. Il étudie comment accroître la production vivrière en optimisant l'usage des technologies mises au point dans les CIRA, comment parer aux fluctuations de production et aux effets de différentes mesures macro-économiques (politiques monétaires, taux de change, subventions aux facteurs de production) sur la sécurité alimentaire. Des modèles économétriques prédictifs sont ainsi mis au point. Dans le domaine nutritionnel, l'IFPRI s'efforce d'évaluer les résultats de différentes options politiques : effets des subventions alimentaires, impact de la priorité aux cultures de rente, des mutations technologiques...

Dans le domaine des politiques à impact nutritionnel, E.T. KENNEDY et P. PINSTRUP-ANDERSEN (1983) proposent des pistes de recherche à partir d'une analyse des politiques alimentaires d'après deux idées de base :

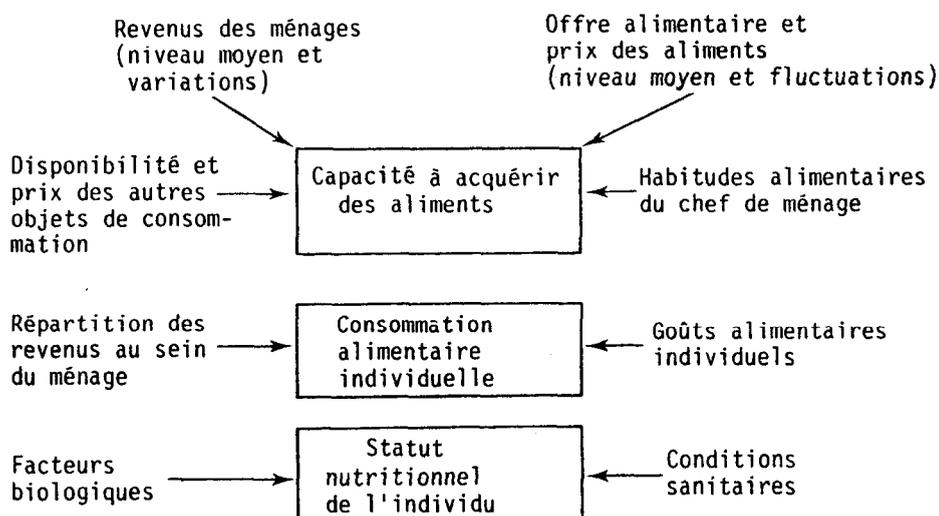
- la croissance de la production vivrière est nécessaire mais pas suffisante pour éliminer les déficiences caloriques et protéiques ;
- une approche en terme d'accès à l'alimentation suppose une attention plus importante aux ressources des ménages à bas revenus ainsi qu'aux denrées alimentaires consommées par ces ménages.

Le schéma suivant résume les relations entre différents facteurs déterminant le statut nutritionnel de l'individu et indique les actions possibles pour augmenter la capacité des ménages les plus deshérités à acquérir de la nourriture.

Les politiques à visées nutritionnelles sont de différents ordres et n'ont pas les mêmes coûts/bénéfices sociaux, ni les mêmes effets sur la production ou les revenus, qu'il s'agisse de politiques générales

de bas prix alimentaires, de politiques sélectives de programmes d'alimentation de groupes-cibles (enfants des écoles, etc...), de transferts sociaux ou de rémunération du travail par des aliments. Dans bien des cas, le coût administratif et l'efficacité de telles mesures sont mis en doute avec des critères de jugement de type économétrique. De nombreuses études de l'IFPRI ont porté sur ces questions et elles ont mis l'accent sur l'impact nutritionnel des projets et des politiques.

Tableau 3 : Facteurs influençant la consommation alimentaire et la nutrition



Source : KENNEDY, PINSTRUP-ANDERSON, 1983 : 23.

Au total, les travaux de l'IFPRI portent sur les perspectives d'accord entre l'offre et la demande alimentaires mondiales, sur les causes des ajustements conjoncturels et sur les freins au "développement du marché". Au plan national, sont étudiés les effets des politiques et des mutations technologiques sur la production agricole, la consommation alimentaire et le statut nutritionnel : études d'économistes modélisant des relations linéaires où les facteurs socio-politiques et écologiques sont marginaux. L'analyse nutritionnelle introduit cependant la dimension sociale. Les relations stratégiques du domaine

agro-alimentaire avec le développement général sont l'objet de nombreuses études comme l'interaction des échelles. Toutefois, la mise en perspective historique des sociétés ne semble pas à l'ordre du jour. On peut reprocher à l'IFPRI sa démarche normative tant en ce qui concerne les hypothèses sous-jacentes que les procédures de recherche peu affinées au plan économétrique, son côté "défense et illustration" du modèle économique libéral américain.

CONCLUSION

Etonnante diversité de la vision qu'ont de la question alimentaire les différentes institutions du système des Nations Unies ! Les rôles que chacune joue semblent se compléter sans trop empiéter, même si des frictions se produisent aux limites des territoires conquis. Il est certain cependant qu'il existe des approches bien différenciées, privilégiant un aspect plutôt qu'un autre en fonction de partis pris enracinés par le mandat reçu et la pratique. La FAO, seule jusqu'en 1963 dans le secteur, se trouve ébranlée par de jeunes institutions qui proposent un renouvellement des démarches à la suite de la crise alimentaire de 1973. La voilà qui bouge, qui révisé son concept de sécurité alimentaire.

Que retenir de ce "pèlerinage aux sources" ? Rares sont ceux qui n'associent pas aujourd'hui la question des revenus à celle de la sécurité alimentaire des couches marginales de la société : ceci ne signifie pas qu'ils posent le problème alimentaire en termes de rapports sociaux et qu'ils leur attribuent un rôle déterminant. Personne ne nie que les causes de l'insécurité alimentaire sont à rechercher au-delà des problèmes du milieu proprement dit, les sociétés le gérant plus ou moins convenablement selon les lieux. L'offre alimentaire serait suffisante pour nourrir la population mondiale. Des lobbies puissants, certaines politiques des pays les plus riches, la place croissante de l'alimentation animale contribuent à maintenir des tensions sur les prix, les stocks, l'offre sur le marché céréalier. Personne n'ignore le poids que font peser les pays du Nord sur la maîtrise possible des pays en développement de leur alimentation. Il n'empêche que les solutions envisagées sont ici contradictoires selon les interlocuteurs : rendre au marché sa transparence et son efficacité pour les uns,

organiser les marchés pour stabiliser les prix pour les autres et ceci, à différents niveaux.

D'une manière générale, la plupart des institutions sentent que l'analyse qui doit précéder l'action se doit de porter sur les niveaux local, régional, national et international. La place respective accordée à l'offre (la production) et à la demande (consommation), à l'économie et au socio-politique, à l'Etat et au marché, "micro" (le local et le régional) et au "macro" (niveau de l'Etat et du marché international), au sectoriel et à l'analyse intégrée reflètent les options de chacun. Le langage utilisé n'est pas lui-même sans révéler les priorités et hypothèses de base. Parler de "système alimentaire" conduit par exemple à s'interdire tout a priori quant aux facteurs déterminants et destabilisants. Stratégie alimentaire avec sa connotation volontariste suppose une action sur les conditions socio-politiques de la production, de la consommation et du transfert autant que sur les composantes techniques. Tout le monde parle de sécurité alimentaire même si chacun y introduit ses propres objectifs.

Le découpage du savoir, cette manière de produire de la connaissance à partir de procédures de recherches codifiées, appelées disciplines, historiquement et sociologiquement déterminées, ne facilite guère l'appréhension des questions. Et il est révélateur de connaître la composition disciplinaire de telle ou telle institution pour en déduire à la fois l'approche en honneur et ses limites. Ainsi, agronomes spécialisés et macro-économistes se partagent les premiers rôles tandis que nutritionnistes et chercheurs de sciences humaines et sociales occupent des positions dominées, mais avec des nuances de taille, ici et là.

Il n'y a pas de fatalité de la crise alimentaire... mais les raisons de sa persistance sont à traquer un peu partout !

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION.- 1982 - "Les stratégies alimentaires nationales pour vaincre la faim". Rome, CMA, 50 p.
- CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION.- 1984 - "Les stratégies alimentaires en Afrique : progrès et questions critiques, rapport du directeur exécutif". Rome, WFC/1984/4, 21 p. multigr.

- COUSSY J.- 1986 - "Coût et conflits d'une politique d'autosuffisance alimentaire en période d'urbanisation rapide". Paris, colloque "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", ALTERSIAL-CERED-MSA, nov. 1984. In : "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", Paris, l'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp. 367-383.
- FAO.- 1983 - "Rapport du directeur général au comité de sécurité alimentaire". 8ème session (13-20 avril 1983).
- FAO.- 1984 - "Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire". Rome, FAO, 27 p.
- GARCIA R.- 1984 - "Food systems and society : a conceptual and methodological challenge". Genève, UNRISD, 73 p.
- KENNEDY E.T., PINSTRUP-ANDERSEN P. et al.- 1983 - "Nutrition related policies and programs : past performances and research needs". Washington, IFPRI, 103 p.
- LABONNE M.- 1985 - "Eléments méthodologiques pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques alimentaires". Montpellier, INRA-ENSA, station d'économie et de sociologie rurales, série Etudes et Recherches n° 90, 23 p. multigr.
- MELLOR J.W.- 1985 - "The changing world food situation" In : "Food policy statement", janv. 1985, 4 p.
- SVEDBERG P.- 1984 - "Food insecurity in developing countries : causes, trends and policy options". Genève, UNCTAD/CD/301, 79 p. multigr.
- VALDES A. ed.- 1981 - "Food security for developing countries". Colorado, Boulder, Westview Press.
- VALDES A., del CASTILLO A.- 1984 - "The role of food trade in the food security of developing countries". Genève, UNCTAD, 42 p. multigr.
- TAC secrétariat - CGIAR - 1985 - "Report of the external program review of the International Food Policy Research Institute (IFPRI)". Rome, FAO, 82 p. + 7 annexes.
- UNRISD.- 1980 - "Systèmes alimentaires et société : problèmes de sécurité alimentaire dans le monde moderne". Genève, UNRISD, 13 p.

I - ANNEXE STATISTIQUE : QUELQUES DONNEES SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
MONDIALE

1 - Importations céréalières nettes en % de la consommation
céréalière totale par grandes zones géographiques

	1960	1968-72	1978-82
Amérique centrale	4,8	11,1	9,2
Amérique du Sud	- 8,2	- 8,7	- 4,3
Asie	4,5	5,4	5,8
Afrique	7,1	9,2	25,4
Ensemble des PED	2,9	4,3	8,8

Source : P. SVEDBERG, 1984 : 55.

2 - Valeur des importations alimentaires globales en % des
revenus d'exportation de quelques pays sélectionnés
(1965-1977) et variation de la production alimentaire
(1961-76)

	1965-67	1970-72	1975-77	Maximum pour la période	Coefficient moyen de variation de la production alimen- taire 1961-1976
Mali	?	21,0	27,9	112,7 (1974)	?
Bangla Desh	?	?	67,0	104,9 (1975)	6,4
Somalie	?	24,4	52,1	67,0 (1977)	?
Sri Lanka	36,9	40,4	39,4	57,4 (1975)	9,3
Egypte	?	19,3	34,1	46,0 (1975)	4,5
Inde	40,2	12,7	19,4	43,4 (1967)	6,4
Haïti	16,9	15,1	29,8	33,9 (1974)	?
Sénégal	?	21,2	17,1	33,5 (1973)	18,6
Tanzanie	?	7,1	13,5	29,3 (1974)	12,7
Chili	8,4	11,8	11,7	24,1 (1974)	11,1
Bolivie	15,4	13,9	11,6	17,2 (1965)	?
Brésil	11,6	6,2	5,7	13,5 (1967)	5,2

Source : A. VALDES, A. del CASTILLO, 1984 : 10 et 6.

3 - Le commerce mondial des grains : importations et exportations moyennes annuelles (MT)

	1971-72 1972-73	1974-75 1975-76	1971-78 1978-79	1980-81 1981-82	1983-84
P.E.D.	- 29,6	- 38,7	- 49,8	- 68,9	- 73,9
Chine	- 4,6	- 27,5	- 31,0	- 41,0	- 43,0
Inde	- 1,6	- 6,3	- 0,6	- 1,5	- 2,2
Pays Développés	+ 31,1	+ 38,8	+ 50,1	+ 69,6	+ 73,8
U.S.A.	+ 54,5	+ 72,6	+ 88,9	+115,3	+ 98,7
Canada	+ 19,2	+ 15,5	+ 18,1	+ 23,6	+ 26,6
C.E.E.	- 13,7	- 12,7	- 10,0	+ 3,3	+ 5,7
U.R.S.S.	- 8,5	- 13,2	- 14,9	- 39,2	- 28,1
Autres pays d'Europe orientale	- 7,1	- 8,6	- 11,5	- 11,4	- 6,0

Source : A. VALDES, A. del CASTILLO, 1984 : 8.

4 - Quelques variables déterminantes de la sécurité alimentaire mondiale sur 20 ans (1960-1983)

	(1) Production mondiale de céréales	(2) Stocks de céréales pays de l'OCDE	(3) Indice nominal des prix des céréales	(4) Indice réel des produits de base des PED (pétrole exclu)
	Millions de tonnes	Millions de tonnes	(1975=100)	(1975=100)
1960	936	127	41	114
1961	962	138	41	109
1962	924	116	44	109
1963	982	110	44	117
1964	980	107	45	119
1965	1 030	92	44	118
1966	1 026	70	46	115
1967	1 094	70	47	108
1968	1 142	84	45	115
1969	1 179	107	45	123
1970	1 198	112	43	116
1971	1 213	86	43	101
1972	1 316	98	45	98
1973	1 279	65	82	125
1974	1 376	50	118	140
1975	1 334	43	100	100
1976	1 362	52	90	106
1977	1 472	83	82	115
1978	1 460	95	100	93
1979	1 592	100	119	98
1980	1 565	97	140	105
1981	1 651	78	137	94
1982	1 695	122	121	84
1983	1 628	162	119	90

(1) Y compris Chine et URSS

(2) Ne comprend que les pays à économie de marché de l'OCDE

(3) Extrait de l'office statistique de l'ONU

(4) Calculé par la Banque Mondiale à partir de 33 produits de base exportés par les PED

Source : P. SVEDBERG, 1984 : 38.

II - ANNEXE INSTITUTIONNELLE : LES INSTITUTIONS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES TOUCHANT AUX QUESTIONS AGRO-ALIMENTAIRES

A - A vocation générale

- C.M.A. - Conseil Mondial de l'Alimentation (World Food Council - WFC) :

Créé en 1974 à la suite de la conférence mondiale de l'alimentation, il était composé de 36 membres, représentés par les ministres ; il tient chaque année une session ministérielle où participent Etats-membres de l'ONU, agences spécialisées du système mais aussi organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Il est chargé d'appliquer les 20 résolutions de fond de la conférence mondiale de l'alimentation. Il a été créé pour examiner périodiquement les grands problèmes et les politiques concernant la situation alimentaire mondiale et pour exercer une influence politique aussi bien sur les gouvernements que sur les organes et institutions compétentes de l'ONU.

- F.A.O. - Food and Agriculture Organization. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture :

Créée le 16 octobre 1945, elle est installée à Rome depuis 1952 et dispose du mandat le plus large dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation. Elle regroupe 152 pays-membres, pratiquement tous les pays sauf la Suisse, l'URSS, la République sud-africaine et Taïwan. La Conférence, c'est-à-dire l'assemblée générale des Etats-membres, se tient tous les 2 ans pour fixer les orientations, approuver le budget et le programme de travail bi-annuel. Le Conseil, composé de 49 membres élus par la conférence, joue le rôle d'organe directeur de la FAO et suit son activité.

La FAO a pour charge :

- d'élever le niveau nutritionnel et d'améliorer les conditions de vie des populations rurales ;
- d'améliorer le rendement de la production et l'efficacité de la répartition des produits agro-alimentaires y compris les produits des pêches et des forêts ;
- de contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et à l'élimination de la faim dans le monde.

Elle conduit deux types d'activité. Le programme régulier où elle procède à des analyses régulières et prospectives de la situation agro-alimentaire mondiale et le programme de terrain où elle joue un rôle d'agence d'exécution, de soutien technique et d'expertise dans des domaines spécialisés très variés. Elle tente d'encourager la coopération entre pays développés et en développement en vue de stabiliser le marché des produits de base et d'améliorer les recettes d'exportations des PED. Elle conduit enfin des programmes d'action spéciaux :

- programme de coopération technique (aide à des projets de développement rural) ;
- programme d'assistance à la sécurité alimentaire ;
- programme de développement de l'industrie des semences ;
- programme de lutte contre la mouche tsé-tsé ;
- programme de prévention des pertes alimentaires.

Elle dispose de la plus importante base de données sur l'agriculture et l'alimentation mondiale servant de référence aux autres institutions.

B - Chargée de l'aide alimentaire

- P.A.M. - Programme Alimentaire Mondial ; W.F.P. - World Food Program :

Créé en 1962 par l'ONU et la FAO sur une base provisoire de 3 ans (1963-66), il a été prolongé "pour aussi longtemps que l'aide alimentaire multilatérale sera désirable et faisable". Son activité est suivie par un comité sur les politiques et programmes d'aide alimentaire réunissant 30 pays représentatifs se réunissant 2 fois par an.

Le PAM reçoit des ressources de contributions volontaires en provenance de plus de 100 pays (aliments, espèces ou services). Cette aide multilatérale ne représente que 30 % de l'aide alimentaire totale en 1980 et se trouve utilisée pour :

- des projets de développement agricole ou rural ;
- l'alimentation de groupes vulnérables (enfants et jeunes mères) ou de scolaires ;
- la création d'infrastructures ;
- l'aide d'urgence et aux réfugiés.

C - Chargées de la régulation des échanges

- CNUCED - Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (UNCTAD, United Nations Council for Trade and Development) :

Créée le 30 décembre 1964 en tant qu'organe permanent de l'Assemblée Générale des Nations Unies, elle a pour principal objectif de promouvoir le commerce international en vue d'accélérer le développement des PED. La CNUCED doit contribuer aux efforts visant à instaurer un nouvel ordre économique international (déclaration et programme d'action adoptés en 1974).

Tous les Etats-membres de l'ONU font partie de la conférence. Le conseil se réunit 2 fois par an et assure la continuité des travaux. Il comporte divers programmes visant à :

- obtenir des prix rémunérateurs justes et stables pour les produits de base ;
- élargir les exportations des PED par un système généralisé de préférences ;
- lutter contre les pratiques commerciales restrictives ;
- améliorer les termes, le montant et les conditions de l'aide ;
- faire adopter un code international sur les transferts de techniques, la navigation internationale ;
- instituer un fonds spécial pour les pays sans littoral.

- GATT - General Agreement for Trade and Traffic :

Traité multilatéral appliqué par 84 nations signataires et, dans les faits, 31 autres pays. Le GATT constitue le seul instrument international fixant les règles pour les échanges commerciaux acceptés par les principales nations commerçantes du globe.

La charte de La Havane de 1948 énonce un code de conduite international :

- pas de discrimination dans le commerce (clause de la nation la plus favorisée) ;
- protection assurée uniquement par des tarifs douaniers et non des quotas ou autres restrictions.

Les grandes négociations multilatérales générales (Kennedy round, Tokyo round) ont pour objet de réduire les tarifs douaniers. Une question n'est toujours pas résolue : celle de la sauvegarde.

D - Chargées du financement

- BIRD - Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, Banque Mondiale (WORLD BANK, WB) :

Créée en 1945 par les 28 signataires de la Conférence de Bretton Woods, elle intervient fortement dans le secteur du développement agricole et rural visant les petits producteurs. C'est une institution autonome reliée au système des Nations Unies. Elle est dirigée par un conseil des gouverneurs composé de chaque Etat-membre et de 20 administrateurs, dont 5 nommés par les plus importants actionnaires et 15 élus par le conseil des gouverneurs. Il a délégation pour exercer tous les pouvoirs. Le président, américain jusqu'ici, est choisi parmi les administrateurs.

L'Association Internationale de Développement (IDA), institution de crédit à des taux avantageux (destinés au PMA) et la Société Financière Internationale (SFI) société d'investissement dans des entreprises privées sont étroitement associées à la Banque.

- FMI - Fonds Monétaire International (IMF : International Monetary Fund) :

Créé en même temps que la Banque Mondiale, il a pour tâche d'assurer :

- la coopération monétaire internationale ;
- la stabilité des changes ;
- l'établissement d'un système multilatéral de paiements.

Dirigé par un conseil de gouverneurs et des administrateurs, il est devenu, avec la crise, le "gendarme" de nombre de pays endettés, imposant des politiques d'austérité (suppression des subventions alimentaires par exemple). En 1980, le FMI a créé un fonds permettant aux pays à bas revenus de financer leurs importations céréalières malgré une balance des paiements difficile.

- FIDA - Fonds International de Développement Agricole (IFAD : International Fund for Agricultural Development) :

Créé en 1977 grâce aux contributions des pays développés (55,5 %) et des pays de l'OPEP (42,5 %) essentiellement, il a pour objectifs :

- augmenter la production vivrière ;

- créer des emplois et procurer des revenus supplémentaires aux paysans pauvres et aux paysans sans terre ;

- améliorer le régime alimentaire des populations ainsi que les systèmes de distribution des denrées alimentaires.

Le FIDA finance à des conditions très avantageuses des projets touchant les populations rurales marginales. Les statuts prévoient une représentation par tiers des pays développés, de l'OPEP et des autres PED, ce qui assure à ces derniers un poids important dans la prise de décision.

- PNUD - Programme des Nations Unies pour le Développement (U.N.D.P. : United Nations Development Program) :

Financé par des contributions volontaires d'à peu près tous les Etats membres du système des Nations Unies, le PNUD est le plus vaste mécanisme multilatéral de coopération technique et de pré-investissements dans tous les secteurs économiques et sociaux dont l'agro-alimentaire. Par ses missions spéciales de programmation et ses tables rondes avec les PMA, il peut assurer une cohérence des politiques, des programmes et des aides dans le secteur alimentaire et coordonner les financements.

E - Chargés de la recherche

De très nombreuses institutions de recherche touchent aux questions agro-alimentaires. Nous retiendrons celles qui s'intéressent aux politiques alimentaires (UNRISD et IFPRI) laissant dans l'ombre toutes celles qui travaillent sur les ressources agro-écologiques (Université des Nations Unies, instituts du Groupe Consultatif de la Recherche Agronomique Internationale autre que l'IFPRI).

- IFPRI - International Food Policy Research Institute. Institut international de recherche sur les politiques alimentaires :

Créé en 1977, l'IFPRI est l'un des 13 centres du GCRAI, regroupant sous l'égide de la Banque Mondiale les différents centres internationaux de la recherche agronomique, fondés par les fondations Ford et Rockefeller, inventeurs de la "révolution verte".

Il a été constitué pour :

- mesurer l'implication des nouvelles technologies mises au point par les CIRA dans les systèmes de production ;
- identifier et analyser les stratégies internationales et nationales pour répondre à la demande alimentaire.

- UNRISD - United Nations Research Institute for Social Development.
 Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social :

Fondé en 1963 pour étudier l'aspect social des questions du développement, il se focalise sur :

- les moyens d'existence des pauvres ;
- la participation des populations au processus de développement.

Les programmes portent sur :

- les relations entre systèmes alimentaires et sociétés ;
- l'amélioration des données relatives au développement ;
- les conséquences des changements socio-économiques sur la situation des femmes ;
- les effets socio-économiques de l'introduction des nouvelles variétés de céréales alimentaires en milieu rural.

DIFFERENTES APPROCHES DES SYSTEMES AGRAIRES

Pierre-Jean ROCA

Résumé : L'approche des systèmes agraires a donné lieu à de nombreux articles scientifiques ces dernières années. Une clarification des concepts et l'historique du sens de certaines expressions, comme celle de "système de cultures" est nécessaire. La comparaison des démarches "naturalistes", "sciences sociales" et "techniciennes" introduit à une série d'interrogations sur leurs objectifs propres, leurs échelles de travail et sur leur contribution à l'étude ou à l'élaboration de stratégies alimentaires.

Abstract : Some approaches of agrarian systems.

There have been many scientific articles in recent years dealing with the study of agrarian systems. It is now necessary to clarify certain concepts and review the meaning of some terms, such as "cropping systems". We compare procedures involved in the "naturalist", the "social science" and the "technician's" approaches by considering their aims, the scale of their work and their contribution to the study or formulation of food strategies.

Depuis quelques temps déjà, la littérature scientifique sur les systèmes agricoles, les agrosystèmes et autres systèmes agraires des Pays en Développement (P.E.D.) fait florès. Remise en question radicale, simple "ravalement des façades" ou recherche nécessaire de nouveaux concepts opératoires, toujours est-il que l'on peut avoir du mal à s'y retrouver, surtout si l'on essaie de faire un parcours transversal entre différentes méthodologies issues de disciplines qui s'intéressent toutes au secteur rural dans les P.E.D. : anthropologie, économie, géographie et agronomie, pour ne citer que les plus importantes.

Il serait vain de vouloir être exhaustif et, peut-être, vaut-il mieux pour pouvoir comparer plusieurs tendances parmi les différentes approches des systèmes agraires, clarifier dans un premier temps le vocabulaire et son origine, puis, dans un second temps, expliciter les grandes lignes de quelques démarches tout en essayant de comprendre comment leurs problématiques se croisent, s'emboîtent ou s'ignorent...

I - ENTENDONS-NOUS BIEN...

1 - Des définitions et des dates

Depuis fort longtemps, tant en agronomie qu'en géographie, on fait appel à la notion de système. Le mot n'était guère à la mode en 1922 quand paraissait le Larousse Agricole (2 volumes)(1), mais déjà cet ouvrage signalait l'expression système de culture :

"choix que fait l'homme des procédés culturaux par lesquels il exploite la nature soit en la laissant agir seule, soit en la dirigeant avec plus ou moins d'intensité (...). Les systèmes de culture sont indépendants de l'étendue des exploitations ; il ne faut pas non plus les confondre avec l'assolement".

Ce dictionnaire proposait plusieurs classifications dont celle de DE GASPARIN (1783-1862), fondée sur le degré d'intensification et la proportion de facteurs naturels et artificiels mis en oeuvre.

Plus près de nous, en 1955, R. CERIGHELLI(2) emploie fréquemment dans son livre consacré aux cultures tropicales, l'expression "systèmes de culture" pour caractériser l'ensemble des techniques culturelles pratiquées depuis la préparation du semis jusqu'à la récolte d'une espèce donnée.

Chez les géographes, P. FENELON(3), faisant le point sur le vocabulaire de la géographie agraire à la fin des années soixante, définit le "système de culture" comme une :

"expression s'appliquant à l'organisation de la production agricole d'un domaine ou d'une région, en fonction du milieu physique (relief, sol, climat, eau, tapis végétal) et du milieu

(1) LAROUSSE AGRICOLE, 1922.

(2) CERIGHELLI, 1955.

(3) FENELON, 1970.

humain (propriété, structure agraire, faire-valoir, matériel, moyens de transport, autoconsommation, marché local, ou national ou international) ; les combinaisons de ces divers éléments aboutissent à des rendements plus ou moins élevés en produits végétaux ou animaux".

Le terme de "combinaison" est volontiers choisi pour exprimer que les différentes composantes du système ne sont pas seulement juxtaposées mais que, de leurs liaisons -on ne dit pas encore à l'époque, interaction- dépendent l'efficacité et le rendement. S. HENIN, R. GRAS et G. MONNIER(1) vont en 1969 dans ce sens :

"le système de culture est le mode de combinaison des facteurs qui assurent la production agricole"

Du côté des tropicalistes, M. BIED-CHARRETON faisant en 1969(2), un premier bilan des études de terroirs écrit : "la description et l'analyse des systèmes de cultures sont un des meilleurs acquis des études de terroirs". A la même époque, on ne trouve pourtant point de trace du mot système dans le Mémento de l'Agronome (Editions de 1968 et de 1974), référence obligée de l'expert expatrié.

Cependant, même quand le mot est employé, on est encore loin de l'analyse systémique. Ainsi, P. GEORGE(3) regroupe, en 1974, dans la même rubrique de son Dictionnaire de la Géographie, le système de culture et le système agricole. Ces expressions recouvrent :

"toutes les formes d'utilisation du sol et la manière d'assurer cette utilisation ; le système agricole apparaît comme le bilan des cultures et des élevages pratiqués et des moyens mis en oeuvre ; le système de culture est inséparable des conditions sociales et foncières dans lequel il s'exerce".

Pourtant, c'est à cette époque qu'émergent, dans le domaine de l'approche de la réalité rurale des P.E.D., quelques notions propres au point de vue systémique : éléments liés entre eux, fonctionnement en "boucles", cohérence et logique, évolution temporelle. Nous en voulons pour preuve cette citation extraite d'un article de P. PELISSIER et de G. SAUTTER en 1970(4) :

"L'organisation concrète du paysage n'est, en effet, que la partie émergente de l'iceberg, l'affleurement d'une "combinaison agraire" -pour reprendre une expression chère à André Cholley- incorporant

(1) HENIN, GRAS, MONNIER, 1969.

(2) BIED-CHARRETON, 1969.

(3) GEORGE, 1974.

(4) PELISSIER, SAUTTER, 1970.

une masse de données sous-jacentes, de caractère écologique, agronomique, économique ou sociologique. Ce sont les relations de causalité ou de dépendance réciproque entre ces divers éléments, visibles ou immatériels, qui fondent le tout comme système, doté d'une cohérence, d'une logique et d'une ligne d'évolution propres..."

Néanmoins, ce n'est qu'à la fin des années soixante-dix, qu'apparaît, du moins dans la littérature scientifique de langue française consacrée aux régions rurales des P.E.D., la démarche systémique. Le colloque "Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique tropicale", qui a lieu en décembre 1978 à Ouagadougou, est le théâtre de débats fort intéressants sur les systèmes de production (C. RAYNAUT(1)) et sur la démarche-système en agronomie (POULAIN(2), critiqué par M. DUFUMIER(3)), alors que POCTHIER(4) fait état de recherches faites au Sénégal sur de nouvelles méthodes de transfert des résultats de l'expérimentation au "milieu paysannal". Ces dernières sont baptisées système de création-diffusion ou... démarche-système.

Petit à petit, les points de vue strictement disciplinaires au départ, s'éclairent les uns les autres ; B. VISSAC et A. HENTGEN(5) peuvent alors définir en 1980, l'approche systémique en développement rural :

"approche qui vise à l'analyse des relations, à la mise en évidence des niveaux d'organisation, grâce à un éclairage multidisciplinaire dépassant la spécialisation des sciences et le cloisonnement des savoirs".

2 - Des systèmes et des échelles

Les "Journées de la Recherche-Développement en milieu rural" des 8, 9 et 10 novembre 1982 (Montpellier) marquent un véritable tournant ; le dialogue établi entre géographes, agronomes et économistes ruraux aboutit alors à des définitions communes. Celles-ci se stabilisent à partir de cette date et les années suivantes n'apporteront que des précisions de détail ou des formulations plus concises.

(1) RAYNAUT, 1978.

(2) POULAIN, 1978.

(3) DUFUMIER, 1978.

(4) POCTHIER, 1978.

(5) VISSAC, HENTGEN, 1980.

Le système de culture (P. BONNEFOND et J. CANEILL(1)) est appréhendé à l'échelle de la parcelle :

"c'est un sous-ensemble du système de production. Il est défini pour une surface de terrain traitée de manière homogène par :

- . les cultures végétales avec leur ordre de succession (rotation et succession culturale)
- . les techniques mises en oeuvre.

Il se caractérise, entre autres, par son niveau de production, son rendement énergétique et son influence sur la fertilité du milieu".

Le système de production est envisagé, en ce qui le concerne, à un niveau supérieur : celui de l'unité de production (que certains appellent "exploitation agricole"). M. DUFUMIER(2) le définit comme :

"une combinaison plus ou moins cohérente dans l'espace et le temps de certaines quantités de force de travail et de divers moyens de production (terres, bâtiments, machines, instruments, cheptel) en vue d'obtenir différentes productions agricoles".

Enfin, le système agraire ne se conçoit qu'à une échelle beaucoup plus large, celle du groupe d'unités de production ou de la petite région agricole. C'est, selon B. VISSAC et A. HENTGEN(3) :

"l'expression spatiale de l'association des productions et des techniques mises en oeuvre par une société en vue de satisfaire ses besoins. Il exprime en particulier, les interactions entre un système bio-écologique, représenté par le milieu naturel et un système socio-culturel à travers des pratiques issues notamment de l'acquis technique".

Au-delà de "l'emboîtement des échelles" mis en évidence par la quasi-totalité des auteurs quelle que soit leur spécialité, il faut souligner le changement de perspective quand on passe des concepts système de culture et système de production à celui de système agraire. Alors que les deux premières approches sont centrées sur des thèmes entièrement "techniques", ou ayant une forte composante "technique", relevant avant tout du domaine des agronomes, la plupart d'entre eux n'intervenant d'ailleurs qu'à ces niveaux, l'approche système agraire implique un point de vue plus inspiré des sciences sociales ; il est, en effet, nécessaire d'analyser d'une part les forces productives et les rapports de production, d'autre part l'ensemble des formes

(1) BONNEFOND, CANEILL, 1981.

(2) DUFUMIER, 1985.

(3) VISSAC, HENTGEN, 1980.

d'encadrement de la paysannerie et donc d'appliquer pour cela, au domaine de l'agriculture, les concepts et les outils forgés par l'économie politique. De plus, l'étude historique des différentes transformations des systèmes agraires et par conséquent des forces sociales qui en ont été le moteur, est indispensable.

3 - La notion de système et son succès

Un système est composé d'un ensemble d'éléments qui sont disposés selon une certaine structure et qui agissent entre eux selon un ou plusieurs modes de fonctionnement. Etudier un système consiste alors :

- à déterminer ses composants,
- à mettre en évidence sa structure,
- à comprendre son fonctionnement.

L'approche est d'abord centrée sur les relations ; de plus, elle prend largement en compte la globalité et la complexité du système à étudier ; comme l'écrit R. BRUNET(1) : "aucun élément n'est interprétable isolément".

La démarche système est donc bien à l'opposé de l'approche analytique, qui procède par décomposition de la réalité complexe en petites portions de celle-ci et dans laquelle on présuppose que l'addition de toutes les connaissances acquises par l'étude détaillée des différents éléments, donne une connaissance totale de l'objet global. Il s'avère que dans les systèmes complexes, comme par exemple pour les systèmes de culture, cette hypothèse n'est pas vérifiée(2).

Les deux caractéristiques tout à fait novatrices de l'approche système sont, d'une part la focalisation des études sur les processus d'évolution-régulation (boucles de rétro-action, prise en compte de la dimension temporelle -chaque stade d'évolution représentant la base sur laquelle va s'édifier le stade suivant-, etc...) et d'autre part, le

(1) BRUNET, 1979.

(2) On peut citer en exemple l'association culturale de deux espèces A et B : le comportement d'une espèce A cultivée sur une parcelle d'un demi-hectare à côté d'une parcelle d'un demi-hectare plantée d'une espèce B, n'est en rien comparable au comportement de l'association A + B dans le même champ d'un hectare. Cela signifie que les interactions entre les éléments induisent des modifications du système qui vont au-delà de la simple addition des propriétés respectives de chaque élément.

rôle de la mesure, ceci étant posé moins en termes de précision qu'en ordres de grandeur. Cela permet, entre autres, de déboucher sur la modélisation.

Pourtant, bien que le point de vue systémique soit d'un grand apport pour examiner des situations rurales complexes, il faut s'interroger d'une part sur le succès dans la diffusion de ses méthodes, et d'autre part sur les dérives constatées dans leur emploi, dérives qui ne sont peut-être pas totalement étrangères aux raisons de l'adoption de cette approche par un si grand nombre de scientifiques.

Selon R. BRUNET(1), l'approche systémique fait "apparaître le système comme une totalité(2) structurée par ses relations verticales (entre économie, société, nature et culture, etc...) et par ses relations horizontales internes, entre lieux, qui confortent sa cohérence(2)". Le même auteur insiste sur la "logique"(2) du système, mot qu'il préfère à "finalité".

De cette cohérence et de cette logique, dont la pertinence n'est pas à remettre en question la plupart du temps, il n'est guère difficile de "glisser" vers une appréhension du système comme totalité organique dont les diverses composantes ne s'expliquent que par la fonction qu'elles remplissent. On se situe alors dans une perspective fonctionnaliste telle qu'elle a été définie en anthropologie par A. RADCLIFFE-BROWN et B. MALINOWSKI qui "centrent toute leur approche sur l'étude du dynamisme de la culture et notamment sur l'interdépendance des parties qui la constituent, celles-ci étant définies en vertu de leurs fonctions. Ils privilégient par là même, l'étude des mécanismes d'adaptation et d'intégration"(3).

De là à gommer toute notion de conflit d'intérêts ou à fermer les yeux sur les crises potentielles (ou réelles), et sur la plupart des mécanismes de différenciation sociale (les expressions du genre "le riziculteur cambodgien" ou "le paysan sêrer" sont fréquentes, à croire que ce "paysan moyen" existe...), il n'y a qu'un pas qui est souvent vite franchi.

(1) Op. cit.

(2) souligné par nous.

(3) d'après le Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse.

force est de constater qu'en adoptant l'approche systémique, bien peu de chercheurs et de praticiens du développement ont su résister à la tentation fonctionnaliste. A croire que la plupart d'entre eux ont cherché à faire d'une pierre deux coups : paraître "modernes", sinon "à la mode", et ne pas prendre parti sur les causes des difficultés à survivre de très larges fractions de la population des P.E.D. En effet, dérivée des travaux de cybernéticiens, l'approche systémique est incontestablement scientifique et technicienne. De plus, contournant facilement conflits d'intérêts et tensions sociales, elle autorise son utilisateur -souvent étranger à la réalité étudiée- à avoir un discours sur celle-ci vue de Sirius, et à faire croire que cohérence rime avec harmonie, sinon réelle du moins prévisible,... "si on changeait quelques paramètres de la production agricole, par exemple, ou bien si on prenait les mesures de régulation commerciales nécessaires".

Néanmoins, la dérive fonctionnaliste n'est pas une fatalité ; bien menée, avec l'utilisation correcte de méthodes quantitatives appropriées, c'est-à-dire avec une définition stricte de leur champ d'application et l'appréciation explicite des marges d'erreur des résultats, l'approche systémique est beaucoup plus féconde que la démarche analytique. Faute d'avoir bien cerné, par exemple, les relations entre les différents acteurs de la chaîne alimentaire, qui va des producteurs ruraux aux consommateurs urbains, on a, dans le passé, commis de lourdes erreurs et gaspillé beaucoup d'argent. Il serait stérile de ne pas vouloir tenir compte, aujourd'hui, des avancées de la problématique systémique dans la connaissance des systèmes agraires.

II - DES METHODES, DES ECOLES, DES CHAPELLES...

Plusieurs possibilités s'offrent à nous pour découper le vaste champ des études et des méthodes consacrées aux systèmes de production et aux systèmes agraires. Le critère d'échelle (utilisation des préfixes "micro" ou "macro" et des niveaux "parcelle-exploitation-village et son finage-région") ainsi que celui du domaine d'intervention, nous entraînerait à construire une nomenclature laborieuse aux frontières de classe mal définies.

Le découpage par champ scientifique constitue lui aussi une impasse, tant les démarches les plus avancées se réclament toutes de l'interdisciplinarité ; il arrive parfois que, comble de paradoxe, ce caractère

soit affirmé conjointement à la revendication d'utiliser une discipline particulière -en général, celle du rédacteur principal de l'étude - comme "science de synthèse", "matière-carrefour", ou encore "discipline-charnière"...

La classification par objectifs pourrait bien être la plus pertinente : en effet, tout effort de connaissance vise à aboutir à des produits qui, en matière d'approche du milieu rural des P.E.D., peuvent être regroupés en "publications de résultats de la recherche" et en "études visant à une intervention". Il n'y a évidemment pas de "frontière" bien définie entre ces deux groupes de produits mais les méthodes pour leur obtention sont, somme toute, assez différentes. Il n'est pas dans notre objet d'être dans ce domaine exhaustif, mais plutôt de passer en revue quelques grands modèles de référence servant de supports concrets à l'analyse de la réalité et non pas de grilles théoriques de son décryptage.

1 - Trois modèles de recherche

Dans les rapports entre la Société, l'Espace et les Techniques, la méthode naturaliste insiste sur les aptitudes et les contraintes des milieux et prend en compte l'action de l'homme sur ceux-ci ; mais, l'action anthropique, considérée comme un des facteurs d'évolution de l'environnement, "gêne", pour le moins, les études et les "naturalistes" cherchent le plus souvent à se placer dans les conditions les plus "naturelles" possibles, là où le milieu a été le moins touché : par voie de conséquence, ils ne s'intéressent que peu à la globalité des systèmes agraires, se cantonnant à l'analyse du "potentiel écologique" et de son "exploitation biologique".

Plus centrale pour notre propos, est la démarche des sciences sociales "qui analyse comment à travers les rapports sociaux de production, l'espace est utilisé et aménagé et quelles sont les stratégies employées par les divers groupes sociaux pour sa possession" (O. DOLLFUS(1)). Encore faut-il souligner que certaines écoles se réclamant des sciences sociales n'insistent que très peu sur les rapports de production.

(1) DOLLFUS, 1977.

C'est le cas, notamment, des études de terroir(1). Les systèmes agraires y sont analysés par le moyen d'un dossier cartographique où les champs sont situés par rapport au village, avec leurs formes et leurs utilisations. On retrouve là, la connotation proprement géographique de l'expression "structure agraire". La plupart des études, surtout parmi les premières publiées, ne donnent que peu de détails sur l'environnement socio-économique régional : le terroir serait-il considéré comme un isolat explicable par lui-même ? L'article de définition de la méthode(2) recommandait de juger l'efficacité du système agraire analysé : nombre de travaux signalent "la mauvaise utilisation du sol" ou bien "le désintérêt pour les bas-fonds", ou encore "la faiblesse générale du système agricole", etc... En l'absence de données sur les temps de travaux et les rendements, la plupart de ces jugements sont fondés sur une comparaison intuitive avec notre agriculture mécanisée. Par ailleurs, il faut souligner que les travaux effectués selon la méthode "des terroirs" s'étendent sur plus d'une dizaine d'années(3), et que les études les plus récentes, par exemple sur Bodiba en Côte d'Ivoire, ont pris en compte les observations formulées après les premières publications.

Une autre méthode de recherche est proposée par BENOIT-CATTIN M. et FAYE J.(4). Dressant un panorama rapide des apports des différentes disciplines (géographie, ethnologie, anthropologie économique, agronomie et économie agricole) à l'approche du milieu rural, ils insistent sur la notion d'unité de production. Respectivement agro-économiste et sociologue, les deux auteurs bâtissent un protocole d'enquêtes qui se déroule sur deux ans. Ayant pour champ d'application l'Afrique soudano-sahélienne, la méthode s'intéresse peu aux systèmes de cultures et de production, alors que l'analyse des systèmes sociaux est au centre de ses préoccupations. Forgé comme le précédent, au contact du terrain, ce modèle d'analyse ne s'embarrasse guère, lui-aussi, de discussions sur les grilles théoriques de lecture de la réalité.

(1) HALLAIRE, 1971, par exemple.

(2) PELISSIER, SAUTTER, 1970.

(3) HALLAIRE, SAVONNET, 1985.

(4) BENOIT-CATTIN, FAYE, 1982.

A la charnière entre les modèles d'analyse et les recherches ayant pour objectif de déboucher sur une intervention, le guide pratique "comprendre une économie rurale"(1), représente une mise au point intéressante, bien que schématique à certains égards, car elle est à la fois didactique et bien équilibrée entre la démarche agronomique et l'approche sciences sociales. Autre signe particulier, elle a pour objectif de "dépasser les schémas de l'économie monétaire qui se focalise sur les seuls besoins d'argent des hommes". Pour ce faire, elle met résolument l'accent sur "le rôle de l'alimentation dans l'entretien et la reproduction de la force de travail". Corollaires de cette préoccupation, deux autres questions structurent tout le schéma d'analyse : entretien et reproduction de la terre, entretien et reproduction des autres biens de production (capitaux, cheptel, etc...).

2 - Les méthodes des praticiens de l'aménagement et du développement

En matière d'aménagement et de développement rural dans les P.E.D., la liste des échecs est bien plus longue que celle des projets ayant été couronnés de succès. Ceci a été dit et redit. Ce ne sont pas tant les réalisations pratiques qu'il faut mettre en cause que l'esprit même des études qui les ont précédées et les méthodes qui ont été employées.

La connaissance trop superficielle du milieu et de la société rurale sur lesquels on voulait intervenir a le plus souvent été identifiée comme une des causes de l'inadaptation des propositions techniques faites et de la "mauvaise" participation des populations concernées. BILLAZ R.(2) qualifie les concepts sur lesquels s'appuient les méthodes d'intervention, de "douteux" : il montre en effet qu'en matière de projet "l'exploitation-moyenne" n'existe pas plus que "l'année zéro" qui fait "litière du passé" de la région agricole ; de même, "l'hypothèse de croissance linéaire" ainsi que celle "d'identité d'objectifs entre les producteurs et les institutions" sont deux vues de l'esprit. Enfin, BILLAZ R. doute aussi du transfert du "paquet technologique" : dans cette conception, qui commence à être ancienne, on suppose qu'il n'y a qu'un seul lieu pour l'innovation à savoir le centre de recherche -en général en P.E.D. la station agronomique parfaite reproduction de la ferme-modèle européenne- et que le passage de la recherche au

(1) Institut Panafricain pour le Développement, 1981.

(2) BILLAZ, 1982.

développement ne se fait que par le truchement de la vulgarisation linéaire, les paysans étant considérés uniquement comme des récepteurs du "bon message" technologique moderne.

Ces schémas ayant conduit aux échecs que l'on sait, de nouvelles approches se sont fait jour, sans qu'il y ait toutefois consensus sur une remise en cause totale des "concepts douteux" dont il était question plus haut. D'ailleurs, tous les novateurs ne sont pas d'accord, loin s'en faut, sur les questions qui restent à régler : y a-t-il inadéquation du transfert technologique dans sa substance même, ou bien du langage et des moyens pour le faire passer ? Quelle est la justification de la concentration des moyens et des hommes sur la seule sphère technique alors que chacun ressent que les causes des dysfonctionnements constatés sont ailleurs ?

Dans un premier temps, revenons sur les différentes voies tracées pour essayer de sortir des impasses décrites ci-dessus. Les recherches intégrées ont été une de ces tentatives. Le programme de recherche multidisciplinaire dans la région de Maradi (Niger)(1) en est un bon exemple récent. Agronomes, ethnologues, anthropologues et géographes sont intervenus ensemble, et de façon coordonnée, avec l'objectif d'analyser les systèmes de production, tant sur le plan technique que sur celui des rapports de production, afin d'arriver à formuler des recommandations en matière de développement agricole régional. Les deux originalités principales de ce programme ont été, outre la réelle multidisciplinarité, la méthode d'étude et les échelles d'investigation. La première a été centrée sur les évolutions, tournant le dos à l'obtention d'une photographie instantanée de la situation pour privilégier, à base d'études historiques, la mise en évidence de tendances ; en outre, elle s'est largement appuyée sur les concepts de l'approche systémique. Les échelles d'investigation ont été "emboîtées", ce que C. RAYNAUT a appelé "la structure gigogne du dispositif de recherche". De la région à l'exploitation en passant par les zones écologiques homogènes et les villages témoins, l'analyse descendante a approfondi, à chaque niveau, des variables différentes : données climatiques, grands systèmes naturels, parcellaires, généalogies, budgets, suivis agronomiques, etc...

(1) RAYNAUT, 1978.

La démarche des agronomes de l'INA-P.G. (Institut National Agronomique) est pour sa part, plus sectorielle dans la mesure où elle se focalise d'abord et avant tout sur les systèmes de culture et sur les systèmes de production : "Inverser le processus classique qui va de l'expérimentation à l'exploitation, en partant d'un diagnostic préalable des conditions de production pour en déduire ensuite les axes de recherche et d'action les plus appropriés à ces conditions", voilà la nouvelle attitude formulée de façon synthétique par P. JOUVE(1) et qui correspond, selon lui, à une "sorte de révolution copernicienne en agronomie...". Ce sont CAPILLON A. et SEBILLOTTE M.(2) qui tracent les voies nouvelles en s'attachant à caractériser le fonctionnement des exploitations étudiées. Celui-ci est défini comme "un enchaînement de prises de décisions dans un ensemble de contraintes, en vue d'atteindre un ou plusieurs objectifs qui régissent des processus de production et que l'on peut caractériser par des flux divers (de monnaie, de matières, d'informations et de travail) au sein de l'exploitation d'une part, entre elle et l'extérieur, d'autre part". La méthode développée consiste à mieux cerner, dans un premier temps, le fonctionnement actuel des exploitations : investigations sur la prise de décisions, sur les objectifs de l'agriculteur, sur les bilans de fertilité, en temps de travail et financier. Ces données actuelles sont ensuite associées à celles extraites de l'analyse "de l'évolution passée de l'exploitation et des raisons invoquées pour expliquer celle-ci" : en comparant diverses exploitations, des typologies de trajectoires peuvent alors être identifiées au niveau régional.

C'est dans le prolongement de ces travaux, que P. MILLEVILLE(3) réutilise les notions d'actes techniques et d'itinéraires techniques primitivement définies par SEBILLOTTE et ses collaborateurs : "la gestion d'un peuplement végétal suppose la mise en oeuvre d'opérations élémentaires (actes techniques) définies par leur fonction, la nature des outils utilisés, les modalités et conditions de leur réalisation. Ces différentes opérations sont organisées en un "itinéraire technique", suite chronologique ordonnée et indexée aux états successifs que prend au cours du temps le complexe milieu-peuplement végétal". P. MILLEVILLE

(1) JOUVE, 1984.

(2) CAPILLON et SEBILLOTTE, 1980.

(3) MILLEVILLE, 1984.

aborde, en outre, ce qu'il appelle les pratiques paysannes "qui caractérisent par excellence l'activité agricole, médiatisant les rapports que l'homme entretient avec le milieu, et qui concrétisent des choix, qui eux-mêmes procèdent d'objectifs et de projets plus ou moins hiérarchisés, plus ou moins explicites, parfois antagonistes, voire contradictoires. Les caractères du milieu bio-physique et de l'environnement socio-économique, la disponibilité en terre, travail et moyens techniques, les savoirs de l'agriculteur et de l'éleveur, influent sur les pratiques à la fois comme causes, possibilités et contraintes".

En se penchant sur la réalité des activités paysannes prises dans toute leur diversité, les agronomes de ce courant scientifique rejoignent pour une part les préoccupations des géographes : "l'analyse du système agraire passe par une lecture soigneuse du paysage qui apparaît comme une construction paysanne, résultats de pratiques agricoles basées sur la perception paysanne du milieu (...). Pour le géographe, les pratiques sont le langage du paysage" (BLANC-PAMARD(1)).

D'une façon plus large, on peut observer que toutes ces démarches s'inscrivent dans un vaste mouvement de rénovation des méthodes d'intervention, mouvement qualifié de "Recherche-Développement en agriculture". LEFORT J.(2) a été de ceux qui ont fait le point sur ce sujet. Les travaux du groupe d'experts de la mission d'orientation qu'il animait ont abouti à la définition du processus de Recherche-Développement en trois étapes :

- "le diagnostic finalisé comprenant lui-même un certain nombre d'aller-retours entre l'analyse des systèmes concernés et la conception de réponses à la demande et à la problématique mises en évidence ;
- la constitution d'un référentiel adapté axé sur l'expérimentation et/ou l'enquête technique et socio-économique, et portant sur des innovations introduites ou sur les réponses partielles déjà présentes ;
- l'appropriation par les producteurs ne peut pas être étrangère à la Recherche-Développement Intégrée : c'est le but même de son travail et les conditions des changements correspondants demandent à être explicitées et supposent donc un suivi rigoureux. On touche également là à la mise au point de "méthodes de développement".

(1) BLANC-PAMARD, MILLEVILLE, 1985.

(2) LEFORT, 1982.

Le diagnostic finalisé a fait l'objet de plusieurs mises au point dont celle de P. JOUVE et Y. CLOUET(1) qui mettent l'accent d'abord sur ses objectifs propres, "de la formulation de conseils techniques à la définition de mesures économiques, sociales et de politiques agricoles en passant par l'identification de projets de développement", ensuite sur ses exigences, à savoir "mobilisation des connaissances théoriques en particulier sur les mécanismes qui règlent l'élaboration du rendement, et comparaison des situations soit entre elles soit en référence à des normes".

Il est fort utile de remarquer que la Recherche-Développement en agriculture a beaucoup de points communs avec les approches "Farming System Research" : c'est une des conclusions auxquelles sont arrivés D. PILLOT(2) et ses collaborateurs dans le travail de comparaison entre les méthodes françaises et anglo-saxonnes. Celui-ci aboutit à une classification qui est fondée sur les objectifs de la recherche -connaissance des sociétés rurales ou interventions pour le développement- et sur la rapidité de ses processus : d'une part diagnostic-expérimentation avec diffusion descendante des développeurs vers les agriculteurs, méthode "top-down" des anglo-saxons, ou diagnostic-expérimentation-vulgarisation dans un va-et-vient permanent entre chercheurs et agriculteurs, méthode "bottom-up" des anglo-saxons, d'autre part enquêtes longues avec prise en compte de la dimension historique des sociétés agraires et des rapports sociaux qui les modèlent.

III - DES QUESTIONS POUR CONCLURE

Quand on procède à un tour d'horizon de la variété des approches du milieu rural en P.E.D., on s'aperçoit, bien évidemment, qu'au-delà des différences concernant les échelles et les objets scientifiques, les divergences portent d'une part sur les problématiques, d'autre part sur les questions posées qui restent à résoudre, mais aussi sur celles qui sont à peine posées...

Sur les problématiques, on a vu que, dans le discours, l'approche systémique est largement plébiscitée. Bien que ce consensus ne soit pas dépourvu d'ambiguïtés, la pratique montre bien qu'il serait vain de

(1) JOUVE, CLOUET, 1984.

(2) PILLOT, 1986.

chercher une "rupture épistémologique" là où il n'y a que continuité des méthodes et des interventions, même si, et c'est encourageant, les échecs répétés des "projets de développement" ont contraint les spécialistes des disciplines "techniques" à s'interroger sur les facteurs anthropologiques, socio-économiques, historiques et spatiaux qui structurent les sociétés sur lesquelles ils tentent d'agir.

Les questions à résoudre sont, par la complexité des interrelations évoquées, bien difficiles à inventorier. Nous nous contenterons, ici, de baliser quelques directions à explorer.

- L'efficacité d'un système de production a toujours été mesurée en termes de rendement. Ce dernier, expression d'une productivité, a, la plupart du temps, été apprécié par le rapport entre la production obtenue et la surface cultivée. Or, il s'avère que nombreuses sont les sociétés agraires qui considèrent que l'objectif recherché n'est pas la production agricole maximale rapportée à la seule surface arable : la répartition (temporelle, spatiale, sociale) du travail, de même que la "minimisation" des risques peuvent être, pour elles, des buts à atteindre, souvent prioritaires par rapport à la productivité de la terre, autrement dit par rapport au "rendement des Occidentaux". Dans ces conditions, et pour donner un exemple concret, l'évaluation de l'efficacité des systèmes de production fondés sur les cultures associées, reste encore un problème complexe.

- Les rapports entre la production agricole d'une population donnée et son alimentation restent controversés. Il n'est pas du tout évident que tous les ruraux cherchent d'abord à bien se nourrir et, ensuite, à nourrir le reste de la population. De plus, tous les groupes sociaux ne sont pas, en face de ce problème, placés dans les mêmes conditions. Les ouvriers agricoles, ou paysans-sans-terre, par exemple, n'ont que peu de possibilités de recourir aux stratégies d'autosubsistance. De la même façon, les revenus annexes tirés d'autres secteurs que ceux de l'agriculture, sont pour nombre de familles paysannes, un moyen de répondre à tous leurs besoins y compris des biens alimentaires (lait en poudre, conserves diverses, etc...). Il est donc nécessaire de comprendre les relations entre les conditions de la production et l'état nutritionnel de la population, et ce bien au-delà du fonctionnement des systèmes de production agricole.

- D'autres questions sont à évoquer ; la majorité des approches visant à l'intervention sur une société agraire met en pratique trois

paradigmes du développement rural(1). Le premier consiste à augmenter la production agricole. L'analyse sous-jacente est la suivante : les problèmes du sous-développement sont d'abord et avant tout des problèmes techniques. Il faut remplacer les méthodes et les outils "archaïques" (ou, dans une tonalité plus respectueuse, "traditionnels") par le "paquet technologique moderne" : semences améliorées, engrais, pesticides + irrigation. Quand cette logique est à l'oeuvre, elle est soit inefficace soit "captée", seulement par ceux qui avaient déjà, avant l'intervention, une position dominante dans les rapports sociaux. Le second paradigme est résumé par la formule "augmenter la productivité du travail" et à cette fin, "mécaniser". Le modèle est caractérisé par une spécialisation des activités conduisant à une faible utilisation de main-d'oeuvre. Les efforts déployés dans ce sens font croître la masse des ruraux au chômage et celle des exclus du "développement". Les deux premiers paradigmes appliqués ensemble aboutissent à une situation qu'on pourrait caricaturer ainsi : il y a globalement plus à manger mais le nombre des affamés a augmenté. Le troisième paradigme postule que les agents du développement doivent opérer sur un territoire circonscrit : la zone d'aménagement. On présuppose que le développement va "faire tâche d'huile". En fait, et au mieux, le résultat est le plus souvent une enclave technologiquement avancée parmi des territoires où la situation reste inchangée. Pire, cette logique pousse à choisir des zones à forte potentialité, ce qui ne fait qu'accroître les déséquilibres entre territoires aménagés et régions non touchées.

Les approches décrites sont essentiellement mues par une logique technicienne, dont on peut se demander quel tort elle continue de faire, de par son oeuvre en expansion, à toutes les sociétés rurales qu'elle atteint. Même les approches les moins "interventionnistes", celle qui prônent un "autre développement", ne se font-elles pas les outils de l'acculturation généralisée ? La "crise du concept de développement (2, 3)" risque bien d'avoir des retombées sur toutes les approches, de recherche ou d'action, qui concernent les sociétés agraires des Pays en Développement.

(1) ROCA, 1985.

(2) PARTANT, 1982.

(3) PLASSARD, 1986.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BEETS W.C.- 1982 - "Multiple Cropping and Tropical Farming Systems", Gower, Aldershot, 156 p.
- BENOIT-CATTIN M., FAYE J.- 1982 - "L'exploitation agricole familiale en Afrique soudano-sahélienne", ACCT-PUF, Paris, 94 p. + annexes.
- BIED-CHARRETON M.- 1969 - "Géographie, terroirs et développement". In : "Les petits espaces ruraux, problèmes de méthode", ORSTOM, 178 p., série Initiation Documentations techniques n° 19, pp. 125-134.
- BILLAZ R.- 1982 - "Recherche agronomique et développement rural en zones tropicales sub-arides", 1er Symposium T.S.A., Recife.
- BILLEREY F., PILLOT D.- 1982 - "Cultures associées en milieu tropical. Eléments d'observation et d'analyse", GRETE, Dossier Technologie et Développement, Paris, 75 p.
- BLANC-PAMARD C., MILLEVILLE P.- 1985 - "Pratiques paysannes, perception du milieu et système agraire". In : "A travers champs, agronomes et géographes", ORSTOM, Collection "Colloques et Séminaires", 297 p., pp. 101-138.
- BONNEFOND P., CANEILL J.- 1981 - "Système de culture irriguée et unités de production paysannes sur la rive gauche du fleuve Sénégal", ORSTOM-INAPG.
- BRUNET R.- 1979 - "Systèmes et approche systémique en géographie", Bulletin de l'association française des géographes (465), pp. 399-407.
- CAHIERS DE LA RECHERCHE DEVELOPPEMENT (Les).- 1984 - "Méthodes de diagnostic sur le fonctionnement des systèmes agraires", n°s 3 et 4, GERDAT-D.S.A.
- CAPILLON A., SEBILLOTTE M.- 1980 - "Etude des systèmes de production des exploitations agricoles. Une typologie". In : "Séminaire caraïbe sur les systèmes de production agricole", Méthodologie de recherche, Pointe-à-Pitre, 4-8 mai 1980, IICA-INRA.
- CERIGHELLI R.- 1955 - "Cultures tropicale. Tome I : Plantes vivrières", Librairie J.B. BAILLIERE et Fils, Paris, 635 p.
- DOLLFUS O.- 1977 - "Anthropologie et Sciences Naturelles", L'Espace Géographique, n° 3, pp. 210-216.
- DUFUMIER M.- 1978 - "Compte-rendu des débats sur le rôle de la recherche et le transfert des techniques (chapitre VII)". In : "Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale". Ouagadougou, p. 380.
- DUFUMIER M.- 1985 - "Recherche-Développement", Compte-rendu des journées d'étude, 12-13 septembre 1984, Paris, IRAM.

- DUPRILZ H., LILNER (de) P.- 1983 - "Agriculture tropicale en milieu paysan africain", LINDA, L'Harmattan, 280 p.
- FENELON P.- 1970 - "Vocabulaire de Géographie Agraire", Tours, 692 p.
- HENIN S., GRAS R., MONNIER G.- 1969 - "Le profil cultural", Masson, 332 p.
- GEORGE P.- 1974 - "Dictionnaire de géographie", P.U.F., 451 p.
- HALLAIRE A.- 1971 - "Hodogway (Cameroun Nord)", Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, n° 6, 79 p. + dossier, carto 1971.
- HALLAIRE A., SAVONNET G.- 1985 - "Le terroir, une formule rigide, ses transformations, ses éclatements". In : "A travers champs, agronomes et géographes", ORSTOM, Collection "Colloques et Séminaires", 279 p., pp. 31-56.
- INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT.- 1981 - "Comprendre une économie rurale", L'Harmattan, 1981.
- JOUVE P.- 1984 - "Le diagnostic agronomique préalable aux opérations de Recherche-Développement". In : "Les Cahiers de la Recherche-Développement", n°s 3-4.
- JOUVE P., CLOUET Y.- 1984 - "La fonction diagnostic appliquée à l'étude des systèmes agraires". In : "Cahiers de la Recherche-Développement", n°s 3-4.
- LAROUSSE AGRICOLE.- 1922 - sous la direction d'E. CHANCRIN et de R. DUMONT, en 2 volumes, 852 et 832 p., Paris.
- LEFORT J. et TOURTE R.- 1982 - "La recherche-développement intégrée en milieu rural", IFARC-GERDAT, Montpellier, Journées de la Recherche-Développement en Milieu rural.
- MARCHAL J.Y.- 1972 - "La place des études de terroir dans les recherches centrées sur le développement rural". In : "Les petits espaces ruraux, problèmes de méthode", ORSTOM, Paris, 178 p., pp. 105-123.
- MEMENTO DE L'AGRONOME.- 1974 - Ministère de la Coopération, Paris, 1591 p.
- MILLEVILLE P.- 1984 - "Acte technique et itinéraire technique : une méthode d'enquête à l'échelle du terroir villageois". In : "Cahiers de la Recherche-Développement", n°s 3-4.
- PARTANT F.- 1982 - "La fin du développement", Maspero, Paris, 187 p.
- PELISSIER P., SAUTTER G.- 1970 - "Bilan et perspectives d'une recherche sur les terroirs africains et malgaches (1962-1969)", Etudes rurales n°s 37-38-39, janvier-septembre 1970, pp. 7-45.

- PILLOT D. (sous la direction de).- 1986 - "Recherche-développement et Farming System Research. Concepts, approches et méthodes", GREP, 2 tomes (28 p. et 151 p.), Paris.
- PLASSARD F.- 1986 - "L'opportunité de la crise, c'est l'apprentissage d'une nouvelle complexité... plus proche de celle des processus du vivant", Economie et Humanisme n° 287, janvier-février 1986, pp. 55-64.
- POCHIER G.- 1978 - "Le rôle de la recherche et le transfert des techniques au Sénégal". In : "Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique tropicale", Ouagadougou, pp. 437-440.
- POULAIN J.F. et alii.- 1978 - "La démarche système en agronomie : essais de définition des zones homogènes en Haute-Volta et propositions de systèmes de cultures vulgarisables". In : "Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique tropicale", Ouagadougou, pp. 449-455.
- RAYNAUT C.- 1978 - "Programme de recherche multidisciplinaire dans la région de MARADI (Niger) : méthodes et premiers résultats". In : "Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique tropicale", Ouagadougou, pp. 427-435.
- ROCA P.J.- 1985 - "Les agrosystèmes de la région de Desarmes : adaptation et blocages de la société agricole", Thèse, Université de Bordeaux III, 489 p.
- SAVONNET G.- 1970 - "Pina (Haute-Volta)", Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, n° 4, 64 p. + dossier, carto.
- SEBILLOTE M.- 1974 - "Agronomie et Agriculture. Essai d'analyse des tâches de l'agronome", Cah. ORSTOM, série Biologie, n° 24, 3-25.
- SIMMONDS W.W.- 1984 - "The State of Art of Farming System Research", Consultant Report, 135 p. + annexes, World Bank.
- TISSANDIER J.- 1969 - "Sengoaga (Cameroun)", Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara, n° 3, 85 p. + dossier carto, Paris.
- VISSAC B., HENTGEN A.- 1980 - "Eléments pour une problématique de recherche sur les systèmes agricoles et le développement", INRA (S.A.D.), Paris.

MILIEU PHYSIQUE ET PRODUCTION AGRICOLE

Pierre USSELMANN

Résumé : *Les limitations apportées par le milieu physique à la mise en valeur et donc à la production agricole sont souvent présentées comme des catastrophes alors qu'il s'agit de contingences normales. La prise en compte des caractéristiques du milieu physique montre une nette évolution vers une approche plus dynamique et plus relative des contraintes en fonction particulièrement du niveau technique et de l'organisation du milieu humain concerné. Le développement de la télédétection doit revaloriser l'importance fondamentale de la connaissance du milieu physique.*

Abstract : *The natural environment and the agricultural production.*

The restrictions imposed on land use and agricultural production by the natural environment are often considered as disastrous, even though they are standard phenomena. Taking into account the natural environmental factors suggests a move towards a more dynamic approach, more closely related to the constraints, especially in relation to technology and socio-economic conditions. The growing use of remote sensing techniques will favor the emergence of a new and basic interest in a knowledge of the natural environment.

Le boom économique et technologique des années soixante a heureusement donné toute leur importance aux facteurs sociaux et économiques -c'est-à-dire politiques- de la production agricole ; parfois même trop. On en est arrivé ainsi à diminuer le poids des caractéristiques, des contraintes ou des limitations que le milieu physique pouvait imposer à cette production, jusqu'à oublier totalement de telles influences. Après tout, développement et production agricoles n'étaient l'affaire

que "d'intrants" variés, technocratiquement et technologiquement disponibles : investissements, choix des semences, engrais, formation agro-technique des populations concernées. Or ce milieu physique -tout comme le milieu humain auquel s'adressait ce "développement" à outrance- n'a cessé de se manifester le plus souvent de manière négative. Et ces manifestations se sont fait connaître de plus en plus intensivement avec le développement des moyens de communication de masse. Bien évidemment, devant une telle indécence, il ne pouvait être question de phénomènes naturels et normaux : ce sont les catastrophes qui remplissent nos écrans et nos journaux : sécheresse au Sahel, cyclone au Bangladesh, inondations dans le Nordeste brésilien, désertification (ou désertisation) avec son cortège de tornades sèches, etc... Dans tous les cas, on a conscience maintenant que notre technologie ne domine pas tout et qu'il est peut-être souhaitable de connaître un peu mieux le milieu physique dans lequel se développent les activités humaines, et d'abord celles de la production agricole.

I - C'EST EN EFFET DANS DES SITUATIONS PARTICULIERES QUE S'EST EFFECTUEE UNE PREMIERE APPROCHE DU MILIEU PHYSIQUE qu'il convenait de mettre en valeur et d'exploiter : le développement des empires coloniaux ou les besoins de la colonisation agricole intérieure des USA au moment de la crise économique de 1929 en sont quelques exemples ; on peut y rajouter la mise en valeur des terres vierges d'Australie. L'importance du milieu physique en dehors des facteurs économiques et sociaux est prise en compte sous la forme d'inventaires qui doivent permettre de connaître ses potentialités sans que celles-ci soient d'ailleurs très précisées : on étudiera la géologie, les sols, la végétation, la dynamique des axes de drainage et des versants sans toutefois lier suffisamment ces diverses caractéristiques entre elles. Le meilleur exemple en est l'activité conduite durant de nombreuses années par la Tennessee Valley Authority qui aboutit à régler un problème social et économique, mais aussi à mettre en place un certain nombre de techniques de mise en valeur d'un milieu physique mieux connu et donc non systématiquement détruit aux dépens de tous.

On s'apercevra assez rapidement qu'il est difficile, voire impossible, d'indiquer "objectivement" des orientations de mise en valeur ou des orientations de techniques de mise en valeur : dans un monde en pleine évolution, les techniques agricoles peuvent changer très vite

et les niveaux techniques peuvent être très différents. Le travail à la houe, le travail attelé ou motorisé permettent d'utiliser des "supports physiques" bien divers : tel degré de pente sera une limitation absolue pour le travail au tracteur alors qu'il pourra parfaitement convenir au travail manuel, etc... On s'efforcera donc d'être "objectif".

C'est, après la dernière guerre, la tâche qui est confiée au CSIRO(1) australien qui doit aider à résoudre la préoccupation stratégique de ce pays neuf : une immensité vide qu'il convient de peupler par des immigrants choisis afin d'éviter les vagues asiatiques que l'on redoute. Le CSIRO élabore toute une série de cartes du milieu physique qui aboutissent à une carte de synthèse appelée "carte des systèmes des terres" et qui correspond à peu près à une carte géomorphologique ou écogéographique. Il s'agit de donner l'image la plus complète du milieu physique avec ses diverses composantes afin que le planificateur -le politique- fasse son choix à partir des meilleures données.

II - MAIS ON VERRA QUE CES INVENTAIRES GARDENT UN CARACTERE STATIQUE ET NE REPENDENT PAS A LA VARIABLE DYNAMIQUE SI IMPORTANTE POUR LE MILIEU PHYSIQUE : dynamique actuelle des processus d'évolution du milieu physique, mais aussi dynamique des modalités de la mise en valeur anthropique de ce milieu doivent être intégrées à cette connaissance fine. Le milieu physique n'est pas un support inerte ; il évolue constamment sous l'action de divers processus physiques tout comme des retombées des actions humaines qui s'exercent sur lui en se modifiant tous les jours : c'est alors le milieu naturel dans toute sa complexité qui intègre l'homme et son action.

L'utilisation agricole du milieu physique se situe dans un faisceau de relations dynamiques et dialectiques entre les multiples caractéristiques de ce milieu et les techniques culturelles qui visent à s'adapter à ce même milieu ou à le transformer. Et c'est avant tout à ce milieu physique que sont d'abord confrontées les techniques culturelles dont disposent les agriculteurs.

Ainsi en est-on venu à mettre l'accent sur les contraintes du milieu physique indépendamment du niveau technologique atteint par les agriculteurs concernés. Le poids de ces contraintes varie selon les niveaux technologiques -tel ensemble de formations superficielles argileuses et très lourdes sera très difficilement mis en valeur par la charrue attelée alors qu'il ne posera aucun problème au travail de

(1) Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization.

tracteurs puissants- et elles sont d'ordre aussi bien statique (épaisseur des formations superficielles, présence d'affleurements rocheux, granulométrie, etc...) que dynamique (ruissellement superficiel, mouvements de masse, inondations saisonnières, etc...).

Les approches du milieu physique ont évolué suivant les disciplines et la formation du spécialiste.

L'agronome procédait par un zonage de la région d'étude, essentiellement en fonction des caractéristiques pédologiques les plus importantes liées aux systèmes de culture pratiqués. Ce zonage est effectué plutôt à grande échelle et les données climatiques sont intégrées à petite ou à moyenne échelle. Le zonage obtenu est comparé et adapté à la conduite des cultures afin de comprendre le poids des caractéristiques du milieu physique sur cette conduite. Ainsi apparaissent des limitations nettes telles que la possibilité ou non de procéder à des cultures de printemps, la possibilité seule de cultures d'hiver en fonction des conditions climatiques, etc... Ailleurs, l'hydromorphie de certains sols sera déterminante, ou bien la pente. Les niveaux technologiques atteints ou envisagés permettent de nuancer très fortement ces zonages : tel secteur pourra être mis en valeur par le labourage au tracteur alors qu'il est inconcevable de l'exploiter à l'araire : tel autre inutilisable en culture sèche portera de très riches cultures irriguées...

Dans son approche, l'agronome a confronté son zonage avec celui du pédologue et du géomorphologue où, surtout pour ce dernier, l'accent a été mis rapidement sur le poids de la dynamique géomorphologique et des processus : valeur des pentes, caractéristiques hydrologiques et hydrogéologiques ont été mises en avant selon une double distinction :

- les facteurs continus dans le temps ou fixes qui représentent les contraintes statiques pour la mise en valeur agricole : ce sont la présence de la roche en place à telle profondeur, les caractéristiques de cette roche (altérations), la présence constante d'une nappe d'eau phréatique, un fort contenu en sels, etc... ;

- les facteurs discontinus dans le temps ou variables qui correspondent aux risques : répartition et fréquence des précipitations ou des sécheresses, cyclones, mouvements en masse, ruissellements de types divers, etc..., les pratiques anthropiques modifiant ces facteurs discontinus comme on l'a vu avec la destruction des haies de bocages, l'absence d'entretien des murettes de soutènement, la construction de barrages, etc... On s'attachera tout particulièrement à connaître les

risques potentiels dont la probabilité de reproduction est grande et ceux dont la probabilité est plus limitée, par exemple :

- en riziculture irriguée, une lame d'eau doit exister en permanence dans les casiers en période de végétation : il faut donc disposer à cette époque de débits abondants dans le fleuve d'où l'eau sera dérivée ou alors de précipitations également abondantes régulièrement assurées ;

- les cultures céréalières sont très sensibles aux déficits hydriques en période de croissance ; il faut donc disposer de précipitations correctes pendant cette période ou, à défaut, de sols et de formations superficielles à bonne réserve utile ;

- très souvent se succèdent au long de l'année des périodes de sécheresse et de grande humidité (avec inondations). Il s'agira donc de trouver des façons culturales qui permettent d'améliorer ces situations, par exemple des labours nombreux favorisant l'infiltration et l'enracinement des graminées et la constitution de réserves d'eau dans les cuvettes lors des saisons des pluies.

Il est bien connu que la production agricole modifie l'écosystème dont le milieu physique et les êtres vivants qui l'habitent. Il s'agit de tenter d'évaluer les modifications que les prélèvements effectués par la mise en valeur agricole font subir à l'écosystème afin de déterminer quel est le seuil maximum de prélèvement tolérable sans déprédation irréversible de l'écosystème. Pour cela, la connaissance des processus dynamiques est fondamentale et, parmi eux :

- la connaissance des pentes est intéressante, mais surtout celle des pentes-seuils d'apparition de certains phénomènes comme le ruissellement. Ce processus peut apparaître dans certains cas à partir de 1° de pente et il s'agit donc de classer ces pentes en fonction des processus qui s'y manifestent et non suivant une progression mathématique qui ne signifie rien. Ainsi d'une région à une autre, en fonction de la nature des formations superficielles, du type des averses, de saisons humides plus ou moins prolongées, les classes de pentes caractéristiques seront différentes. L'uniformité des classes de pente ne signifie rien, sauf pour la construction d'une route ou d'une voie ferrée ;

- la connaissance de la pente des lits des cours d'eau est aussi intéressante car d'elle dépend en partie la rapidité d'écoulement d'une crue ou l'importance des transports solides ;

- les modalités de l'écoulement le long des talwegs, sporadique, saisonnier, pérenne sont très importantes ; c'est la raison pour laquelle on s'attachera à connaître le milieu d'étude en saison sèche mais aussi en saison des pluies. La mise en valeur agricole doit tenir compte du type de drainage existant et de la fréquence de son fonctionnement ;

- en dehors des talwegs on s'intéressera à toutes les modalités de l'écoulement et du ruissellement : l'existence du ruissellement superficiel, écoulement hypodermique, existence d'une nappe phréatique, etc... ;

- la couverture végétale, dans la mesure où elle représente une grande partie de la protection du sol et des formations superficielles, sera également étudiée à travers la dynamique de son comportement ; elle traduit en effet l'existence de processus dynamiques et de caractéristiques propres aux formations superficielles sur lesquelles elle se développe.

Ces quelques exemples, avec bien d'autres caractéristiques qui ne sont pas toujours les mêmes dans des milieux différents, permettent d'aboutir à une sectorisation du paysage dans laquelle apparaîtraient par exemple, les secteurs d'origine de transports solides le long des axes de drainage, ou l'origine de sels dans les formations superficielles. Différents degrés de stabilité peuvent être distingués par secteurs, avec leurs contraintes et leur fragilité en fonction de processus dont on s'attachera à définir l'intensité et la fréquence.

A partir de cette sectorisation sera élaboré un schéma d'intégration des caractéristiques du milieu physique pour la mise en valeur agricole actuelle ou future qui peut correspondre aux étapes suivantes proposées par J. TRICART et J. KILIAN (1979) :

- 1 - Contraintes statiques et dynamiques du milieu physique,
- 2 - Caractéristiques du milieu humain,
- 3 - Définition des systèmes de mise en valeur,
- 4 - Hiérarchisation des contraintes en fonction des systèmes de mise en valeur et des tendances évolutives,
- 5 - Définition d'aires équiprobématiques et expérimentations,
- 6 - Présentation des choix au planificateur et au politique.

III - CONCLUSIONS ET IMPORTANCE DU MILIEU PHYSIQUE

L'espace, objet particulier de l'étude des géographes, connaît des transformations rapides et profondes avec de véritables bouleversements. Ils sont évidents pour les espaces urbains et industriels, mais il ne le sont pas moins pour les espaces ruraux. Ces mutations correspondent à une co-évolution, résultat du carrefour permanent de la dynamique des milieux physiques et de la dynamique anthropique de leur utilisation. Négliger le milieu physique c'est s'exposer à de sérieuses déconvenues telles qu'on les collectionne depuis quelques années : on peut citer en exemple les crues catastrophiques de Gascogne en 1977 (LAMBERT R. et VIGNEAU J.P., 1981) où 100 000 ha ont été ravagés en moins de 24 heures à la suite d'une transformation totale et inadéquate de la mise en valeur des terres (en particulier plus de 55 % de la surface du sol en labours nus au début de juillet avec l'extension des cultures de maïs et de sorgho) ; la sécheresse au Sahel où les débits du Chari sont passés de 1 500 m³, en octobre 1983 à 500 m³ en octobre 1984 alors qu'ils étaient de 4 000 m³ en 1970 : on sait qu'il y a 20 000 ans le Sahara descendait à plus de 400 km au sud de sa limite actuelle et il semble que tout ceci ait été oublié... Enfin, ce dernier exemple, celui du courant de Niño sur la côte péruvienne et des averses équatoriales qui peuvent se déclencher sur ce littoral désertique en été austral : en 1983, la plus grande partie des cultures de riz, de canne à sucre et de coton a été détruite dans tout le Nord du Pérou, des quartiers urbains établis dans des lits à fonctionnement sporadique ont été rasés par les inondations, des voies de communication situées dans les mêmes conditions ont été arrachées ou recouvertes par des dépôts considérables de matériel alluvial. Ce type de phénomène n'a rien d'exceptionnel et est connu ; malheureusement, le "progrès" pousse à l'oublier...

Les approches actuelles de la complexité des paysages et de leur évolution devraient aboutir à une revalorisation de l'importance fondamentale du milieu physique : l'utilisation de la télédétection et des enregistrements radar, la possibilité d'intégration des différents facteurs ainsi offerte et le caractère répétitif et suivi des images satellites sont de nature à donner à ce milieu physique toute son importance dans les activités humaines et la production agricole en particulier.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BERTRAND G.- 1972 - "Les structures naturelles de l'espace géographique - l'exemple des montagnes Cantabriques Centrales (nord-ouest de l'Espagne)", *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 43, Toulouse, pp. 175-206.
- BERTRAND G., DOLLFUS O.- 1973 - "Les paysages du Népal Central et leur organisation", *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, Paris, n° 404-405, pp. 389-399.
- DEFFONTAINES J.P.- 1973 - "Analyse du paysage et étude régionale des systèmes de production agricole", *Economie Rurale*, Paris, n° 98, pp. 3-13.
- FONTANEL P.- 1984 - "Approche d'un milieu naturel à fortes contraintes. Synthèse entre morphopédologie et phytoécologie pour un plan de gestion des terres en Cordillère Colombienne", *Les Cahiers de la Recherche-Développement*, Montpellier, n° 3-4, pp. 42-50.
- KILIAN J.- 1974 - "Etude du milieu physique en vue de son aménagement. Conceptions de travail. Méthodes cartographiques", *Agronomie Tropicale*, Paris, n° 2-3.
- LAMBERT R., VIGNEAU J.P. - 1981 - "Les inondations catastrophiques de juillet 1977 en Gascogne. Etude géographique d'une situation. Problèmes de prévision et de prévention", *Annales de Géographie*, Paris, 497, pp. 1-54.
- MABBUTT J.A., STEWARD G.A.- 1963 - "The application of geomorphology in Resources Surveys in Australia and New Guinea", *Revue de géomorphologie dynamique*, Paris, XIV, pp. 97-109.
- TRICART J.- 1962 - "L'épiderme de la terre. Esquisse d'une géomorphologie appliquée", Paris, Masson, 167 p.
- TRICART J.- 1971 - "Les études géomorphologiques pour la conservation des terres et des eaux", *Options méditerranéennes*, Paris, n° 9, pp. 94-99.

TRICART J.- 1973 - "La terre, planète vivante", Paris, PUF, 183 p.

TRICART J.- 1973 - "La géomorphologie dans les études intégrées d'aménagement du milieu naturel", Annales de Géographie, Paris, 82, pp. 421-453.

TRICART J., KILLIAN J.- 1979 - "L'éco-géographie", Paris, FM/Hérodote, 326 p.

STRATEGIES ALIMENTAIRES ET MODELISATION :
PRESENTATION D'UNE METHODE DE RECHERCHE

Annie CHENEAU-LOQUAY

Résumé : Pour étudier la contribution possible de la zone côtière de Guinée Conakry à la sécurité alimentaire du pays, il est ici fait appel à un modèle d'analyse systémique qui est une méthode de réflexion sur les rapports entre les sociétés et leur environnement par le biais des techniques, et qui donc prend en compte les phénomènes sociaux dans la mesure où ils ont une inscription dans le territoire. En prospective, ce modèle peut présenter toute une série d'hypothèses et constituer, par là, pour les acteurs concernés, un outil de communication et d'aide à la décision.

Abstract : Food strategies and modeling : a research method.

In order to study the possible contribution of the coastal region of Guinea, to ensuring the sufficiency of the country's food supplies, a systemic analysis was used to consider relationships between societies and their environments in relation to technology ; social phenomena are thus taken into account in so far as they have marked the landscape. This analysis can provide a series of forward looking hypotheses and thus represents for the agents concerned a communication and decision-making tool.

I - QUEL MODELE ?

Dans la mesure où un pays adopte une politique alimentaire orientée vers un renforcement de son autosuffisance, il peut paraître utile aux responsables de cette politique et aux principaux intéressés, les producteurs, de connaître les possibilités de mieux mettre en valeur

les potentialités nationales dans le domaine du vivrier. Pour répondre à des intentions de ce type émanant des autorités de Guinée Conakry, nous nous proposons dans le cas de ce pays d'utiliser un instrument d'analyse systémique tel que celui conçu par l'équipe technique de base du PIRSEM(1), et expérimenté avec elle pour ce qui concerne le Tiers-Monde sur l'exemple du village diola de Thionck Essyl en Basse Casamance au Sénégal(2).

La démarche proposée est une démarche de modélisation qui constitue une méthode de réflexion située du point de vue des rapports entre l'homme et l'environnement par le biais des techniques. Il s'agit de représenter le fonctionnement d'un système d'utilisation des ressources par un modèle formel qui exprime la circulation des matériaux du travail et de l'énergie sur un territoire donné, qui peut être une localité, une région ou bien un pays, le choix de ce modèle n'impliquant pas d'échelle particulière.

Ce modèle (comme tout modèle) est réducteur ; c'est un mode d'étude de la vie matérielle organisée par les sociétés mais pas un modèle des comportements sociaux. Il ne représente que la portion de la réalité qui concerne la base physique des systèmes productifs. Il ne prend en compte que les contraintes au niveau de l'"ordre des choses", que les phénomènes sociaux qui ont une inscription matérielle dans l'espace ; l'organisation de la vie matérielle reflète certaines structures de la société et certains rapports de force à travers la répartition du travail dans l'année entre les diverses catégories de population, les choix d'utilisation des sols, les outils adoptés, etc... Cependant, les rapports sociaux, les conflits qui viennent surdéterminer la vie matérielle ne sont pas modélisés en tant que tels mais seulement de manière indirecte dans la mesure où ils ont un impact qui s'inscrit dans le territoire.

II - POURQUOI CE MODELE ?

Malgré son caractère réducteur, et donc ses limites, ce type de modèle présente selon nous un intérêt de deux points de vue :

-
- (1) Ce texte s'appuie sur un travail qui s'effectue depuis plusieurs années en collaboration avec Jean DEFLANDRE et Pierre MATARASSO, dans le cadre du PIRSEM, Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Energie et les Matières Premières.
 - (2) CHENEAU-LOQUAY, 1979.

1°) Dans l'analyse de la situation actuelle d'un territoire, il permet de faire ressortir la cohérence et les interrelations entre les données recueillies au niveau du terrain, mieux que ne peut le faire le simple mode du discours qui ne laisse pas apparaître en lui-même l'imbrication entre les flux de travail, de matériaux et d'énergie. Le modèle rend ainsi la démarche systémique plus explicite et permet la validation des valeurs numériques recueillies.

2°) Par l'analyse prospective à partir du système actuel, le modèle permet de voir quelles variations peut provoquer la modification de tel ou tel paramètre, ou l'introduction d'autres techniques... Son intérêt réside alors dans les réactions que ses résultats vont susciter. Il peut présenter toute une série d'hypothèses et ainsi constituer pour des acteurs un instrument d'aide à la décision. Par exemple, la distance entre la gestion actuelle de la vie matérielle et d'autres gestions plus optimales au sens physique du terme peut attirer l'attention sur la non-utilisation ou sur le gaspillage de certaines ressources. En ce sens, cette méthode de travail a pour finalité de constituer un instrument de communication qui questionne les acteurs et les décideurs sur leurs pratiques, et qui permet la confrontation entre des individus de spécialités diverses. Par ce moyen, on peut construire le ou les régimes les plus satisfaisants pour les acteurs concernés ; à eux ensuite d'élaborer les politiques adéquates à leurs objectifs.

III - PRINCIPES DU MODELE

Ce modèle repose sur une double représentation des structures techniques et des grands équilibres physiques ; il est régi par une seule loi, la conservation des matériaux et de l'énergie et il fait appel à des algorithmes de programmation linéaire.

Cette représentation est fondée sur une partition du réel en trois grandes catégories : les biens, les activités et les parcs d'équipement.

Les biens représentent les agrégats d'objets matériels consommés ou produits par les activités.

Les activités représentent les agrégats d'actes productifs qui assurent la production et la consommation des biens.

Les parcs d'équipement représentent les agrégats d'équipement nécessaires à l'accomplissement des actes productifs.

Comme exemple de biens, on peut citer les céréales, le travail, l'électricité, l'eau, les engrais, etc... Comme exemple d'activités, on peut citer une production de céréales (dans des conditions techniques et climatiques données), une production de charbon de bois, une activité de pêche, etc... Comme exemple de parcs, on peut citer un parc de machines agricoles, un parc d'équipement de pompage, les différents parcs de sol utilisés par les activités agricoles, etc...

Lorsque l'on représente les éléments d'un système productif concret, chaque parc et activité est représenté par une colonne, chaque bien par une ligne, le signe présent à l'intersection d'une ligne et d'une colonne indique le rapport existant entre les biens d'une part, les activités et les parcs d'autre part. Un + représente une production, un - représente une consommation (voir le tableau : exemple simplifié d'une matrice).

Dans la réalité, le rapport entre bien et activité n'est pas seulement qualitatif, il est aussi quantitatif. Pour un système productif existant ou susceptible d'exister, il est impératif que, pour chaque bien, ce qui est consommé soit au moins égal à ce qui est produit, stocké ou importé de l'extérieur du système étudié.

L'expression de cette loi unique du modèle relative à la conservation de la matière et de l'énergie impose d'associer à chaque bien une unité spécifique, qui permet sa mesure, et à chaque activité ou parc la définition d'un module, qui permet de les décrire par ses consommations et ses productions selon les différents biens, pour une période de fonctionnement donnée (en général l'année). On mesurera ainsi les céréales en tonnes et l'on parlera des consommations et productions d'un modèle de 10 ha de culture de céréales. Les parcs seront définis par la description d'un ensemble donné d'équipements, 10 pompes de 1 kw par exemple.

A partir de tels principes, on pourra décrire n'importe quel système productif par le nombre de chaque parc et activité.

Lorsque ensuite on passe d'un système productif à un autre, ce qui varie ce sont les niveaux des activités et des parcs, ce qui demeure c'est la nécessité de l'équilibre des circulations physiques et financières. Au total, on voit bien que le modèle comprend des variables,

EXEMPLE SIMPLIFIÉ D'UNE MATRICE

(Ce tableau, donné à titre d'illustration, n'est évidemment pas exhaustif)

Variables	Variables d'activités			Variables de parcs		Variables d'échanges	
	Population	Production d'aliments	Production de céréales	Parcs de sols	Parcs de machines agricoles	Exportation de céréales	Importation de pièces détachées
Contraintes des biens	Aliments	-	+				
	Travail	+	-				
	Céréales			+			
	Pièces détachées importées	-					+
	Combustibles						
Contraintes d'usage des équipements							
	Usage du sol	-					
	Usage des machines agricoles						
Contraintes financières et monétaires	Devises	-				+	-

les niveaux des activités et des parcs, et des contraintes, l'équilibre des circulations physiques et financières.

Faire "fonctionner" le modèle consiste donc à déterminer les valeurs des variables qui satisfassent aux contraintes d'équilibre physique et financier et aux contraintes de circonstances.

Dans beaucoup de cas, il existe à ce problème un très grand nombre de solutions ; il va donc être nécessaire de déterminer celles qui sont les plus conformes aux intentions du modélisateur. C'est à ce niveau que va intervenir la nécessité de disposer d'un outil informatique. Grâce à un programme d'optimisation, on va rechercher un système productif particulier, optimal relativement à un "critère" défini. Par exemple, parmi tous les systèmes productifs compatibles avec l'ensemble des contraintes, on va rechercher celui qui minimise le travail dépensé ou, au contraire, on recherchera celui qui maximise les rentrées d'argent pour le système. Le modèle proposé se situe dans le cadre bien connu des techniques de la programmation linéaire.

L'optimisation permet d'orienter la recherche d'un système productif. Si elle est couramment utilisée dans la planification de grands systèmes techniques (raffineries de pétrole, usines agro-alimentaires, exploitations agricoles...), son emploi dans les sciences humaines a toujours fait l'objet de fortes réticences.

Cette réticence provient pour l'essentiel d'un usage normatif de l'optimisation qui conduit alors à une représentation abusivement simplificatrice des motivations des acteurs du système étudié. Cette objection disparaît si l'on s'intéresse à une prospective très ouverte à but de concertation. Dans ce cas, l'optimisation est utilisée avec des critères très divers pour calculer des systèmes productifs fortement contrastés, réalistes sur le plan technique mais pas nécessairement sur le plan social. Ces systèmes constituent les limites, les pôles des différentes politiques de développement et ont pour fonction d'ouvrir le débat sur le futur et non pas de le fermer par la proposition d'un projet définitif.

IV - APPLICATION A LA GUINEE : DIFFERENTES ETAPES

Dans ce pays où pendant trente ans la politique agricole s'est surtout préoccupée de modernisation sans tenir compte des systèmes paysans autochtones, sans assurer le suivi technique, sans moyens

financiers suffisants, etc..., la situation agricole s'est dégradée au point que la Guinée importe actuellement 90 à 100 000 tonnes de riz par an alors qu'elle était autosuffisante avant l'Indépendance et que ses potentialités naturelles sont parmi les meilleures en Afrique. Les paysans, soit se sont repliés sur l'autosubsistance familiale, soit, à proximité des frontières, ont vendu leurs produits en fraude à l'extérieur. Actuellement, le gouvernement souhaite faire redémarrer la production à partir d'une réhabilitation des infrastructures et d'un appui prioritaire aux exploitations paysannes plutôt qu'en favorisant les grandes exploitations privées étrangères comme ce fut le cas avant l'Indépendance.

Notre projet de recherche porte sur la contribution possible de la Basse Guinée à la maîtrise de la sécurité alimentaire du pays.

La Basse Guinée qui forme l'une des quatre régions naturelles du pays (de la côte à l'intérieur, on distingue la Guinée maritime ou Basse Guinée, la Moyenne Guinée, massif du Fouta Djallon et la Guinée Forestière) fait partie de la côte occidentale africaine dite des Rivières du Sud, méandres de rios et de plaines alluviales basses, en partie marécageuses, en partie sableuses, qui s'étend de la Gambie à la Sierra Léone et présente des caractères physiques et humains semblables.

La Guinée maritime recèle les potentialités agricoles les plus riches de tout le pays. S'y associent deux types de terroir essentiels : des bas-fonds alluviaux marécageux, domaine des rizières aquatiques de mangrove, et des bas-plateaux bordés de terrasses sableuses, domaine de la forêt subguinéenne largement défrichée où sont installés les palmeraies, les arbres fruitiers (bananeraies, manguiers, orangers) avec un habitat entouré de jardins de case et de quelques cultures sèches, fonio, maïs, mil plutôt qu'arachide. Les population qui vivent là ont pour caractère commun un intérêt essentiel pour la riziculture et on retrouve chez les Bagas le même instrument de labour que chez les Diolas de Casamance et les Balantes de Guinée Bissau : une longue pelle de bois profilé terminée par un soc de fer, adaptée aux terres lourdes.

La situation agricole actuelle de la Basse Guinée est très variée et complexe ; systèmes paysans traditionnels, systèmes mixtes, grands périmètres rizicoles aménagés se côtoient ou s'interpénètrent. Il s'agira pour nous dans une première étape, préalable à la modélisation, qui fera appel aux techniques classiques de la géographie physique et humaine et à la télédétection, d'appréhender la situation alimentaire

de l'ensemble du pays dans ses grandes lignes et le rôle de la zone côtière dans la production et l'approvisionnement en particulier de Conakry, puis d'identifier les différents types de systèmes actuels qui existent le long de cette côte pour produire mais aussi pour consommer, transformer, conserver, échanger les vivres. On choisira à partir de là un certain nombre de zones à problématique homogène sur le plan interne mais différentes les unes des autres.

C'est au niveau de chaque grand type de zone que l'on choisira des communautés rurales témoins où enquêter pour construire une représentation modélisée du fonctionnement des systèmes vivriers pour la période de l'étude (1985-1986-1987).

De ces intentions de départ, focalisation du propos sur le vivrier, découle l'étape de délimitation ou choix des objets pertinents à prendre en compte sur le terrain pour établir les nomenclatures.

Le niveau du travail, la mise en place du cadre des nomenclatures, présentent un intérêt en tant que mode de recueil des données sur le terrain qui oblige à une grande rigueur. La décision de construire le modèle implique de fixer à l'avance les catégories de phénomènes que l'on va choisir ; l'orientation de l'étude sur l'énergie marque les nomenclatures à Thionck Essyl. Pour la Guinée, il faudra centrer le thème davantage sur ce qui se passe au niveau domestique. La préparation des aliments, la composition des plats, la répartition des produits, la mise en réserve, etc..., et à partir de là se demander d'où viennent les aliments consommés : de la production familiale, de l'achat à l'extérieur, du troc, etc... C'est en décrivant la filière alimentaire que l'on pourra savoir s'il est possible de dégager des surplus pour approvisionner d'autres zones et les villes.

Les éléments à posséder pour construire le modèle relèvent d'un inventaire du support matériel des activités, les sols et ce qu'ils portent, les produits vivriers et non vivriers, les équipements, l'habitat, les puits, les greniers, les outils (etc...) et d'une analyse des processus concernés. Mais les biens comme les activités constituent des abstractions de la réalité qui peuvent, selon les intentions préables et la plus ou moins grande homogénéité des pratiques productives, se rapprocher de la réalité concrète ou être agrégées et constituer des moyennes de pratiques disparates.

L'étape de choix et d'arbitrage pour constituer les nomenclatures est la plus longue et la plus délicate. L'élaboration dès le travail

de terrain d'un tableau croisé "activités et parcs" en ligne horizontale et "biens" en ligne verticale peut aider à s'assurer que tout bien consommé par au moins une activité est produit par au moins une autre.

L'évaluation numérique pose de nombreux problèmes dans des milieux où n'existe aucun appareil statistique fiable et où il faut donc mesurer soi-même la plupart des actes productifs par une analyse des durées élémentaires et un bilan des matériaux nécessaires tout en comparant avec les études faites sur des milieux semblables (celle de Thionck Essyl sera une référence importante). Pour les mesures très incertaines, on fixe des bornes supérieures et inférieures, les chiffres correspondants se mettant en place en relation avec les autres grandeurs plus sûres quand on fait fonctionner le modèle. Ce travail minutieux requiert une confrontation entre plusieurs personnes pour vérifier la validité des mesures, en particulier la collaboration d'un spécialiste physicien est envisagée dès le terrain. Il faudra aussi tenir compte des inégalités entre les unités d'observation retenues : familles, individus hommes et femmes, quartiers, etc...

Lorsque le modèle est mis en fonctionnement sur la période de référence, lorsqu'il est "calé", le calage constituant une synthèse des données collectées sur le terrain, il vérifie leur cohérence ou oblige à réévaluer certains coefficients qui ne concordent pas avec l'ensemble. Son intérêt est aussi de reconstituer la circulation des biens sur le territoire considéré et de découvrir la répartition des productions et des consommations entre les diverses activités. Pour Thionck Essyl, on a pu faire apparaître clairement par exemple la circulation de travail pour les diverses catégories de population, hommes, femmes, enfants, au cours des deux saisons -sèche et pluvieuse-, ce qui n'était pas évident dans l'analyse préalable à la modélisation. Ainsi, la modélisation prolonge le travail de terrain en permettant de construire une image plus précise et plus cohérente du réel.

V - EN PROSPECTIVE...

A partir du calage, on dispose d'une sorte d'automate avec lequel on peut réaliser certaines expérimentations pour savoir ce que deviennent dans telle ou telle hypothèse les activités les unes par rapport aux autres. Plus les intentions définies, exprimées par un critère

d'optimisation, sont contrastées plus elles permettent de mettre en évidence les avantages comparatifs entre diverses solutions pour chacune des activités.

Ces régimes même caricaturaux ouvrent la discussion sur d'autres formes possibles de gestion du territoire. Dans le cas de Thionck Essyl, si l'on recherche la marge d'échange extérieur maximale, la quasi totalité des terres est occupée, il n'y a pas surplus de travail en saison sèche mais en saison des pluies. Ce qui est intéressant dans ce cas extrême, c'est de voir qu'il apparaît plus avantageux de produire des biens alimentaires autres que le riz (l'huile de palme, les fruits, le poisson séché) plutôt que d'exporter son travail comme cela se produit lors du fort exode de saison sèche. Toutes les expérimentations sur ce village font d'ailleurs ressortir la mauvaise rentabilité de la production du riz alors que la politique du gouvernement préconise de faire de la Casamance le grenier à riz du Sénégal. Les systèmes irréalistes jusqu'à la caricature indiquent des tendances réelles qui risquent de se manifester selon les options de développement qui sont choisies.

On pourrait examiner de même pour la Basse Guinée dans les zones témoins, s'il peut y avoir avantage et pour qui, producteurs ou/et consommateurs, et dans quelles conditions, à promouvoir certaines cultures plus que d'autres...

Dans une troisième phase du travail de modélisation (après le calage et l'expérimentation), nous proposerons éventuellement de construire une série d'alternatives de développement pour les zones étudiées. Par extension des nomenclatures, en introduisant de nouvelles activités faisant appel à d'autres techniques (culture irriguée, petites industries agro-alimentaires, etc...), on obtiendra des modèles d'aménagement techniquement possibles et on examinera pour chacun d'eux l'influence de contraintes variées telles que par exemple la variation des prix des produits échangés, la disponibilité en main-d'oeuvre, la variation des rendements, etc...

Parmi ces alternatives, certaines paraîtront plus intéressantes que d'autres : là se fait jour le rôle du modèle comme instrument de concertation.

Pour savoir ensuite quelles sont les conditions du passage d'une situation actuelle (A) à une situation souhaitée (B), il est possible par le calcul d'étudier les cheminements de A vers B en exprimant par

des contraintes supplémentaires qu'en plus des équilibres annuels on devra avoir des équilibres sur plusieurs années pour rendre compte de la construction d'équipements nouveaux, de la constitution de stocks, de la contraction ou du remboursement d'emprunts, etc...

CONCLUSION

En conclusion, nous voulons indiquer quelles sont les limites de telles méthodes et aussi leur intérêt.

L'ensemble des méthodes exposées ci-dessus est intégré dans un logiciel opérationnel qui fait appel à des algorithmes de calcul que nous avons implantés simultanément sur des micro-ordinateurs et dans un centre de calcul.

Afin de fixer les idées sur le rapport approximatif qui peut exister entre la taille du modèle et les moyens de calcul nécessaires, on peut dire, grosso modo :

- un petit modèle (sans cheminement, sans secteurs), de l'ordre de grandeur de celui que nous avons pris comme exemple, peut se traiter sur un micro-ordinateur moderne, disposant d'une mémoire centrale suffisante, en un temps de calcul que l'on peut considérer comme raisonnable (de l'ordre de la demi-heure). Au prix de quelques acrobaties informatiques et d'une perte de confort d'usage importante, il pourrait être traité par une machine plus petite (du genre Apple II) mais en un temps beaucoup plus long.

- un modèle plus important impose le passage par un système plus important, soit un mini-ordinateur performant, soit, plus sûrement, un centre de calcul bien équipé.

Telle qu'elle a été décrite, cette méthode de modélisation semble pouvoir traiter n'importe quel système productif mettant en rapport l'homme et son environnement, du village à la région, de la nation à la planète.

Il existe cependant deux types de limites fondamentales à une généralisation sans bornes de ce mode de réflexion :

- des limites matérielles d'abord, en ce qui concerne le nombre des objets (biens, activités, parcs, etc...) qui peuvent être traités, dans la mesure où une matrice de grande taille implique un grand nombre de coefficients techniques donc un important travail de recueil de données dont on doit assurer la cohérence. Limites matérielles encore,

les capacités de traitement des ordinateurs et les performances des algorithmes de calcul. Limites matérielles enfin, l'aptitude des modélisateurs à interpréter des résultats comportant plusieurs milliers de chiffres qu'il faut comparer entre eux, ce qui impose la mise en place de programmes de calcul et d'interprétation des résultats, les présentant de façon utilisables pour des lecteurs humains. Un tel lot de programmes a déjà été établi, mais il devra être étendu et doit être adapté à chaque problème traité.

Enfin, il existe une dernière limite matérielle que l'on a trop souvent tendance à oublier : c'est celle que représente le coût d'une opération de modélisation de ce genre (personnel nécessaire, missions, matériel de calcul, temps calcul, etc...) coût qui devra être confronté aux intentions et aux moyens des institutions de financement.

Dans l'état actuel de ce travail, il semble raisonnable de se borner à des modèles comportant quelques milliers de contraintes (du type "biens et activités"), de variables (du type activité). Pour raccorder ces chiffres à un exemple concret, cette taille correspondrait à un problème comportant, par exemple, deux cents biens, trois cents activités ventilables dans trois secteurs, l'étude de cheminement se faisant sur une dizaine de périodes. Les algorithmes de calculs existants ont déjà traité avec succès des problèmes de cette taille.

Une remarque importante s'impose ici, qui nous renvoie à l'étape de la démarcation : la taille du modèle doit être en rapport avec l'importance du problème posé et, si un gros modèle est inutile pour résoudre un petit problème, un petit modèle est souvent suffisant pour faire apparaître les gros problèmes.

- des limites sociales ensuite, dues au fait que le modèle n'est pas la réalité et qu'il n'en représente qu'une partie : il montre comment peuvent être organisées les choses dans la limite des capacités des hommes. Il ne montre pas comment les hommes s'organisent entre eux, ni, a fortiori, comment ils désirent s'organiser. C'est dans cette mesure que le terme de "planification" n'a pas, ici, été une seule fois mentionné.

Cette méthode n'a-t-elle alors d'autre utilité que d'indiquer aux techniciens qui l'utilisent les possibilités d'exploitation rationnelle d'un territoire, l'impact de nouvelles technologies non encore banalisées ?

Nous ne le pensons pas et nous voulons la considérer comme un instrument de communication et de concertation entre les différents acteurs d'un écosystème humain dans la mesure où elle rend plus "transparents" les modes de rapport des hommes avec leur environnement et de ce fait permet de façon plus objective l'évaluation des décisions qui doivent être prises et la mesure de leurs conséquences. C'est bien retrouver là le rôle essentiel des modèles en tant qu'instrument de communication.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

COURREGÉ P., DEFLANDRE J., MATARASSO P.- 1982 - "Modèles macroéconomiques pour la prospective libre", CNRS-PIRSEM.

CHENEAU-LOQUAY A.- 1979 - "Thionck Essyl en Basse Casamance, évolution récente de la gestion des ressources renouvelables", thèse de troisième cycle, Université de Bordeaux III.

MATARASSO P.- 1983 - "Un modèle d'économie physique adapté à l'énergie, le cas des pays en voie de développement", thèse de troisième cycle, Université des Sciences Sociales de Grenoble.

CHOIX METHODOLOGIQUES POUR L'ETUDE DE LA COMMERCIALISATION
D'UN PRODUIT VIVRIER : LE RIZ EN COTE D'IVOIRE

Dominique HARRE

Résumé : La commercialisation du riz en Côte d'Ivoire concerne un produit d'origine diversifiée et elle a été l'objet de politiques successives. Les acteurs du commerce constituent un des principaux axes de l'analyse. Le thème de la commercialisation a été abordé par la notion de circuit, en tant que succession de lieux, d'espaces de commercialisation et d'agents. Des sous-systèmes ayant une logique propre ont été mis en évidence. A été d'abord recherchée une méthode d'analyse souple, permettant d'inclure les différentes variables du système de commercialisation : flux, prix et marges commerciales, relations entre les agents et les sous-circuits, etc...

Abstract : Methodological choices for the study of the commercialisation of a food product : rice in the Ivory Coast.

The commercialization of rice in the Ivory Coast, this is a product of varied origins, which has been subjected to successive policies. Middlemen are one of the focal points of the analysis. The theme of marketing is dealt with as a methodology of networks, a succession of places and agents of commercialization. Sub-systems with their own logic were brought to the fore. We first tried to establish a flexible methodology of analysis, enabling us to include the different variables of the system of commercialisation : flows, prices and commercial margins, relationships between the agents and the sub-networks and so on...

Dans un contexte de crise économique d'une rare gravité, le système agro-alimentaire des pays du Tiers-Monde est au premier plan des

préoccupations parmi les dysfonctionnements bloquant les processus de développement.

Longtemps négligé, le sous-système d'échange est désormais intégré au domaine de la recherche. Celle-ci s'organise autour des blocages dont la commercialisation apparaît responsable. Trois genres de blocages sont aujourd'hui reconnus : ceux issus du système des prix, ceux techniques, apparaissant au cours du transfert souvent dus à l'insuffisance d'équipements et aux difficultés de transformation, enfin ceux qui se produisent après la mise en place d'organismes à gestion étatique mal adaptés ou ne remplissant pas leur mandat.

Ces trois phénomènes existent dans le système de transfert ivoirien. Un certain nombre de travaux les ont d'ailleurs analysés au plan général et sur quelques produits particuliers. Notre contribution à l'étude du système alimentaire en Côte d'Ivoire porte sur la commercialisation du riz dans une zone rurale du Sud-Est.

S'il n'est pas besoin de s'étendre sur l'intérêt et la nécessité des études sur la commercialisation, et plus globalement sur le système alimentaire, la problématique de recherche reste souvent liée à la manière d'aborder ce thème. Même si ces travaux ne peuvent à eux seuls déboucher sur une analyse globale du système alimentaire, ils y contribuent. L'intérêt de pouvoir les replacer dans ce système a guidé notre démarche.

La méthodologie adoptée est une combinaison de contraintes de natures diverses et de choix personnels. Cet article a pour objet de rendre compte du choix ayant conduit à l'adoption d'une approche basée sur les circuits de commercialisation. Il est quelquefois peu aisé de distinguer les critères car il se produit forcément des interactions et la méthode évolue et s'affine au fil des enquêtes. En exposant la problématique, les objectifs et la manière dont le sujet a été abordé, on insistera sur certains points qui paraissent importants dans l'étude des échanges des produits vivriers.

Le riz est devenu l'un des produits vivriers dits "stratégiques". Les importations servent à réguler le marché alimentaire et éventuellement, à combler les déficits d'autres produits. Ce sont, en Côte d'Ivoire, les seules importations alimentaires de base avec le blé. Son bas prix à la consommation -subventionnée- permet de nourrir les classes défavorisées en périodes de soudures. Jusqu'à la crise financière

sévère de la fin des années 70, la Côte d'Ivoire a pu faire face à des niveaux d'importation élevés en céréales (riz et blé), viandes, produits laitiers. Ce pays semble connaître davantage des difficultés financières, au niveau des finances publiques notamment, plutôt qu'une crise alimentaire avec des situations de pénurie telles qu'en connaissent d'autres pays. Un des principaux axes de la politique alimentaire est la stimulation de la production et du marché en riz local. C'est une politique de substitution aux importations de riz qui vise dans un premier temps à les ramener de 450 000 t en 1983 à 120 000 t en 1985 pour les réduire au maximum ensuite.

I - LA PROBLEMATIQUE ET LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

La problématique s'est constituée autour de deux objectifs : l'un devait permettre d'accéder à une plus grande connaissance de la sphère d'échange ; l'autre devait, sur cette base, déboucher sur une meilleure appréciation des structures socio-économiques du milieu étudié.

La première dimension du travail concerne donc le fonctionnement du système d'échange et des marchés alimentaires. Elle vise à renforcer les informations acquises sur la commercialisation des produits vivriers et à voir comment le système réagit aux mouvements socio-économiques et aux politiques gouvernementales. On appréhende le système d'échange de façon dynamique puisqu'il est entraîné dans l'ensemble des mutations socio-économiques qui ont amené une situation nouvelle pour l'approvisionnement et le commerce.

1 - Les mutations socio-économiques

Elles apparaissent à l'examen des différents types de flux constituant actuellement le système d'échange alimentaire. Sous l'action prépondérante des mouvements de population et de l'introduction des produits d'importation sur les marchés alimentaires, les flux de produits se sont créés ou développés, dynamisant ou parfois créant des circuits de commercialisation.

1.1. Les flux du riz

L'urbanisation accélérée, en créant une forte demande monétaire de produits alimentaires, a influé sur l'agencement géographique des réseaux de commercialisation en accentuant la distinction entre zones de production et zones de consommation non productives.

En effet, l'essentiel de l'approvisionnement urbain se fait par des échanges marchands ; ce qui le rend dépendant du système commercial interne (les autres types d'approvisionnement sont la production péri-urbaine et les transferts non marchands entre la campagne et la ville). Une grande partie de la production commercialisée doit être acheminée sous des contraintes parfois difficilement compatibles : bas prix à la consommation, rémunération suffisante du producteur et des intermédiaires, minimum de pertes, etc...

Les flux internes ne sont pas dirigés seulement vers les principales villes. Les centres semi-urbains sont eux aussi demandeurs de produits vivriers locaux. Des flux assez importants existent entre les régions mais ils demeurent mal connus. En outre, ces centres absorbent, ainsi que les zones rurales, une partie des importations alimentaires en produits de base. Des études récentes ont remis en cause le lien entre l'urbanisation et la croissance de certaines importations alimentaires. Elles signalent, en particulier, que la population entière, et non uniquement la population urbaine, serait le principal facteur d'augmentation des importations céréalières(1) ; ce qui laisse supposer une pénétration des céréales dans les zones rurales. Ceci confirme nos propres observations sur la destination des importations de riz en Côte d'Ivoire : en 1982, au moins les 2/3 du riz importé ont été vendus hors d'Abidjan.

Finalement, nous avons considéré l'organisation des circuits du riz basée sur trois types de flux :

- les flux de riz importé dirigés vers les zones urbaines ;
- les flux de riz importé dirigés vers les zones semi-urbaines et rurales ;
- les flux de riz local vers les centres de commercialisation urbains et semi-urbains, commercialisés dans des circuits d'autres produits vivriers.

(1) SUDRIE, 1984.

1.2. Les politiques commerciales

Les influences des politiques économiques se font sentir aussi sur les réseaux d'échange et il convient de les replacer dans l'ensemble des mutations précédemment exposées.

Les politiques de commercialisation tentent d'accompagner ces évolutions en cherchant à améliorer la fluidité des flux. En Côte d'Ivoire, comme dans beaucoup d'autres pays, l'existence de politiques commerciales, leurs fréquents réajustements, leurs enjeux, sont devenus des éléments permanents du système alimentaire. Il est nécessaire de les prendre en compte dans la problématique d'une étude sur la commercialisation du riz et de tenter d'évaluer leurs effets passés et attendus sur le fonctionnement des réseaux d'autant plus que le riz a été successivement l'objet de politiques différentes.

1.3. Impact et réaménagements

Les évolutions liées aux mutations socio-économiques et aux politiques gouvernementales conduisent naturellement à s'interroger sur la capacité des systèmes de transfert à les intégrer efficacement.

Depuis quelques années, certains gouvernements redonnent une initiative au secteur commercial africain privé en reconnaissant l'échec des structures officielles de commercialisation jugées trop lourdes. C'est le cas intéressant de la Côte d'Ivoire, qui, tout en conservant le contrôle des importations et en maintenant une structure officielle des prix, a privatisé le commerce du riz et des produits de grande consommation toutefois soumis à la même législation que les importations au niveau de la distribution.

En somme, ce type de décision ne fait qu'entériner une situation de fait : chacun sait que les organismes officiels n'ont jamais réussi à supplanter le commerce africain. Celui-ci jouit d'une assise réelle dans la société et fait preuve d'un dynamisme et d'une faculté d'adaptation certains. Cette adaptabilité aux évolutions socio-économiques d'origine interne ou externe dépend essentiellement des acteurs, de la façon dont ils sont organisés et du pouvoir qu'ils exercent sur les structures sociales. Il est donc essentiel d'approfondir les connaissances sur le fonctionnement des marchés alimentaires contrôlés par ce type de commerce et sur les commerçants eux-mêmes. On peut envisager deux directions de recherche complémentaires : l'une destinée à situer les acteurs du commerce dans la formation sociale et économique en

tentant de faire un lien avec le passé, la seconde destinée à évaluer les conséquences de la structure nouvellement mise en place.

2 - Inadéquation de la théorie dualiste

En plus d'une réflexion sur les marchés alimentaires et les acteurs du commerce, l'étude de la commercialisation devrait apporter un éclairage sur la nature des économies africaines.

Cette démarche est possible car en Côte d'Ivoire notamment, malgré le poids du secteur industriel et agricole, le commerce a toujours été un secteur d'activité et d'investissement important dans le passé, comme de nos jours (commerce avec l'Europe, commerce continental et échanges internes).

La caractérisation des structures économiques a généré un découpage théorique en deux grands secteurs : un secteur moderne dominé par des rapports de type capitaliste, un secteur dit d'économie traditionnelle avec à son extrême, le secteur informel. Si on suit ce schéma, le secteur moderne du système de transfert regrouperait toutes les sociétés commerciales et leurs succursales (sociétés d'import-export, de distribution, etc...). En réalité, peu d'entre elles se consacrent à la distribution des produits vivriers où elles ne sont guère performantes(1). Dans ce secteur, il faut inclure les structures officielles de collecte et de distribution qui s'occupent essentiellement des céréales. Pour le commerce, plus que pour d'autres secteurs peut-être, cette classification est toujours difficile à réaliser. Ainsi, la comptabilité nationale ivoirienne ne retient dans le secteur moderne que les entreprises déclarées. Tous les autres commerçants, de la vendeuse de riz au grossiste, sont classés dans le secteur commercial dit traditionnel, voire informel.

S'il est aisé de rattacher les sociétés commerciales à un mode de fonctionnement de type capitaliste et donc "moderne", il est plus difficile de situer le commerçant dit traditionnel en raison de l'hétérogénéité du secteur et du manque de connaissance à son sujet. Cette diversité peut révéler des structures plus complexes. C'est donc à ce niveau que pourraient être déterminées des catégories plus fines et plus réalistes. Les théories dualistes critiquées déjà sur d'autres

(1) BONI-KOUADIO, 1984.

aspects apparaissent aussi insuffisantes pour le secteur commercial et elles manquent de pertinence pour rendre compte de la réalité.

II - LES CHOIX METHODOLOGIQUES

Les éléments entrant dans le choix de la méthodologie sont liés à la fois à la problématique et aux objectifs, aux structures socio-économiques du milieu et aux caractéristiques de l'objet d'étude.

1 - Délimitation de l'objet d'étude

Les contraintes matérielles n'ont pas été l'élément primordial bien qu'elles aient pu exercer une influence sur la délimitation de l'objet d'étude et du champ d'analyse. Dans le cas présent, ni le temps ni les moyens ne permettaient d'envisager une enquête portant sur l'économie du riz dans sa totalité, ni d'entreprendre des enquêtes statistiques.

Sous cette première contrainte, le champ d'étude a donc été limité aux stades de commercialisation du riz. Les opérations de transformation ont été incluses puisqu'elles ont lieu entre deux échanges et qu'elles semblent a priori faire partie intégrante des circuits d'échange. Schématiquement, isoler la commercialisation d'un produit revient à opérer des coupes dans le système alimentaire : une coupe verticale par laquelle on privilégie un produit, une coupe horizontale par laquelle on ne considère que les opérations de transfert. Cette façon d'extraire le système de transfert en tant qu'entité revient à approcher le système alimentaire à partir des échanges. Cette méthode n'est pas la plus classique puisqu'en général, on s'intéresse d'abord à la production.

L'étude du système alimentaire peut se faire à partir du concept de filière fréquemment utilisé. Cette méthode n'a cependant pas été retenue pour deux raisons. Le concept ne semblait pas très approprié à l'objet d'étude restreint à la commercialisation car la filière englobe, dans ses diverses versions, toute la chaîne des opérations, de la production à la consommation. En outre, la physionomie du marché du riz se prête à une approche légèrement différente -celle des circuits- s'adaptant bien à la problématique et aux objectifs. Les circuits, formule plus souple et plus conforme aux caractéristiques connues du

système de commercialisation que la filière classique par produit, ont donc été le point de départ de notre approche.

La composition relativement complexe du système d'échange (nombre et hétérogénéité des éléments qui le composent) en fait une réalité parfois difficile à aborder. Le chercheur se voit contraint d'effectuer une sorte de "tri" afin de constituer une grille d'analyse et de présentation de base, susceptible de traiter tous les points particuliers de sa problématique.

2 - Filière et système d'échange

Le choix du circuit plutôt que celui de filière n'exclue pas les problèmes de définition car les deux notions sont dans certains écrits employées l'une ou l'autre pour décrire la même réalité. De plus, la définition de la filière varie selon les auteurs quand elle est remaniée afin d'être appliquée à des problématiques de sous-développement.

C'est la définition initiale de la filière correspondant à un produit ou éventuellement à un groupe de produits, et se caractérisant grossièrement par une succession d'agents de même niveau technologique (filières artisanales, industrielles, etc...) qui a été écartée.

D'une façon générale, la transposition de cette définition semble créer des difficultés dues à l'inadaptation de l'outil d'analyse au contexte socio-économique africain. La notion de filière prévue pour un produit n'est guère utilisable dans la mesure où les entreprises des pays sous-développés sont diversifiées et "interviennent simultanément sur plusieurs filières"(1). Cette objection énoncée globalement pour le système alimentaire est aussi justifiée pour le seul système d'échange.

Quel que soit le stade de commercialisation, les commerçants ne sont pas spécialisés. Ils peuvent adjoindre à leurs activités commerciales d'autres participations au système alimentaire voire à d'autres secteurs économiques. De plus, il n'est pas toujours aisé de distinguer l'activité principale à supposer que l'une d'elles se détache. La spécialisation par produit est également rarement vérifiée. Cette diversification est importante quand l'étude ne concerne qu'une denrée

(1) LABONNE, 1986.

vivrière car négliger l'ensemble des produits commercialisés par un même agent peut rendre son comportement et ses stratégies incompréhensibles. Le concept de circuit permet de ne pas buter sur cette absence de spécialisation des agents puisque c'est d'abord la succession des intermédiaires qui est considérée. Les produits circulant en même temps que le riz peuvent être saisis si le cas se présente.

Dans leur synthèse sur les circuits, BARIS et COUTY expriment cela en conseillant de "prendre en compte les interconnexions et interférences du circuit étudié avec le reste du système de commercialisation" (1).

Cette principale caractéristique des agents explique aussi l'existence de certaines relations avec le système alimentaire et permet de comprendre en partie la complexité des économies africaines. Nous ne pouvons d'autant moins l'éliminer qu'un des axes de l'étude concerne les acteurs du commerce.

3 - L'approche circuits

3.1. Définition

Nous avons retenu la définition de BARIS et COUTY présentant le circuit comme "une succession d'intermédiaires et de lieux par lesquels transitent pendant une période définie des flux de produits (allant du producteur au consommateur), de monnaie (allant du consommateur au producteur), d'information sur l'offre et la demande (circulant dans les deux sens)"(2).

Le circuit permet donc d'envisager la circulation des produits sous deux angles : celui de l'espace et celui des agents commerciaux.

- L'angle spatial : le produit est déplacé dans l'espace, soit transporté d'un point à un autre à la même échelle, soit déplacé en changeant d'échelle. On peut noter qu'il est souvent tentant de faire correspondre linéairement des échelles spatiales d'opérations à des niveaux technologiques (type filières par produits artisanales, industrielles) ; ce qui est loin d'être vérifié dans la réalité, du moins pour le système d'échange. Les méthodes artisanales ont fréquemment un champ de réalisation national (petite production marchande et sa distribution).

(1) BARIS-COUTY, 1986.

(2) Op. Cit. p. 22.

- L'angle des agents : une chaîne d'intermédiaires se crée. Le premier échange est réalisé avec le producteur, le dernier avec le consommateur. Cet aspect est le plus important de l'analyse des circuits car les relations entre agents, leur contenu, les comportements et les pratiques commerciales peuvent être mis en évidence.

3.2. Pertinence de l'approche circuit

La physionomie du marché du riz a fortement influencé l'adoption de l'approche par circuit. Il apparaît a priori relativement compartimenté car il cristallise plusieurs cas de figures : le riz est à la fois importé, produit localement pour l'agro-industrie et le secteur artisanal. Un premier découpage du marché a été effectué comme une construction devant être testée. Des données bibliographiques et des constats d'enquêtes antérieures nous ont amené à considérer que les grands réseaux du riz pouvaient se rattacher aux types de riz. En effet, ce produit n'apparaît pas homogène mais plutôt comme un ensemble de sous-produits plus ou moins substituables entre eux : riz importé, riz ivoirien usiné, riz ivoirien artisanal se scindant lui-même en plusieurs catégories selon le lieu de production.

Le marché a donc été subdivisé en trois grandes parties :

- le riz importé dont la vente aux grossistes est gérée par un organisme d'Etat (la Caisse Générale de Péréquation des Prix : CGPP),
- le riz produit localement et usiné par le secteur de l'agro-alimentaire dont l'approvisionnement est assuré par la petite production marchande et dont une partie repasse par le CGPP,
- le riz produit localement et transformé de manière artisanale par les moulins : il est destiné au marché local et il alimente un commerce à moyenne distance très mal connu. On peut y ajouter le riz décortiqué à la main dont l'utilisation est plus restreinte.

3.3. Circuits et sous-circuits

L'approche des circuits de commercialisation ne débouche pas uniquement sur une description détaillée des réseaux d'échange et de leur organisation. On peut analyser un certain nombre de questions : l'étude des sous-systèmes, la formation des prix et des marges, la périodicité des différents types de flux au cours de la campagne agricole.

L'objectif est en quelque sorte d'interpréter le système d'échange du riz blanc et du riz paddy en isolant des sous-systèmes ayant une

logique propre. Ce sont les sous-circuits. Ils ne sont pas autonomes et les interactions, les points de jonction, les parties communes, etc... seront analysés. La segmentation effectuée par sous-produits ou par un autre critère sera ainsi vérifiée et/ou précisée. Cela revient à s'interroger sur la coexistence de plusieurs marchés d'un produit au sein d'un même système d'échange. Les cas généralement étudiés correspondent à l'instauration d'un marché officiel sur d'anciennes structures.

Les liens entre l'existence des sous-systèmes et l'organisation du groupe commerçant, compte tenu des différenciations entre commerçants, sont intéressants à analyser. En effet, une série d'observations réalisées sur les marchés de détail d'Abidjan ont révélé que les vendeurs, en règle générale, sont attachés à une seule sorte de riz. De même, la privatisation de la distribution et de l'usage du paddy a pu entraîner une nouvelle différenciation parmi les commerçants dans la mesure où tous n'auront pas eu les moyens d'accéder à ces activités commerciales. Un recul de 2 ans (date de la privatisation) rend possible l'appréhension de ce phénomène.

La recherche des critères de classification de sous-circuits s'est faite à partir des typologies : lieux de commercialisation, agents, sous-produits, espaces de réalisation des échanges. La méthode des typologies permet ensuite l'étude séparée des éléments composant le système de commercialisation (agents et lieux de commercialisation en particulier).

La circulation d'un produit -vue sous l'angle des circuits qu'il emprunte- est également appropriée à l'analyse de la formation des prix et des marges commerciales. Ainsi, on peut rendre compte des différences de prix d'un produit non homogène selon les différents circuits, les catégories de riz, le lieu et le volume de vente, etc...

Dans le cas particulier du riz en Côte d'Ivoire, il semble important de saisir les disponibilités régionales des différents types de riz au cours de l'année. L'espace de référence est limité à une petite région, mais il est significatif puisqu'il est à la fois zone de production, "d'importation" et "d'exportation". Les rapports entre le riz importé et celui produit localement -inversion des flux, substitution à la consommation- doivent être mis en évidence.

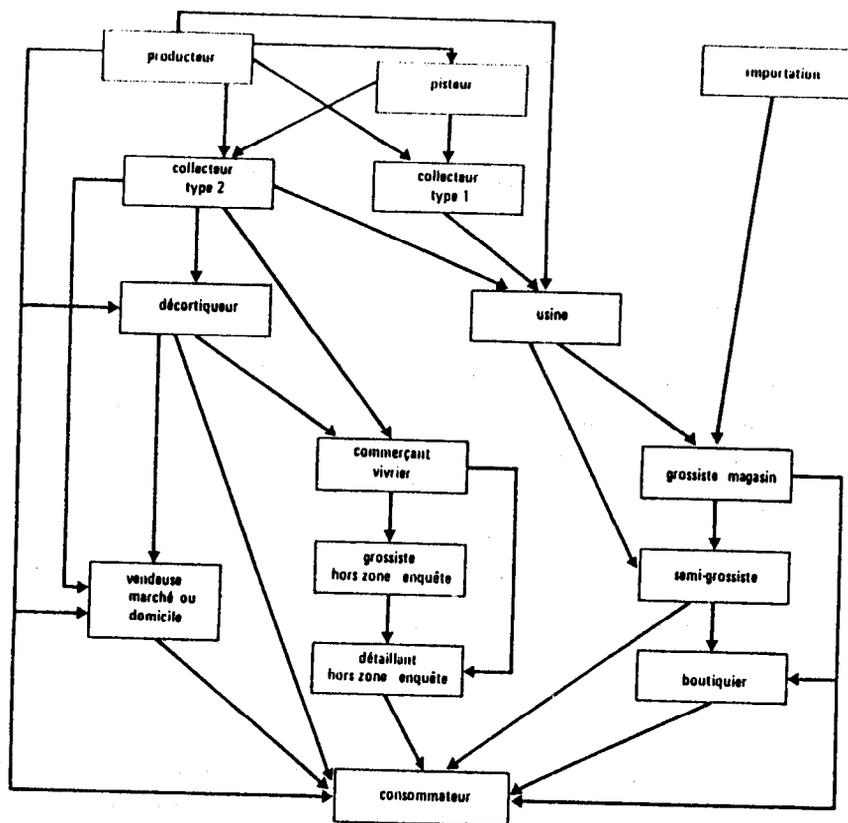


Figure 1 : Le circuit général de commercialisation du riz paddy et du riz blanc

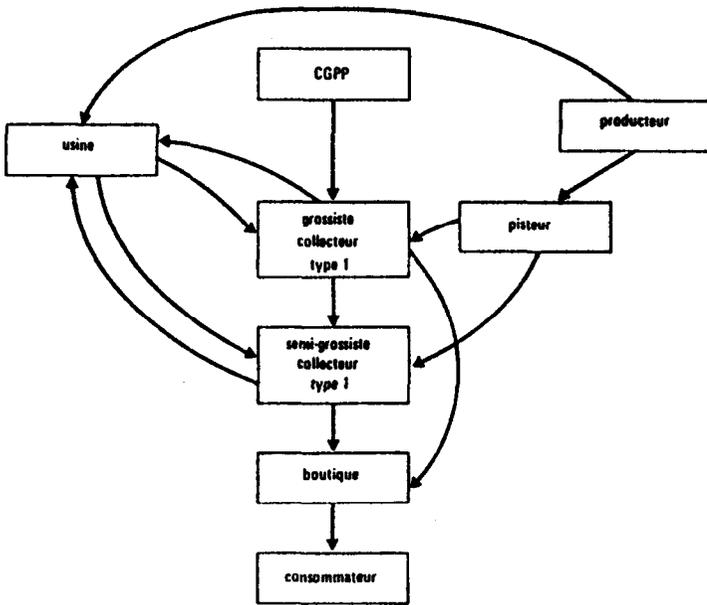


Figure 2 : Sous-système du secteur d'état
et décortilage industriel

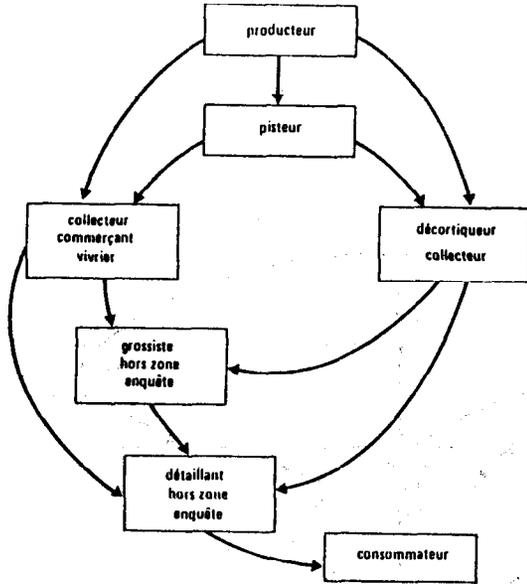


Figure 3 : Sous-système du riz artisanal "exporté" hors de la région de production

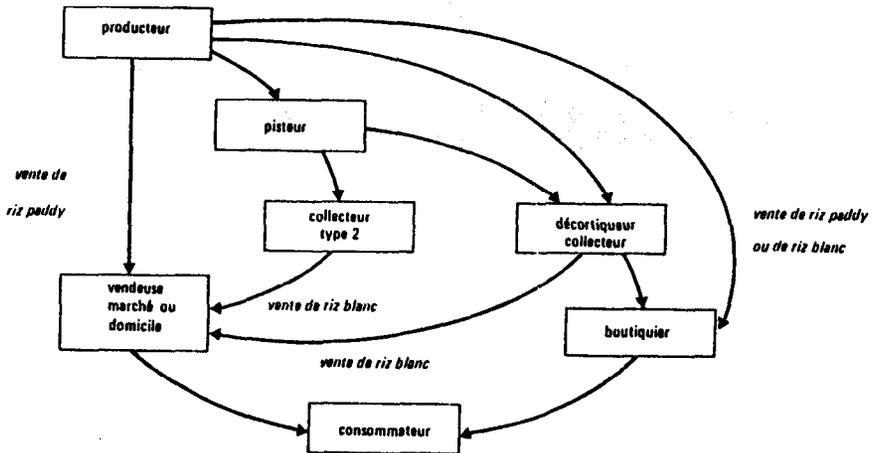


Figure 4 : Sous-système du riz artisanal à l'échelle locale

4 - Prise en compte des relations avec le reste du système alimentaire

La commercialisation s'étudie difficilement sans être replacée dans l'ensemble du système agro-alimentaire en raison de son rôle d'articulation entre l'offre et la demande. Par ses fonctions, le système de transfert entretient des relations multiples avec les autres systèmes (production, transformation, consommation). A défaut de saisir l'ensemble de l'économie du riz en Côte d'Ivoire pour bien comprendre le fonctionnement des marchés du riz paddy et du riz blanc, il semble indispensable d'identifier ces relations. Elles sont de deux types.

- Des interactions avec les sphères de production, transformation, consommation, se répercutent directement sur les échanges. Si les travaux ayant trait à la production butent souvent sur les problèmes de commercialisation, de même certains aspects de celle-ci restent inexplicables par manque d'observation sur les liens avec l'amont et l'aval. Par exemple, et c'est le cas du riz artisanal en Côte d'Ivoire, une demande potentielle suffisamment solvable peut susciter l'émergence et le dynamisme d'un réseau commercial.

- Pour un produit donné, des phénomènes de substitution et de complémentarité se produisent avec d'autres produits.

La méthodologie adoptée se situe donc à deux niveaux : un premier niveau correspond aux objectifs limités au système de transfert, un second appréhende les relations évoquées et permet de se replacer dans l'ensemble du système agro-alimentaire. Ces liens peuvent être saisis à partir des acteurs du commerce qui les génèrent par leurs comportements : les stratégies de ces agents tiennent une place prépondérante dans l'organisation et le fonctionnement des systèmes alimentaires.

5 - Les enquêtes

Dans une étude sur la commercialisation, les lieux et éléments enquêtés sont variés. Plusieurs types d'enquêtes sont donc nécessaires et elles ont été diversifiées en fonction des agents comme des données recherchées. On a utilisé des questionnaires fermés, des entretiens libres ou semi-directifs, des biographies pour les monographies et des relevés périodiques pour les prix de détail. L'entretien semi-directif a été la seule méthode d'enquête avec la plupart des commerçants car

on ne peut enquêter cette catégorie d'agent avec des questionnaires. Cette méthode a aussi servi pour les monographies effectuées pour chaque type d'agent.

Les moyens logistiques ne permettant pas de mener une étude économique de type statistique, nous n'avons donc pas cherché à recueillir une base chiffrée autre que d'ordre micro-économique.

Deux sortes d'informations ont été distinguées :

- les données qualitatives concernant surtout les agents, pris individuellement (histoires de vie et autres activités) et les relations qu'ils ont à l'intérieur du système de transfert et avec le reste du système agro-alimentaire (conflits, collusions, etc...). Elles portent aussi sur les éléments du passé qui se répercutent sur le fonctionnement actuel du commerce.

- les données quantitatives sont très diverses : quantification des flux de produits et d'argent, systèmes de prix, reconstitution des comptes d'exploitation, marques commerciales.

CONCLUSION

Le système de commercialisation d'un produit à l'échelle d'une petite région a été abordé par le biais des circuits empruntés et des agents du commerce, compte tenu de la privatisation quasi-complète du marché du riz. La spécificité des enquêtes en milieu commercial et le peu de données de départ obligent à avoir des méthodes souples pouvant être remaniées facilement au cours du travail de terrain. On se heurte un peu à un vide méthodologique entre l'enquête statistique orientée vers l'analyse de la formation des prix et la monographie des échanges villageois. Quelque soit sa forme, la méthodologie doit au moins prendre en compte l'extrême diversité des agents impliqués dans le commerce, leurs fonctions multiples comme le facteur saisonnier de leurs activités, les relations entretenues avec les autres secteurs d'activité et avec les structures étatiques. Tout ceci influe sur l'organisation des réseaux de commercialisation et donc sur les résultats économiques (prix, marges, rémunération des agents).

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BARIS-COUTY.- 1981 - "Prix, marchés et circuits commerciaux africains : quelques propositions pour l'étude de la commercialisation des produits agricoles en Afrique". Note AMIRA, n° 35, déc. 1981.
- BONI-KOUADIO.- 1984 - "La question de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire". Séminaires CIRES, Abidjan.
- HARRE D.- "Le système de commercialisation d'un produit vivrier : le cas du riz en Côte d'Ivoire". Thèse de 3ème cycle en préparation.
- HUGON P.- 1986 - "Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne : un essai d'analyse méso dynamique en termes de filières". Séminaire "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", ALTERSIAL-CERED-MSA, nov. 1984. In : "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", Paris, l'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp. 23-46.
- LABONNE M.- 1987 - "Sur le concept de filière en agro-alimentaire". In : "Terres, Comptoirs et Silos. Des systèmes de production aux politiques alimentaires", ORSTOM-CNRS, Collection "Colloques et Séminaires", ORSTOM.
- SUDRIE O.- 1986 - "Dépendance alimentaire et urbanisation en Afrique sub-saharienne : une relation controversée". Séminaire "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", ALTERSIAL-CERED-MSA, nov. 1984. In : "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", Paris, l'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp. 47-66.

SUR LE CONCEPT DE FILIERE
EN ECONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE

Michel LABONNE

Résumé : Le concept de filière, qui se rapporte à l'analyse économique d'une séquence d'opérations physiques permettant la création, la circulation et la consommation d'un bien, est aussi vague qu'il est à la mode ; ses connotations théoriques viennent d'origines diverses et sa situation entre la micro et la macro économie rend sa classification difficile dans le champ de la théorie économique. Vu sous l'angle empirique, le concept de filière peut utilement rendre compte de l'hétérogénéité d'un système alimentaire, des stratégies des agents, de l'influence de la technologie, du capital, de la taille économique et de l'information. Dans les pays sous-développés, où l'économie de subsistance et le secteur artisanal se confrontent aux agro-industries, l'analyse de filière, correctement maniée, peut exprimer la dynamique d'une évolution d'une partie du système agro-alimentaire.

Abstract : Food economy : about the concept of commodity planning

The concept of commodity planning, which refers to the economic analysis of a sequence of physical activities necessary to allow a commodity to be produced, exchanged and consumed, is as vague as it is fashionable ; its theoretical references come from many origins and its position somewhere between micro and macro economics, makes its classification difficult in the field of economic theory. From an empirical viewpoint, the concept of commodity planning can logically take into consideration the heterogeneity of a food system, the strategies of the operators involved and the influence of technology, capital, economic size and information. In developing countries, where subsistence economies and cottage industries are confronted with agrobusiness, commodity planning represents a concept which, if correctly

applied, can explain the dynamics of the evolution of a specific part of the food system.

SEMANTIQUE

La filière : l'un des concepts les plus flous et les plus galvaudés à l'heure actuelle en sciences sociales ; il évoque l'analyse économique d'une séquence d'opérations physiques techniquement complémentaires permettant la création, la circulation et la consommation d'un bien (ou d'un service).

Ce concept, mis à la mode dans les années 60 pour étudier les phénomènes d'intégration ou de quasi-intégration dans l'agro-alimentaire, largement utilisé dans le contexte d'une approche "produit" dans les années 70, sera radicalement critiqué au début des années 80, victime peut-être de son succès. En effet, utilisée à tort et à travers, l'analyse de filière finissait en une sorte de recette universelle apte à rendre compte du fonctionnement de l'économie d'un produit d'origine agricole, sans souci de vérifier la compatibilité de la méthode et des problématiques ou la pertinence des catégories utilisées dans l'analyse.

Trop souvent utilisée pour l'analyse de branche (structurelle ou fonctionnelle), ou de répartition de marges, l'approche filière a par contre été trop délaissée dans la richesse qu'elle pouvait amener pour l'analyse des juxtapositions des formes de production, de circulation et de consommation intervenant dans une partie de l'économie agro-alimentaire.

DEFINITION PROVISoire

On définira la filière comme l'ensemble constitué par les agents ou groupes d'agents concernés par un produit (ou un groupe de produits) agro-alimentaire, de sa production jusqu'à sa consommation, et par les relations qu'ils entretiennent. Cette définition provisoire se calque volontairement sur la définition d'un système (ensemble des éléments qui le composent et des relations qu'ils entretiennent).

CONNOTATIONS THEORIQUES

Définie de telle manière qu'elle puisse saisir la réalité de tout ou partie de l'économie d'un produit agro-alimentaire à partir de sa réduction à un système, l'approche filière se situe comme instrument d'analyse économique appliquée. Mais il est clair que selon les catégories que l'on introduira pour répertorier et classer les agents de la filière et les relations qu'ils entretiennent, on impliquera des références ou des connotations théoriques différentes : on en trouve principalement quatre familles :

- les théories des marchés,
- les théories des organisations sociales,
- les théories des systèmes (cybernétique et autorégulation),
- les théories de l'articulation des modes de production, (ou mieux des formes de production) au sens large, incluant la consommation.

L'explication de la dynamique de la filière sera influencée par les présupposés théoriques de l'auteur, trop souvent implicites. L'incohérence entre la référence théorique et les catégories utilisées pour l'analyse constituent l'un des pièges majeurs de l'approche filière et sert de fondement à une critique superficielle de la méthode.

SITUATION DANS LE CHAMP DE LA SCIENCE ECONOMIQUE

L'approche filière ne relève ni de la micro-économie, ni de la macro-économie. Sans aller jusqu'à mettre en avant une "mésio-économie" (FUNEL), on doit reconnaître que le cheminement de l'approche filière bat en brèche le principe affirmé (et idéologiquement indispensable au dogme du marché comme régulateur optimal de l'économie) du "no-bridge" entre la micro et la macro-économie.

Soit x un opérateur intéressant une quantité y du produit A ; les performances d'un couple $x_i y_j$, par rapport au marché, par rapport à lui-même ou par rapport à d'autres xy caractérisent l'approche micro-économique. La macro-économie retiendra la production totale de A , P , telle que :

$$P = \sum y_j$$

L'approche filière F s'intéresse à l'ensemble constitué par les opérateurs x intéressant une quantité y du bien A et par les relations qu'ils entretiennent.

$$F \left(\begin{array}{c} \sum (x_i y_i) \\ \sum R (x_i y_i) \end{array} \right)$$

Dans le domaine de l'économie appliquée, la micro-économie se prête aux techniques d'optimisation et de recherche opérationnelle de gestion d'entreprise. La macro-économie permet la construction de modèles à partir de grands agrégats. On favorise ainsi le phénomène de "boîte noire", ou d'homogénéisation brutale ; l'entreprise est confrontée au marché (boîte noire), un agrégat macro-économique (boîte noire) est articulé à un autre agrégat (boîte noire) dans un modèle macro-économique ou dans un tableau d'échanges inter-industriels. L'approche filière, se situant sur un autre terrain, prétend rendre compte de la complexité de l'économie d'un produit, c'est-à-dire de l'hétérogénéité de ses conditions de production, de circulation et de consommation. Elle essaie donc de réduire le plus possible le phénomène "de boîte noire" et de rendre explicites les relations économiques.

Mais quoiqu'il en soit, l'approche filière demeure fondamentalement une approche "positiviste" qui se rapporte aux faits concrets. Les différences de points de vue peuvent être abordées de façon pertinente par la référence aux faits, où les évidences empiriques permettent d'exhumer les différences des présupposés théoriques et des paradigmes d'interprétation du réel.

L'HETEROGENEITE D'UN SYSTEME AGRO-ALIMENTAIRE

L'articulation des formes de production et d'échange qui conditionne les caractéristiques et la dynamique d'une formation économique et sociale, fournit par sa description, une représentation fructueuse du fonctionnement d'une société. Il est dans la logique des choses de vouloir compléter cette caractérisation de la formation économique et sociale en y intégrant les éléments d'hétérogénéité issus des différentes formes de consommation que l'on peut observer dans une société à un moment donné.

L'hétérogénéité apparaît alors à divers titres :

- hétérogénéité des fonctions : la prise en compte des problèmes alimentaires et nutritionnels oblige à considérer l'adéquation d'un

système de production à un système de consommation, grâce à un système de transfert qui prend en charge les changements dans l'espace (transport), dans le temps (stockage), dans la nature des produits (transformation) et dans leur attribution (distribution). Les fonctions de ces trois systèmes sont hétérogènes sur le plan de leur nature, complémentaires sur le plan technique, conflictuelles sur le plan de l'intérêt ;

- hétérogénéité liée à la localisation : les activités agricoles et voisines sont très liées au milieu naturel. La pédologie, la topographie, la climatologie jouent un rôle déterminant dans la nature et le niveau de la production agricole. La consommation est aussi liée, mais dans une moindre mesure, à la localisation : les urbains consomment autrement que les ruraux. Les zones productrices, de même que les zones de consommation, sont hétérogènes par la diversité de leurs conditions de production ou de consommation ;

- hétérogénéité liée aux techniques : pour produire ou transférer un bien à consommer, on peut utiliser plusieurs techniques ou combinaisons de moyens matériels. Ces techniques sont différentes en ce qu'elles font appel à plus ou moins de capital ou de travail, en ce qu'elles sont mises en oeuvre par des unités plus ou moins nombreuses, de taille variée, etc... Sans reprendre les débats sur les technologies opposant modernes et traditionnelles ou intensif à base de travail et intensif à base de capital, ou bien encore sans vanter les vertus des technologies "douces" ou "appropriées", nous devons insister sur le rôle de l'accès à certaines techniques comme facteur important de différenciation sociale.

Ces trois types d'hétérogénéité jouent un rôle majeur dans l'évolution de la formation économique et sociale (qui résulte de l'existence simultanée de plusieurs groupes sociaux produisant et/ou consommant de façon différente). On doit donc obligatoirement les prendre en considération dans les travaux de politique agricole et alimentaire afin de pouvoir discerner les types de distorsions qu'un certain type de politique va introduire dans la société, tant au niveau des zones géographiques que des groupes sociaux. Les données issues de l'étude du système devraient permettre de caractériser ces facteurs d'hétérogénéité à partir de repères simples et comporter des procédures d'agrégation à divers niveaux. Pour prendre en compte cette diversité et pour pouvoir réaliser les agrégations nécessaires, l'analyse du système réel

et son découpage en terme de "filrière" semble pertinent, sous réserve d'approfondissement du concept.

HETEROGENEITE ET FILIERES

MALASSIS(1), reprenant notamment les travaux de GOLDBERG(2) et de MONTIGAUD(3), précise l'approche en terme de filière pour analyser le secteur agro-alimentaire :

"La filière se rapporte aux itinéraires suivis par un produit (ou un groupe de produits) au sein de l'appareil agro-alimentaire ; elle concerne l'ensemble des agents (entreprises et administrations) et des opérations (de production, de répartition, de financement) qui concourent à la formation et au transfert du produit jusqu'à son stade final d'utilisation, ainsi que les mécanismes d'ajustement des flux des produits et des facteurs de production le long de la filière jusqu'à son stade final.

Cette définition fait apparaître les deux composantes de l'analyse de la filière : son identification (produits, itinéraires, agents, opérations) et ses méthodes de régulation (structure et fonctionnement des marchés, intervention de l'Etat, planification). La définition des produits dépend de l'objet de l'analyse.

L'approche "par filière" a une portée opérationnelle car elle conduit à envisager les problèmes d'organisation et de régulation en englobant les activités de production, de transformation et de distribution des produits agro-alimentaires. Mais cette approche est aussi d'une grande portée théorique : elle permet en effet, par le repérage et l'analyse des marchés agro-alimentaires concrets, de dépasser l'approche en terme de "marché global" des produits agricoles, et de montrer l'importance du phénomène de "concurrence hétérogène" sur les filières agro-alimentaires.

Bien que cette approche soit d'un grand intérêt, tant du point de vue explicatif qu'opérationnel, elle a toutefois ses limites. Il

(1) MALASSIS, 1979.

(2) GOLDBERT, 1962.

(3) MONTIGAUD, 1975.

convient en particulier de se souvenir que la filière concerne un produit ou une catégorie de produits déterminée, alors que les entreprises sont de plus en plus diversifiées et donc interviennent simultanément sur plusieurs filières".

En fait, la limite avancée explicitement, c'est-à-dire la variété des produits que traitent les firmes, ce qui les amène à intervenir simultanément dans diverses filières, n'est importante chez MALASSIS qu'à cause de son point de vue de départ : son analyse de la filière, après son identification, est essentiellement tournée vers sa régulation, ce qui signifie régulation du marché du produit. On doit dire que la grande majorité des travaux sur les filières ont été élaborés dans cette optique, qui se réfère à une conception particulière du système alimentaire(1) : "le système alimentaire peut être défini comme suit : système finalisé (satisfaction des besoins alimentaires), ouvert (sur son environnement), partiellement déterminé..., à centres de commande multiples et organisation conflictuelle (cas des pays à économie de marché) ou à organisation centralisée et centre de commande unique (pays à planification centrale)". Cette vue fonctionnaliste du système alimentaire(2) ne peut s'intéresser qu'à la question de la régulation du système, les rapports sociaux étant supposés fixés une fois pour toutes.

MALASSIS avait bien vu ce travers quand il écrivait à la suite de la définition précédente. "Cette orientation n'est pas la nôtre... Notre objectif est d'envisager l'agro-alimentaire comme composante d'une formation économique et sociale déterminée, qui accomplit certes, au sein de cette formation, une fonction précise, correspondant à une division du travail social, mais dont le fonctionnement et le développement procèdent de la logique des comportements à l'intérieur de cette formation et des lois de son développement...". Ajoutant ensuite : "L'appareil agro-alimentaire de production-distribution reflète le niveau de développement des forces productives, les conditions générales de la production et de la consommation dans la société considérée : ... dans les sociétés en cours de développement, coexistent des

(1) RASTOIN in MALASSIS. Op. Cit.

(2) Ce qui est dit ici sur le système alimentaire pourrait être repris pour le système agricole sans modification dans les concepts.

modèles d'économie alimentaire de cueillette, agricole et domestique, d'approvisionnement diversifié, agro-industrielle".

Cette vision est capable d'enrichir et d'approfondir l'approche en terme de filière, si, se détournant dans un premier temps des problèmes de régulation de la filière, on s'intéresse à son évolution, aux conflits et aux alliances qui vont modifier son hétérogénéité et sa structure, et voir des processus d'intégration ou d'autonomisation se développer(1). Et ceci ne peut avoir de sens que si les éléments d'analyse de filière font référence aux caractéristiques de la formation économique et sociale concrète du milieu étudié et à l'influence de la politique économique sur son évolution.

SYSTEME AGRO-ALIMENTAIRE ET FILIERES

Dans un contexte naturel, technique et social donné, l'agro-alimentaire se représente par un système de systèmes, comprenant un système de production et un système de consommation liés par un système de transfert ; ces trois systèmes sont constitués de sous-systèmes hétérogènes par leur fonction, leur localisation, leur technologie.

Ainsi le système de production comprend des sous-systèmes aussi différents que les cultures pluviales, les cultures irriguées, l'élevage, la pêche, etc... Suivant les localisations et les caractéristiques du milieu naturel, les systèmes de culture et les assolements changent, les rendements varient. La culture met en oeuvre des facteurs de production qui la rendent plus ou moins intensive. Autant de groupes et de sous-groupes qu'il faut identifier et placer dans le contexte général du système de production. Suivant les circonstances, les groupes et sous-groupes ont tendance à s'autonomiser dans le cadre d'une spécialisation (ainsi la séparation entre cultivateurs et éleveurs dans certains systèmes traditionnels des zones arides ou semi-arides) ou, au contraire, à se systémiser (intégration culture élevage dans quelques systèmes sahéliens).

Le système de transfert s'affirme peut-être comme le secteur le plus hétérogène ; à côté de l'hétérogénéité des fonctions (transport, stockage, transformation, distribution), on note l'hétérogénéité des

(1) AURAY, DURU, MOUGEOT.

techniques : traditionnelles, rustiques, améliorées, appropriées, modernes, sophistiquées, performantes, etc... Les adjectifs ne manquent pas pour qualifier des réalités complexes.

Le système de consommation présente également une hétérogénéité qui tient à autre chose qu'au choix individuel d'un consommateur en principe indépendant. Ainsi, les habitudes locales et le niveau des revenus créés correspondent dans une certaine mesure à une variété de groupes de consommateurs dont le modèle de consommation est assez caractérisé.

Les trois systèmes fondamentaux, hétérogènes chacun en lui-même et par rapport aux deux autres, entretiennent nécessairement des relations socio-économiques entre eux, ne serait-ce que pour acheminer les biens. On constate que ces relations ne se font pas au hasard, suivant les lois du marché concurrentiel parfait, ou par des procédures idéalement prévues suivant une organisation centralement planifiée. L'observation des situations concrètes montre que certains groupes d'agents ont des affinités d'un système à l'autre. Par habitude ou par intérêt, des chaînes se constituent ; nous les appellerons "filières", que nous définirons de manière systémique par leurs éléments (en ce cas les agents) et les relations qu'ils entretiennent. Cette définition reste assez abstraite, et caractériser la filière par référence à un produit ne nous avancerait que fausement sur la voie du concret, puisque les agents peuvent être concernés par diverses opérations sur divers produits. La distinction fondée sur le produit, si elle est pertinente dans une optique de régulation prioritaire des marchés, devient secondaire quand on cherche en priorité une référence à une formation économique et sociale concrète, dans un but de conception d'une politique agricole et alimentaire.

POUR UNE REDEFINITION DU CONCEPT DE FILIERE

Nous identifierons plutôt la filière par rapport aux caractéristiques des opérateurs qui y interviennent : degré de maîtrise technologique, rôle du capital, dimension économique des agents, caractère coordonné ou indépendant de leur information et de leurs décisions.

Accès au capital, accès aux techniques, accès à l'information, influence liée à la taille, dépendance ou non de la décision d'un centre extérieur, autant de critères qui peuvent aider à situer les

opérateurs, non seulement par rapport aux fonctions techniques qu'ils remplissent sur la filière, mais aussi par rapport à la formation économique et sociale d'une zone territoriale. Nous aurons soin également de faire en sorte que l'analyse des filières puisse être située par rapport aux deux niveaux d'articulation d'espaces (local-national et national-international) dont nous connaissons l'importance pour la définition d'une politique de développement, et notamment de développement agricole et rural. Doit aussi être pris en compte le phénomène d'auto-consommation, si fondamental dans les sociétés agricoles des pays sous-développés, non seulement sur le plan de la consommation, mais aussi des décisions affectant le système de production.

Dans le cadre de ces diverses références, nous proposons trois types de filières :

- un type de filière d'autosubsistance, fondée sur la satisfaction par la famille paysanne de ses propres besoins, cette filière s'appuie le plus souvent sur les techniques traditionnelles de production, de stockage et de transformation. Elle utilise peu ou pas de capital. Chaque agent a une taille très petite et n'est intéressé que par l'information concernant sa famille ; il décide en toute indépendance de son plan de production (pour les produits de cette filière). Visant à satisfaire l'auto-consommation familiale, les ventes à l'extérieur sont occasionnelles, motivées plus par le besoin de monnaie que par le niveau du prix offert(1) ;

- un type de filière artisanale : la filière s'occupe de l'échange de proximité(2) satisfaisant la demande locale habituelle. Cette filière est caractéristique de l'articulation "local-national". Utilisant peu de capital, détenant beaucoup d'informations, obtenues par contacts personnels mais non centralisables, pratiquant des techniques simples, mises en oeuvre par des agents de tailles petite et moyenne, cette filière est extrêmement souple et assez indépendante ;

(1) Il ne faut pas toutefois en conclure que les prix sont sans effet sur les ventes ; en effet, en cas de très bons prix offerts sur le marché, les paysans vendent une partie du stock familial si celui-ci atteint un niveau suffisant.

(2) La proximité ne doit pas être entendue au simple sens de distance géographique entre opérateurs, mais en terme de capacité pour un opérateur à contrôler un certain espace.

- un type de filière industrielle : liée à l'échange lointain, c'est-à-dire aux grands marchés nationaux et aux marchés internationaux, ce type de filière est caractéristique de l'articulation "national-international". Destinée en principe à satisfaire rapidement la consommation nationale de masse, représentée surtout par la consommation urbaine, ou bien à fournir des biens à un niveau quantitatif important pour le pays, ces filières se fondent sur l'utilisation de techniques modernes exigeantes en capital et en main-d'oeuvre qualifiée. L'information économique y est pauvre et pauvrement traitée, mais très centralisée. Elles dépendent souvent de l'extérieur pour leurs approvisionnements, leurs débouchés, leur technologie ou leur financement, sinon leur encadrement ; leur gestion est souvent bureaucratique et elles peuvent facilement recevoir subventions et soutiens.

Ces trois types proposés ne doivent pas faire croire que les filières concrètes prennent clairement, de la production à la consommation, l'une de ces formes typiques. Les filières concrètes se mêlent, s'allient, se séparent au gré des circonstances et des politiques. Une production artisanale peut être prise en charge au niveau du système de transfert par une filière de type industriel, comme cela est le cas pour les cultures industrielles, ou plus généralement pour la quasi-totalité des produits exportés. Chaque type de filière ne se caractérise pas dans l'absolu, mais par rapport aux autres types.

Le but et l'intérêt d'une telle caractérisation consistent à pouvoir se repérer, d'une part par rapport aux secteurs d'autosubsistance, de petite production marchande et de production industrielle, et d'autre part, par rapport aux niveaux d'articulation local-national (échange de proximité) et national-international (échange lointain).

Ainsi conçue, l'approche filière restitue un système permettant l'expression de conflits, d'autonomisation ou d'alliance de groupes. Elle peut aussi rendre compte des processus de différenciation économique et sociale et de l'inflexion de leur évolution par les mesures de politique économique et par les actions de développement véhiculées par un projet, qui peut avantager certains groupes d'agents ou certains types de filières (groupes cibles), et par contre (et souvent cela n'est pas prévu) éliminer ou affecter gravement d'autres groupes ou d'autres filières.

CONCLUSION : FILIERES ET POLITIQUE AGRO-ALIMENTAIRE

Une politique agro-alimentaire se traduit par des mesures techniques, institutionnelles et financières. Il faut prendre conscience qu'un investissement dans le secteur agro-alimentaire n'est pas simplement créateur. Les investissements réalisés auront certainement un effet qui se traduira notamment par un accroissement d'activité pour une certaine filière ; mais peut-être disqualifiera-t-il aussi l'activité d'une autre filière ? L'investissement peut donc être aussi destructeur. Il avantage certains groupes sociaux, en désavantage ou n'en affecte pas d'autres. Un projet agro-alimentaire n'est donc pas seulement addition, mais aussi substitution.

Une politique agro-alimentaire qui se fonderait sur la réalisation d'un ensemble non structuré de projets disparates, après avoir pensé faire l'économie d'une analyse en profondeur du secteur agro-alimentaire s'expose à accroître les disparités au niveau des systèmes de production, de transfert et de consommation, avec les implications techniques, économiques et sociales qui en découlent. Les exemples abondent où des politiques trop simplistes de subventions aux produits de base (souvent importés) ont entraîné des situations incontrôlées échappant aux normes raisonnables de gestion financière et obligeant, à terme, à des révisions déchirantes, porteuses de troubles sociaux. Des conceptions trop bureaucratiques de l'organisation des marchés des produits alimentaires de première nécessité ont trop souvent favorisé la dislocation de la production et l'accroissement du marché noir.

Une compréhension approfondie des structures et du fonctionnement du système agro-alimentaire d'un pays exige une méthode pragmatique qui peut être l'approche filière à condition de l'utiliser dans toute sa richesse.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

AURAY, DURU, MOUGEOT.- "Topologie des ensembles d'agents". In : "Economie et Société", Cahiers de l'ISMEA, Série F, n° 27.

GOLDBERT R.A.- 1962 - "Agribusiness coordination", Harvard Business School, Boston.

MALASSIS L.- 1979 - "Economie agro-alimentaire", Tome I, Cujas.

MONTIGAUD J.C.- 1975 - "Filières et firmes agro-alimentaires", Thèse,
Montpellier.

LES POLITIQUES ALIMENTAIRES DE DEUX PAYS DE L'ASEAN
(THAÏLANDE ET MALAISIE)

Michel BRUNEAU

Résumé : *Thaïlande et Malaisie sont deux pays de l'ASEAN dont les politiques de développement agricole sont très contrastées. Avec une intervention de l'Etat se limitant aux infrastructures (routes et irrigation) la croissance de la production agricole et sa diversification font de la Thaïlande le principal exportateur de produits vivriers d'Asie. En Malaisie, le modèle de développement de la "révolution verte" est appliqué avec un encadrement très strict de la paysannerie, en particulier dans les périmètres rizicoles irrigués. Ainsi, la Malaisie tend vers l'autosuffisance en riz. Le développement dans les deux pays est très inégal ; malnutrition et inégalité dans la consommation alimentaire touchent surtout les enfants d'âge préscolaire et les femmes enceintes des couches sociales pauvres en milieu rural et urbain. La politique de développement productiviste des ministères de l'agriculture des deux pays, orientée vers l'exportation, l'emporte sur une politique alimentaire proprement dite esquissée par les ministères de la santé.*

Abstract : *Food policies of two ASEAN countries : Thailand and Malaysia.*

Thailand and Malaysia are two ASEAN countries with contrasting agricultural development policies. With state intervention limited to infrastructure (roads and irrigation), the growth and diversification of agricultural production has made Thailand Asia's primary exporter of food products. In Malaysia, the "green revolution" development model has been pushed very strictly and forcefully upon the peasants, particularly in the irrigated rice paddy areas, and Malaysia is proving toward self-sufficiency in rice production. Nevertheless, unequal deve-

lopment is characteristic of both countries ; malnutrition and inadequate food consumption especially affect pre-school age children and pregnant women of the poorer social strata in both rural and urban areas. The productivist development policies promoted by the agricultural ministries of these two countries, as they seek to increase food exports, are winning out over the embryonic food policies being formulated by the health ministries.

En Thaïlande et en Malaisie, la nourriture de base est le riz. Les deux pays sont très différents par la taille de leur population (50 millions et 15 millions) et de leur territoire (514 000 km² et 330 434 km²). Ils le sont aussi par bien d'autres aspects : composition ethnique, type d'urbanisation, productions agricoles... L'un a toujours été autosuffisant, et même excédentaire, sur le plan alimentaire, notamment pour le riz dont il est le premier exportateur mondial. L'autre ne l'est pas encore, même s'il tend à le devenir. Les politiques alimentaires des deux pays au cours des trente dernières années ont donc été très différentes en fonction de ces données, mais aussi des héritages historiques. On s'attachera ici à analyser des situations très contrastées quant aux questions alimentaires au sein de l'ASEAN.

I - DEUX TYPES DE CROISSANCE DES PRODUITS AGRICOLES VIVRIERS

Dans les deux pays, l'agriculture joue, et a joué, un rôle fondamental dans le développement économique parce qu'elle a connu une croissance très remarquable depuis la Seconde Guerre Mondiale et qu'exportatrice, elle a fourni une grande partie des capitaux nécessaires à ce développement. En Malaisie, les exportations portent sur des cultures industrielles (hévêa, palmier à huile, noix de coco) qui proviennent pour une large part de grandes plantations modernes, alors qu'en Thaïlande, une agriculture paysanne, dans laquelle petites et moyennes exploitations dominant, produit un surplus exportable dans une gamme variée de cultures en majorité vivrières (riz, manioc, maïs, arachide, soja, haricots mungo...).

L'agriculture thaïlandaise a été pendant longtemps essentiellement une riziculture qui a produit un surplus exportable grâce à la mise en valeur progressive de terres neuves dans la Plaine Centrale avant tout. Jusqu'aux années 60, la Thaïlande était un pays relativement sous-peu-

plé, disposant d'une réserve de terres cultivables encore non utilisées. Depuis le traité Bowring de 1856, l'économie s'est ouverte et les exportations de riz vers les colonies britanniques et hollandaises déficitaires ont commencé, encouragées par la Grande-Bretagne. Cette riziculture est restée pendant longtemps, et reste encore actuellement, en grande partie extensive. Les rendements moyens de riz sont parmi les plus faibles de l'Asie (1,5 à 2 t/ha).

Avec une consommation de riz par tête la plus élevée dans le monde, un fort taux de croissance démographique, la Thaïlande est non seulement restée autosuffisante en riz, mais a accru ses exportations(1), d'abord grâce à l'extension des superficies cultivées, puis grâce au progrès de l'irrigation permettant une double récolte annuelle. Les rendements n'ont pas augmenté très sensiblement. Les engrais sont encore peu utilisés. Un accroissement annuel de 2 % par an des superficies cultivées en riz sur 40 ans explique pour l'essentiel l'accroissement de la production. Celles-ci ont été, en 1980, multipliées par 2,5 (base 1940).

En-dehors même de la Plaine Centrale, où cette culture est la plus développée, les trois-quarts des familles paysannes cultivent du riz en plus ou moins grande quantité. Pourtant, le maintien de bas prix à l'intérieur par une taxe élevée à l'exportation ("rice premium") n'encourage guère cette culture, qui nécessite un investissement-travail élevé. Depuis la Seconde Guerre mondiale et jusqu'en 1974, cette taxation a oscillé entre 80 et 100 % du prix payé au paysan ou de 40 à 65 % du prix mondial. Plus récemment, ces pourcentages sont tombés respectivement à 40-45 % et 23-30 %. Cela implique un fardeau assez lourd pénalisant les producteurs de riz. Il s'ensuit une sous-utilisation des possibilités offertes par les aménagements hydro-agricoles.

Les exportations thaïlandaises représentent 1/5 du marché mondial du riz. La plupart des pays asiatiques tendent à l'autosuffisance et le marché n'est pas aussi favorable qu'il y a une dizaine d'années. Cependant, quels que soient les prix pratiqués au niveau international, la Thaïlande a montré qu'elle était capable de tirer des profits de sa production rizicole.

(1) Elles ont plus que doublé en quantité de 1970 à 1980, passant de 1 064 t à 2 800 t annuelles.

Bien que toutes les terres utilisables pour des rizières leur soient consacrées, la colonisation de terres neuves depuis la Seconde Guerre Mondiale a surtout profité aux cultures autres que le riz, car ces terres étaient généralement situées en position plus haute (terrasses ou collines). Des cultures commerciales ont commencé à se développer à la suite de la construction de voies ferrées reliant les régions périphériques à Bangkok après 1900, puis surtout avec la croissance rapide du réseau routier entre 1960 et 1975.

Un bon exemple de croissance récente et spectaculaire d'une culture commerciale est celui du manioc dans le Sud-Est et le Nord-Est. Le manioc arrive en seconde position après le riz pour la valeur des exportations. Il a commencé à se développer dans les années 50 dans la province de Chonburi, au Sud-Est de Bangkok, à proximité du port d'exportation. Il a pris un grand développement après 1960 en fonction du marché qui s'ouvrait dans la C.E.E.. Les transnationales européennes, en particulier allemandes, ont beaucoup encouragé cette culture en créant une industrie de la granulation en Thaïlande et en aidant à l'aménagement du port de Siracha.

Le prix du manioc a triplé depuis 1970 et la production s'est accrue à un rythme rapide de 20 % par an entre 1967 et 1978. Les superficies cultivées se partagent à peu près également entre le Sud-Est et le Nord-Est. Beaucoup de terres hautes du Nord-Est non aménageables en rizières, sèches et de sol pauvre, ont été mises en valeur pour cette culture qui a l'avantage d'être peu coûteuse, de résister à la sécheresse, de se contenter de sols peu fertiles et d'être récoltable après 6 mois au minimum et deux ans au maximum de culture. Elle n'est pas concurrente du riz dans le calendrier agricole. Si cette culture est en grande partie mécanisée dans la région de Chonburi, elle est le fait de petits paysans sans grands moyens dans le Nord-Est où elle fournit un revenu en argent liquide à côté de la riziculture d'auto-subsistance. Les commerçants d'origine chinoise ont favorisé cette culture. Ils assurent le ramassage et la transformation en racines séchées (chips) au soleil sur une aire cimentée.

L'expansion du manioc dans le Nord-Est est directement liée à celle du réseau routier. Cependant, la monoculture pendant plusieurs années sans interruption épuise les sols et les rend vulnérables à l'érosion. La C.E.E. a annoncé des quotas d'importation à partir de 1984 ;

quotas fixés à 4,5 M de tonnes alors que la production est estimée à 7 ou 8 M de tonnes. Il faut donc trouver d'autres débouchés (Europe de l'Est, U.R.S.S., Chine ?) pour les granulés, exporter davantage de farine, et peut-être incorporer du manioc dans les aliments pour le bétail en Thaïlande, en particulier pour l'élevage industriel des poulets en plein développement. Il est peu probable que dans l'immédiat du moins, des cultures de substitution remplacent très sensiblement le manioc qui est si facile à cultiver et à un prix attractif.

Le maïs s'est également beaucoup développé après 1960, lorsque le maïs dur a remplacé le maïs doux pour répondre à la demande externe, en particulier du Japon, et à celle de l'élevage industriel national. Il s'est étendu sur les terres hautes ("upland") du Nord et de l'Est de la Plaine Centrale. Le maïs est de plus en plus utilisé comme aliment pour l'élevage industriel du poulet, en plein essor depuis 1975 (30 % de croissance par an) tourné vers le marché national comme vers l'exportation.

Le développement agricole est de plus en plus lié à celui des agro-industries. Les premières agro-industries qui datent d'avant la Seconde Guerre Mondiale sont spécialisées dans la transformation d'un seul produit (cane à sucre, ou tabac par exemple). L'encadrement des petits paysans producteurs est assez strict. Ainsi, le choix des parcelles consacrées à la culture industrielle dépend des techniciens de l'usine, de même que l'organisation des travaux au moment de la récolte (cas de la cane à sucre en particulier). Cette culture a été soutenue par l'Etat, en particulier par une taxation sur les importations. L'augmentation des prix depuis 1973 a favorisé l'extension de la cane dont la production s'est accrue en moyenne de 15 % par an entre 1967 et 1978, si bien que la Thaïlande est aujourd'hui l'un des principaux producteurs de sucre en Asie.

Au cours des quinze dernières années, ce sont les fruits et légumes pour des conserveries et des usines de congélation qui ont connu une croissance rapide, les exportations de ces produits ayant été multipliées par 15 entre 1973 et 1978. L'ananas domine ce secteur, représentant, en 1978, 93 % des exportations. Les conserveries s'approvisionnent chez les petits ou moyens exploitants sur une base contractuelle.

L'agriculture contractuelle caractérise également l'élevage des poulets pour la viande ou pour les oeufs qui est contrôlé par les in-

dustries d'aliments pour le bétail. Soit l'éleveur reçoit en crédit la nourriture, les poussins et les médicaments, à charge pour lui de vendre ses poulets à l'usine à un prix fixé à l'avance, soit l'industriel prend tout en charge et rémunère l'éleveur en fonction de sa production.

On pourrait multiplier les exemples de productions agricoles dont la croissance a été rapide depuis la Seconde Guerre Mondiale et qui jouent un rôle non négligeable dans les exportations. Le tabac, les bananes, le kénaf, le soja, se trouvent dans ce cas. La Thaïlande produit, le plus souvent sans gros investissement au départ, une grande variété de cultures vivrières moins cher que la plupart de ses voisins et concurrents. Sans subventions ni aides notables de l'Etat, les paysans thaïlandais produisent du caoutchouc moins cher que la Malaisie, du sucre moins cher que les Philippines, des poulets moins cher que la C.E.E. et du riz meilleur marché que tout le monde.

L'un des premiers objectifs de la Malaisie après son Indépendance a été d'augmenter sa production de riz en vue de l'autosuffisance et de la diversification agricole pour ne plus dépendre de l'exportation d'un seul produit, le caoutchouc, en développant en particulier la culture du palmier à huile. En 1957, année de son Indépendance, 47 % de la consommation intérieure de riz en Malaisie étaient couverts par des importations provenant principalement de Thaïlande et de Birmanie. Il fallait arrêter l'hémorragie de devises provoquée par ces importations massives de riz et assurer le relèvement du niveau de vie de la population rurale en grande majorité malaise. L'Etat a donc mis en oeuvre une politique extrêmement volontaire de développement rural qui a produit des résultats spectaculaires dans le domaine de la riziculture. Ainsi, la Malaisie est devenue autosuffisante à 80 % environ avec des variations d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques. Les superficies en double culture annuelle dans la péninsule sont passées de 35 % en 1970 à 64 % en 1980, la superficie cultivée en riz doublant de 1957 à 1973. Les rendements moyens sont passés de 2,1 tonnes/hectare à 3 tonnes/hectare au cours de la même période. C'est le pays de l'ASEAN dans lequel la "révolution verte" a produit les meilleurs résultats.

La politique de diversification de l'agriculture et de substitution des importations a amené la Malaisie à développer une production

sucrière pour couvrir ses besoins intérieurs. Sous l'influence de conseillers australiens, ont été construites de grosses unités de production : raffinerie, alimentée à 50 % par la plantation, le reste venant de petits producteurs ("small holders"). A la fin des années soixante et au début des années soixante dix, cinq grosses unités furent ainsi établies. En 1980, une seule d'entre elles, située dans l'Etat de Perlis, était rentable. Ce type de développement agricole nécessitant de gros investissements a donc connu un échec relatif, et la solution proposée maintenant pour relancer la production sucrière est de construire de plus petites raffineries alimentées par de petits exploitants comme c'est souvent le cas en Thaïlande.

La croissance récente de cultures comme le cacao et le café dans les zones de colonisation de terres neuves de la côte orientale (FELDA schemes) ou chez les petits exploitants de cocotiers paraît intéressante pour le marché intérieur et pour diversifier les sources de revenu de la petite et moyenne paysannerie plutôt que comme l'amorce d'une diversification des exportations sur le marché international, comme cela avait été conçu au départ.

En dehors des deux grandes cultures d'exportation que sont pour la Malaisie l'hévéa et le palmier à huile, le seul secteur où la croissance au cours des 30 dernières années a été significative est la riziculture. Elle a été l'objet d'une politique très spécifique et disposait de moyens importants de la part du gouvernement malais. Il faut donc examiner dans le cas de la Thaïlande et de la Malaisie quelles ont été les politiques alimentaires et de développement rural suivies, et mesurer leurs effets sur les cultures vivrières de ces deux pays.

II - DEUX POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE OPPOSEES

On peut opposer de façon caricaturale ces deux politiques en disant que dans le cas de la Thaïlande, l'Etat est relativement peu intervenu en dehors de la création des principales infrastructures et que la croissance a été surtout le fait d'une paysannerie dynamique réagissant rapidement aux sollicitations du marché, alors que dans le cas de la Malaisie, l'Etat a au contraire joué un rôle capital en encadrant très strictement les riziculteurs malais des périmètres irrigués comme ceux qui allaient mettre en valeur les terres neuves.

Avant même la Seconde Guerre Mondiale, mais surtout après, l'Etat thaïlandais a créé des infrastructures nécessaires au développement agricole. Les plus gros investissements ont été faits dans le domaine de l'irrigation et des transports avec diverses aides, en particulier celles de la Banque Mondiale et l'aide américaine.

L'aménagement du bassin de la Mae Nam Chao Phraya a été mis en oeuvre dès 1957 avec le barrage de dérivation de Chainat, à la tête du delta, puis les barrages-réservoirs Phumipon sur la Mae Ping (1964) et Sirikit sur la Mae Nan (1973). A la même époque, des barrages-réservoirs importants étaient également construits dans le Nord-Est (bassin du Mékong) : Nam Phong (1966) et Lam Pao (1967). Une série d'ouvrages moins importants et de réservoirs de type "tank" (dans le Nord-Est) a été également construite un peu partout. Ces aménagements n'ont eu qu'une efficacité très limitée tant que les réseaux de canaux secondaires et tertiaires et le drainage n'ont pas fonctionné. Là où ils existent, l'irrigation joue un rôle essentiel en saison des pluies pour la riziculture (irrégularité de la pluviométrie) et en saison sèche pour une seconde culture de riz ou d'autres cultures secondaires commerciales (haricots mungos, soja, arachide, légumes...). La double ou même triple culture ("multiple cropping systems") est possible par exemple dans le bassin de Chiang Mai, le long de la Mae Nan près de Phitsanulok et dans quelques périmètres irrigués du Nord-Est (Nam Phong, Nam Phung, Lam Phao).

L'irrigation a joué un rôle, surtout dans l'extension des surfaces cultivées en saison sèche et dans la réduction des irrégularités inter-annuelles de la production rizicole de saison des pluies. Elle n'a eu jusqu'à présent que peu d'effet sur les rendements parce que les autres conditions techniques pour leur amélioration n'ont pas souvent été mises en oeuvre : adoption de variétés à haut rendement, consommation importante d'engrais et de pesticides. On ne peut pas dire que la révolution verte, qui implique la conjugaison de ces différents facteurs, ait joué un rôle significatif dans la croissance de la production agricole en Thaïlande.

La principale raison de l'accroissement de cette production au cours des trente dernières années est l'extension des superficies cultivées aux dépens des forêts qui s'est faite en rapport avec le développement des transports, en particulier du réseau routier. Pendant longtemps, seule l'économie du delta de la Mae Nam Chao Phraya et celle de

la zone côtière du Sud s'étaient ouvertes, là où les transports peu coûteux se faisaient par voie d'eau. La construction d'un réseau de voies ferrées jusque dans les années 20, puis celle du réseau routier, d'abord complémentaire du réseau ferré, puis autonome et en grande partie achevé en 1975, a été un facteur essentiel dans le développement d'une agriculture commerciale dans le Nord, le Nord-Est et la partie septentrionale de la Plaine Centrale.

Actuellement, le réseau routier atteint presque tous les villages, à l'exception de zones montagneuses difficiles, avec un net avantage pour la région centrale (Plaine Centrale à l'exclusion de sa partie au Nord de Nakhon Sawan et de ses marges Est et Ouest) surtout en matière de routes goudronnées. Cette rapide extension du réseau routier depuis les années 60 s'est accompagnée d'un accroissement des superficies cultivées à un moment où la croissance démographique était très sensible dans les campagnes. Ces terres neuves ont été défrichées et mises en valeur par des paysans sans terre venant des régions voisines ou du Nord-Est ou par des paysans - entrepreneurs avec un investissement et un encadrement minimums, souvent même nuls, de la part de l'Etat. Les coopératives de colonisation de terres neuves (Land Settlement Cooperatives ou Self Help Settlement) n'ont été souvent mises en place qu'après l'arrivée d'une première vague de défricheurs pour mettre un peu d'ordre dans l'attribution des terres.

Cette extension des superficies cultivées s'est faite sur des terres plus hautes (upland) que les terres facilement aménageables en rizières, déjà occupées. Elle a donc favorisé le développement d'autres cultures que le riz, en particulier de celles dont les prix augmentaient vite, comme le maïs et la canne à sucre au Nord de la Plaine Centrale, ou le manioc et la canne à sucre dans le Nord-Est. Cela a provoqué une déforestation généralisée dont la limite écologiquement acceptable est maintenant atteinte, les forêts ne subsistant désormais plus que sur les pentes les plus fortes des zones montagneuses. Ce phénomène de colonisation de terres neuves ne va donc pas pouvoir se poursuivre de façon significative dans les prochaines années.

Quel rôle la recherche a joué dans la croissance de la production agricole ? C'est une question importante car l'Etat thaïlandais a fait un investissement-recherche qu'il est difficile de mesurer, mais qui certainement, n'est pas négligeable. Les diverses études sur ce sujet

concluent à un effet limité. La recherche agronomique s'est faite presque uniquement en stations et a eu pour objectif l'introduction de nouvelles techniques pour accroître les rendements. Elle a donc pu jouer un rôle important pour des cultures de développement récent comme le maïs ou le coton, par exemple, en introduisant de nouvelles variétés, des hybrides, et en améliorant les façons culturales. La faible utilisation d'engrais par les paysans n'a pas encore permis de rentabiliser les recherches dans ce domaine.

La recherche a souffert de son trop grand cloisonnement entre différents secteurs, de la trop grande centralisation à Bangkok et d'une ouverture insuffisante des chercheurs sur ce qui se fait à l'étranger, et en particulier dans d'autres pays du Tiers-Monde. Mais l'obstacle le plus important a été la coupure entre recherche et vulgarisation, cette dernière ayant eu trop peu de moyens. La recherche est restée trop coupée du monde paysan. Elle n'a pas pris en compte les systèmes de production traditionnels et le milieu physique dans lequel s'insère une agriculture déjà ancienne. Elle n'a pas suffisamment fait porter ses efforts sur les améliorations possibles en partant des pratiques existantes, d'où son efficacité limitée dans le domaine de la riziculture par exemple. En effet, les hybrides sont utilisés essentiellement en saison sèche sur les superficies irriguées, encore restreintes. La culture principale de saison des pluies utilise surtout des variétés traditionnelles.

Si dans la plus grande partie du pays, l'agriculture s'est transformée de façon extensive en utilisant de nouvelles terres conquises sur la forêt, dans quelques régions comme le bassin de Chiang Mai et les autres bassins du Nord montagneux, comme le milieu de la Plaine Centrale (au Sud de Chainat-Nakhon Sawan), l'agriculture s'est intensifiée grâce aux progrès de l'irrigation. Ainsi donc dans cette dernière région on est passé d'un riz semé en saison des pluies à un riz repiqué, et la superficie en double culture annuelle s'est considérablement accrue, passant de 70 000 rai en 1963 à 2 557 000 rai en 1978(1). Cela s'est accompagné d'une forte croissance de la demande de travail agricole non seulement en saison sèche mais également en saison des pluies. A la fin des années 60, et au début des années 70, la mécanisation des travaux agricoles a pris une certaine ampleur dans cette région centrale où les labours et le battage ont été mécanisés. Les trac-

(1) 1 rai = 1 600 m².

teurs et motoculteurs ont presque totalement remplacé les buffles dans la Plaine Centrale. Ils sont en voie de le faire également dans le bassin de Chiang Mai.

Sur les terres hautes (upland) consacrées aux nouvelles cultures commerciales (maïs, manioc, canne à sucre, ananas...), la location de tracteurs appartenant à des paysans riches ou à des commerçants chinois des petites villes ou des petits centres voisins est très répandue. L'utilisation des pompes pour une irrigation d'appoint en saison des pluies ou en saison sèche est très largement vulgarisée dans la Plaine Centrale, le Nord, le Sud et de plus en plus dans le Nord-Est.

Cette mécanisation est due essentiellement à l'accroissement de la demande en main-d'oeuvre agricole un peu partout dans le pays soit à cause de l'extension de la surface cultivée soit à cause de l'intensification de l'agriculture (double ou triple culture) dans les zones irriguées. Elle a été possible grâce à l'importation de matériels japonais (surtout des moteurs) mais également grâce à la croissance rapide d'une industrie de machines agricoles en Thaïlande dès la fin des années soixante ; industrie de petites entreprises localisées principalement dans la Plaine Centrale (surtout le delta et ses bordures). L'Etat n'a joué qu'un très faible rôle dans ce développement de la mécanisation.

Par contre, le réseau commercial sino-thai, profondément inséré dans la société, et en particulier dans la paysannerie, a joué un rôle dans le développement agricole de la Thaïlande en fournissant non seulement l'encadrement commercial mais également une grande partie de l'encadrement technique et du crédit.

La politique agricole de l'Etat Malais a été comme celle de l'Etat Thai orientée vers l'accroissement de la production, mais avec des moyens beaucoup plus importants (2 millions de ringgits dépensés depuis l'Indépendance pour la riziculture) et des structures d'encadrement beaucoup plus importantes et efficaces. Le secteur rizicole a été son principal champ d'action dans le domaine des cultures vivrières.

Le Drainage and Irrigation Department (D.I.D.), créé en 1932 à l'époque coloniale, a considérablement accru ses activités pour développer l'irrigation et ouvrir de nouvelles terres à la riziculture, en particulier sur les sols de tourbière de la côte Est. Cependant,

l'aménagement de ces terres en rizières est très coûteux et les superficies disponibles peu importantes. L'accent a donc été mis sur l'accroissement des rendements basé sur la modernisation des principales zones rizicoles. Si le delta de Kelantan reste avant tout une région autosuffisante mais non exportatrice, la grande plaine de Perlis et Kedah, qualifiée de "bol de riz de la Malaisie", a connu un accroissement important de sa production par l'application de la "révolution verte". Cette zone ainsi que celle voisine de l'état de Penang fournissait en 1973, 49 % du riz consommé en Malaysia avec un rendement moyen de 3,5 tonnes/ha. Les efforts se sont concentrés sur le vaste périmètre irrigué de Muda.

Le Muda Irrigation Scheme, couvrant une superficie de 103 200 ha, mis en service de 1969 à 1973, a été financé par un prêt de la Banque Mondiale. Un barrage-réservoir dans les collines de l'Est permet de régulariser l'alimentation en eau du réseau d'irrigation et de drainage commencé dès 1920 par les Britanniques. 50 000 petites exploitations environ bénéficient de ce réseau administré par le Muda Agricultural Development Authority (M.A.D.A.) directement responsable auprès du Premier Ministre fédéral. Le territoire est divisé en 27 secteurs d'irrigation ayant chacun son association paysanne (Persatuan Peladang) qui contrôle et dirige l'ensemble de l'aide gouvernementale (aide technique, fourniture d'engrais, de crédits, mise en marché...). L'efficacité de ce système administratif est remarquable.

La réussite de la révolution verte dans le Muda Irrigation Scheme est due en grande partie à l'efficacité de l'encadrement des paysans. Les associations (Persatuan Peladang) ont pour fonction :

- d'assurer la diffusion des nouvelles variétés à haut rendement et des techniques culturales qui y sont liées (technicien-conseiller) ;
- de fournir le crédit à la production aux paysans qui manquent de capital (centres locaux de crédit sur le territoire de l'association) ;
- d'assurer la fourniture des intrants (achat en gros d'engrais, location de tracteurs, motoculteurs) ;
- d'assurer la commercialisation de la production (intermédiaire entre le producteur et l'Agence fédérale agricole de commercialisation).

Si ces services fournis par l'Association paysanne couvrent toutes les étapes de la production et de la commercialisation du paddy,

l'association n'a pas un monopole sur son territoire. Elle est constamment en compétition avec le secteur privé. C'est une politique délibérée du gouvernement qui veut ainsi plier les associations aux lois du marché. Les petits entrepreneurs privés se spécialisent surtout dans le labour mécanisé des rizières et la transformation de la production (intermédiaires, propriétaires et décortiqueurs).

Environ 90 % des riziculteurs de cette région sont donc passés entre 1970 et 1974 de la simple à la double récolte annuelle. Le temps consacré aux travaux rizicoles a doublé. Le travail salarié effectué par les plus petits exploitants chez les plus gros s'est généralisé. Ceux-ci ont tendance à reprendre leurs parcelles données en métayage ou en fermage pour les exploiter directement grâce au travail salarié et à la mécanisation. En 1980, 80 % des superficies récoltées l'ont été par des moissonneuses-batteuses possédées par des Chinois vivant dans les bourgs ou les petites villes voisines. Par l'importance des intrants et de la mécanisation, la riziculture de cette région devient de plus en plus dépendante de la grande industrie contrôlée de l'extérieur.

La politique d'encadrement très serré de la paysannerie se retrouve dans les mises en valeur de terres récemment défrichées aux dépens de la forêt. Le système de production de la plantation a servi de modèle pour cette colonisation de terres neuves organisées par des agences étatiques : FELDA ou Federal Land Development Authority, RISDA ou Rubber Industry Small-holding Development Authority.

Le RISDA a pour fonction d'aider les petits planteurs ("small holders") qui souvent n'exploitent qu'un ou deux hectares d'hévéas à replanter leur exploitation en variétés à haut rendement. Ils sont regroupés en blocs et organisés comme une plantation, les petits planteurs livrant leur production et recevant leur part du profit comme un actionnaire son dividende.

L'expansion territoriale proprement dite est organisée dans les projets FELDA qui se font aux dépens de la forêt. La terre est répartie entre les colons dont 94 % sont d'ethnie malaise, par lots de 3 à 4 ha. Des maisons sont construites pour les familles de ces pionniers. Des services communs (école, dispensaire, mosquée...) sont également aménagés, ainsi que l'usine de traitement de latex ou d'huile de palme. Soigneusement sélectionnées, 40 000 familles ont été installées sur plus d'un demi-million d'hectares (62 projets pour l'hévéa, 37 pour le

palmier à huile) surtout dans les états de Johore, Pahang, Trengganu et Kelantan. Complétant cela, ces états ont de grands projets régionaux qui englobent la plus grande partie des terres neuves dont l'aménagement se fait en grandes plantations privées (estates) ou en villages de pionniers d'un type proche de ceux de FELDA : par exemple, dans l'état de Pahang ce sont les implantations de JENGKA TRIANGLE et de PAHANG TENG-GARA. Les grands espaces forestiers de la côte orientale et de l'intérieur (en dehors des pentes fortes des montagnes) sont ainsi rapidement conquis.

Bien que ces projets soient faits au profit d'une petite paysannerie, "l'encadrement économique et social des pionniers est complet. Ceux-ci sont en réalité des "travailleurs" de plantations qui sont propriétaires de leurs lots, dont ils remboursent la valeur à l'agence pendant un certain nombre d'années. Les petits planteurs rapportant quotidiennement leur récolte au centre de collecte du projet, une comptabilité serrée est tenue par l'administration"(1). Les méthodes de culture étroitement contrôlées sont celles d'une grande plantation, ce qui permet des rendements tout à fait comparables.

Avec la Thaïlande et la Malaisie, on se trouve en présence de deux types opposés d'intervention de l'Etat dans le développement agricole. En Thaïlande, elle a consisté à construire les infrastructures indispensables et à maintenir un prix du riz assez bas par le biais d'une taxe à l'exportation, ce qui a gêné la croissance de la production rizicole en ne favorisant pas l'intensification de la riziculture, les engrais étant trop chers. En Malaisie, elle a visé au contraire à intensifier la riziculture en encadrant très fortement la paysannerie des périmètres irrigués tout en faisant baisser le prix des intrants et en maintenant un prix plancher pour le riz. La Thaïlande, qui était depuis longtemps largement autosuffisante en riz, a diversifié son agriculture en développant de nouvelles cultures sur des terres récemment mises en valeur alors que la Malaisie a obtenu de gros progrès dans la production de cultures vivrières et industrielles sans diversification notable. Cependant, la pauvreté et de fortes inégalités dans les consommations alimentaires caractérisent également ces deux pays.

(1) DE KONINCK, 1981.

III - ALIMENTATION INEGALE ET PAUVRETE DANS LES DEUX PAYS

Les Thai consomment en moyenne 2 324 calories par jour et par tête (moyenne en 1976) dont 50 grammes de protéines alors que la consommation minimum journalière selon la F.A.O. doit être de 2 300 calories dont 60 grammes de protéines. Ce sont les plus gros mangeurs de riz des pays de l'ASEAN (72 % de leur consommation quotidienne), le reste étant constitué par du sucre (8 %), de la viande (4 %), des fruits (3 %) et des noix (3 %). Les sources de protéines sont le riz, le poisson et la viande. La consommation de vitamines et de produits minéraux est très basse.

Si ces chiffres moyens ne sont pas mauvais et peuvent même paraître bons en comparaison d'autres pays du Tiers-Monde, de grandes inégalités existent et avec elles les problèmes de malnutrition. Ce sont essentiellement une sous-nutrition en protéines et calories, et une insuffisance en vitamines et sels minéraux chez les enfants d'âge pré-scolaire, chez les femmes enceintes et en lactation des milieux ruraux et des quartiers sous-intégrés.

En 1976 en Thaïlande, 25 % de la population était au-dessous du niveau de pauvreté, répartis dans toutes les régions sauf Bangkok et la Plaine Centrale. La moitié environ de ces pauvres vivent dans le Nord-Est et une grande partie des autres dans le Nord. L'écart entre les riches et les pauvres s'est accru sensiblement entre 1962 et 1972 en particulier dans le Nord.

La malnutrition la plus répandue est un manque en protéines et calories qui concerne avant tout 16 % de la population infantile d'âge pré-scolaire, en particulier au moment du sevrage. Dans les quartiers sous-intégrés de Bangkok, le phénomène existe également à cause du manque de connaissances des mères pour la préparation du lait.

En Malaisie, la consommation moyenne par jour et par habitant est de 2 610 calories, donc plus élevée qu'en Thaïlande. Cependant, les inégalités sont également très fortes et la pauvreté très répandue chez les riziculteurs malais. Cette pauvreté se traduit par de mauvaises conditions de santé (forte mortalité infantile, faible espérance de vie), la malnutrition, un habitat délabré, de faibles taux de succès scolaires. En 1980, la moitié environ (55 %) des riziculteurs se situait au-dessous du niveau de pauvreté. Ce sont d'une part les rizi-

culteurs des périmètres irrigués sans terre ou avec une superficie insuffisante et confrontés à la difficulté de plus en plus grande de trouver des terres à louer, d'autre part des petits planteurs d'hévéas pratiquant également une riziculture d'autosubsistance dans des vallées anciennement occupées de la côte occidentale ou orientale.

Leur riziculture de fond de vallée reste très traditionnelle dans ses techniques d'irrigation, sous la dépendance des pluies. Ils utilisent des variétés traditionnelles, de "goût agréable", pour leur propre consommation. Malgré l'utilisation d'engrais chimiques, leurs rendements en paddy sont nettement inférieurs à ceux des riziculteurs des plaines alluviales irriguées parce que leurs terres sont marginales et ne bénéficient pas d'une assistance comparable à celle dont bénéficient ceux qui pratiquent la riziculture comme une monoculture. Ils n'abandonnent pas cette riziculture traditionnelle parce qu'elle leur procure leur nourriture ou une partie de celle-ci. Ils ne peuvent pas s'en passer dans la mesure où leur petite plantation d'hévéas connaît des difficultés.

Malgré une assistance technique de RISDA pour la replantation en variétés à haut rendement et en engrais, ces petits planteurs subissent de grosses difficultés de gestion, de transformation de leur latex et de commercialisation de leur caoutchouc. La taille de leur plantation (parfois moins d'1 ha) est trop petite. Leurs revenus provenant du caoutchouc sont donc très bas. Aucun véritable développement rural intégré, prenant en compte toutes les composantes de leur système de culture, ne leur est offert par les agences étatiques spécialisées. Ce n'est donc pas par résistance passive ou manque de volonté de changement que leur agriculture ne se modernise pas, mais plutôt par absence d'options pour un changement.

Ces paysans pratiquant deux cultures (riz et une culture commerciale) sont pour la plupart (88 %) au-dessous du seuil statistique de pauvreté établi par le gouvernement malais, de même que 48 % des petits planteurs d'hévéas.

Le phénomène de pauvreté en Thaïlande comme en Malaisie, phénomène qui est principalement à l'origine des inégalités dans l'alimentation et de la malnutrition, s'explique par le développement inégal qui caractérise l'agriculture thaïlandaise comme l'agriculture malaise.

A l'inverse des pays voisins, comme la Malaisie ou les Philippines, qui ont connu sur une partie notable de leur territoire des mo-

nocultures dans le cadre de grands domaines ou de plantations à la suite de la colonisation, la Thaïlande est restée un pays de petite ou moyenne paysannerie rizicole ayant adopté des cultures commerciales (à une date donnée ou à différentes dates). Une part plus ou moins grande de la production est autoconsommée. Par exemple, les paysans de la péninsule de Sathing Phra dans le Sud (province de Songkhla) avaient un système traditionnel de riziculture inondée avec jachère labourée et étroite association agriculture-élevage-pêche. Après 1960, avec la pénétration de l'économie marchande, ce système a été modifié par l'expansion de l'association riz-palmier à sucre (*Borassus flabellifer*) et la création de jardins maraîchers sur cordons sableux dont la production est en majeure partie commercialisée. Depuis 1970 environ, la culture évolue : motorisation des labours, adoption de variétés à repiquage, introduction des pesticides et modification des méthodes de récolte, battage et stockage. Cela a permis d'introduire là où l'irrigation et le drainage sont suffisants des cultures de contre-saison (concombre, haricot mungo) vendues sur les marchés urbains voisins. L'adoption de ce nouveau "modèle" de riziculture suppose des investissements que toutes les exploitations ne sont pas en mesure de mettre en oeuvre. Il favorise les migrations de main-d'oeuvre vers les industries d'Hat Yaï-Songkhla les plus proches. Le système agraire local est donc de plus en plus dépendant des centres urbains voisins tant pour son approvisionnement en moyens de production que pour la commercialisation de ses surplus.

La plupart des systèmes agraires ont ainsi évolué avec la pénétration de l'économie marchande. Le système Khon Muang des bassins et vallées du Nord reposait sur la riziculture irriguée (riz gluant) traditionnelle complétée par quelques cultures maraîchères et fruitières, par les ressources de la pêche et de la cueillette en forêt. Des cultures contractuelles du type tabac ou canne à sucre ont été introduites dans les rizières avant la Seconde Guerre Mondiale. Puis, après celle-ci, à la suite du désenclavement dû à l'extension rapide du réseau routier, des cultures commerciales de saison sèche, irriguées sur rizière ou de saison des pluies, sur terres hautes (upland), comme le soja, l'ail et les oignons, l'arachide ainsi qu'une seconde culture de riz non gluant dans les quelques zones disposant d'une quantité d'eau suffisante, se sont développées. Elles ont été encouragées par le réseau com-

mercial chinois puis par l'Etat ("multiple cropping projects"). La mécanisation (pompes et motoculteurs) a progressé en même temps que l'utilisation des engrais et des pesticides.

Les conséquences sociales ont été un affaiblissement des liens de solidarité et de réciprocité dans les communautés villageoises. Elles se manifestent sous la forme d'une bipolarisation de ces communes rurales entre d'un côté des paysans riches, ayant un peu plus de terres que les autres, des activités commerciales d'intermédiaires liés aux commerçants chinois, un accès plus facile aux circuits de l'aide gouvernementale au développement, et de l'autre des paysans pauvres sans terre, métayers ou journaliers. Les petits ou moyens propriétaires exploitants sont encore les plus nombreux mais, si certains d'entre eux réussissent à accumuler pour rejoindre la classe des paysans riches, la plupart, à la suite d'un endettement excessif, se trouvent de plus en plus économiquement marginalisés et incapables d'innover à temps pour préserver leur exploitation. Les emplois non-agricoles (industrie, artisanat lié au secteur touristique, bâtiment...) sont pour eux une ressource de plus en plus indispensable.

Pendant longtemps, l'accroissement de la population a limité les effets de la croissance de la production alimentaire. Par exemple, en Thaïlande, la production vivrière s'est accrue de 41 % de 1968 à 1977, mais la production par tête au cours de la même période ne s'est accrue que de 9 %, ce qui est dû au fort taux d'accroissement démographique (3 % par an de 1960 à 1977). Dans les années 60, le taux d'accroissement démographique de la Malaisie était également élevé (2,9 %). Depuis, il a fortement baissé dans les deux pays. Il n'est plus que de 2,4 % en Malaisie et de 1,7 % en Thaïlande en 1984. Actuellement, le succès des politiques de limitation des naissances, en Thaïlande en particulier, lève l'hypothèque démographique à l'accroissement de la production alimentaire par tête.

Dans les deux pays, l'Etat intervient dans la fixation des prix du riz. En Malaisie, le National Paddy and Rice Authority (L.P.N.) subventionne les producteurs à raison de 165,4 dollars malais par tonne de paddy qui leur est vendue. D'autre part, il garantit un prix minimum aux grossistes et aux détaillants. Le but de cet organisme est de favoriser l'expansion de la riziculture particulièrement dans les deux états de Perlis et Kedah au Nord-Ouest de la péninsule.

En Thaïlande, l'Etat intervient surtout pour maintenir un bas prix du riz à la consommation par la fixation de quotas d'exportation, d'un stock et d'une taxe à l'exportation ("rice premium"). En maintenant ainsi des bas prix en ville et des prix élevés pour les engrais, l'Etat thaïlandais n'a pas encouragé les producteurs de riz à produire davantage. Cela explique en grande partie le caractère relativement extensif de la riziculture en Thaïlande. En outre, le faible encadrement de la paysannerie profite uniquement à une petite élite paysanne (faiblesse ou inexistence des coopératives, difficulté d'accès au crédit) et aggrave la pauvreté des petits exploitants.

Avec deux politiques de développement agricole orientées vers l'exportation plutôt que vers la satisfaction des besoins alimentaires de l'ensemble de leur population, la Malaisie et la Thaïlande se heurtent au même problème du développement inégal et de la pauvreté. L'Etat malais qui intervient très fortement dans ce développement par une politique volontaire rencontre à ce niveau les mêmes difficultés que l'Etat thai qui, lui, intervient et encadre beaucoup moins sa paysannerie. Les rapports capitalistes marchands qui sont au coeur de ces deux types de développement induisent ce développement inégal.

CONCLUSION

Thaïlande et Malaisie avaient au XIX^{ème} siècle des points communs : leur sous-peuplement relatif et une agriculture à base de riziculture avec comme complément des cultures maraîchères et fruitières de village. La pêche était et reste la principale source de protéines animales. La colonisation britannique a orienté très tôt l'agriculture malaise vers les cultures d'exportation en plantations, grandes et petites. Le secteur capitaliste (estates) s'est rapidement développé, après les mines d'étain. La Thaïlande a préservé son indépendance en partie en interdisant l'acquisition de terres par les capitaux étrangers et en permettant à sa petite et moyenne paysannerie de produire du riz pour l'exportation (après 1856). Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, les deux pays se sont trouvés dans des situations très différentes. La Malaisie avec un fort déficit en riz a dû axer une grande partie de son développement agricole sur l'intensification de la riziculture à l'aide des techniques de la révolution verte, alors que la Thaïlande, bien que le riz soit sa première exportation, taxait

ses riziculteurs, les maintenant dans un système en grande partie extensif et favorisant ainsi une diversification de son agriculture.

Au sein de l'ASEAN, la Thaïlande est un cas exceptionnel, parce qu'elle exporte très régulièrement des quantités importantes de produits vivriers et parce qu'elle a eu très peu recours aux innovations techniques de la révolution verte. L'Indonésie, par exemple, s'est fixée comme objectif l'autosuffisance en riz en utilisant comme la Malaisie une intensification des techniques de culture (programme BIMAS). Les variétés à haut rendement ne sont utilisées en Thaïlande que sur 6,6 % de la superficie cultivée, alors qu'elles le sont sur 61,5 % aux Philippines et sur 40,3 % en Indonésie. De plus, le coût des engrais est très élevé en Thaïlande où son prix est sept fois plus élevé que celui du riz, alors qu'il ne l'est que deux fois en Indonésie où l'Etat subventionne l'utilisation d'engrais.

Avec de forts excédents alimentaires, la Thaïlande est confrontée aux problèmes d'inégalité dans la consommation alimentaire et en particulier à la malnutrition qu'on retrouve dans les autres pays de l'ASEAN. Ce sont surtout les enfants d'âge pré-scolaire et les femmes enceintes qui sont touchés par ce phénomène en milieu rural ou urbain (quartiers sous-intégrés). La pauvreté en est la cause essentielle. Les pays de l'ASEAN ont des politiques agricoles très productivistes et orientées vers l'exportation d'excédents et pas ou très peu de politique alimentaire proprement dite. Il y a contradiction, en Thaïlande par exemple, entre les objectifs du ministère de la santé et celui de l'agriculture. Le modèle de développement générateur de fortes inégalités sociales dans les pays de l'ASEAN est en dernier ressort en cause si l'on veut s'attaquer au problème alimentaire.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- BRUNEAU M.- 1984 - "Class formation in the Northern Thai peasantry, 1966-1976". In : "Journal of Contemporary Asia", 14 (3), pp. 343-360.
- CHIENGKAL W.- 1983 - "The transformation of the agrarian structure of central Thailand, 1960-1980". In : "Journal of Contemporary Asia", 13 (3), pp. 340-360.

- COURTENAY P.P.- 1984 - "The diversification of Malaysian Agriculture, 1950-80 : objectives and achievements". In : "Journal of Southeast Asian Studies", 15, 1, pp. 166-181.
- DE KONINCK R.- 1979 - "Comment capturer le potentiel productif des petits paysans, note sur la modernisation de la riziculture en Malaisie et en Indonésie". In : "Anthropologie et Sociétés", 3, 3, pp. 87-106.
- DE KONINCK R.- 1981 - "Enjeux et stratégies spatiales de l'Etat en Malaisie", Hérodote n° 21, p. 84-115.
- DAUPHIN F.E.- 1979 - "Recherche agricole et développement rural en Thaïlande", Thèse de 3ème cycle, EHSS, Paris, 339 p. (mimeo).
- MEARS L.A.- 1984 - "Rice and food self-sufficiency in Indonésie". In : "Bulletin of Indonesian Economic Studies", 20, 2, pp. 122-138.
- SILOCK T.H.- 1970 - "The economic development of Thai agriculture", Canberra, 250 p.
- SUTHASUPA P.- 1982 - "Thai government's role in meeting the basic human need for food", ISEAS Occasional Paper n° 67, Singapore, 1982, 76 p.
- SUTHASUPA P. et al.- 1982 - "Protein Food Production in Thailand", ISEAS, Research Notes and Discussions Paper n° 37, 96 p.
- TREBUIL G.- 1983 - "Le système de mise en valeur agricole du milieu et son évolution récente dans la région de Sathing Phra Sud-Thaïlande", Faculté des Ressources Naturelles, Université Prince de Songkly, 101 p. (mimeo).
- WORLD BANK.- 1983 - "Thailand, rural growth and employment", World Bank Country Study, 194 p.

LES STRATEGIES ALIMENTAIRES DES ACTEURS LOCAUX
EN AFRIQUE ET LEURS CONSEQUENCES SUR LA NUTRITION

André FRANQUEVILLE

Résumé : L'étude vise à cerner les stratégies alimentaires des acteurs locaux en Afrique centrale et occidentale à partir de la bibliographie existante, sur certains points assez inégale et dispersée. L'auteur est amené à éclairer le concept de stratégie alimentaire dont les conséquences touchent à de nombreux domaines. Leur efficacité sur la nutrition représente le point central de l'analyse des stratégies alimentaires des acteurs locaux, définis comme ceux qui assurent localement la production, sa distribution ou sa redistribution éventuelle, et ceux qui représentent les destinataires finals. La question essentielle posée est celle de l'autonomie et de la stratégie propre de ces acteurs. Les stratégies paysannes sont analysées au travers des réponses des producteurs à la mise en cause d'une situation initiale. L'étude des stratégies alimentaires des intermédiaires repose sur une typologie de ces acteurs. Quant aux stratégies des consommateurs, qui consistent à agir sur la liaison entre consommation et dépense alimentaire, elles sont examinées dans deux directions principales.

Abstract : The food strategies of local agents in Africa and their consequences for nutrition.

The research aims to define the food strategies of local agents in central and western Africa from the available bibliography, which on some items is rather unequal and scattered. The author first clarifies the concept of food strategy, the consequences of which touch on many fields. The central point of analysis is the efficiency with regard to nutrition of the food strategies of the local agents, defined as those who deal locally with production, distribution, possible

redistribution and also consumers. The essential formulated issue is that of the autonomy of these agents and their strategies. Farmers strategies are scrutinized through the producers' responses to an initial threatened situation. The study of the food strategies of the middlemen is based on a typology of those agents. The strategies of the consumers, which consist in acting on the link between consumption and food expenditure, are investigated along two principal lines of thought.

INTRODUCTION : STRATEGIES ALIMENTAIRES ET ACTEURS LOCAUX

Les stratégies

Le mot "stratégie" qui appartient étymologiquement au vocabulaire militaire, a été peu à peu annexé et mis à la mode dans le domaine des sciences sociales avec le sens de "suite d'opérations menées par un individu ou un groupe pour parvenir à un objectif choisi" ; en particulier les anthropologues utilisent depuis longtemps l'expression "stratégies matrimoniales". Le mot présente donc aujourd'hui deux sens.

Un sens premier qu'il a gardé, celui de science de la conduite des armées ou de la guerre. Ce sens, malgré sa particularité, est cependant intéressant pour notre propos parce qu'il implique trois choses :

- il s'agit d'une science, donc d'une démarche réfléchie et non d'une action purement empirique ou spontanée.
- il s'agit d'une conduite, ce qui suppose un comportement orienté dans une direction donnée, un pilotage ordonné à un but choisi, la cohérence d'un comportement individuel ou la cohésion d'un groupe tendu vers un même but.
- il s'agit d'une situation de guerre ou tout au moins de crise, donc d'une conduite tenue face à un ennemi ou adversaire ou, tout au moins, face à un obstacle à vaincre.

Un sens second, figuré, qui nous intéresse ici mais découle bien du premier : celui d'un ensemble d'actions coordonnées en vue d'une victoire que le Petit Robert limite au domaine politique (stratégie électorale, parlementaire...). "Ensemble d'actions" signifie qu'il s'agit là d'une opération complexe comportant de multiples facettes ; "coordonnées" rappelle la notion de pilotage et de démarche réfléchie déjà évoquée ; quant au mot "victoire", il conduit à s'interroger sur l'identité de l'ennemi à vaincre : personnes, nature, système en place... ?

Dans le domaine qui nous concerne ici, on peut admettre que ces définitions supposent implicitement au moins trois choses :

- avant que survienne la nécessité de mettre en oeuvre une stratégie, l'existence d'un état initial, d'un système plus ou moins en équilibre, lui-même fruit de stratégies,
- l'existence d'une perturbation, d'une crise dont on peut chercher les causes et qui appelle une réaction, une action, une nouvelle organisation,
- la mise en place, la mise au point d'une réponse-adaptation qui peut être individuelle ou collective, ou d'abord individuelle puis collective.

Cette notion de "stratégie" est appliquée au domaine alimentaire par le Conseil Mondial de l'Alimentation (1982) qui en fait un synonyme de Plan alimentaire ou de Système alimentaire national, conçu comme un ensemble de programmes et de projets destiné à assurer une plus grande autosuffisance alimentaire d'un pays, grâce à un effort intégré visant à accroître la production vivrière, améliorer la consommation des denrées et éliminer la faim. La stratégie est donc comprise ici comme action au seul niveau national et action de l'Etat qui met en mouvement d'autres acteurs. S'en tenir à cette définition serait négliger l'existence d'autres acteurs dont les acteurs locaux qui n'ont pas attendu les programmes et projets de l'Etat pour élaborer leurs stratégies alimentaires que nous voudrions mettre ici en évidence. On peut définir, de façon simple et immédiate, ces stratégies comme autant de façons dont les acteurs "se débrouillent" pour se nourrir, ou encore comme l'ensemble des actions d'un individu ou de son groupe d'appartenance qui ont pour objet de garantir sa subsistance.

Pourtant cette notion de stratégie alimentaire est moins simple qu'il n'y paraît de prime abord. Sauf cas extrêmes en effet, l'acte alimentaire n'est jamais simple, jamais "purement alimentaire", ce qui contribue d'ailleurs à distinguer l'homme de l'animal. Tout ce qui touche à la nourriture présente, chez l'homme, un aspect, un versant social et symbolique, de sorte que l'acte alimentaire, qu'il soit de production ou de consommation, est d'emblée un acte complexe plus ou moins porteur d'une signification sociale et fruit d'une situation sociale. Les stratégies alimentaires ne sont pratiquement jamais de pures stratégies de nourriture, point qu'il faut garder à l'esprit pour éviter toute approche trop réductrice dans nos recherches. Deux aspects sont

toujours à prendre en compte : l'aspect nourriture, subsistance, comme réponse au besoin impératif de se nourrir et réponse mesurable par les nutritionnistes ; l'aspect socio-économique qui entre en interférence immédiate avec les sphères d'autres stratégies non-alimentaires.

Deux exemples. On sait, pour ce qui relève de la production agricole, l'importance que revêt le mil pour la fabrication de la bière (SEIGNOBOS, 1976) dont la distribution accompagne obligatoirement les sacrifices religieux et les travaux collectifs dans le Nord-Cameroun, et qui constitue donc un ciment de la cohésion du groupe social. Autre exemple, dans le domaine de la consommation : le choix des aliments et des boissons en milieu rural comme en milieu urbain, qui, par leur caractère ostentatoire, sont un signal social et classent les personnes sur une échelle d'évolution et d'ascension sociale. On peut, de façon schématique, considérer que les objectifs socio-économiques au service desquels est utilisé le "registre alimentaire" sont au nombre de trois :

- la cohésion du groupe et/ou le prestige de l'individu et/ou le pouvoir économique et politique : cas de boissons, nourritures ou élevages qui servent presque uniquement pour les fêtes, cérémonies, deuils... Ainsi chez les Massa du Nord-Cameroun, un élevage destiné à la constitution de la dot et assurant la cure annuelle de lait des jeunes hommes (DE GARINE, 1964).

- la satisfaction de besoins sociaux soit anciens mais actuellement monétarisés, soit nouveaux. L'alimentaire est alors considéré comme moyen d'obtenir des revenus monétaires pour des achats socialement utiles ou même devenus nécessaires : dot, transistor, montre, bicyclette, école, loisirs...

- la satisfaction d'obligations externes, imposées par l'autorité traditionnelle ou étatique : ainsi le règlement de l'impôt en nature ou en numéraire, ainsi les cultures alimentaires rendues plus ou moins obligatoires qui constituent un prélèvement sur le travail (riz, arachides, cacao...).

On peut donc affirmer que, du producteur au consommateur, les stratégies alimentaires ne sont quasiment jamais purement alimentaires, mais qu'elles interfèrent soit avec les autres stratégies des groupes ou des individus considérés, soit avec les stratégies d'autres groupes ou individus intervenant de l'extérieur, y compris l'Etat. Pour être plus

précis, mieux vaudrait sans doute parler ici non pas de "stratégies alimentaires", mais de "stratégies utilisant l'alimentaire"(1).

Les acteurs

L'existence de stratégies suppose celle d'acteurs, acteurs conscients de ce qu'ils font, ayant recours à des moyens techniques choisis. Ces acteurs sont nombreux à intervenir dans l'alimentaire, depuis le supra-national jusqu'au local. Notre choix est ici de nous intéresser seulement aux acteurs locaux. Pourquoi, et qui sont-ils ?

Pourquoi ? Peut-être parce que leur rôle est un peu oublié, voire nié, au milieu des stratégies des multinationales, des opérations des entreprises d'Etat, des interventions des institutions internationales, etc... Mais aussi plutôt pour répondre à une question essentielle : au milieu de toutes ces stratégies d'intervenants extérieurs (y compris l'Etat national), les acteurs locaux peuvent-ils encore exister, peuvent-ils encore avoir un rôle autonome (autre que celui d'exécutant), avoir une stratégie et un projet social ou économique qui leur soient propres ? On rejoint un peu par là le débat posé par COURADE (1986) entre "ville cruelle" qui réduit inéluctablement la campagne, et paysans des "ruralistes" qui demeureront, malgré tout, toujours capables d'autonomie.

Qui ? Même au niveau local, on peut soutenir que les acteurs ou les auteurs de stratégies alimentaires sont multiples et qu'à la limite, on peut considérer comme tel tout individu ou tout groupe humain. Même en limitant l'attention au simple niveau d'une communauté villageoise, on peut montrer que co-existent là de nombreux types de groupes : résidentiel, de production, de consommation, lignager, d'âges, etc... groupes qui interfèrent, auxquels un même individu peut appartenir simultanément tout en jouant des rôles différents, voire contradictoires, relevant de stratégies différentes : "Chaque niveau de l'organisation socio-économique poursuit ses objectifs propres" (DUPRIEZ, 1980).

(1) Nous proposerons d'entendre ici par "Stratégies alimentaires" un ensemble d'actions dont la finalité est l'alimentation ou le pouvoir par l'alimentation, qu'elles soient le fait de gouvernements ou d'individus. Pour atteindre ce but, les Etats mettent en oeuvre des politiques alimentaires (production, commercialisation, prix, importations...), tandis que les individus recourent à des pratiques de production, etc... intégrées dans des systèmes socio-économiques.

Il est donc nécessaire de choisir, parmi tous ces acteurs. Nous le ferons simplement en descendant la filière locale habituellement considérée pour l'alimentation, en observant les stratégies de ceux qui assurent localement la production, la distribution ou la redistribution éventuelle, et les stratégies des destinataires finals, les consommateurs, cela pour les aliments essentiels.

De ce choix découle inévitablement un certain nombre de limitations apportées à cet exposé :

- nous ne considérerons ici qu'une partie de la "masse alimentaire" consommée, celle qui est produite localement, mais c'est la partie qui constitue encore, dans la plupart des pays, la majorité des aliments consommés, même dans les villes et même dans des régions très urbanisées : ainsi en Amérique Latine, les deux-tiers de la production alimentaire sont encore d'origine paysanne (CHONCHOL, 1984).

- les productions agro-industrielles, mêmes nationales, se trouvent ainsi exclues de notre sujet, ce qui est, finalement, sans grand inconvénient dans la mesure où ces productions, comme le remarque NGUYEN TRONG (1985), sont surtout destinées à l'exportation ou bien ne sont destinées qu'à une minorité aisée de la population nationale.

- ce choix exclut une partie des acteurs nationaux, ceux qui appartiennent à la "sphère étatique" des décideurs. Ceci correspond à notre souci de prendre en compte non seulement le système politico-économique dominant dont le rôle est souvent le plus apparent, mais d'autres niveaux d'analyse, moins pratiqués.

Ce choix étant posé, on peut dès à présent dégager deux caractéristiques générales de ces acteurs locaux.

Ce sont des acteurs souvent ignorés dans les programmes ou projets parce qu'ils sont généralement obscurs, inorganisés pour se faire connaître ou reconnaître, pour se défendre, pour théoriser, pour s'expliquer. Leurs stratégies sont donc généralement inconnues, ou dépréciées (qualifiées de traditionnelles, archaïques, primitives, inefficaces) ou même simplement niées. Parfois c'est l'existence même de ces acteurs qui est niée.

Les stratégies de ces acteurs ont comme trait particulier leur souplesse : elles sont très évolutives, non figées, à la différence de celles des intervenants extérieurs. Elles connaissent des adaptations constantes, et d'autant plus nécessaires qu'il y va souvent de la vie même de ces acteurs.

Les conséquences de ces stratégies touchent à de nombreux domaines : social (organisation, rôles...), culturel (modèles), sanitaire... mais celui qui nous occupe ici est le domaine de la nutrition pour lequel se pose la question de l'efficacité des stratégies adoptées, qu'elles soient celles des producteurs, des intermédiaires ou des consommateurs.

Avant de considérer les stratégies de chacun des trois groupes d'acteurs, il convient de préciser que cet exposé est uniquement à base documentaire et ne peut constituer qu'un premier "dégrossissement" du sujet, préalable à des recherches plus particulières, d'où une inévitable impression de dispersion des informations utilisées par touches désordonnées. Il ne s'agit en rien d'une étude exhaustive de ces stratégies.

I - STRATEGIES ALIMENTAIRES DES PRODUCTEURS LOCAUX

Pour reprendre le schéma proposé en introduction et pour faire simple, nous considérerons qu'il existe trois phases dans l'évolution actuelle de la situation alimentaire des producteurs locaux : une situation initiale, une mise en cause de cette situation initiale, une stratégie paysanne de réponse.

A - Une situation initiale

De façon certes conventionnelle, on peut admettre l'existence, à un moment donné, d'une situation alimentaire paysanne plus ou moins en équilibre dans laquelle production et besoins de la consommation s'ajustent de façon satisfaisante ; équilibre auquel les stratégies d'exploitation du sol ont permis de parvenir par approximations successives. Le succès de ces stratégies serait dû à leur adaptation à l'écologie locale, adaptation qui est naturellement fonction de l'organisation sociale et culturelle du groupe considéré. Il ne s'agit certainement pas ici d'idéaliser ces "sociétés paysannes traditionnelles" et les anthropologues ont montré combien celles-ci sont menacées de tensions, de contradictions et de ruptures, de sorte que l'équilibre trouvé est toujours éphémère et fragile et qu'il s'agit plutôt d'une suite de ré-équilibrages constants.

Cependant les études de terroirs africains, telles celles menées dans le Nord-Cameroun, montrent par une description détaillée du système de production, comment la mise en exploitation du sol est l'oeuvre de stratégies adaptées à l'écologie, aux facteurs écologiques qui régissent le milieu local. On peut considérer que les fondements de ces stratégies des sociétés paysannes dites traditionnelles sont au nombre de trois : un héritage, une adaptation constante et un système de sécurité alimentaire.

1 - Un héritage

Il semble bien qu'enfin fasse aujourd'hui son chemin, parmi les experts qui inspirent les politiques de développement, l'idée selon laquelle l'Afrique n'est pas une table rase et qu'il existe bien, là comme ailleurs, des paysans possédant une expérience parfois multi-séculaire de la terre et du travail agricole, et que ces paysans, comme tous ceux du monde, possèdent un savoir et un savoir-faire ayant leurs justifications.

Le savoir des paysans africains est d'abord celui d'une connaissance très précise des plantes et des variétés de plantes qu'ils ont sélectionnées et adaptées aux climats et micro-climats de même qu'à la diversité des sols de leurs terroirs. Ainsi les paysans des Massifs Mandara du Nord-Cameroun connaissent-ils vingt types de tchergué, mil de montagne lui-même différent du mil de la plaine. De même, sur un autre continent, les paysans andins connaissent trente types de quinoa, cette céréale qui a presque disparu en dépit de son haut pouvoir nutritif. Dans le Nord-Cameroun encore, à Hodogway, les paysans ouldémé possèdent une quinzaine de termes pour désigner des sols différents.

A cette longue expérience du milieu, à cette patiente sélection des variétés les plus performantes s'ajoute, au cours des siècles, la mise au point d'un savoir-faire technique acquis et transmis, adapté aux contraintes régionales et locales de la production.

Comme tous les paysans, ceux d'Afrique ont su trouver des techniques propres à assurer la conservation et la protection des sols cultivés, telles, pour nous limiter au Nord-Cameroun, les terrasses des Monts Mandara, entretenues et restaurées année après année, ou, en Pays bamiléké, la confection de billons tantôt parallèles tantôt perpendiculaires à la pente selon l'importance de celle-ci, ou encore la

création de haies vives protégeant les champs à la fois contre les troupeaux et contre l'érosion.

Ce savoir-faire paysan est aussi celui des façons culturales qui montre encore combien cette agriculture africaine n'est pas l'agriculture primitive que l'on a souvent dite. Les Ouldémé du Nord-Cameroun savent parfaitement reconnaître la plus ou moins grande fertilité des sols au point d'adapter à celle-ci la densité de leurs semis et le type de plante semée (ORSTOM, 1984) ; leurs voisins Goudé, montagnards comme eux, pratiquent un système de fumure par enfouissement de la végétation spontanée des champs (HALLAIRE, 1984), tandis que les Bamiléké enrichissent les terres des Plateaux de l'Ouest avec les ordures ménagères et le fumier de chèvre (DONGMO, 1979). Sans prétendre être complet, ajoutons encore à ce savoir-faire des paysans pour tirer le maximum de leurs sols tout en les protégeant, la pratique des cultures associées, si mal comprise par les Européens, et celle de la rotation des cultures décrite, par exemple au Mali par TRAORE (1979) chez les Sénoufo qui font revenir tous les cinq ans la même plante sur le même champ.

2 - A l'inverse d'une idée répandue fort largement et non innocemment, cet héritage n'est nullement synonyme d'immobilisme, de refus de l'innovation, ou d'incapacité à s'adapter. Une caractéristique de ces agricultures paysannes africaines est, au contraire, leur capacité d'adaptation constante qui est d'ailleurs la condition de la survie même de cette société paysanne (HOPKINS, 1973).

De cette souplesse, de cette ouverture au changement, les divers systèmes de production étudiés apportent de nombreux témoignages. Ainsi, pour le choix de nouvelles variétés de plantes cultivées, sont adoptées celles qui se révèlent supérieures aux anciennes sans perturber le système agricole : à Hodogway (HALLAIRE, 1970), ce sont bien les mêmes Ouldémé qui cultivent en montagne le mil tcherqué mais adoptent pour la plaine le mil djigari. Pour ce qui est de l'aptitude du paysan à accepter de nouvelles cultures, à condition qu'il y trouve son avantage, que l'on songe au succès des plantes d'origine américaine ou asiatique qui se sont répandues sur l'Afrique aux XVIIIème et XIXème siècles : manioc, arachides, maïs, igname... au point de devenir plantes alimentaires de base. De même en va-t-il pour les techniques culturales ou l'outillage : les Ouldémé de Hodogway utilisent une

houe différente selon qu'ils travaillent en montagne ou en plaine ; de même pour les aménagements agraires : terrasses de pierres en montagne, dzala et, billons végétaux en vallée. La limite de cette ouverture est, naturellement, que l'innovation, par ses conséquences, ne menace pas, par un étonnant mais fréquent effet en retour, ce qui la justifie même : l'existence du corps social.

3 - Enfin, les systèmes de production paysans reposent sur un ensemble d'éléments propres à assurer la sécurité alimentaire du groupe, et le refus opposé par les paysans à bien des tentatives de "modernisation" agricole s'explique souvent par les menaces que celles-ci faisaient peser plus ou moins directement sur cette sécurité. Ce sont, bien sûr, des greniers, de type varié, parfois simple corbeille en milieu forestier, parfois imposante construction en savane, où est engrangée la récolte de l'année, voire les récoltes de plusieurs bonnes années. Chez les Mafa du Nord-Cameroun (BOULET, 1970), chaque concession familiale abrite non seulement le grenier du chef de famille, pièce principale dans laquelle il est le seul à pouvoir pénétrer, mais aussi celui de chacune de ses épouses qui y gardent les produits de leur propre champ. Ainsi les risques se trouvent-ils démultipliés au maximum. Ailleurs en Afrique, les greniers peuvent être plus collectifs, familiaux voire villageois.

Un autre système de prévision et d'épargne est formé, pour les éleveurs, par une partie du cheptel, sacrifiée ou vendue seulement en cas de nécessité (et donc pas uniquement élevage de prestige ou affectif, sans rationalité, comme on l'a souvent dit), ou encore utilisée dans des systèmes de prêts de bétail à d'autres éleveurs dans le besoin pour leur permettre de reconstituer leur propre troupeau. Enfin, bien sûr, la jachère elle-même doit être considérée comme un élément de la sécurité alimentaire, là où n'existe pas de système de fumure. Ne constitue-t-elle pas, elle-aussi, une épargne, une épargne du sol pour éviter son épuisement précoce en prévision des années à venir ?

Du point de vue qui nous occupe ici, on ne peut pas, pour conclure ce premier paragraphe, ne pas se poser le problème de l'efficacité alimentaire de ces stratégies paysannes "traditionnelles" d'exploitation du sol, quelles que soient par ailleurs l'ingéniosité et la souplesse dont elles font preuve pour tirer parti du milieu écologique.

Il est difficile aujourd'hui d'évaluer avec objectivité cette efficacité parce que nous sommes en présence de systèmes en réalité perturbés depuis plusieurs décennies par l'intervention européenne ; l'impression d'ancienneté et de fixité qui nous semble se dégager de ces systèmes est généralement fausse. De plus, il existe peu d'études sur ce sujet qui n'a guère éveillé l'intérêt des "africanistes" plutôt attirés par l'ethnologie. On serait tenté de conclure que ce silence reflète une absence de problèmes : s'il y avait eu crise alimentaire, elle aurait frappé ces observateurs très ouverts. La remarque de A. HALLAIRE (ORSTOM, 1984) à propos des Goudé du Nord-Cameroun tend à confirmer cette impression : "Il n'y a pas, chez les Goudé, de problèmes de sous-nutrition. Les greniers sont encore bien garnis en saison des pluies. Les exploitants se constituent des réserves qu'ils gardent d'une année sur l'autre et presque tous ont à vendre des surplus de sorgho et de haricots".

Le système "initial" paraît d'ailleurs d'autant plus satisfaisant qu'il se révèle souvent (mais sans doute pas toujours) capable de passer de l'extensif à l'intensif en cas de nécessité. Ainsi en a-t-il probablement été, sans que l'on puisse bien en situer l'époque, pour les montagnards du Nord-Cameroun ; ainsi encore, à une époque apparemment plus rapprochée, pour les Bamiléké à mesure de leur accumulation démographique sur le plateau (DONGMO, 1981). Il semble bien que ces systèmes aient été réellement capables de faire face à un phénomène de crise suffisamment lent et diffus pour leur laisser le temps de réagir et de s'adapter : ainsi un processus de croissance démographique naturelle ou même une immigration lente par vagues successives de familles ou de clans telle celle qui semble bien avoir peuplé le sud et l'ouest du Cameroun, ou même une situation d'insécurité chronique qui laisserait le temps d'organiser la défense militaire et économique comme ce semble avoir été le cas des Matakam du Nord.

En revanche, en cas de crise grave et profonde provoquant une altération imparable de l'un des termes de l'équilibre (sécheresses persistantes, sauterelles, événements politiques ou économiques destabilisateurs...), il semble bien que ces systèmes ne soient plus capables de faire face et que la solution adoptée est alors la scission du groupe, l'émigration d'une partie de la population et parfois de toute la population.

Or, aujourd'hui, ces systèmes se trouvent mis en situation de crise sans pouvoir recourir aux solutions d'autrefois : de nouvelles stratégies doivent être inventées.

B - La mise en cause de cette situation initiale ou la crise du système

Le système "initial" de production et d'alimentation des paysans peut entrer en crise sous l'effet de perturbations dont l'origine se trouve soit à l'intérieur même du milieu paysan soit à l'extérieur.

Il peut s'agir d'ébranlements limités dans l'espace, ayant une origine locale ou régionale mais menaçant cependant l'édifice ; leur nature peut être d'ordre écologique, démographique ou social. Mais ce sont là, en général, des changements lents qui laissent le temps de l'adaptation, de la réponse efficace. Pourtant, si celle-ci n'est pas inventée au bon moment, le système se trouve alors soumis à un processus de lente dégradation, à une fragilisation progressive pouvant aboutir à l'effondrement de la société concernée.

Plus redoutables cependant, parce que leur effet est plus rapide, sont les perturbations du système trouvant leur origine dans des interventions extérieures au milieu paysan, dues à la rencontre et à l'affrontement du système paysan avec les sphères d'autres stratégies en expansion. De telles interventions sont beaucoup plus profondément perturbatrices et destructrices. Selon les lieux, elles sont plus ou moins anciennes et ont opéré une déstructuration plus ou moins avancée du système initial, mais cette rencontre de stratégies entrant en compétition sur des lieux qui relevaient auparavant du seul système paysan apparaît aujourd'hui inéluctable. Elle revêt deux formes principales : celle d'interventions directes et celle d'interventions diffuses.

1 - Des interventions directes

Les interventions directes sur le système paysan sont, dans la majorité des cas, celles des opérations de "colonisation" ou de "développement" ou encore "d'aménagement" agricoles. Quelle que soit leur dénomination, leur propos est d'agir sur les facteurs de la production paysanne, tantôt par une modification de l'écosystème, tantôt par une

main-mise sur les terres, tantôt par une main-mise sur le travail des producteurs.

En apportant des modifications radicales à l'écosystème initial, la puissance intervenante se fixe comme but de promouvoir un système de production jugé supérieur mais étranger aux normes locales habituelles. Ces modifications sont généralement à base de grands travaux où le goût du spectaculaire n'est pas absent : construction de barrages d'irrigation, tel Assouan dont on sait les conséquences pour le moins fâcheuses sur la crue du Nil et son utilisation millénaire par les paysans riverains, ou encore barrage de Kossou sur le fleuve Bandama en Côte d'Ivoire (LASSAILLY-JACOB, 1984). Ce sont aussi les constructions de digues, comme celles qui, au Nord-Cameroun, réduisent les débordements du Logone sur les yaérés et entraînent de ce fait un amenuisement des ressources en pêche des Massa riverains (ORSTOM, 1984).

La main-mise sur les terres ou sur une partie plus ou moins importante du terroir est une autre forme non moins efficace d'atteinte au système de production paysan. Avec la colonisation, elle fut directe et souvent brutale, prenant prétexte, sur tous les continents, d'une mise en valeur plus rationnelle des terres. Sur les sols volcaniques des pentes du Mt-Cameroun, 100 000 hectares furent ainsi accaparés pour les plantations industrielles allemandes (COURADE, 1971). Dans le seul département de La Paz en Bolivie, le nombre des haciendas croît de 423 % entre 1846 et 1941 tandis que celui des communautés indiennes victimes de ces spoliations diminue simultanément de 68 % (DEMELAS, 1980). De façon plus subtile mais avec un résultat identique, fut par la suite et est encore aujourd'hui pratiquée cette main-mise sur les terres, mais cette fois par le biais d'une main-mise sur les cultures.

Les formes de cet accaparement sont variées. Ce peut être une intervention pour peser sur le choix des cultures faites par les paysans, de façon à rendre l'une ou l'autre quasi obligatoire sous l'effet d'incitations plus ou moins pressantes ou même par la coercition ouverte (coton, arachide, riz, café ou cacao...), ce qui rend du même coup difficiles ou impossibles d'autres cultures précédemment pratiquées. Ces pressions supposent un encadrement généralement de plus en plus poussé des paysans, les contraintes pouvant aller jusqu'à un véritable assujettissement du paysan bien tangible au niveau micro-local même s'il n'apparaît pas dans le protocole du projet. Et l'un des engrenages de cet assujettissement est généralement celui de la diffusion du "paquet

technologique" considéré comme un préalable par les développeurs, mais entraînant une totale modification de l'utilisation des terres (cf. l'action de la CIDT chez les Sénoufo de Côte d'Ivoire décrite par J. PELTRE-WURTZ, 1984), et un endettement indéfini engendrant à terme la marginalisation d'une partie des agriculteurs (COURADE & BRUNEAU, 1983).

A cette main-mise directe ou indirecte sur les terres paysannes on peut encore ajouter celle que provoque, de fait, l'extension physique du phénomène urbain, celle des lotissements urbains qui consomment l'espace agricole autour de la ville. Si le problème a surtout préoccupé les esprits dans les pays du Nord, sa réalité n'est pas moins sensible dans ceux du Sud, d'autant plus que la rapide croissance urbaine y est celle de villes horizontales dont les besoins d'espace sont considérables. Pour la ville de Yaoundé, qui n'est pourtant pas une mégapole, les urbanistes prévoient un accroissement de 118 % de l'espace bâti entre 1985 et l'an 2000.

Avec la main-mise sur les terres, la main-mise sur les hommes fut aussi l'une des plus brutales manifestations de la colonisation (recrutements forcés, portage, limitation des déplacements et fuite des hommes valides...). Sans aller nécessairement jusqu'à des situations de violence (Afrique du Sud), cette main-mise sur les hommes et en particulier leurs déplacements n'en existe pas moins encore et se marque en particulier dans le désir des gouvernements de contrôler les populations nomades (Pygmée, Touareg ou Peul), même si leur sédentarisation aboutit en fait à la marginalisation d'une partie d'entre eux, comme le montre J. BOUTRAIS (1984) à propos des Mbororo de Bamenda. A la même main-mise sur les hommes et leurs activités se rattachent les interventions directes sur le déroulement du calendrier agricole inhérentes à certaines opérations de développement.

2 - Des interventions diffuses

Moins spectaculaires mais non moins efficaces que les précédentes, les interventions diffuses qui transforment, même subrepticement, le système paysan de production et d'alimentation peuvent être considérées comme relevant, avant tout, d'effets de domination culturelle et/ou économique. Elles présentent des modalités variées, souvent en lien les unes avec les autres, parmi lesquelles les suivantes peuvent être considérées comme déterminantes.

La monétarisation des échanges ou, si l'on préfère, les agressions de l'économie marchande entraînent inéluctablement la transformation des systèmes paysans. A cette monétarisation de l'économie paysanne, d'ailleurs consciemment voulue et considérée par les autorités coloniales et post-coloniales comme une condition du "progrès" du monde rural, a correspondu la phase de développement des cultures d'exportation. Si cette transformation a bien permis aux gouvernements de recouvrer l'impôt (en numéraire) et aux commerçants d'aller au-delà du système de troc dans leurs échanges avec les ruraux, elle a aussi contribué, à terme et dans les zones "sensibles" à désorganiser certains systèmes agricoles, et cela en dépit des efforts des autorités parfois lucides mais impuissantes à arrêter la machine qu'elles avaient mise en marche. J.L. DONGMO montre bien, ainsi, les conséquences de l'extension de la caféiculture en Pays bamiléké, malgré les limites qu'ont tenté d'y mettre les gouverneurs, et la destruction du système agricole qui s'en est suivie.

Le désenclavement du monde rural est un autre élément constitutif de cette mise en cause indirecte. La construction de voies ferrées, l'ouverture de routes sont des occasions de créer localement, dans les villages traversés, des conditions qui peuvent être, certes, favorables à un développement des échanges, mais aussi favorables à une surexploitation des sols et des ressources généralement sans contrepartie. Il n'est pas exceptionnel de rencontrer là, le long des grands axes de communications par exemple, des phénomènes d'épuisement des sols ou de vente de productions vivrières excessives au point de compromettre l'équilibre nutritionnel des villageois, comme le montre J. TISSANDIER (1969) dans le village de Zengoaga.

Etroitement reliée à ce phénomène de désenclavement, la mise en contact de sociétés différentes entraîne des effets d'acculturation dont les répercussions sont tangibles au niveau des systèmes de production des paysans. Certaines cultures prennent de l'importance ou même en remplacent d'autres parce qu'elles sont jugées socialement gratifiantes, même si leur valeur alimentaire est plus faible. Le riz, nourriture caractéristique des milieux urbains et donc "évolués", est de celles-là en Afrique, bien que l'on manque de données sur son degré de pénétration dans les économies paysannes. Parmi les sociétés kirdi du Nord-Cameroun où le modèle culturel dominant est celui des Foulbé musulmans, A. HALLAIRE (1984) montre le cas des Goudé qui, dans leurs

systèmes de production, tendent à remplacer l'arachide et le sorgho de montagne par la culture du haricot, apparemment sans autre justification que l'imitation du modèle foubé.

C'est encore dans le même sens d'une mise en question du système initial qu'agit ce que l'on a pu appeler l'urbanisation sociologique ou diffuse des campagnes (COURADE & BRUNEAU, 1983). Elle se marque par des besoins nouveaux, des aspirations nouvelles, le désir de consommations jusqu'alors réservées au milieu urbain, qu'il s'agisse de nourritures ou de produits fabriqués. Le rôle des facilités de communications et des mass média (en particulier la banalisation du transistor) est naturellement essentiel dans la diffusion de ce phénomène. Ces besoins nouveaux font que l'agriculteur ne vise plus uniquement, par son travail, à se procurer sa propre nourriture et celle de son groupe d'appartenance mais aussi à se procurer des revenus monétaires susceptibles de satisfaire ces besoins nouveaux, quitte à modifier la nature des cultures pratiquées pour mieux pouvoir en commercialiser le produit.

Ajoutons enfin, sans prétendre à l'exhaustivité, le rôle des effets indirects de l'urbanisation physique sur la modification des systèmes paysans. Ce peut être l'appel de la ville, quand celle-ci est assez proche, qui draine vers elle non seulement les jeunes hommes mais de plus en plus aussi les jeunes filles en Afrique et vient donc perturber ou désorganiser la force de travail agricole dans les villages. Ce peut être aussi l'effet du marché vivrier urbain tout proche qui incite les villageois à se tourner davantage vers la culture de productions plus spécifiquement destinées à la ville, tels les produits maraîchers, parfois en délaissant d'autres moins facilement commercialisables.

Directes ou diffuses, ces interventions qui contribuent à mettre en crise le système paysan supposent et quelquefois imposent une nouvelle conception des relations entre les hommes et la terre. Désormais la terre ne peut plus être la Terre nourricière et plus ou moins sacralisée, telle la Coumba N'Diaye des Sérères ou la Pachamama des Quetchua, ni l'Homme un peu de terre "en marche" comme le chante Atahualpa Yupanqui. La terre n'est désormais qu'un capital à mettre en valeur, une source de profit. Elle sert à deux usages nouveaux : nourrir des inconnus, sans appartenance avec le groupe familial du producteur, et obtenir des revenus monétaires.

C - Les réponses-adaptations ou les stratégies paysannes face au défi actuel

Les perturbations provoquées par cette remise en cause du système paysan sont nombreuses et constituent autant d'agressions directes ou diffuses contre les sociétés locales qui voient soit leur organisation sociale bouleversée par l'apparition de nouvelles hiérarchies ou de nouveaux critères de valorisation, soit leur économie orientée vers des finalités jusqu'alors inconnues, soit, plus radicalement encore, leurs membres désertier.

Pour sauvegarder leurs principes de fonctionnement, voire simplement pour continuer d'exister, les sociétés paysannes élaborent différents types de défense ou de réponse-adaptation qui, selon HAUBERT (1985) se résument à trois stratégies possibles :

- stratégies d'intégration aux structures économiques et sociales dominantes, qui consistent à accepter de jouer le jeu de l'économie marchande ;

- stratégies de contournement ou de détournement qui consistent souvent à utiliser au maximum le changement subi en sauvegardant l'essentiel du système en place ;

- stratégies d'autonomisation, de repli sur soi et d'auto-organisation.

Voyons comment se traduisent, dans les pratiques paysannes, de telles stratégies.

1 - Il est rare de rencontrer un refus clair, une opposition nette aux règles et innovations apportées de l'extérieur. La pratique est plutôt celle du détournement subtil, ou bien du désintérêt de fait. En Pays bamiléké (DONGMO, 1979), les autorités administratives imposaient de réserver les meilleures terres à la culture du café arabica. Devant les risques liés à cette réglementation, les paysans, ou plutôt les paysannes, ont bien vite pratiqué les cultures associées, mêlant caféiers et cultures vivrières malgré les sanctions très sévères encourues, et utilisant par la même occasion au service des plantes vivrières les engrais destinés aux caféiers.

Observons cependant que des stratégies de ce type ne sont possibles que s'il s'agit de réponses à des interventions directes. Mais on voit mal comment elles pourraient encore être mises en oeuvre face

aux lentes pressions qu'exerce sur le système paysan la progression du complexe socio-économique qu'est l'urbanisation diffuse.

2 - La réponse-adaptation la plus communément et la plus spontanément choisie, là où elle est possible, est l'extension de la zone cultivée, par la mise en culture de nouvelles terres ou bien la location, le prêt ou l'achat d'autres champs. Cette extension peut prendre place soit à l'intérieur du terroir villageois, soit en dehors de ce terroir.

A l'intérieur même du terroir, un exemple d'extension est donné par la mise en culture des sommets des collines jusqu'alors réservés au bétail dans le système de production bamiléké (DONGMO, 1976, 1979) ; les conséquences en furent d'ailleurs graves : forte érosion de ces sols de pente, déclin de l'élevage faute de pâturages, et donc diminution de la quantité de fumure animale disponible pour les champs. Apparemment moins graves furent les conséquences de l'invasion par les plantations de café-cacao des meilleures terres du sud-ouest du Togo, celles des zones forestières (GU-KONU, 1979) ; elle provoqua la mise en culture des terres de savane jusqu'alors inutilisées et suscita l'apparition de nouvelles façons culturales (billonage).

Mais souvent les observateurs notent que se produit alors un inquiétant phénomène de disparition de la jachère : toutes les terres disponibles, y compris celles qui constituaient la "réserve", sont mises en culture. Cette fin de la jachère correspondant à la saturation du terroir est signalée en Pays mossi et bwa du Burkina-Faso par TALLET (1984), suite à l'essor du coton, du maïs et du riz et au développement de la culture attelée. De même, LERICOLLAIS (1970) montre comment, au village sérère de Sob (Sénégal), le développement de la culture de l'arachide sur la couronne périphérique du terroir achève le défrichement de celui-ci. Ici, la généralisation de la traction attelée, l'achat d'outillage qu'elle implique, créent pour le paysan une situation d'endettement qui l'entraîne à étendre au maximum la surface de son exploitation, avec comme conséquence la disparition de la jachère, espace où pâturaient les animaux, et donc une insuffisance de la fumure animale pour répondre aux besoins accrus d'une culture continue. A terme, la dégradation des sols est inévitable. Une autre conséquence de cette nécessaire recherche des terres nouvelles est la fréquence croissante des prêts de terres entre villageois : le total

de ces prêts représentait le quart des champs cultivés et le cinquième du terroir.

Quand le terroir est saturé, l'espace cultivé s'étend, si possible, plus loin, à plus grande distance du village. Ainsi, en Pays bamiléké, les paysans mettent-ils en culture les terres de la vallée du Noun et du Nkam ou les pentes des Monts Bambouto. Certains s'imposent ainsi de longs déplacements quotidiens entre le village et les champs, d'autres construisent des habitations secondaires près des champs, tandis que d'autres encore quittent définitivement le village d'origine (DONGMO, 1979). Le même phénomène de location de champs à grande distance du village (30 à 40 km) est signalé par A. HALLAIRE (1970) pour les montagnards Ouldémé qui étendent leur terroir vers la plaine où une partie de la famille part s'installer temporairement durant les périodes de travaux agricoles.

3 - En continuité avec la souplesse dont ont su faire preuve dans le passé les paysans africains, les systèmes de production et d'alimentation peuvent adopter ou développer de nouveaux types de cultures permettant l'adaptation aux nouvelles conditions de l'environnement. Il peut s'agir de nouvelles variétés de plantes déjà connues ou bien de cultures totalement nouvelles permettant les unes comme les autres soit de continuer à satisfaire les besoins alimentaires, soit d'accéder au marché qui leur est désormais ouvert. Cette adaptation peut donc relever de stratégies de sauvegarde de la sécurité alimentaire aussi bien que de stratégies d'intégration à l'économie dominante.

Un des plus remarquables exemples d'adoption de nouvelles variétés de plantes répondant parfaitement à une situation nouvelle est la diffusion dans le Nord-Cameroun de la culture du mil moukwari, mil repiqué de saison sèche, utilisant les sols argileux appelés karal (vertisols lithomorphes ou hydromorphes). Les études faites en Pays massa (DE GARINE, 1964) comme en Pays toupouri (GUILLARD, 1965) et en Pays mandara (HALLAIRE, 1970) montrent que la diffusion, à partir de 1962, de cette variété de mil qui n'était pas inconnue auparavant mais restait le fait de quelques Foulbé, constitue en fait une réponse à l'extension de la culture du coton dont le calendrier des travaux entrerait en concurrence avec celui du mil de saison des pluies. Cette adoption du moukwari a permis un meilleur étalement des travaux qui

se concentraient trop en saison des pluies ; elle a aussi permis un doublement de la récolte de mil, cette variété représentant, dès 1970, 40 % de la production céréalière du Nord-Cameroun.

L'ouverture sur le marché conduit aussi les paysans vers de nouvelles cultures, ou vers de nouvelles priorités leur permettant une meilleure commercialisation de leurs produits. Ce changement est naturellement lié à la proximité d'une ville en croissance démographique. Dans l'arrière-pays de Pointe-Noire, P. VENNETIER (1968) a noté l'importance prise par la culture du manioc destiné à la ville, et même le déplacement des villages vers la route d'accès à Pointe-Noire. De même, en Pays bamiléké (CHAMPAUD, 1983), la culture du maïs s'est développée pour répondre à la demande des villes de la province de l'Ouest comme des deux métropoles du Sud du Cameroun. A cette catégorie de changements survenant dans le système de production paysan se rattache naturellement le développement des cultures maraîchères dans les villages péri-urbains, tels les villages maraîchers autour de Yaoundé qui produisent tomates, aubergines, poivrons, etc... et où l'on peut noter que l'émigration des jeunes, du fait de ces cultures, est moindre que dans les autres villages (FRANQUEVILLE, 1983). Cette évolution est celle qui résulte de la croissance urbaine là où celle-ci peut répercuter ses effets. De même au Pérou, après la création d'une route les reliant à Lima, les villages andins observés par DOLLFUS (1981) orientent une partie de leur activité vers les cultures arbustives (pêchers) destinées à la ville.

4 - Mais il arrive aussi que les stratégies s'ouvrent, s'élargissent à d'autres domaines que ceux de l'agriculture. Elles visent dès lors à diversifier les sources de revenus des paysans qui cessent alors d'être de purs producteurs agricoles. A vrai dire, on peut à juste titre douter qu'ils aient jamais été ces purs producteurs, même avant l'entrée en crise actuelle du système, car bien des paysans se doublent d'un commerçant ou d'un salarié temporaire. Mieux vaut considérer que cette seconde activité, généralement sporadique en Afrique, prend alors une importance inédite.

Parfois l'agriculture est combinée avec un salariat partiel impliquant souvent une émigration saisonnière. Ainsi en va-t-il du paysan mandara (HALLAIRE, 1970) qui va travailler comme manoeuvre en plaine

sur les champs de coton. A l'inverse, les Koutine quittent temporairement leur plaine pour se faire embaucher comme travailleurs agricoles par les Foulbé des plateaux de Tignère et de Banyo (BOUTRAIS, 1978). En Côte d'Ivoire, SIRVEN (1972) signale la double activité des agriculteurs-ouvriers des villages suburbains de Bouaké.

Mais les besoins de la croissance urbaine permettent parfois de profiter de la ville sans devoir y chercher un revenu salarial. Ainsi en Pays bamiléké comme dans les villages périphériques des métropoles sud-camerounaises voit-on naître et parfois réussir un élevage de volailles ou de petit bétail destiné à la consommation urbaine. Ou bien les paysans trouvent de nouvelles ressources dans la vente de bois de feu aux citadins, la fabrication de charbon de bois, ou encore celle du vin de palme, de bière de mil ou de maïs ; mais, à la différence de l'élevage, ce ne sont généralement là qu'activités d'appoint pour le ménage ou d'attente pour les jeunes hommes.

De nouvelles ressources pour le paysan sont parfois aussi celles qu'il s'efforce de tirer d'un détournement des opérations agricoles dont il est censé être l'acteur. Au Nord-Cameroun, ROUPSARD (1984) évoque l'existence d'un marché parallèle de vente du riz produit pour la SEMRY dans la région de Yagoua ; vente illégale qui représenterait entre 10 et 20 % de la production totale et serait surtout dirigée vers le Tchad. De même les boeufs parfois vendus par celui-ci, à des fins de spéculation ou, plus simplement, pour subvenir à la nourriture de la famille (ORSTOM, 1984).

Enfin, et cela signale alors la gravité de la crise du système de production, il arrive que ceux-là même qui devraient produire des vivres soient contraints de les acheter. Au Pays bamiléké, les paysans qui n'ont pu étendre leurs terrains de culture selon l'un des processus observés plus haut, n'ont alors plus d'autre façon de faire face au déficit alimentaire de leur exploitation (DONGMO, 1979). Dans la région de Maradi au Niger, il arrive que la production de certaines exploitations agricoles ne permette d'assurer qu'un repas sur deux (RAYNAUT, 1983), les autres étant à base d'aliments achetés. Le point extrême de la crise est atteint quand, pour se procurer le nécessaire, le paysan n'a plus d'autre ressource que de vendre sa terre (fait exceptionnel en Afrique) pour travailler sur celle d'autrui ou émigrer. Le cas est également signalé par RAYNAUT.

Conclusion

Bien avant d'être le souci des Etats, les stratégies alimentaires ont été celui des paysans. Elles ont abouti, par approximations successives et remises en cause répétées, à des systèmes de production et d'alimentation qui ont fait leurs preuves mais sont aujourd'hui, un peu partout en Afrique, mis en demeure d'évoluer, de façon directe ou indirecte. En réponse, les paysans tentent des changements et des adaptations en fonction des marges de manoeuvre dont ils peuvent disposer, choisissant souvent la combinaison de plusieurs stratégies qui peuvent les conduire vers d'autres rôles que ceux de producteurs agricoles. Mais toutes ces stratégies visent essentiellement deux objectifs : assurer la sécurité alimentaire en minimisant les risques dus aux changements, et aussi tirer parti de ces changements pour essayer de diversifier les sources de revenus monétaires.

On ne peut cependant éviter ici la question du pouvoir réel de ces producteurs locaux sur leur environnement économique et social. N'ont-ils pas d'autre choix que celui de s'adapter le mieux possible ou de refuser plus ou moins ouvertement le changement ? Ne peuvent-ils influencer sur cet environnement de façon à l'orienter à leur avantage ?

On sait que l'une des caractéristiques actuelles de la société africaine est l'inorganisation de ses masses, urbaines ou rurales, l'absence de toute structure capable de défendre leurs intérêts et de les faire prendre en compte par les Pouvoirs Publics, même s'il s'agit de ceux du plus grand nombre. Il faut pourtant constater qu'ici ou là des actions ont été menées par les producteurs, certes sporadiques et limitées, mais qui semblent avoir souvent atteint leur but, même si elles relèvent plus du pouvoir de l'émeute que d'une organisation structurée. A Brazzaville, A. AUGER (1972) signale une grève des ventes pour le marché urbain qui aurait été organisée par les producteurs en 1969 ; une action fort semblable dont l'histoire n'a pas été faite, semble bien avoir eu lieu à Yaoundé, menée par les Eton à l'époque où leur rôle était encore prépondérant dans le ravitaillement de la capitale. Des relèvements de prix à l'achat sous la pression des producteurs sont encore signalés çà et là : à Madagascar en 1973, au Kenya en 1981, ou encore en Tanzanie en 1980-81 où une diminution de 40 % des ventes faites par les producteurs à l'office de commercialisation a

contraint celui-ci à relever de 50 % les prix d'achat du maïs, du riz et du blé (HAUBERT, op. cit.). Il est certain que la centralisation ou le monopole du commerce recherchés par certains Etats facilitent ce genre de pression des producteurs ainsi organisés presque malgré eux ! Mais, d'une façon générale, les informations dont on peut disposer sont rares sur ce sujet aussi politique.

Restent enfin des cas où les paysans demeurent sans réponse, ou ne trouvent pas la réponse-adaptation adéquate, ou encore choisissent une solution qui, à long terme, s'avèrera inadaptée. La disparition de la paysannerie est alors prévisible, à plus ou moins proche échéance, selon la voie tracée par le Gabon et sur laquelle le Nigeria semble aujourd'hui déjà bien engagé.

II - STRATEGIES ALIMENTAIRES DES INTERMEDIAIRES LOCAUX

Les intermédiaires dont il sera question dans cette deuxième partie sont ceux qui interviennent entre le producteur local et le consommateur local. L'analyse dont ils feront l'objet sera évidemment fonction de la documentation dont nous avons pu disposer, et donc fort inégale selon les intermédiaires considérés, car il ne s'agissait ici que de rassembler et présenter une première approche générale de la question sans pousser bien loin la recherche, même bibliographique.

A - Problématique

1 - La tentation de l'approche "développementaliste"

La tentation est grande de reprendre, à propos des intermédiaires locaux, le schéma en trois étapes présenté en introduction et adopté pour présenter les stratégies des producteurs locaux, à savoir :

a) l'existence d'une situation initiale qui serait caractérisée par une auto-subsistance du monde rural qui vivrait alors en autarcie, dans un système sans échange avec l'extérieur ;

b) la mise en cause de cette situation initiale, à la fois par la pénétration de l'économie coloniale (guerres de conquête, levée des impôts, création de routes, opération de développement...) et par les besoins de la récente croissance urbaine (effets de l'attraction démo-

graphique des villes et des nécessités du ravitaillement urbain) ;

c) l'apparition d'une réponse adaptée à cette situation nouvelle, qui serait le développement des échanges, l'ouverture du monde rural sur l'économie nationale et internationale, grâce à la mise en place de réseaux d'échanges, l'apparition d'intermédiaires variés assurant ces échanges, la naissance de flux d'hommes et de biens...

Un tel schéma relève d'une vision selon laquelle le développement consisterait à passer d'une économie de subsistance à une économie de marché, le rôle dévolu à l'Etat étant de faciliter au maximum ce passage. Cette conception a été clairement exposée, pour l'Afrique, par ABERCROMBIE (1961) et apparaît souvent de façon plus ou moins implicite et plus ou moins complète chez beaucoup d'auteurs (TRICART, 1956 ; COUTY, 1965). Il apparaît cependant qu'elle résulte d'une analyse trop simplifiée de la situation africaine. D'une part, nombre d'historiens et anthropologues ont montré l'existence et aussi l'ancienneté du commerce pré-colonial pour lequel l'usage d'une monnaie n'était nullement inconnu : HOPKINS (1973), MEILLASSOUX (1971), AMIN (1971). D'autre part, il est inexact de prétendre que les sociétés villageoises dites traditionnelles étaient autarciques, comme l'ont montré, entre autres, RAYNAUT (1973, 1983) et NICOLAS (1969) au Niger. Au contraire, leurs travaux conduisent plutôt à constater que la colonisation a généralement porté de violentes attaques contre le commerce traditionnel et qu'il en est souvent résulté une destructuration ou même une disparition de ce commerce ou, pour le moins, une "sectorisation des activités commerciales depuis la colonisation" (IGUE, 1983) du fait de l'imposition de frontières coupant les grandes voies des échanges.

Ces considérations ont donc conduit à écarter le schéma d'approche en trois phases.

2 - Les caractéristiques de la documentation

Il faut reconnaître que le problème des échanges et du commerce a assez peu éveillé l'attention des géographes et des chercheurs en Sciences Sociales, comparé à l'intérêt suscité, par exemple, par les études de terroir ou de systèmes de parenté ; de plus, parmi les travaux traitant des échanges, ceux qui concernent les denrées vivrières font réellement figure d'exceptions. Pourquoi un tel désintérêt apparent, en

particulier pour le commerce des vivres ? Pour l'expliquer, JONES (1972) met en avant les difficultés inhérentes à une telle étude : ce commerce ne porte généralement que sur de très petites quantités à la fois, d'où une sous-estimation de l'importance qu'il peut avoir, et d'où, également, des politiques parfois menées dans une totale méconnaissance des situations commerciales existantes. De son côté, ARDITI (1975) estime que ces études ont plutôt été délaissées parce qu'elles aborderaient un domaine dont on s'aperçoit rapidement qu'il est très lié au pouvoir des classes dirigeantes et risqueraient donc de soulever des questions qu'il vaut mieux laisser dans l'ombre.

Les documents existants (du moins ceux que j'ai pu consulter) consistent surtout en études, parfois très détaillées, de marchés observés comme lieux physiques et aires d'influence commerciale, marchés urbains ou marchés ruraux, ou bien en études de flux de marchandises, de réseaux, de circuits commerciaux, ou encore d'études du commerce de tel ou tel produit souvent échangé à longue distance : cola, bétail, mil, poisson, natron... Mais, le plus souvent, les auteurs accordent très peu d'attention aux acteurs de ces courants commerciaux et encore moins à leurs stratégies commerciales. Ainsi DONGMO (1976) se livre-t-il à une étude très fouillée des denrées alimentaires à destination des villes, fait une analyse très minutieuse des marchés de l'Ouest du Cameroun, estime les revenus que les paysans tirent de ce commerce de vivres, mais ne fait aucune allusion aux revenus que peuvent en tirer les commerçants.

On a donc généralement affaire, concernant ces acteurs et leurs stratégies, à une documentation très dispersée, consistant au mieux en un chapitre ici ou là, plus souvent une simple phrase ou une allusion. En outre, le commerce étudié est plutôt le commerce non-vivrier et non local, commerce de produits d'importation ou d'exportation plus facilement saisissable. Mais il faut signaler à ce propos la grande utilité des recensions faites par ARDITI sur les échanges commerciaux et auquel cette note doit beaucoup. Reste à souhaiter que cet auteur présente un jour une synthèse de ses travaux qui dresserait un état de la question comme base de nouvelles recherches.

Enfin se pose le problème de la localisation des recherches existantes : elles se rapportent essentiellement à l'Afrique de l'Ouest, à laquelle se limite d'ailleurs ARDITI : Nigéria, Niger, Sénégal. On trouve assez peu de documentation sur l'Afrique Centrale, hormis les

études sur le ravitaillement des villes (CEGET) et celles de FRECHOU et COUTY, déjà anciennes, sur le Nord-Cameroun et le Tchad.

Ces caractéristiques de la documentation, tout au moins de celle qui est rapidement disponible, expliquent donc que cette présentation ne sera que partielle, fort incomplète et fort inégale selon les lieux et selon les acteurs considérés.

B - L'identification des acteurs et leurs principales caractéristiques

On trouve, dans la littérature, de multiples façons de distinguer et de classer les différents types de commerce, de marchés ou de commerçants. Ces classements sont généralement basés sur l'importance ou le rayonnement du commerce considéré : commerce local ou régional, commerce de voisinage ou de contact ou commerce de longue distance ; ou bien ils sont basés sur le type de commerce pratiqué : de gros, de demi-gros ou de détail et micro-détail, sur la nature du produit vendu : mil, arachide, poisson..., sur le lieu de la transaction : urbain, rural, sur le type d'acteur : paysan, professionnel, occasionnel, citadin, détaillant, revendeur, etc... C'est naturellement plutôt à ce type de classement que se réfèrera cette note.

Il est habituel de considérer trois principaux types d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur : ceux qui assurent le commerce et les échanges, ceux qui assurent une transformation de la production et ceux qui assurent le transport du produit. La grande inégalité de la documentation aisément disponible fait que nous traiterons surtout des premiers, mais très peu des autres pour lesquels des recherches plus approfondies seraient nécessaires.

1 - Les acteurs assurant échanges et commerce

La distinction, commode mais un peu trop théorique, la plus généralement utilisée est celle entre détaillants et grossistes. On peut s'en contenter pour cette première approximation faite ici.

a) Les détaillants sont tous ceux qui pratiquent la vente par très petites quantités, jusqu'au micro-détail fréquent dans les pays sous-développés : au tas, à la tasse (agoda pour le mil, selon COUTY,

1965), la boîte à sardines, etc... Les études semblent montrer que l'on peut en distinguer trois principaux types :

- le producteur-vendeur : c'est le détaillant habituellement décrit dans la littérature, le paysan ou la paysanne venant livrer une partie (le surplus ?) de sa production sur le marché rural ou urbain. En réalité, le marché n'est pas toujours le lieu où se produit cette commercialisation et l'on doit insister sur l'existence de deux types de ventes : hors-marché et sur marché.

Souvent sous-estimées ou même ignorées par les auteurs, les ventes hors-marché ont en particulier été mises en évidence par HILL (1969) en pays hausa. Dans ce milieu musulman, les femmes "cloîtrées" pratiquent un "commerce caché" suffisamment important pour les rendre économiquement indépendantes, et c'est là le fait des deux-tiers des femmes mariées. Il s'en suit que les marchés, ruraux ou urbains, ne jouent qu'un rôle réduit pour le commerce des produits vivriers mais sont plutôt des lieux de commerce pour les produits échangés à longue distance. De même, HAYS (1975) insiste sur l'importance des transactions non-commerciales ayant lieu à l'intérieur des villages producteurs au Nord-Nigéria : il s'agit de cadeaux faits dans le cadre de la parenté (à l'occasion des naissances, dotations du nom, circoncisions, mariages, funérailles) ou bien de transferts liés à la religion islamique (la zakka) ; l'auteur estime qu'au total ces échanges non commerciaux portent sur 12 à 17 % de la production de céréales du village.

Une autre forme de commerce hors-marché est celle des plats préparés vendus sur place, également signalée par HILL ; il s'agit d'un commerce féminin de plats cuisinés correspondant à l'habitude des hommes de prendre leurs repas à l'extérieur du groupe familial. Au Niger, RAYNAUT (1977) note qu'il s'agit là d'une pratique ancienne, probablement liée à l'existence de réseaux marchands retenant les hommes loin de chez eux ; elle est à présent tellement généralisée que "les individus et les groupes domestiques eux-mêmes sont devenus tributaires des achats de plats cuisinés pour leur approvisionnement quotidien", avec ce système étonnant dans lequel "... chaque épouse, au lieu de préparer gratuitement le repas de son mari, vend ce qu'elle cuisine au mari de ses voisines, tandis que celles-ci, en retour, font de même à l'égard du sien".

Beaucoup plus habituelle est la description des ventes sur marché pratiquées par les producteurs, hommes ou femmes. Au Nord-Cameroun,

A. HALLAIRE (1972) montre ainsi la double activité des paysans-commerçants qui mettent à profit les six mois de chômage agricole liés à la saison sèche pour faire les marchés. Parmi ceux-ci, on trouve "tout un éventail, depuis ceux qui font deux ou trois opérations au cours de l'année jusqu'à ceux pour qui le commerce est réellement un second métier". Toujours au Nord-Cameroun, le même auteur note d'ailleurs l'existence ou la persistance du troc, à propos des marchés des montagnards de l'Est qui mettent en contact les ethnies non-islamisées de la montagne avec les cultivateurs mandara et les éleveurs foubé. De la même façon, SEIGNOBOS (1976) observe à Maroua une pratique du troc en saison des pluies (i.e. quand l'argent devient rare parce que le producteur n'a plus de mil à vendre), qui consiste à échanger de la bière de mil contre du mil ou des arachides.

Cependant les études relèvent, dans certaines villes, la faible représentation des vrais producteurs sur les marchés. Au Cameroun, sur le marché de Manjo dans le Moungo, plus des trois-quarts des vendeurs sont domiciliés dans la même ville, "signe vraisemblable qu'à Manjo comme ailleurs, les paysans qui viennent au marché vendent leurs produits à des habitants de la ville qui monopolisent en quelque sorte les transactions" (BARBIER et al., 1983). De même, à Yaoundé, deux enquêtes ont permis, à quelques années d'intervalle, de constater la diminution sur un même marché de la proportion de vendeuses réellement originaires des villages proches de la ville (FRANQUEVILLE, 1976).

- Ces observations renvoient donc au rôle important joué, dans les transactions concernant le commerce des vivres, par le détaillant-revendeur qui achète au producteur et revend au détail.

Un premier système de vente, présenté par A. AUGER (1972), se situe à mi-chemin entre la vente directe et la vente par intermédiaire, mettant en jeu les liens de parenté entre ruraux et citadins : "La villageoise expédie par les transporteurs routiers les pains de manioc qu'elle fabrique, à sa parente de la ville qui en assurera la vente... Le transporteur se charge de rapporter à la villageoise les fonds procurés par la vente". Dans ce système, frais et bénéfices sont partagés entre la villageoise et la citadine, la parenté suffisant à établir la confiance entre partenaires.

Il s'agit pourtant déjà là d'une vente au détail assurée par un non-producteur qui est citadin. Il semble bien qu'à mesure qu'augmente

la taille de la ville considérée, le rôle de ces revendeurs ou revendeuses aille croissant et tendre à éliminer les producteurs. "Nombre de paysans, écrit ainsi CHAMPAUD (1983), n'arrivent pas jusqu'à la place du marché. Ils sont arrêtés avant, soit à l'entrée de la ville, soit à l'entrée de la place, par des revendeurs (le plus souvent des femmes) qui achètent leurs produits et les revendent ensuite aux clients de la ville. Dans certains marchés, il y a même une pression très forte, pour ne pas dire un véritable racket, pour empêcher les paysans d'accéder eux-mêmes au marché avec leurs marchandises". Le même phénomène est aussi décrit par DONGMO (1976) en Pays bamiléké à propos de la vente du maïs : "Des garçons robustes sont postés à l'issue de chaque voie : ils arrachent les sacs et les conduisent près de leur patron qui attend près de la bascule" ; ce dernier détail montre qu'il s'agit là de "rabatteurs" travaillant pour le compte d'un collecteur grossiste. A cette catégorie de collecteurs doivent être rattachées les commerçantes du Sud-Cameroun appelées "bay'em-sell'em" qui revendent sur les marchés les vivres achetées en brousse et dont le nombre a pu être estimé à 13 000 pour la ville de Yaoundé (NSANGOU AROUNA, 1975).

- Plus particulière est la catégorie des commerçants-producteurs. Il semble s'agir là d'un phénomène assez nouveau, celui de commerçants, généralement citadins, qui font de la production vivrière souvent à grande échelle. L'étude en a été faite en 1977 par BOUQUET pour N'Djaména : dans les trois quartiers urbains étudiés, 75 % des commerçants possèdent ou exploitent des champs extra-urbains, généralement de mil ou de sorgho. Il semble cependant probable que ce soient là des cultures destinées plus à la subsistance de ces commerçants (facilitées par le fait qu'ils soient commerçants) que de stratégies d'intermédiaires. Par contre, en Pays bamiléké, J. CHAMPAUD (1983) montre l'existence d'étroites liaisons entre l'activité agricole et l'activité commerciale et il constate, pour ces dernières années, des achats de terre faits par des commerçants et destinés à la culture vivrière ou à l'élevage en vue du ravitaillement des villes. La même chose a été observée au Nigéria, où l'on a pu parler de "cultivateurs en souliers vernis" (NGUYEN TRONG, 1985). Il semble y avoir là un phénomène intéressant à suivre et à analyser.

b) Les grossistes. Ce sont ceux qui organisent la collecte, le groupage et la vente au consommateur ou au détaillant.

Cette catégorie de commerçants est probablement la plus difficile à saisir parce qu'ils n'apparaissent généralement pas sur les marchés. Ils ont la plupart du temps une résidence urbaine. Au Nord-Cameroun, HALLAIRE (1972) observe leur spécialisation : "chacun d'eux se spécialisant dans des circuits bien déterminés en fonction de ses relations hors de la région". Le même auteur observe la juxtaposition de leurs activités avec celles des négociants de produits importés : les "secteurs intermédiaires" des produits locaux étant aux mains de grossistes de Mora et de Mokolo, et l'import-export étant aux mains de quelques commerçants foubé de Maroua et de Garoua ayant pris la suite des firmes européennes.

Ces grossistes disposent en principe de matériel et de personnel : un ou plusieurs camions, des acheteurs-rabatteurs, des chauffeurs et des vendeurs détaillants ; ils ont aussi parfois boutique en ville et, plus systématiquement, disposent de moyens de stockage. Dans le Sud-Cameroun, TISSANDIER (1972) montre, à Nanga-Eboko, la présence et l'activité de ces commerçants locaux qui écoulent les produits vivriers vers Yaoundé (maïs, courges...) et dont les transactions sont facilitées depuis la création du Transcamerounais. De même sur les marchés de la province de l'Ouest, DONGMO note la présence quasi constante des acheteurs grossistes qui remplissent des 404 bâchées ou des camions Mercedes de sacs de maïs, haricots, arachides ou encore de volailles à destination de Yaoundé ou Douala. Ainsi, à Bandjoun, "le jour du marché, les revendeuses se postent de très bonne heure à l'issue de toutes les voies qui mènent à la place du marché : elles achètent le haricot aux productrices (elles sont obligées de le leur vendre si la quantité n'atteint pas une tine(1) pour le revendre ensuite aux gros commerçants qui achètent pour la ville. Après stockage, ce haricot sera véhiculé sur Yaoundé ou Douala".

Souvent ces commerçants n'accompagnent pas le chargement ; ils partent en avant et attendent l'arrivée du camion en ville pour assurer la revente au demi-grossiste ou au détaillant. Parfois les grossistes travaillent selon le système de "l'abonné" ou de l'associé : les col-

(1) Tine : bidon de 18 à 20 litres souvent utilisé comme unité de mesure. La réglementation en question fonctionne évidemment au détriment des producteurs et à l'avantage des commerçants.

lecteurs sont associés à un client précis auquel ils assurent l'approvisionnement : magasin "européen" de la ville ou encore collectivité (hôpital, collège, prison...).

D'une façon générale, les grossistes sont des commerçants professionnels, à la différence des détaillants. Leur envergure commerciale dépend de leur capacité de stockage et donc d'action sur les prix et ils tendent assez naturellement à monopoliser les achats sur les marchés.

2 - Les intermédiaires assurant une transformation locale des aliments

L'activité de ces acteurs est parfois rangée sous la dénomination d'"artisanat alimentaire" (BRICAS & MUCHNIK, 1984) et l'intérêt de l'étude de ces transformations est évidente pour la connaissance des situations nutritionnelles. Les mêmes auteurs notent que cet artisanat connaît aujourd'hui un renouveau d'intérêt à la suite de l'échec des essais d'industries alimentaires africaines capables de répondre aux besoins spécifiquement urbains : "Si l'artisanat alimentaire s'est fortement développé avec l'urbanisation, c'est qu'il offre des produits et des services correspondant aux nouveaux styles de vie". Nullement figé bien qu'il soit le fruit d'un héritage, cet artisanat laisse place à l'innovation technique (voir le moulin mécanique pour le mil), à une certaine division du travail tant pour la fabrication que pour la commercialisation : à Ouagadougou, pour la fabrication de la bière de sorgho, des femmes se sont spécialisées dans le maltage, le brassage ou la mouture... De même à Cotonou, pour la fabrication de la boulette de maïs fermenté, fonctionne "un véritable système où certaines opérations qui, en milieu rural, étaient assurées par la seule ménagère, ont été déléguées à des artisans spécifiques" (op. cit.). Retenons donc le dynamisme et la souplesse de ce type d'activités en milieu urbain.

A Maroua, dans le Nord-Cameroun, SEIGNOBOS (1976) montre que la fabrication du dolo (bière de mil) dans les quartiers périphériques est une activité complémentaire des travaux agricoles : activité féminine de saison sèche, elle permet aux femmes de se maintenir et de survivre en ville. Ajoutons aussi une observation de AUGER (1972) concernant Brazzaville qui incite à approfondir quelque peu la question de l'innovation dans ce domaine d'activités : "les moulins à manioc, qui

se sont multipliés, appartiennent tous à des commerçants, des transporteurs routiers et des fonctionnaires qui ont la possibilité de faire la mise de fonds initiale (200 000 F. CFA en 1972)" ; n'y a-t-il pas là le signe d'une main-mise sur ce secteur intermédiaire comparable à la main-mise précédemment évoquée sur les productions vivrières destinées à la ville ?

3 - Les intermédiaires intervenant dans le transport des aliments

On peut, en suivant HAYS (1975), distinguer les transporteurs locaux pour qui il s'agit là d'une occupation secondaire complémentaire de l'agriculture (transport par ânes vers Maroua), et les transporteurs régionaux ou même à longue distance, pour qui le transport est une activité principale, mais pour qui aussi le transport des vivres n'est qu'un commerce parmi d'autres.

Dans la région de Bouaké, LE CHAU (1966) observe que l'activité de transporteur n'est pas une profession : la plupart des transporteurs sont soit commerçants, soit fonctionnaires, soit planteurs ou cultivateurs, soit propriétaires d'immeubles en location ; l'envergure de ces transporteurs est très variable, de 1 à 20 camions. Notons encore, avec J. CHAMPAUD (1983), que ces transporteurs peuvent, dans l'Ouest du Cameroun, ne faire que des transports, ou être eux-mêmes commerçants, ou louer leur camion à des commerçants individuels ou groupés.

Deux observations conclueront ce bref essai de caractérisation des intermédiaires locaux.

- Il s'agit là d'activités qui se trouvent pour l'essentiel et quasi exclusivement aux mains des Africains (ARDITI, 1975). On peut s'interroger sur la raison de cet état de fait. Pour MEILLASSOUX cette constatation est à mettre en rapport avec l'ancienneté de la tradition commerçante en Afrique. Pour POURTIER (1984), elle témoigne du désintérêt de l'Etat pour ce secteur de l'économie, ou d'un laisser-faire dû à son incapacité à le contrôler. On peut aussi considérer que les entreprises étrangères n'ont pas investi dans ce secteur parce qu'elles ne l'ont pas estimé rentable, étant donné les difficultés de la collecte et l'irrégularité de l'approvisionnement.

- Il s'agit là d'activités en grande partie aux mains des femmes, au moins pour le détail, mais aussi dans une certaine mesure pour le commerce de gros ou de demi-gros dans certains pays. On peut également

en rechercher les causes et s'interroger sur les chances qu'ont désormais les femmes de se maintenir dans ces activités, face au désir de prise en main du secteur vivrier manifesté par les Etats.

C - Les bases de l'organisation et des stratégies des intermédiaires locaux

L'utilisation des différents leviers sur lesquels s'appuient les stratégies des intermédiaires locaux est évidemment variable selon la puissance économique dont chacun peut bénéficier. Sans être exhaustif, nous en examinerons ici plusieurs, dont l'emploi peut être simple ou combiné.

1 - L'une des techniques les plus généralement observées en Afrique par les agents économiques est la mise à contribution, au profit de leur activité, des réseaux de relations appuyés sur l'ethnie, la parenté ou la religion.

On peut considérer que c'est là un héritage du commerce africain pré-colonial ; n'existaient alors que deux types de commerce ou d'échanges à longue distance (BOUTILLIER, 1971) : le commerce de relais où les marchandises passaient de tribu à tribu (décrit par WEBER (1977) pour le Sud-Cameroun), et le commerce de réseau où les marchandises circulaient avec les hommes selon un réseau familial de cité marchande en cité marchande. Ce dernier type d'organisation, basé sur la diaspora d'un groupe, a spécialement été étudié pour le commerce de la cola (COHEN, 1966, 1971), en particulier pour le commerce pratiqué par les Hausa et les Dioula. MEILLASSOUX (1971) remarque que ce réseau est souvent celui d'une ethnie étrangère à la région, ce qui nécessite une forte cohésion du groupe, une grande solidarité fondée sur la confiance, voire une morale commune.

Au Cameroun, le réseau bamiléké, avec sa diaspora urbaine et sa forte cohésion sociale, reprend ce type d'organisation, aussi bien dans le pays qu'à l'étranger (cf. POURTIER pour le Gabon). CHAMPAUD (1981) a montré comment ces émigrés récréent leur espace social loin de chez eux et savent l'utiliser pour leurs activités économiques dans chacune de leurs nouvelles implantations. Ce système conduit souvent à une sorte de monopole du commerce par certaines ethnies, et même à une spécialisation plus ou moins forte de telle ethnie dans le commerce de tel produit. Une autre conséquence en est aussi le risque de marginalisa-

tion et d'exclusion de ceux qui ne font pas partie de ce groupe. Au Nord-Cameroun, FRECHOU (1984) observe que "aujourd'hui encore le commerce est dominé par les Foulbé et, à un moindre degré, par des Mandara et des Haoussa et Bornouans immigrés ; c'est dans les villages foulbé, même isolés géographiquement dans des secteurs peuplés en majorité par d'autres ethnies, que se sont développés presque tous les marchés importants".

Enfin une liaison particulière apparaît souvent en Afrique entre commerce et Islam. COUTY (1968) écrit ainsi que ce sont la plupart du temps les ethnies musulmanes (Haoussa, Dioula, Foulbé...) qui fournissent les hommes oeuvrant dans le secteur marchand. L'Islam se trouve en effet offrir à la fois la religion universaliste et la déontologie nécessaires à une organisation du commerce reposant sur la confiance mutuelle, le crédit, les avances d'argent, le logement, etc... Le fonctionnement d'une telle organisation a été décrit par AMSELLE (1971) à propos des Kooroko au sud du Mali (commerce du bétail et poisson séché contre la cola).

2 - Une autre base de ces stratégies intermédiaires est celle du jeu sur les quantités, par le biais de la "saisonnalité", des surplus et des stocks.

A mesure que plus d'études sont consacrées au sujet, un fait apparaît de plus en plus clairement : "Le commerce vivrier est en général fondé sur des transactions portant sur les quantités nécessaires à la subsistance et non sur des surplus" (JONES, 1972). La preuve en est donnée par le fait que de nombreux paysans vendent des produits après la récolte mais doivent ensuite en racheter pour survivre. Le fait est observé par HAYS dans le Nord-Nigéria et par RAYNAUT (1977) au Niger, qui précise même que ce sont les paysans les plus pauvres qui se trouvent pratiquement forcés de mettre sur le marché leurs céréales, et ceci même en l'absence de tout excédent de production. Ces ventes, en quantités manifestement excessives, sont-elles donc le résultat de l'imprévoyance des paysans qui les obligerait à racheter, au moment de la soudure ou même du semis, ce qu'ils ont vendu en trop sans réfléchir (cf. TISSANDIER, 1969) ? Avant de revenir plus loin sur ce problème, observons déjà ici que l'imprévoyance est rarement, où que ce soit, une caractéristique du monde paysan.

Il existe une saisonnalité des transactions portant sur les vivres, observée aussi bien au Nord qu'au Sud-Cameroun, et sur laquelle jouent les intermédiaires. Partout se produit, en saison des pluies, une contraction des échanges et même un effondrement de l'activité des marchés. A. HALLAIRE montre que, du fait de la difficulté des transports, ceux-ci ne sont plus alors que des lieux d'échange des produits purement locaux et se contentent presque uniquement de répondre aux besoins vitaux : ainsi observe-t-elle que la majorité des transactions portent alors sur le seul mil. A l'inverse, SEIGNOBOS note qu'à Maroua, la grande période de fabrication et de vente du dolo est la saison sèche, s'agissant là d'une des rares sources de revenus en cette saison.

Ne saurait être passé sous silence ici le phénomène du stockage des vivres, achetés lors de la récolte et revendus lors de la période de soudure, le problème étant de savoir qui a le pouvoir de stocker. On connaît assez peu de choses sur cette pratique et sur les quantités concernées. Dans le Nord-Nigéria, HAYS trouve que 80 % des quantités de mil et de sorgho produites ont été stockées par les producteurs, ce qui est contesté par ARDITI. Pour l'Afrique de l'Ouest, HILL (1971) estime qu'au niveau même du village existent une très forte inégalité entre paysans et déjà une spéculation : les plus riches d'entre eux achètent et stockent des céréales quand les prix sont bas (récolte) et les revendent quand la demande est forte (soudure). Au Niger, RAYNAUT (1983) remarque la même inégalité socio-économique entre villageois, mais note aussi que les greniers villageois ont disparu, de sorte que les gros commerçants peuvent exercer un véritable monopole sur certains produits. Enfin au Burkina-Faso, PECQUEUR (1985) décrit cette spéculation des commerçants jouant sur les disparités des récoltes dans le temps et dans l'espace et, faute de moyens, l'impuissance des organismes officiels (OFNACER) à s'opposer à ce jeu.

3 - La pratique des avances, des prêts, des relations privilégiées engendrant des rapports de dépendance et d'obligation est aussi une caractéristique de l'Afrique que nous sommes tenté d'appeler une absence d'objectivité dans les rapports économiques entre acteurs. Sa manifestation la plus banale est celle du marchandage des prix sur les marchés en fonction de l'aspect extérieur du client, assorti du système du cadeau ou de la réduction censée attacher le client au vendeur ;

phénomènes qui conduisent souvent à s'interroger sur le mécanisme de la formation des prix.

Mais cette tendance à la personnalisation des relations est utilisée à leur profit par les commerçants ou les paysans riches au détriment du petit producteur souvent à court d'argent liquide. WEBER (1977) au Sud-Cameroun, comme NICOLAS (1969) au Niger, constatent que, dans les villages, "tout le monde prête ou emprunte" et que se noue par là un réseau complexe de relations basé sur le besoin de monnaie. Mais, d'une façon générale, on emprunte au moment de la soudure (saison des pluies) et on rend en période d'abondance, on emprunte en argent et on rend sous forme de produits agricoles. Ces emprunts ne sont d'ailleurs qu'en partie liés aux besoins alimentaires (27 % selon NICOLAS), mais sont surtout liés à des obligations sociales ou des besoins en vêtements ou en semences. Ainsi se crée une dépendance non seulement économique mais aussi sociale : celui qui reçoit devient le dépendant de celui qui donne. Les taux appliqués à ces emprunts sont généralement élevés : de 60 à 100 %, d'autant plus qu'il existe seulement un petit nombre de gros prêteurs.

Il apparaît donc que la commercialisation "imprudente" dans laquelle semblent s'engager les paysans correspond en fait au remboursement du capital et d'intérêts de prêts antérieurs, remboursement qui prend parfois la forme de vente sur pied de la récolte ou d'une partie de la récolte, au créancier. Ainsi, à propos du mil, COUTY observe-t-il que, dans le Nord-Cameroun, toute une partie de la récolte se trouve gagée d'avance, en vertu de ce système qui consiste à emprunter en argent et à rembourser en mil. L'auteur donne des exemples de taux d'intérêt de 150 % par an. Ce système oblige les agriculteurs à emprunter chaque année davantage. Dans le Sud-Ouest du Cameroun, un système assez proche semble aussi fonctionner (EDJEDEPANG-KOGE, 1977), tandis que dans la région de Korhogo en Côte d'Ivoire, BONI (1977) en observe l'application pour la vente des ignames.

Existe donc un engrenage de la dépendance personnelle du producteur vis-à-vis du prêteur qui est, en général, un commerçant, mais aussi du petit commerçant ou du détaillant vis-à-vis du gros commerçant. Pour le commerce du bétail, COHEN (1965) décrit au Nigéria un système de vente à crédit entre le grossiste Hausa et le boucher Yoruba qui met le second pratiquement à la merci du premier : le réseau des relations de celui-ci est tel qu'un boucher yoruba qui n'a pas pu

honorer ses dettes ne peut plus trouver à acheter sur aucun marché. Des observations analogues sont faites par BONTE à propos du commerce du bétail au Niger. De même en va-t-il à Douala (MAINET, 1976), entre le boucher et le détaillant-revendeur du marché, et il arrive même que ce détaillant soit simplement un salarié payé au mois par le grossiste, et ne soit donc pas intéressé au chiffre d'affaires de celui-ci.

4 - Les techniques économiques

Sous ce titre très général et assez arbitraire, nous évoquerons rapidement ici le problème de l'accumulation initiale et du crédit, celui des prix et bénéfices, celui de l'information et celui du ré-investissement.

La question de l'accumulation initiale ne se pose, naturellement, que pour le commerçant grossiste ou pour le transporteur, étant généralement très réduite ou nulle pour le détaillant. Concernant l'origine de cette accumulation, les informations sont, on s'en doute, assez rares. On y voit souvent l'effet d'une tradition commerciale, le résultat du fonctionnement de réseaux marchands dont on a tendance à penser qu'ils sont constitués depuis toujours : le problème est alors celui de l'entrée dans ce réseau et des critères de cette entrée (parenté, ethnie...). Pour la Côte d'Ivoire, LEWIS (1970) indique que les transporteurs seraient, en réalité, dépendants des commerçants européens par les conditions qui leur sont imposées pour l'achat des véhicules, de même que des commerçants libanais qui leur fournissent le crédit nécessaire.

L'information la plus complète sur le problème de l'accumulation au Cameroun est donnée par CHAMPAUD (1983). L'auteur montre le rôle fondamental joué par les associations coutumières bamiléké qui fonctionnent selon le principe de la "tontine" et constituent un remarquable système autochtone d'épargne et de crédit. Selon ses moyens et ses besoins, chacun choisit l'association dont le niveau de cotisation lui est accessible et peut ainsi réunir le capital permettant de démarrer une entreprise. Fonctionnant d'abord entre membres d'une même chefferie, le système a ensuite été élargi, regroupant hommes d'affaires de même niveau de revenus et associant également des fonctionnaires dont les salaires sont ainsi injectés dans les affaires. Le système permet de

pallier la carence du crédit officiel dont les exigences sont, en ce domaine, inadaptées aux besoins. On trouve là un cas de financement d'activités modernes, parfois de grande envergure, uniquement par recours, au moins dans la phase initiale, à des institutions traditionnelles réadaptées à cette fin.

En ce qui concerne le problème des prix, tous les auteurs s'accordent pour constater le grand écart existant entre prix d'achat au producteur et prix final au consommateur. En général, on observe un doublement des prix quand les vivres entrent en ville (TISSANDIER, 1972). Dans le Sud-Ouest du Cameroun, le prix du sac de macabo est ainsi multiplié par trois sur une distance de 130 km (EDJEDEPANG-KOGE, 1977). Les uns mettent en cause l'insuffisance des voies de communication, les autres les profits des intermédiaires qui seraient exorbitants. Il existe, souvent de façon cachée, des arrangements sur les prix entre les commerçants. Le cas est signalé par ILORI (1970) pour la vente des ignames dans l'Ouest-Nigéria et l'on a signalé l'existence d'un tel accord occulte entre détaillantes des marchés urbains du Sud-Cameroun : un prix-plancher est de rigueur dans les marchandages.

Des exemples chiffrés de la formation de ces prix sont fournis par A. AUGER (1972) pour le commerce des "pains" de manioc à Brazzaville : achetés 25 F. (CFA) pièce à 70 km de la ville, ils y sont revendus 60 F., avec un bénéfice de 31 %. Pour le régime de banane-plantain, acheté 75 F. et revendu 125 F., le bénéfice est de 8,7 % pour le grossiste et de 69,7 % pour la détaillante qui le revend à la main ou au doigt. Dans le Nord-Cameroun, COUTY constate l'existence de zones où le prix du mil est élevé et d'autres où il est modéré, cela en fonction de l'offre et de la demande, du coût des transports et des bénéfices des détaillants. Il note à ce propos l'existence de deux types de mesures pour le mil (la tasse : agoda) : une grande pour l'achat et une petite pour la revente, le prix restant fixe, et le système paraissant admis par la population. En Côte d'Ivoire, LE CHAU (1966) a dressé une carte des prix dans la région de Bouaké qui permet de constater que le prix de revente des produits vivriers en Basse-Côte est de deux à six fois celui de la région de production.

En matière commerciale comme en d'autres, celui qui détient l'information détient un pouvoir, en particulier quand il s'agit d'information sur les quantités présentes sur le marché et sur les prix prati-

quês. Nous avons vu que cette information existe même au niveau des détaillantes sur un marché ; cependant COUTY (1978) remarque qu'en réalité le négociant en gros est le seul à posséder une information complète et que, de ce fait, il se trouve dans une position de supériorité par rapport aux autres acteurs économiques : détaillants, consommateurs, producteurs. Ces commerçants disposent d'ailleurs d'une organisation (réseau de collecteurs, de groupeurs, de rabatteurs) qui leur permet de recevoir à tout moment des informations sur l'état des marchés et des prix, en fonction desquelles ils décident de la vente ou du stockage des vivres. Le cas paraît assez clair pour les commerçants bamiléké. On doit cependant considérer que le producteur-vendeur peut, de plus en plus, disposer lui-aussi d'informations et adapter sa conduite : la facilité croissante des communications avec la ville lui permet de connaître les prix pratiqués, et la généralisation du transistor joue dans le même sens. Citons ici deux réponses de paysans rapportées par DONGMO (1976) : "Je vends mon macabo plus cher parce que les salaires viennent d'augmenter de 3 % par décision du gouvernement", et "Mon plantain doit coûter plus cher parce que le prix de tout ce que j'achète en ville a augmenté à la suite de l'augmentation du prix du pétrole".

Une autre question est de savoir ce que devient l'argent gagné dans les activités commerciales et, en particulier, s'il est réinvesti dans le commerce ou destiné à d'autres fins. On a vu que, pour le petit producteur, la vente n'était souvent, en fait, que la façon de s'acquitter d'une dette précédemment contractée, et donc une façon de s'appauvrir encore et non d'investir. Dans le domaine de la transformation, SEIGNOBOS montre qu'à Maroua les vendeuses de dolo ne font qu'un bénéfice très minime, voire nul, et que les gains sont destinés à des dépenses précises et nullement à agrandir leur affaire : dans 70 % des cas il s'agit d'achats de vêtements, de fournitures scolaires, etc... Pour les commerçants proprement dits, l'utilisation des gains est toute autre, mais on remarque qu'elle est, dans la majorité des cas, toujours très diversifiée et jamais uniquement consacrée au commerce. A Anyama, VERNIERE (1969) note que les commerçants de la cola investissent leurs bénéfices dans la location de maisons, l'achat de taxi, etc... Au Cameroun, CHAMPAUD montre que la bourgeoisie d'affaires bamiléké réussit fort bien dans la spéculation immobilière urbaine, l'hôtellerie, certaines industries alimentaires, sans cependant abandonner les affaires commerciales. Faut de document, on ne sait s'il en va de même pour les commerçants foulbé du Nord-Cameroun.

5 - Une dernière question peut encore être celle des relations qu'entretiennent ces intermédiaires locaux avec "le secteur rapporté de l'économie" (COUTY, 1968) et, plus précisément, celui du commerce des produits d'exportation. Partout est observée une corrélation très forte entre les deux types de commerce, tant pour le niveau des activités que pour le niveau des revenus. ARDITI (1975) fait observer que le développement du commerce du bétail au XXème siècle doit être attribué à la demande de viande consécutive à l'accroissement des revenus procurés par les cultures d'exportation, cela dans le Sud-Nigéria. En Côte d'Ivoire comme au Cameroun, les auteurs montrent que le volume des transactions du commerce vivrier est sous l'étroite dépendance des périodes de vente des produits de traite, de même que les prix pratiqués. Dans la région de Bouaké, la hausse des prix vivriers en période de traite est de 20 % par rapport à la moyenne annuelle, et la moitié des affaires commerciales prennent place pendant cette période. Dans le Nord-Cameroun, FRECHOU (1984) observe qu'un important commerce de mil s'est beaucoup développé depuis deux décennies, orienté vers l'est du pays et le Tchad : ce commerce s'est mis en place à la suite du déficit en mil qu'a provoqué, dans la région axée sur le Mayo Kebbi, le développement de la culture du coton. C'est là un deuxième aspect de la liaison du secteur vivrier avec le secteur rapporté.

Quant au vaste problème de l'articulation entre les deux secteurs, débattu par COUTY et récemment repris à propos des activités dites informelles, constatons que la "transition" (i.e. le passage du secteur intermédiaire au secteur moderne) n'est possible et effective que pour une minorité de commerçants, tels ces Bamiléké "intermédiaires du monde capitaliste", mais qui prennent toujours la précaution de garder un pied dans le monde du commerce africain.

Les deux secteurs peuvent donc se juxtaposer ou bien se prolonger l'un l'autre ; il arrive aussi qu'ils s'opposent, et des exemples montrent, là encore, le grand pouvoir d'adaptation et de résistance du commerce autochtone. Ainsi, à propos du commerce du poisson, COUTY et DURAND (1968) ont montré comment les commerçants haoussa ont proprement coulé, au Tchad, une coopérative de pêcheurs créée par l'Administration. De même, à Ouagadougou (OUEDRAOGO, 1974), les grossistes qui assurent le ravitaillement en céréales de la capitale se sont groupés en syndicat et ont pu refuser de suivre les prix imposés par l'OFNACER, vendant

le sac de mil 5 à 6 000 F. au lieu de 2 500 ou 3 000 F. comme demandé, cela pendant la sécheresse de 1973.

Ce secteur intermédiaire du commerce des vivres n'est donc pas sans ressources face à l'intervention étatique et se montre parfaitement capable de s'adapter aux orientations imposées par le secteur capitaliste et même d'en adopter les méthodes.

Conclusion

Quelques constatations et quelques questions concluront ce rapide survol des stratégies des intermédiaires locaux. Il apparaît d'abord que de très fortes disparités existent à l'intérieur de ce groupe, de grandes inégalités quant au pouvoir économique, n'excluant nullement l'exploitation des uns par les autres, même sous le couvert de la relation personnelle ou familiale. A propos du commerce de la viande, MAINET (1976) écrit ainsi : "Le grand nombre des revendeurs dans la commercialisation des produits alimentaires d'origine animale permet seulement à chacun de subvenir aux besoins d'une famille, et la plupart seraient incapables d'atteindre un seuil minimum pour des investissements même médiocres. Les grands profiteurs du système sont à un autre niveau et sans contacts directs avec la grande masse de la population".

Un autre point est que la commercialisation, la mise dans le circuit commercial des produits vivriers n'est pas nécessairement, et probablement moins souvent qu'on l'a cru, l'indication de l'existence d'un excédent de production, d'un surplus. Il peut s'agir, en bien des cas, pour le producteur, d'une commercialisation obligée et même à perte, sous l'effet de domination exercée par l'économie marchande.

Enfin, nous noterons encore qu'il s'agit là d'activités qui relèvent souvent de stratégies dépassant le simple domaine commercial. Elles entrent généralement dans des stratégies aux ambitions plus vastes qui peuvent consister à maintenir la cohésion sociale du groupe (SEIGNOBOS), à rechercher une indépendance économique et sociale (commerce ou artisanat alimentaires féminins), ou encore à gravir des échelons dans la hiérarchie sociale héritée de la tradition (CHAMPAUD, 1983).

A considérer toutes ces données, peut-on encore admettre avec RICARDO que "Le but de tout commerce est d'accroître la production" ?

III - STRATEGIES DES CONSOMMATEURS LOCAUX

Cette troisième partie de l'étude est probablement la plus neuve, et aussi, malheureusement la plus brève. Ici les documents aisément disponibles sont encore plus rares que pour les intermédiaires locaux, en dépit de l'intérêt d'un tel sujet.

Il ne sera pas question, dans cette troisième partie, de "la stratégie financière" des ménagères au sens où l'entend MAINET (1976), qui est un comportement immédiat et commun à toutes les ménagères du monde, celui de chercher à acheter au moindre coût grâce à une bonne connaissance du marché alimentaire local. Déjà plus spécifique est cette remarque du même auteur selon laquelle la ménagère achète souvent pour tout le mois les aliments de base, le jour de la paie du mari ; encore faut-il qu'il y ait mari et paie ! Dans le cas contraire, il ne peut s'agir que d'achats au jour le jour et en très petites quantités.

Mais il faut d'abord considérer que toute stratégie de consommation se place, aujourd'hui, dans un contexte d'économie monétarisée et même, dans la plupart des cas, dans un contexte de revenus monétaires très réduits, de sorte que l'objectif de tout consommateur est d'abord de minimiser la dépense alimentaire, ou bien, tout au contraire, de la maximiser s'il y a désir d'ostentation ; ce dernier cas n'entre cependant pas dans notre propos. Les stratégies alimentaires viseront donc, quelles qu'elles soient, à agir sur cette liaison, désormais inévitable, entre consommation et dépense monétaire ; on peut considérer qu'elles appartiennent à deux principaux types qui consistent à :

- réduire la dépense en ayant un accès à la production alimentaire,
- réduire la dépense en agissant sur ceux qui ont un pouvoir sur les prix alimentaires.

A - Réduire la dépense alimentaire en ayant un (ou des) accès à la production

Le problème est, pour le consommateur, de réduire au minimum ou même d'effacer la dépendance dans laquelle il se trouve vis-à-vis du marché des vivres, de court-circuiter ce marché. Il existe plusieurs stratégies relevant de cet objectif, qui peuvent être combinées, et dont le choix dépend des situations et des possibilités propres à cha-

que consommateur. Ces stratégies peuvent consister à :

- rester ou s'efforcer de rester producteur de vivres, pour celui qui l'est déjà, ce qui concerne les ruraux agriculteurs et les citadins nouveaux immigrés,
- devenir producteur de vivres, ce qui concerne les citadins ou les ruraux non-agriculteurs,
- établir ou garder une relation avec les producteurs de vivres, qu'il s'agisse d'une relation personnelle ou d'une relation par organisme interposé.

1 - Rester producteur de vivres

La situation sera naturellement différente selon que le consommateur se trouve en milieu rural ou en milieu urbain.

En milieu rural, paradoxalement, le problème de la consommation alimentaire peut se poser : il peut arriver au producteur agricole de ne pouvoir produire suffisamment pour se nourrir. On peut discuter l'idée de HAUBERT (1985) selon laquelle la crise alimentaire du monde rural est surtout une crise qualitative faite de déficit calorique et de carences nutritionnelles, tandis que la crise urbaine est surtout quantitative. Les raisons de cette mise en cause de l'autosuffisance alimentaire des paysans ont été évoquées plus haut : elles peuvent être d'ordre écologique (sécheresse, érosion des sols, invasion de sauterelles, inondations...), mais elles sont surtout aujourd'hui d'ordre économique, par les modifications des facteurs de production imposées aux paysans (main-mise sur les terres, sur le calendrier agricole, sur l'eau, sur la force de travail paysanne...) ou encore d'ordre sociologique par modification des besoins, ce qui implique un plus large accès à l'économie monétaire. Nous ne reviendrons pas ici sur les principaux types de réponses-adaptations adoptées par les paysans consommateurs ni sur les problèmes qu'elles peuvent soulever.

En milieu urbain, la plupart des immigrés ont encore, en Afrique au moins, une origine rurale proche, même si, dans les grandes villes, existe quelquefois un cheminement migratoire qui inclut un détour préalable par la petite ville (FRANQUEVILLE, 1983). En zone de plantations paysannes (cultures d'exportation), les hommes immigrés gardent, dans la grande majorité des cas, la propriété d'une plantation qu'ils cherchent d'ailleurs généralement à agrandir. Pour les cultures vivrières,

que la tradition réserve ici aux femmes, ce système est beaucoup plus difficile à mettre en oeuvre. Les travaux des champs supposent, en effet, une relative proximité du village d'origine, généralement celui du mari, où les cultures peuvent être faites : la distance limite se place vers les 100 km, compte-tenu des moyens de communication existants. Souvent on observe d'ailleurs une double résidence de la femme qui, en pratique, passe plus de temps au village qu'à la ville. La polygamie offre une autre solution, celle de laisser au village une femme gardant les enfants en bas âge et qui nourrit le reste de la famille demeurant en ville.

Ainsi, d'une façon générale, la stratégie de l'émigré consiste à garder ses droits sur la terre de son village d'origine, et à utiliser ces droits, souvent par femme interposée, pour subsister en ville en limitant la dépense monétaire.

2 - Devenir producteur de vivres

Cela signifie surtout : trouver des terrains de culture, en l'absence de droits d'accès dont on aurait hérité. Ce problème est naturellement, avant tout, celui des citadins et peut aussi fort bien être celui, aux implications très politiques, de conserver une autosuffisance alimentaire à l'égard des paysans producteurs comme le fait remarquer HAUBERT.

Les terrains de culture recherchés sont alors dans la ville ou dans ses environs immédiats. Dans cette région très urbanisée qu'est le Pays bamiléké au Cameroun, CHAMPAUD (1983) observe l'omniprésence du maïs en saison des pluies : "Une bonne partie de la campagne au bord du Noun, à une quinzaine de kilomètres de la ville (Bafoussam) est cultivée par des citadins dont bon nombre s'y rendent en voiture... Le café y est rare, c'est une zone consacrée principalement au maïs et à d'autres produits vivriers". C'est là un cas de "colonisation urbaine de terres inoccupées". Le même auteur donne, pour trois quartiers de la ville de Bafoussam, des précisions sur la dépense alimentaire des citadins : 11 % d'entre eux achètent toute leur nourriture, 11 % en achètent plus de la moitié, 45 % en achètent moins de la moitié et 26 % n'en achètent pas du tout. Ces chiffres permettent d'évaluer dans toute leur ampleur l'importance et l'efficacité des stratégies alimentaires des citadins. Comme ceux de Bafoussam dans la vallée du Noun, les habitants de Dschang

réalisent aussi de leur côté la "colonisation urbaine" des terres de la plaine des Mbo, cette fois à l'Est du plateau bamiléké.

Dans le Nord Cameroun, STECK (1972) constate, à Mokolo, la mise en culture progressive des terres situées à la périphérie de la ville par des agriculteurs qui y résident, sans que ceux-ci rencontrent d'ailleurs la moindre opposition de la part des communautés dont relèvent ces terres. La plupart du temps, il s'agit d'une libre appropriation sans formalité, plus rarement il y a donation, location ou achat. Ainsi se constitue un terroir agricole autour de Mokolo, à l'origine poste foulbé établi en milieu "païen".

Cependant, pour les citadins des grandes villes, une telle stratégie est beaucoup plus difficile à appliquer : d'une part, les terres disponibles en ville pour les cultures sont plus rares à cause de la densification de l'habitat, d'autre part, l'hétérogénéité ethnique propre aux grandes villes fait que la plupart de leurs habitants sont des "étrangers", sans lien ethnique avec l'environnement rural, ce qui leur rend beaucoup moins facile l'accès à un terrain de culture dans les villages proches. Ainsi, à Yaoundé, on constate que 38 % des citadins originaires de la région environnante, le Centre et le Sud, peuvent pratiquer des cultures, mais ce pourcentage tombe à 25 % pour les femmes bamiléké (FRANQUEVILLE, 1983). De même à Douala, MAINET (1981) remarque que les cultures sont essentiellement le fait des autochtones, les Douala, et, donc, n'existent que dans certains quartiers. Une constatation identique est faite à Ouagadougou où la proportion des citadins cultivateurs est de un sur deux parmi les Mossi, mais de un sur dix parmi les non-Mossi. Les études publiées par le CEGET montrent que ces situations sont habituelles dans de nombreuses villes d'Afrique Noire.

Il faut aussi considérer que cette ambition de devenir producteur de vivres peut également être celle des consommateurs autres que les citadins. Même s'ils sont relativement peu nombreux, le problème alimentaire se pose, en effet, pour les salariés en zone rurale qui n'ont pas accès à la terre. Dans le cas des complexes agro-industriels, il s'avère bien souvent, par exemple, que l'on ne songe pas à l'utilité de prévoir des terrains pour les cultures vivrières des salariés, alors que, le plus souvent, les villages environnants sont dans l'incapacité de répondre à la demande de cette masse de consommateurs. Imprévoyance ou même refus délibéré qui a pu conduire, comme à la Plantation de

Dizangué au Cameroun, à de véritables émeutes de la faim. Dans d'autres cas plus favorables, la société agro-industrielle prend ou tente de prendre en main ce problème de ravitaillement. Ainsi au Cameroun, la CAMSUCO (production de sucre de canne) gère elle-même des terrains vivriers où la production est confiée à des manoeuvres salariés et la vente des produits réalisée par un économe ; BARBIER (1980) constate l'échec de ce système dont témoignent les vols commis sur les champs vivriers par les salariés. Un système comparable d'assistance ou de dépendance totale fonctionne à la Plantation Unilever, dans le Sud-Ouest Cameroun, où tout est fourni par la Compagnie, les salariés ne disposant d'aucun terrain.

Un problème identique de ravitaillement se pose pour les salariés des chantiers forestiers (BOUET, 1977). Les sociétés forestières éprouvent les plus grandes difficultés à trouver des vivres dans les villages, d'autant plus que les chantiers sont souvent fort isolés et que leur mobilité rend difficile l'auto-approvisionnement.

Cette stratégie des consommateurs qui se font producteurs pour une partie, la plus large possible, de leur approvisionnement, n'est donc pas possible partout et pour tous. Elle est cependant l'une de celles qui est la plus recherchée et paraît particulièrement bienvenue en milieu urbain. Regrettons, avec ARDITI (1984), que l'on manque de données récentes sur ce thème et notamment sur l'évolution récente de ce phénomène.

3 - Etre en relation hors-marché avec les producteurs

Tous les consommateurs ne peuvent cependant pas devenir producteurs : s'y opposent des obstacles de distance, de temps, de rythmes de la vie urbaine, de distance ethnique avec le milieu péri-urbain, ou simplement de disponibilités en terres inoccupées. La stratégie est alors d'établir ou de garder, si elle existe déjà, une relation privilégiée hors-marché avec les producteurs de vivres. Plusieurs cas de figure sont possibles.

Une première solution, la plus simple en apparence, consiste pour le consommateur à se ravitailler directement auprès du producteur. On peut ainsi observer, autour des grandes villes africaines, que les week-ends suscitent un important trafic de véhicules en direction des villa-

ges et des marchés dominicaux des petites villes des environs. Tantôt les transactions ont lieu au bord des routes, dans les villages où les habitants offrent à la vue des passants des vivres disposés sur des présentoirs souvent sommaires. Dans le Sud Cameroun, TISSANDIER (1972) estime ainsi à 1 000 F.CFA par kilomètre la valeur des vivres exposés de cette façon, et à 7 ou 8 000 F. annuels le revenu qu'en tirent les familles vivant près de la route. Tantôt il s'agit seulement pour les citadins de se rendre, quand ils le peuvent, sur un marché vivrier des environs où les prix pratiqués sont moins élevés que ceux de la grande ville, même si ce système n'écarte pas tous les intermédiaires.

Une telle solution n'est cependant pas à la portée de tous les citadins. Elle n'est possible que pour ceux qui possèdent un véhicule ou qui peuvent disposer d'un véhicule, comme certains fonctionnaires ; c'est dire qu'elle n'est praticable que par les citadins aisés.

Une autre solution est apparemment plus accessible au plus grand nombre. Elle consiste à faire jouer les relations intra-familiales, à utiliser les liens du lignage entre sa partie rurale et sa partie urbaine, pour servir au ravitaillement de la partie urbaine. J'ai évoqué le fonctionnement de ce système à base de relations familiales dans la région de Yaoundé (1983). M. ODEYE (1984) l'a récemment analysé à Dakar, précisant que, dans 70 % des cas, l'arrivée des produits vivriers est à périodicité fixe et attendue par les citadins, la majorité étant consommée par la famille et très rarement commercialisée (4 %). Dans cette même ville, A. OSMONT (1981) avait d'ailleurs déjà attiré l'attention sur cette pratique. Il ne semble cependant pas que l'on ait encore mesuré de façon précise la part de ce type de ravitaillement, ni dans l'économie domestique des ménages concernés, ni au niveau du ravitaillement de l'ensemble d'une ville.

Une troisième solution consiste, pour les consommateurs, à court-circuiter les intermédiaires en suscitant, d'une façon ou d'une autre, un organisme du type coopérative de consommateurs ou coopérative d'achats. Elle suppose, chez les citadins, une prise de conscience de l'existence d'intérêts communs et surtout une certaine cohésion sociale susceptible de donner naissance à ce type d'action. Il semble y avoir peu d'exemples de telles initiatives d'organisation chez les consommateurs ; peut-être faudrait-il chercher du côté des associations confessionnelles ou de type O.N.G. ? Au Cameroun, la MIDEVIV première manière

semble bien avoir été une coopérative créée au profit des seuls fonctionnaires, mais peu à peu délaissée par ceux-ci.

En réalité, d'après les études aisément disponibles, il semble que l'on rencontre plutôt, non la mise en place d'une organisation par des consommateurs, mais le détournement d'institutions ou d'organismes par des individus ou par des groupes, pour les faire fonctionner à leur profit. Ainsi trouve-t-on, à Ouagadougou, le cas d'un aménagement de casier rizicole (plaine de Boulbi) à une douzaine de kilomètres de la capitale : il apparaît que sur les 304 exploitants groupés partiellement en coopérative, 86 soit 28 % sont des citoyens, pour la majorité fonctionnaires à Ouagadougou (OUEDRAOGO & VENNETIER, 1977). Un phénomène identique est décrit à Gagnoa (Côte d'Ivoire) par SAINT-VIL (1977) : un aménagement des bas-fonds par la SODERIZ a essentiellement profité aux fonctionnaires (enseignants, policiers...) qui deviennent exploitants absentéistes. De même au Mali, LA COGNATA (1976) montre comment huit lotissements agricoles ouverts entre 1959 et 1972 pour "les sans-travail", ont été en réalité appropriés par des citoyens exerçant déjà une activité et les faisant cultiver par des manoeuvres salariés, suscitant une campagne du Parti contre les nouveaux "koulaks".

On pourrait probablement multiplier de tels exemples. Citons seulement encore celui du Cameroun où le détournement opéré concerne une institution financière, le FONADER mis en place pour aider, par des prêts, les agriculteurs à réaliser la "Révolution Verte", mais utilisée et utilisable seulement par ceux qui disposaient déjà d'un revenu fixe. Le résultat en a été la création de plantations vivrières appartenant à des fonctionnaires qui utilisèrent une main-d'oeuvre souvent familiale (et donc à bas prix) pour produire des vivres destinés au marché urbain ou à l'étranger.

4 - Une autre façon enfin de réduire la dépense alimentaire est d'adapter sa consommation aux ressources monétaires disponibles. Deux stratégies sont alors à la disposition des consommateurs :

- soit modifier la composition de la nourriture en consommant des produits inhabituels mais achetés moins cher. Ainsi en va-t-il généralement du riz importé qui est vendu, sur les marchés urbains, moins cher que les produits locaux. De même, au Togo, JONES (1972) montre que le manioc tend à remplacer le maïs lors des périodes de soudure. A ce

type de stratégie appartient la consommation accrue d'aliments de cueillette que l'on observe, au moins en milieu rural, lors des périodes de disette.

- soit diminuer les quantités consommées. Il s'agit d'abord de diminuer les dépenses non essentielles, même alimentaires ; mais souvent lors des fins de mois en ville, il s'agit aussi de diminuer les dépenses essentielles. Ce jeu sur les quantités ne peut être saisi que par l'analyse des budgets familiaux, lesquels montrent que les plus basses catégories socio-économiques sont toujours celles qui consacrent à l'alimentation la plus grande part des revenus.

B - Réduire la dépense alimentaire en agissant sur ceux qui ont le pouvoir

On a vu, à propos des producteurs, que l'inorganisation des masses est une des caractéristiques de la société africaine face aux problèmes qui sont actuellement les siens ; la structure ethnique aide sans doute à s'en accommoder, mais pas à les résoudre réellement. Cette caractéristique se retrouve à propos des consommateurs.

Il est, en réalité, bien difficile à ceux-ci, à supposer qu'ils s'organisent à cet effet, d'agir directement sur les producteurs ou sur les intermédiaires, tant à cause de l'extrême dispersion de ceux-ci qu'à cause des liens de parenté qui souvent les unissent. L'objectif des uns et des autres est plutôt, on l'a vu, d'utiliser ces liens en y cherchant chacun son profit.

Dans ces conditions, on comprend que l'éventuelle action des consommateurs prenne plutôt la forme de pressions sur le pouvoir politique censé être capable de contrôler la situation alimentaire. Ces pressions visent généralement à freiner les hausses des prix des produits alimentaires et, en l'absence de toute structure revendicative, prennent le plus souvent la forme d'émeutes de la faim, de pillages de magasins pouvant conduire au renversement du pouvoir politique. Les exemples sont de plus en plus nombreux en Afrique, depuis le renversement du régime impérial en Ethiopie, l'assassinat du Président Tolbert au Libéria, le remplacement du Président Diori par Kountché au Niger et le récent renversement du général Neimery au Soudan...

La crainte de tels débordements oblige, en de nombreux pays, les Pouvoirs Publics à des politiques des prix favorables aux consommateurs, ou tout au moins aux consommateurs citadins, jusqu'au jour où les organismes financiers internationaux les contraignent à plus de rigueur monétaire...

Conclusion

Nous concluons cette troisième partie en restant sur ce plan politique, avec la remarque de C. FRELIN (HAUBERT, 1985) : "D'une manière générale, écrit-elle, ce sont les intérêts des consommateurs qui déterminent la politique de commercialisation". Il reste cependant à s'interroger sur l'identité des consommateurs qui ont les moyens de faire cette pression sur les politiques de commercialisation et de les orienter dans le sens de leurs intérêts, ce qui nous renvoie à une interrogation sur la nature même de l'Etat concerné.

CONCLUSION GENERALE

La nature et la nouveauté du sujet abordé ici font que cet exposé a plutôt pris la forme d'un programme de recherches à mener que d'une présentation de résultats, d'autant qu'il s'est borné à utiliser seulement la littérature aisément accessible. Cette dernière considération rend compte des limites de ce travail et particulièrement du peu de place qu'il a laissée à l'aspect "nutrition" qu'annonçait son titre. Ce sera cependant là le premier point de notre conclusion, le deuxième étant une réflexion sur l'approche des stratégies ici tentée et le troisième un retour sur le problème du pouvoir.

1 - Le problème des conséquences des stratégies des uns et des autres sur la nutrition n'a été que fort peu évoqué dans cette étude. S'il en est ainsi, c'est bien parce qu'il n'apparaît généralement pas dans les résultats des recherches consultés ici, ni dans celles concernant les terroirs, ni dans celles concernant la commercialisation, ni dans celles concernant le ravitaillement urbain. Faut-il croire que ce type de préoccupation est trop nouveau et les études consultées trop anciennes ?

Il en existe cependant un exemple relativement ancien, une remarquable exception que constitue le travail de TISSANDIER (1969) sur le village de Zengoaga au Cameroun. L'auteur a mené là une étude très fouillée du bilan production-nutrition et a, en particulier, calculé le taux de couverture des besoins caloriques, en collaboration avec la Section de Nutrition de l'ORSTOM à Yaoundé. Il a ainsi pu montrer que si ce taux est, pour l'ensemble de l'année, de 85 %, il demeure inférieur à 50 % de janvier à juin. Cette période de l'année est précisément celle des plus gros travaux agricoles de la femme (qui, de ce fait, manque de temps pour ses tâches ménagères et culinaires ou n'a plus assez de forces à y consacrer), et aussi celle de la plus forte commercialisation des produits agricoles vivriers qui doit alors permettre de faire face aux besoins en argent du ménage. Au contraire, ce taux de couverture des besoins est supérieur à 100 % de septembre à décembre, c'est-à-dire pendant la période de récolte du cacao dont la vente permet une moindre commercialisation des vivres.

On trouve donc là un remarquable exemple des conséquences d'une stratégie de commercialisation des vivres par les producteurs sur leur état nutritionnel. Peut-être y en a-t-il d'autres ? et sans doute faut-il regretter que les chercheurs en sciences sociales ne prêtent pas davantage attention à cet aspect de la réalité, ne serait-ce qu'en faisant appel aux spécialistes dans le cadre d'études donnant une vision plus totale de celle-ci.

2 - Il paraît nécessaire également, en conclusion, de réfléchir sur la démarche méthodologique qui a été utilisée tant dans cette recherche que dans l'exposé de ses résultats. Il s'agissait de tenter de mettre en lumière les stratégies des acteurs locaux. Certes, les stratégies, diverses, des acteurs nous sont assez bien apparues, sans que l'on prétende d'ailleurs en avoir fait un exposé complet ; mais ce qui est apparu beaucoup moins nettement, ce sont les acteurs. Ces acteurs qui interviennent dans le domaine alimentaire se sont révélés, en de nombreux cas, indistincts, indifférenciés, confondus : tous les consommateurs sont virtuellement aussi bien des producteurs que des intermédiaires, tous les producteurs commercialisent peu ou prou et bien des commerçants produisent aussi. Il semble que l'on passe insensiblement d'un rôle à l'autre, que les mêmes acteurs tiennent, parallèlement,

chacun de ces rôles, qu'il y a, entre ces rôles, des différences de degré seulement et non de nature qui permettraient de caractériser les acteurs.

Se pose donc ici la question de la pertinence de la grille d'analyse adoptée. Elle est basée sur la distinction des rôles, la spécialisation supposée des acteurs économiques ; c'est-à-dire qu'elle se réfère essentiellement aux réalités économiques de type occidental marquées par une division très tranchée du travail ; en réalité, elle n'apparaît pas adaptée aux réalités africaines, et peut-être plus généralement non-occidentales, pour peu que l'on tente de sortir des considérations macro-économiques.

Il apparaît donc indispensable de rechercher une autre méthode d'approche de ces stratégies alimentaires menées par les acteurs locaux qui, cette fois, permettrait de ne pas séparer artificiellement les rôles et éviterait de briser la réalité. Au terme de cette étude, il semble possible de suggérer et de préconiser l'approche suivante qui serait apparemment mieux adaptée à l'objet analysé. Elle consisterait à considérer que les acteurs locaux, tous types confondus et quelle que soit leur apparente spécialisation selon les critères de l'économie occidentale, mettent en oeuvre une stratégie alimentaire comportant toujours un double objectif :

a) un objectif de ravitaillement visant à l'alimentation de l'unité de consommation dont l'acteur a la charge, la composition de cette unité devant être précisée. Il s'agit donc d'un objectif "primaire", celui de la sécurité alimentaire du groupe, dont les moyens varient selon la nature de l'environnement au sens large mais revient toujours soit à se nourrir le plus possible de sa propre production, soit à se nourrir au moindre coût monétaire.

b) un objectif d'utilisation des produits alimentaires, mais pour une finalité non-alimentaire. Il conviendrait alors de préciser ici quelle est cette utilisation des produits vivriers : échange, commerce, transformation, transport..., quelle est la place de l'une par rapport à l'autre ou par rapport à d'autres activités, quelle est la finalité recherchée à travers cette utilisation : sociale, économique, culturelle, politique..., et quelles sont les conséquences de cette utilisation et notamment son degré d'interférence avec le premier objectif tant pour l'acteur lui-même que pour les autres personnes ou groupes

impliqués dans le déroulement de cette stratégie, ce qui nous ramène au problème de la nutrition.

Il apparaît d'ailleurs ainsi que l'importance relative du second objectif par rapport au premier est déterminée par le niveau économique-social auquel se situe l'acteur, ce qui renvoie à la notion de pouvoir.

3 - Ce pouvoir nous est apparu fort inégal selon les acteurs considérés. Il s'agit, en fait, d'un pouvoir à double face : celui qui permet la possession de biens alimentaires pour réaliser tel ou tel projet, et celui de maîtriser ces biens alimentaires par un "créneau" quelconque du système alimentaire ; d'un côté pouvoir social et politique, de l'autre pouvoir économique, celui de créer, si on le veut, la pénurie (DAVO, 1985).

A cet égard, la liberté de fait, et donc le pouvoir, dont disposent les commerçants professionnels est apparue considérable un peu partout. Ce pouvoir s'exerce à la fois en direction des milieux gouvernementaux dont ces commerçants sont souvent proches de multiples façons, et en direction des producteurs pour orienter leurs choix : nature des productions, degrés de spécialisation, obligations de vente... Par contre, les producteurs semblent bien ne détenir qu'un pouvoir très réduit, et cela de façon assez paradoxale dans la mesure où l'on peut considérer qu'ils possèdent pourtant les instruments de la production des denrées vivrières. Cet avantage théorique est en réalité très fragile à cause de la faiblesse du revenu qu'ils peuvent tirer de leur production et à cause de la faiblesse de leur organisation en Afrique. Jusqu'à présent, leur seul pouvoir réel a été celui de l'inertie et du repli.

Quant au pouvoir des consommateurs, les avis semblent plus partagés et il convient, on l'a noté plus haut, de s'interroger sur l'identité des acteurs en cause. Partout existe une classe aisée, aux besoins souvent spécifiques, suffisamment proche des Pouvoirs Publics pour orienter leurs décisions en sa faveur. Elle réussit souvent à se ménager un accès privilégié vers le système alimentaire. Ainsi au Mali (GUEYMARD, 1985) coexistent un marché officiel de l'alimentation, celui des prix officiels, auquel n'ont accès que certaines catégories de consommateurs (fonctionnaires et surtout militaires), et un marché dit "libre", le seul auquel peut s'adresser la masse de la population et dont les prix

sont régis par quelques gros commerçants. Or, de façon générale, ces prix sont bien supérieurs aux prix officiels : ainsi en 1981 à Bamako, le prix moyen du mil, du maïs et du sorgho, aliments de base, était supérieur de deux fois et demi à celui du marché officiel. Il convient donc de distinguer parmi les consommateurs ceux qui ont le pouvoir, d'une façon ou d'une autre, d'influer en leur faveur sur les prix du marché, et ceux qui n'ont pas ce pouvoir ou plutôt n'ont d'autre pouvoir que celui de l'émeute avec les risques qu'elle implique pour tous.

Achevons cet exposé par deux réflexions propres à faire prendre conscience des enjeux que portent avec elles les stratégies alimentaires des uns et des autres. La première est reprise de HAUBERT (1985) : "La capacité de faire face aux problèmes alimentaires est un des facteurs principaux de la structuration sociale en Afrique Noire..." et non pas seulement la propriété du capital ou le montant des revenus. La seconde nous interroge plus personnellement : dans un type de recherches tel que celui-ci, on en arrive rapidement à une remise en cause de la base sociale sur laquelle s'appuie le pouvoir de l'Etat, quel que soit le pays considéré, ce qui renvoie inévitablement le chercheur à clarifier sa propre idéologie.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- ABERCROMBIE K.C.- 1961 - "Le passage de l'agriculture de subsistance à l'agriculture de marché en Afrique au sud du Sahara". Bull mens. Economie et Statist. agricoles, vol. 10.2 (1-7).
- AMIN S.- 1971 - "La politique coloniale française à l'égard de la bourgeoisie commerçante sénégalaise (1820-1861)". In : MEILLASSOUX C. (ed.) : "L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest", Oxford University Press, 444 p. (361-376).
- AMSELLE J.L.- 1971 - "Parenté et commerce chez les Kooroko". In : MEILLASSOUX C. (ed.) : "L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest", Oxford University Press, 444 p. (253-265).
- ARDITI C.- 1975 - "Les circuits de commercialisation du "secteur traditionnel" en Afrique de l'Ouest". In : "Analyse bibliographique. Les circuits de commercialisation des produits du secteur primaire en Afrique de l'Ouest", Etudes et Documents, Ministère de la Coopération, n° 22-23 (1-4).

- ARDITI C. - 1975-1978-1979 - "Analyse bibliographique. Les circuits de commercialisation des produits du secteur primaire en Afrique de l'Ouest". Etudes et Documents, Ministère de la Coopération, T.1. n° 22-23, 271 p. ; T.2. n° 32, 82 p. ; T.3. n° 37, 93 p.
- ARDITI C. - 1986 - "Croissance urbaine et approvisionnement vivrier en Afrique Noire". Séminaire "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", ALTERSIAL-CERED-MSA, nov. 1984. In : "Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne", Paris, l'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp 209-214.
- AUGER A. - 1972 - "Le ravitaillement vivrier traditionnel de la population africaine de Brazzaville". Colloque CEGET-CNRS : "La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar", T.1. (273-298).
- BARBIER J.C., CHAMPAUD J., GENDREAU F. - 1983 - "Migrations et développement. La région de Mounjo au Cameroun". Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n° 170, 372 p.
- BARBIER J.C., COURADE G., TISSANDIER J. - 1980 - "Complexes agro-industriels au Cameroun". Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n° 118, 281 p.
- BONI K. - 1977 - "La commercialisation de l'igname dans la région de Korhogo". CIRES, Abidjan, 99 p.
- BONTE P. - "Elevage et commerce du bétail dans l'Ader Doutchi Majya". Etudes Nigériennes n° 23, 195 p.
- BOUET C. - 1977 - "Le ravitaillement des chantiers au Gabon". In : "Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (85-104).
- BOULET J. - 1970 - "Un terroir de montagne en pays Mafa : Magoumaz (Cameroun du Nord)". Etudes Rurales, n° spécial 37-38-39 : "Terroirs africains et malgaches" (198-211).
- BOUQUET C. - 1977 - "Les champs extra-urbains des citadins de N'Djaména (Tchad)". In : "Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (181-201).
- BOUTILLIER J.L. - 1971 - "La cité marchande de Bouna". In : MEILLASSOUX C. (ed.) : "L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest", Oxford University Press, 444 p. (240-252).
- BOUTRAIS J. - 1978 - "Peuplement et milieu naturel en zone soudanienne : le cas de la Plaine Koutine (Cameroun)". Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XV, n° 2 (103-143).
- BOUTRAIS J. - 1984 - "Entre nomadisme et sédentarité : les Mbororo à l'Ouest du Cameroun". In : "Le développement rural en questions", Mémoire de l'ORSTOM n° 106, 505 p. (225-256).

- BRICAS N., MUCHNIK J.- 1986 - "Technologies autochtones et artisanat alimentaire urbain". Séminaire "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne", ALTERSIAL-CERED-MSA, In : "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne", Paris, L'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp. 293-310.
- BRUNET-JAILLY J.- 1981 - "L'introduction de la riziculture irriguée en pays Mousgoum". Revue de Géographie du Cameroun, vol. II, n° 2 (71-96).
- CHAMPAUD J.- 1981 - "L'espace commercial des Bamiléké". L'Espace Géographique, T. X., n° 3 (198-206).
- CHAMPAUD J.- 1983 - "Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest". Mémoires ORSTOM, n° 98, 508 p.
- CHONCHOL J.- 1984 - "Pour une stratégie alimentaire centrée sur les paysans". Amérique Latine, n° 19, juil.-sept., CETRAL (41-50).
- COHEN A.- 1965 - "The social organization of credit in West Africa cattle market". Africa, 30, 1, (8-20).
- COHEN A.- 1966 - "Politics of the cola trade". Africa, 36, 1, (18-38).
- COHEN A.- 1971 - "Cultural strategies in the organization of trading diaspora". In : MEILLASSOUX C. (ed.) : "L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest", Oxford University Press, 444 p. (266-281).
- CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION (C.M.A.).- 1982 - "Les stratégies alimentaires nationales pour vaincre la faim". Nations-Unies, 50 p.
- COURADE G.- 1971 - "Atlas Régional Ouest". 1. Cart. h.t. et commentaire, ORSTOM.
- COURADE G.- 1986 - "Urbanisation et changement de l'espace rural. Citadins et paysans, le jeu de cache-cache". Séminaire "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne", ALTERSIAL-CERED-MSA, nov. 1984, In : "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne", Paris, L'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp. 67-81.
- COURADE G., BRUNEAU M.- 1983 - "Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers Monde". Cah. ORSTOM, sér. Sci. Hum., vol. XIX, n° 1 (59-92).
- COUTY P.- 1965 - "Note sur la production et le commerce du mil dans le département du Diamaré (Nord-Cameroun)". Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. II, n° 4 (3-88).
- COUTY P.- 1968 - "La structure des économies de savane africaine". Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. V, n° 2 (23-43).
- COUTY P.- 1978 - "Evolution économique et fonction commerciale". Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. XV, n° 3 (281-304).

- COUTY P., DURAND P.- 1968 - "Le commerce du poisson au Tchad". Mémoires ORSTOM, N° 23, 252 p.
- DAVO J.- 1985 - "Autosuffisance alimentaire et développement rural en République Populaire du Bénin". In : HAUBERT M. : "Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire", Tiers-Monde, IEDES, Paris (236-250).
- DEMELAS D.- 1980 - "Nationalisme sans nation ? La Bolivie aux XIXème-XXème siècles". CNRS, Toulouse, 227 p.
- DOLLFUS O.- 1981 - "Une recherche sur la gestion d'un finage et la stratégie d'une collectivité villageoise dans les Andes péruviennes". In : "L'homme et son environnement à haute altitude", CNRS (115-121).
- DONGMO J.L.- 1976 - "Production et commercialisation des denrées vivrières à destination des villes dans la Province de l'Ouest au Cameroun". In : "Recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (41-79).
- DONGMO J.L.- 1979 - "Les efforts des Bamiléké de l'Ouest Cameroun pour adapter leur agriculture"... Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 déc. 1978), ORSTOM-CNRST, 600 p. (119-123).
- DONGMO J.L.- 1981 - "Le dynamisme bamiléké (Cameroun)". Vol. 1 : "La maîtrise de l'espace agraire", Vol. 2. : "La maîtrise de l'espace urbain", Yaoundé, CEPER, 424 p. + 293 p.
- DUPRIEZ H.- 1980 - "Paysans d'Afrique Noire. Terres et vie". Nivelles, 253 p.
- EDJEDEPANG-KOGE S.N.- 1977 - "Etude sur les cultures vivrières destinées à la consommation urbaine dans la province du sud-ouest du Cameroun". In : "Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes", Trav. et Doc. du CEGET, n° 28 (49-82).
- FRANQUEVILLE A.- 1976 - "L'évolution du Marché Central de Yaoundé. Comparaison de deux enquêtes". In : "Recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (117-132).
- FRANQUEVILLE A.- 1983 - "Une Afrique entre le village et la ville : les migrations dans le sud du Cameroun". ORSTOM, éd. provis., 793 p.
- FRANQUEVILLE A.- 1986 - "L'offre paysanne en produits vivriers dans le sud du Cameroun". Séminaire "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne", ALTERSIAL-CERED-MSA, nov. 1984. In : "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne", Paris, L'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp. 122-135.
- FRECHOU H.- 1984 - "Le commerce". In : "Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région". Mémoires ORSTOM, n° 102, 551 p. (445-458).
- FRELIN C.- 1985 - "Evolution et diversité des politiques alimentaires". In : HAUBERT M. : "Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire", Tiers-Monde, IEDES, Paris (64-89).

- GIRAULT C., LA GRA J.- 1977 - "Réseaux de commercialisation et approvisionnement urbain en Haïti". In : "Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes", Trav. et Doc., CEGET, N° 28, (3-46).
- GUEYMARD Y.- 1985 - "L'évolution de la politique de commercialisation des céréales au Mali". In : HAUBERT M. : "Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire", (223-235).
- GU-KONU E.- 1979 - "Plantations paysannes et stratégies de l'espace dans le sud-ouest du Togo". Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 déc. 1978), ORSTOM-CNRST, 600 p. (93-103).
- GU-KONU E.- 1984 - "Le développement rural : que recouvrent ces mots ?". In : "Le développement rural en questions". Mémoires ORSTOM, n° 106, 505 p. (483-497).
- HALLAIRE A.- 1970 - "Des montagnards en bordure de plaine : Hodogway (Cameroun du Nord)". Etudes Rurales, n° spécial 37-38-39 : "Terroirs africains et malgaches" (212-231).
- HALLAIRE A.- 1972 - "Marchés et commerces au nord des Monts Mandara (Nord du Cameroun)". Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. IX, n° 3 (259-285).
- HALLAIRE A.- 1984 - "Les transformations d'un système de production chez les paysans montagnards du Nord Cameroun ou les "dangers du mimétisme". In : "Le développement rural en questions", Mémoires ORSTOM, n° 106, 505 p. (257-266).
- HAUBERT M.- 1985 - "Quelle autosuffisance ?". In : HAUBERT et al. : "Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire", (14-63).
- HAUBERT M. et al.- 1985 - "Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire". Tiers-Monde, IEDES, Paris, 287 p.
- HAYS K.M.- 1975 - "The marketing and storage of food grains in Northern Nigeria". Institute for Agricultural Research Samaru. Ahmadu Bello University, 155 p.
- HILL P.- 1969 - "Hidden trade in Hausaland". Man, 4 n° 3 (392-409).
- HILL P.- 1971 - "Deux types de commerce à domicile en Afrique de l'Ouest". In : MEILLASSOUX C. (ed.) : "L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest", Oxford University Press, 444 p. (303-318).
- HOPKINS A.G.- 1973 - "An economic history of West Africa". Longmans, Londres, 337 p.
- IGUE O.J.- 1983 - "L'officiel, le parallèle et le clandestin. Commerces et intégration en Afrique de l'Ouest", Politique Africaine, n° 9 (29-51).
- JONES W.O.- 1972 - "Marketing staple food crops in Tropical Africa". Ithaca, 293 p.

- LA COGNATA G.- 1976 - "Agriculture citadine et contrôle de la croissance urbaine. L'expérience malienne et ses enseignements". In : "Recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (260-295).
- LASSAILLY-JACOB V.- 1984 - "La charge de la population planifiée des rives du Lac de Kossou en Côte d'Ivoire". In : "Le développement rural en questions", Mémoires ORSTOM, n° 106, 505 p. (403-416).
- LE CHAU.- 1966 - "Le commerce dans la région de Bouaké (Côte d'Ivoire)". Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. III, n° 3 (3-104).
- LERICOLLAIS A.- 1970 - "La détérioration d'un terroir : Sob en pays Sérér (Sénégal)". Etudes Rurales, n° spécial 37-38-39 : "Terroirs africains et malgaches" (113-128).
- LEWIS B.- 1970 - "Ethnicity, occupational specialization and interest groups : the transporters association of the Ivory Coast", African Urban Notes, n° 5 (95-111).
- MAINET G.- 1976 - "Quelques aspects du ravitaillement de Douala en nourriture d'origine animale". In : "Recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (81-113).
- MAINET G.- 1981 - "Douala, ville principale du Cameroun". M.R.E.- ORSTOM, 203 p. mult.
- MEILLASSOUX C.- 1971 - "Adaptations et réactions des sociétés ouest-africaines aux transformations de la traite". In : MEILLASSOUX C. (ed.) : "L'évolution du commerce en Afrique de l'Ouest", Oxford University Press, 444 p. (3-48).
- NGUYEN TRONG NAN TRAN.- 1985 - "La pénétration du capitalisme dans la production alimentaire". In : HAUBERT M. : "Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire". Tiers-Monde, IEDES, Paris, (90-160).
- NICOLAS G. et al.- 1969 - "Le système traditionnel du crédit dans la région de Maradi (Niger)". Enquête socio-économique, 26 p.
- N'SANGOU A.- 1975 - "La Lékié, résignation ou espoir ?". Le Cameroun Agricole, Pastoral et Forestier, n° 149 (11-19).
- ODEYE M., N'DIONE E.- 1986 - "Relations ville-campagne intra-familiale. Le cas de Dakar". Séminaire "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne". ALTERSIAL-CERED-MSA, nov. 1984. In : "Nourrir les villes en Afrique subsaharienne", Paris, L'Harmattan, Collection "Villes et Entreprises", pp. 256-274.
- ORSTOM.- 1984 - "Le Nord du Cameroun. Des hommes, une région". Mémoires ORSTOM, n° 102, 552 p.
- OSMONT A.- 1981 - "Stratégies familiales, stratégies résidentielles en milieu urbain". In : "Villes africaines au microscope", Cah. d'Et. Afric. XXI, 1-3, 81-83 (175-195).

- OUEDRAOGO M.M.- 1974 - "L'approvisionnement du Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois". Thèse de 3ème cycle, 359 p.
- OUEDRAOGO M.M., VENNETIER P.- 1977 - "Quelques aspects de l'approvisionnement d'une ville d'Afrique Noire : l'exemple de Ouagadougou". In : "Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (203-228).
- PECQUEUR A.- 1985 - "Autonomie paysanne et autosuffisance alimentaire : l'exemple de la Haute-Volta". In : HAUBERT M. : "Politiques alimentaires et structures sociales en Afrique Noire", Tiers-Monde, IEDES, Paris (173-194).
- PELTRE-WURTZ J.- 1984 - "Gérer son terroir. Adaptation paysanne d'un projet de développement (Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire)". In : "Le développement rural en questions", Mémoires ORSTOM, n° 106, 505 p. (295-311).
- POURTIER R.- 1984 - "Agro-industrie et développement rural au Gabon : une contradiction ?". In : "Le développement rural en questions", Mémoires ORSTOM, n° 106, 505 p. (447-460).
- RAYNAUT C.- 1973 - "La circulation marchande des céréales et les mécanismes d'inégalité économique. Le cas d'une communauté villageoise haoussa". Bordeaux, 48 p.
- RAYNAUT C.- 1977 - "Aspects socio-économiques de la présentation et de la circulation de la nourriture dans un village haoussa (Niger)". Cah. d'Et. Afric., XVII-4, n° 68 (569-596).
- RAYNAUT C.- 1983 - "La crise des systèmes de production agro-pastorale au Niger et en Mauritanie". In : "Milieu naturel, techniques, rapports sociaux". CNRS, Bordeaux (79-98).
- ROUPSARD M.- 1984 - "La riziculture irriguée dans les plaines de l'extrême-Nord du Cameroun : la SEMRY". Revue de Géographie du Cameroun, vol. IV, n° 2 (47-71).
- SAINT-VIL J.- 1977 - "La riziculture intra-urbaine à Gagnoa (Côte d'Ivoire)". In : "Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (231-257).
- SEIGNOBOS C.- 1976 - "La bière de mil dans le Nord Cameroun : un phénomène de mini-économie". In : "Recherches sur l'approvisionnement des villes", CEGET (1-39).
- SIRVEN P.- 1972 - "L'évolution des villages suburbains de Bouaké. Contribution à l'étude géographique du phénomène de croissance des villes africaines". Trav. et Doc., CEGET, n° 4, 141 p.
- STECK B.- 1972 - "Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant". Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. IX, n° 3 (287-308).
- TALLET B.- 1984 - "Une société rurale en mutation : les exploitations agricoles familiales en Haute-Volta". In : "Le développement rural en questions", Mémoires ORSTOM, n° 106 (389-402).

- TISSANDIER J.- 1969 - "Zengoaga (Cameroun). Atlas des Structures Agraires au Sud du Sahara". Mouton-ORSTOM, 88 p., 5 cart. h.t.
- TISSANDIER J.- 1972 - "Aspects des relations ville-campagne dans le département de la Haute Sanaga". In : "La croissance des villes en Afrique Noire et à Madagascar", Colloque CEGET-CNRS, T. 2 (1029-1045).
- TRAORE M.- 1979 - "L'accumulation démographique et l'intensification de l'occupation de l'espace dans le Mali méridional". In : Actes du Colloque de Ouagadougou (4-8 déc. 1978) : "Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique Tropicale", ORSTOM-CNRST, 600 p. (119-123).
- TRICART J.- 1956 - "Les échanges entre la zone forestière de Côte d'Ivoire et les savanes soudaniennes". Cah. d'Outre-Mer, n° 35 (209-238).
- VENNETIER P.- 1968 - "Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville". Mémoires ORSTOM, n° 26, 458 p.
- VERNIERE M.- 1969 - "Anyama, étude de la population et du commerce kolatier". Cah. ORSTOM, Sér. Sci. Hum., Vol. VI, n° 3 (83-112).
- WEBER J.- 1977 - "Reproduction des milieux ruraux, première phase...". In : "Essais sur la reproduction des formations sociales dominées", Trav. et Doc. de l'ORSTOM, n° 64 (69-85).

DISPONIBILITES ET DISPARITES ALIMENTAIRES EN INDE :
L'IMPACT DU PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM

Doryane KERMEL-TORRES

Résumé : L'Inde indépendante a couplé une politique de croissance agricole avec un système de distribution alimentaire publique. Des déséquilibres de diverses natures ont été engendrés par un modèle technico-agronomique coûteux et basé sur un développement différentiel. La question de la sécurité et de l'auto-suffisance alimentaires comme objectifs réellement atteints est introduite. Le système de distribution publique se révèle être orienté vers une population solvable, et surtout urbaine, et être devenu l'outil essentiel de la politique agricole par le biais notamment des mécanismes de prix et de stocks. Une partie importante de la population est en proie à la sous-alimentation et à la malnutrition.

Abstract : Food availability and disparities in India : Impact of the Public Distribution System.

Independent India combined an agricultural growth policy with a public food distribution System. Different kinds of imbalance were generated by this costly technical-agronomic pattern based upon differential development. The issue of food security and self-reliance as attained targets is here introduced. The Public Distribution System proves to be directed towards a solvent and above all urban population, and used as the essential tool for agricultural policy, especially by means of prices and stocks. An important part of the population is a victim of undernourishment and malnutrition.

Les politiques agricole et alimentaire suivies par l'Inde puisent leur racine dans les terribles famines qui ont secoué son histoire. Ces deux volets, indissociables dans le cadre d'une analyse sur

l'intervention d'un Etat dans la situation alimentaire, le sont encore plus dans le cas de l'Inde. L'expérience traumatisante de la famine et de la disette -la famine de 1943 au Bengale a fait au moins 3,5 millions de morts- a amené les gouvernements indiens à coupler un système de distribution alimentaire publique -Public Distribution System-, destiné à assurer un approvisionnement équitable dans le temps et l'espace, avec une politique agricole, censée apporter l'auto-suffisance, l'autonomie et la sécurité alimentaires.

Les progrès spectaculaires de la production agricole -croissance de 162 % en 30 ans- ont fait crier au miracle de la "Révolution Verte". La bataille avec la progression démographique -93,9 % dans le même temps- était pour certains gagnée et l'auto-suffisance atteinte. Ces dernières années, l'Inde de surcroît accumule les stocks et se permet d'exporter. Les progrès de la production sont certes indéniables mais, résultats et effets analysés, l'optimisme est moins de rigueur. Plus grave encore, la sous-alimentation et la malnutrition sont loin de régresser, malgré l'intervention de l'Etat dans le système alimentaire.

L'analyse des effets de la "Révolution Verte" et du Public Distribution System -P.D.S.- est de nature à apporter quelques éléments d'explication à cette situation.

I - "REVOLUTION VERTE" ET PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM

Le programme sélectif d'intensification de l'agriculture, "Intensive Agricultural District Programme", a consisté à mettre en oeuvre en 1960 dans les districts les plus riches et les plus prometteurs, un programme technico-agronomique destiné à améliorer les rendements et à accroître la production agricole. Le "package deal" (engrais, pesticides...) devait s'enrichir à partir de 1965-1966 des variétés à haut rendement de blé et de riz, nécessitant le recours massif aux intrants et un surcroît d'irrigation. Cette transformation des techniques de l'agriculture traditionnelle fut baptisée par la suite "Révolution Verte". Le bilan ici dressé s'en tient à ses conséquences directement liées à la situation agro-alimentaire.

Une première observation peut résider dans la hausse de la production qui a signifié la fin de la stagnation, voire du déclin, qui avait caractérisé l'agriculture indienne de la première moitié du XXème siècle. De 1950-1951 à 1981-1982, la production a été multipliée presque

par 3 pour l'ensemble des grains alimentaires(1), par 5 pour le blé et par 2,5 pour le riz. Pendant cette période, la population a moins que doublé. La comparaison des taux composés de croissance annuelle révèle un tableau de la relation production-population moins optimiste (tableau 1). Sur la période 1950-1951 à 1976-1977, la croissance de la production a été plus rapide que celle de la population (2,7 % pour 2,1 %). Il s'agit toutefois d'un écart modeste, soumis de surcroît à de forts ralentissements, démontrant la fragilité du "miracle" de la "Révolution Verte".

Le faible écart positif entre ces deux vitesses de croissance au niveau national se renverse dans certains états pour devenir franchement négatif. Des états comme l'Assam, le Bihar ou le Bengale ont vu leur population croître davantage que leur production. La "Révolution Verte" a développé les disparités régionales entre états et entre les districts d'un même état. Le "dynamisme" des états du Nord-Ouest (Punjab, Haryana) a été renforcé non seulement dans leur spécialisation en blé mais aussi dans leur production en riz.

Le modèle d'intensification agricole s'est effectivement traduit par un développement différentiel des cultures. La "Révolution Verte" a été une "révolution" pour les grains supérieurs et, à l'intérieur de cette catégorie pour le blé surtout, dans une mesure inférieure pour le riz. Elle a par contre signifié la stagnation de la production des autres céréales et en particulier de celle des légumineuses. Ce modèle en favorisant la monoculture a nui aux méthodes traditionnelles de cultures associées : on peut partager les vues de SPITZ et penser qu'il a transformé les petits agriculteurs en "preneurs de risques"(2).

Sur le plan socio-économique, le processus du modèle technico-agronomique a entraîné l'accentuation des différences entre les groupes et la croissance de la paupérisation d'une partie de la population rurale. Le "paquet technologique" a favorisé les propriétaires terriens les mieux lotis au départ au détriment des petits exploitants et des petits fermiers. La réussite des mesures agraires -mitigée sur le plan

(1) Les grains alimentaires regroupent en Inde les céréales et les légumineuses (pois, lentilles, dal...). Une autre classification statistique distingue les grains "supérieurs" (blé et riz) des grains "inférieurs ou ordinaires" (toutes les autres céréales -millets, sorgho- et les légumes protéagineux).

(2) SPITZ, Vol. I.

national- prises après l'Indépendance a été compromise dans certaines régions par les contre-effets de la "Révolution Verte". La croissance des inégalités s'est concrétisée en particulier par une diminution numérique des propriétaires terriens et par l'augmentation des sans-terres, devenus pour la plupart ouvriers agricoles ou migrants vers les centres urbains. Dans les zones rurales, le travail à bas salaires s'est généralisé. Sa saisonnalité, et donc la saisonnalité du revenu, est une des caractéristiques du système alimentaire en Inde.

La mise en oeuvre de la "Révolution Verte" répondait à l'objectif d'amélioration de la situation alimentaire et de l'auto-suffisance nationale par l'accroissement de la production interne. Les contre-effets de ce programme rendaient encore plus nécessaire le maintien du Public Distribution System, tout en entraînant des tensions sévères sur l'assiette budgétaire.

Conçu dans un contexte de famine et de pénuries, le rôle initial attribué au PDS était d'harmoniser, au niveau des groupes sociaux et des régions, la demande effective en grains alimentaires avec la disponibilité. Après le décontrôle général de 1954, il se devait d'agir comme un mécanisme d'approvisionnement fixe couvrant certains groupes dans le cadre d'un double marché, en les protégeant des spéculations du marché libre, i.e. des fluctuations de prix et d'approvisionnement. Sur un plan politique, il peut représenter un indicateur important de la manière dont les gouvernements cherchent à altérer les distorsions du mécanisme de marché. Le PDS est une partie importante des mesures visant à réduire les disparités spatiales et socio-économiques : l'Etat peut utiliser périodiquement des opérations de rationnement dans des aires sélectionnées, des restrictions sur les mouvements privés de grains alimentaires...

Il s'avère que les catégories "les plus vulnérables de la population" -qui d'ailleurs n'ont jamais été définies- ne représentent pas la cible centrale du PDS et qu'il s'adresse aux catégories de revenus moyens et relativement faibles mais en tout état de cause à une population solvable. Nous verrons plus loin dans quelles limites. Les ventes faites sur les volumes du PDS sont accessibles à tous, quelque soit leur revenu.

Le glissement perceptible de la politique indienne en matière de distribution alimentaire est un point qui mérite ici une attention

particulière. La nécessité de soutenir le secteur agricole engagé dans une "révolution" coûteuse est devenue une préoccupation majeure des dirigeants indiens et le PDS un outil essentiel de la politique agricole, par le biais notamment des mécanismes de prix et de stocks. La politique alimentaire gouvernementale est au fil de la "Révolution Verte" de plus en plus considérée comme un moyen de stimulation d'un certain développement agricole. Cette interpénétration de l'intervention publique dans le secteur agricole et dans la distribution alimentaire n'est pas sans impact sur le niveau de consommation d'une demande dont la solvabilité ne peut d'elle-même répondre au niveau des incitations exigées par une option technico-agronomique coûteuse.

II - PRODUCTION ET DISPONIBILITE DES GRAINS ALIMENTAIRES

L'écart positif entre le taux composé de croissance annuelle de la production et celui de la population, important dans les années 50, se comble sensiblement au cours des années suivantes.

Tableau 1 : Taux composés de croissance annuelle de la population, de la production et de la disponibilité nette en grains alimentaires. 1950-51 à 1976-77 - 1976-77 à 1982-83

Période	Population	Production de					Disponibilité nette en grains alimentaires*
		Riz	Blé	Céréales	Légumes protéagineux	Grains alimentaires	
1950-51 à 1960-61	2.0	4.6	4.9	4.3	3.3	4.1	3.7
1960-61 à 1970-71	2.2	2.0	8.1	3.3	- 0.7	2.8	2.2
1970-71 à 1976-77	2.1	- 0.1	3.3	0.5	- 0.7	0.4	0.8
1950-51 à 1976-77	2.1	2.5	5.7	3.0	0.8	2.7	2.5
1976-77 à 1982-83	2	1.5	5.6	2.3	0.3	2.1	2

* Disponibilité : Production nette + Importations nettes + Changements dans les stocks gouvernementaux.

Sources : 1950 à 1977 : SPITZ "Food Systems and Society in India"

1976 à 1983 : DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS "Bulletin on Food Statistics. 1982-84".

Malgré la reprise intervenue au cours de la dernière période - 1976-77 à 1982-83-, la croissance de la production est à peine supérieure à celle de la population, après avoir été nettement inférieure au cours des cinq années précédentes. La "Révolution Verte" donne des signes d'essoufflement outre les comportements inter-annuels extrêmement fluctuants de la production. A noter l'évolution différente des produits agricoles alimentaires. Le blé est celui dont la croissance est la plus marquée, les légumes protéagineux sont en nette régression.

Témoin de cette tendance générale au ralentissement, la production nette per capita, combinant les effets de la hausse de la production et de la population, accuse une croissance négative entre 1971 et 1976 (moins 1,5 % par an)(1). Elle se redresse par la suite sans toutefois retrouver les niveaux des premières années 70.

La disponibilité nette alimentaire ajoutant à la production, les paramètres des importations et des modifications dans les stocks gouvernementaux(2), montre un taux composé de croissance annuelle supérieur à celui de la population pour la période 1950-1951 à 1976-1977 (tableau 1). Son taux simple de croissance accuse une diminution marquée de 1972 à 1977 et son redressement récent ne la ramène pas au niveau du début des années 70 (tableau 2) : 163 kg per capita pour la moyenne triennale 1982, 161 kg pour 1977 et 165,2 kg pour 1972.

La spectaculaire hausse de la production agricole de ces trente dernières années ne s'est pas concrétisée par une hausse toute aussi remarquable de la disponibilité alimentaire. Sa récente détérioration révèle avec acuité la précarité de la sécurité alimentaire et introduit la question de l'auto-suffisance nationale comme objectif réellement atteint par la politique agricole indienne.

Les progrès accomplis par la "révolution" agricole sont incontestables mais, nous l'avons vu, ils ne sont ni soutenus ni irréversibles. Il est douteux que la production interne de ces dernières années "favorables" soit suffisante pour répondre à la demande de toute la population si les couches les plus défavorisées voyaient leur revenu augmenter dans des proportions leur permettant de satisfaire leur besoin alimentaire. La hausse continue de 1950-1951 à 1976-1977 des prix des grains

(1) SPITZ, Vol. II, p. 338, table 31.

(2) L'évaluation des stocks privés n'est pas disponible.

alimentaires, due au déséquilibre entre l'offre et la demande, ont servi à rationner le marché.

Tableau 2 : Taux de croissance de la disponibilité nette en grains alimentaires per capita 1972-1977 - 1977-1982*

Période	Riz	Blé	Autres céréales	Total céréales	Légumes protéagineux	Total grains alimentaires
1972-1977	- 1,9	- 7,8	0,3	- 2,9	- 0,6	- 2,5
1977-1982	0,9	24,6	- 13,0	3,5	- 17,0	1,2

* Basé sur une moyenne tri-annuelle, avec l'année spécifiée comme point central.

Source : DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS. GOVERNMENT OF INDIA. "Bulletin on Food Statistics - 1982-1984".

Les analyses statistiques auxquelles nous nous sommes livré jus- que là ne tenaient pas compte de l'impact des revenus réels per capita, ni de l'évolution des prix des grains alimentaires. Pour la période 1950-1951 à 1976-1977, la hausse du prix des produits alimentaires a été de 2,7 % par an, celle du prix des grains alimentaires beaucoup plus importante, 5,8 % par an(1). Dans le même temps, la hausse du revenu per capita en prix constants a été d'environ 1 %. Les dépenses alimentaires dans un pays comme l'Inde représentent le poste de dépenses à la consommation le plus important : soit plus de 60 % dans les catégories les plus pauvres pour l'achat de grains alimentaires. On peut raisonnablement penser que l'affaiblissement du taux réel des salaires par rapport au prix des denrées alimentaires s'est traduit par une baisse des niveaux de consommation, surtout dans les catégories de population les plus défavorisées : les chômeurs et les sous-employés, certaines catégories d'ouvriers en zone urbaine, les paysans marginaux et les ouvriers agricoles en zone rurale.

La consommation journalière per capita de grains alimentaires régresse tout au long de la période (tableau 3). La baisse est particulièrement remarquable pour les légumes protéagineux, presque pas

(1) SPITZ, Vol. II, p. 339.

distribués par le PDS et dont la chute de la disponibilité a surenchéri les prix sur le marché libre. La tendance générale à la baisse est plus prononcée dans le milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 3 : Estimations de la consommation per capita de grains alimentaires (grammes/jour)

<u>Année</u>		<u>zones rurales</u>	<u>zones urbaines</u>	<u>Total</u>
1961-62	Céréales	585,0	416,3	554,3
	Légumes protéagineux	50,0	51,0	50,3
	Total	635,0	467,3	604,7
1965-66	Céréales	539,7	388,3	510,7
	Légumes protéagineux	55,3	39,3	52,0
	Total	595,0	427,7	562,7
1972-73	Céréales	500,7	375,7	481,7
	Légumes protéagineux	28,3	31,0	29,0
	Total	538,0	406,7	510,7
1973-74	Céréales	504,3	380,0	478,3
	Légumes protéagineux	28,7	29,3	29,3
	Total	533,0	409,3	507,6
Evolution de la consommation de grains alimentaires (en %)				
1961-62 - 1973-74		-16,06	-12,41	-16,08

Source : National Sample Survey, Respective Rounds.
Tiré de SPITZ, Vol. II, p. 342.

En terme nutritionnel, 42 % de la population étaient en 1974 en-dessous du seuil des besoins per capita en calories de 2 110 grammes déterminés par la FAO. Des différentes controverses et estimations à propos du seuil pertinent de pauvreté, il ressort que la proportion d'Indiens vivant dans un état de pauvreté n'a pas diminué pendant les années 60 et le début des années 70(1). Leur situation relative aurait empiré. Ce taux aurait par la suite augmenté, surtout à partir des années 80. L'évaluation d'environ 40 % de la population souffrant de sous-nutrition est considérée comme raisonnable par différents analystes.

Le bas niveau nutritionnel au plan national se caractérise également par de fortes inégalités entre les états(2). Le niveau de consommation coïncide avec la spécialisation agricole et la composition

(1) cf. en particulier CUTLER et MITRA-MUKHERJI.

(2) MITRA et MUKHERJI, p. 16.

alimentaire des états. Les plus hautes consommations alimentaires se remarquent dans les états engagés dans la "Révolution Verte", producteurs et consommateurs de blé -2 832 calories dans le Punjab, siège de la "révolution"-, les plus basses dans les états à riz, moins touchés par la "Révolution Verte", -Tamilnad 1 498 calories-. S'en tenir à ce constat, basé sur des moyennes par état, serait toutefois illusoire et tendrait à faire croire que les états engagés dans la "révolution" agricole ont résolu le problème alimentaire de tous leurs habitants. Ce serait oublier qu'elle s'est traduite par une disparité entre les districts d'un même état et par un contraste plus vif entre l'aisance des gros producteurs et la détresse de la masse des petits paysans et des sans-terres.

La baisse de la consommation per capita visible au cours des années 60 et du début 70 est imputable selon SPITZ à l'effet combiné de la baisse de la production per capita, de la hausse constante des prix des grains alimentaires et de la détérioration de la distribution des revenus. Le redressement de la production per capita intervenu au début des années 80 ne semble pas de nature à renverser sensiblement cette tendance.

III - LE FONCTIONNEMENT DU PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM

Le PDS relève depuis 1965 de l'agence du Gouvernement central, Food Corporation of India -FCI- spécialement créée pour gérer le commerce et l'intervention étatiques des grains alimentaires et exécuter la politique alimentaire de l'Etat. Elle a également pour fonction de stimuler la production agricole. Sur le plan opérationnel, elle est épaulée dans certains états par des agences dépendant de leur gouvernement, Supply et Food Departments qui peuvent aussi effectuer des achats et des ventes, injectés dans le circuit de la distribution publique. Son autonomie, attribuée dès sa création, avait pour but de faire fonctionner la FCI sur des bases commerciales. Elle s'avère en réalité très subventionnée.

A - Les achats internes ("procurements")

La part des achats du gouvernement central dans les achats publics est devenue prépondérante depuis la création de la FCI. La proportion des achats du PDS dans la production nette était à peine supérieure à

2 % de 1951 à 1965 et inférieure à 10 % -8,8 %- de 1965 à 1977. De 1978 à 1983, ils représentent près de 12 % de la production nette. Un meilleur indice de "socialisation" peut être obtenu en rapportant le volume des "procurements" au surplus commercialisé que SPITZ estime raisonnable d'évaluer à 30 % de la production totale -entre les pertes, les semences et la part de l'auto-consommation, assez forte en Inde-. Les achats gouvernementaux représentent alors de 1951 à 1965 et de 1965 à 1977 respectivement 6,7 % et 25,7 % du surplus commercialisé, de 1978 à 1983, un peu plus de 30 %. Après 1965, le gouvernement acquiert un contrôle supérieur de la production commercialisée, en raison du double effet des variétés à haut rendement et de la politique des prix incitative.

D'une manière générale, les achats du PDS se font ces dernières années sous deux formes. Les acquisitions de blé et de riz dans les états excédentaires du Nord-Ouest se réalisent grâce à des opérations de soutien des prix, et marginalement par des prélèvements imposés aux commerçants privés en blé et par des prélèvements sur les installations de décorticage de riz. Les grains dits "inférieurs" sont depuis peu et en infimes quantités achetés dans quelques états par un prix de soutien.

Leur composition est à base de blé et de riz, le reste de céréales "inférieures", en très nette et constante régression après la "Révolution Verte". Jusqu'à la fin des années 60, la proportion de riz est prédominante, traduisant pour SPITZ (1) une détérioration de la position des producteurs de riz comparativement à celle des producteurs de blé : les achats reposaient davantage à cette époque sur des prélèvements imposés aux producteurs. Pendant cette période, les achats internes de blé ont été multipliés par 3 à partir de 1968, en raison de la nécessité d'impliquer les producteurs de la "Révolution Verte" dans les opérations du PDS. La politique de soutien des prix du blé, et le faible écart consécutif entre le prix du marché libre et celui du réseau gouvernemental, a porté ses fruits (tableau 4). La tendance s'est nettement inversée pendant la dernière décennie.

(1) SPITZ, Vol. II.

Tableau 4 : Composition des achats internes du PDS
en %

Période	Riz	Blé	Autres grains
1952 à 1967	70,5	11	18,5
1968 à 1983	47	51	2

Sources : CHOPRA. "Evolution of Food Policy in India".
DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS. "Bulletin on Food
Statistics. 1982-1984".

La part des grains alimentaires autres que le blé et le riz est en très nette régression en raison de la stagnation de leur production mais aussi d'un désir du gouvernement central de ne pas les inclure dans sa politique alimentaire. ACHARYA avance comme arguments que ces grains "inférieurs" ne font pas l'objet d'un marché national, que tout retrait du marché de quantités importantes créerait un surenchérissement du prix -déjà élevé- au détriment des consommateurs les plus pauvres et qu'enfin ce sont des denrées trop périssables pour supporter un stockage à moyen terme(1). Ces produits, pourtant à la base de l'alimentation des plus pauvres, n'ont pas été jusque là estimés stratégiques ni sur le plan de la production ni sur celui de la distribution.

B - Les ventes ("issues")

A l'exception de certaines périodes et de certaines zones, le PDS est distribué dans des boutiques -les Fair Price Shops (FPS)- à des prix stables et inférieurs à ceux du marché libre, mais identiques pour tous les acheteurs. La philosophie initiale qui reposait sur un concept de distribution égalitaire et subventionnée par l'Etat de la disponibilité alimentaire -certains parlent de redistribution des revenus- ne s'est pas concrétisée par un approvisionnement dirigé uniquement vers les populations les plus pauvres. ACHARYA cite le cas de sélection des acheteurs en fonction de leur revenu(2) : cette politique menée par quelques états a été abandonnée à la fin de 1976 à la demande du

(1) ACHARYA, p. 229.

(2) Op. cit., p. 221.

gouvernement central. La question de la population-cible du PDS est brûlante et au coeur du problème de la distribution alimentaire en Inde. Les arguments avancés par certains, à savoir les risques et les complications occasionnés par une distribution basée sur la différenciation des revenus, n'apparaissent pas suffisants.

On peut raisonnablement penser que la qualité des grains alimentaires vendus dans ces Fair Price Shops, généralement inférieure à celle du marché libre, constitue un critère de sélection des acheteurs : les plus aisés s'approvisionnent sur le marché libre à des prix supérieurs.

A partir du 2^{ème} plan quinquennal (1956 à 1961), la couverture du PDS est élargie à d'autres produits de base (sucre, huile, combustible...), mais les grains alimentaires restent le constituant essentiel. Ceux-ci sont en nette prédominance composés de blé, puis de riz et enfin de grains "inférieurs", en quantité négligeable et en constante régression.

Les ventes totales du PDS ont presque doublé entre 1951-1965 et 1966-1977, et leur croissance s'est maintenue après 1978 (tableau 5). Cette hausse des distributions s'est pourtant traduite par un affaiblissement des quantités mises à la disposition de chaque FPS, à cause de leur fulgurante multiplication. D'environ 1 300 en 1954, le nombre de FPS atteint plus de 302 000 en 1984, entraînant une notable diminution de l'approvisionnement moyen des FPS qui, de plus de 80 tonnes en 1961, plafonne à 52-53 tonnes depuis 1977 ; exception faite des années d'effondrement de la production au cours desquelles les quantités disponibles dans ces boutiques sont relevées.

Cette évolution a eu des répercussions néfastes sur le niveau de consommation de la population ne pouvant s'approvisionner que dans le réseau de distribution étatique. Dans le même temps, les stocks atteignaient des volumes considérables.

La comparaison des volumes des ventes par rapport à ceux des achats révèle que pour la période 1951-1977, près de la moitié des ventes ne pouvait être assurée par les achats internes. Elle provenait d'importations dont la part diminue pendant la deuxième sous-période. De 1978 à 1983, le système de distribution fonctionne presque exclusivement grâce au mécanisme des achats internes.

C - Les importations ou la "self-reliance"

Les importations alimentaires ont joué jusqu'en 1977 un rôle important dans le développement et le fonctionnement du PDS (tableau 5). Elles ont servi à maintenir la disponibilité alimentaire -elles ont par conséquent été incluses dans les ventes du PDS, surtout de 1951 à 1966- comme à éviter ce que certains appellent pudiquement la "faim non déguisée" et ses conséquences socio-politiques -elles ont donc été utilisées pour la constitution de stocks tampons-.

Tableau 5 : Part des importations et des achats internes dans le Public Distribution System

Période	Importations nettes (millions de tonnes)	Achats internes (millions de t)	Ventes du PDS (millions de t)	Changements dans les stocks (millions de t)	Importations nettes/ventes (en %)	Achats internes/ventes (en %)
1951-1965	54,64	22,15	74,68	1,34	73,2	29,6
1966-1977	56,15	91,31	128,37	15,37	43,7	71,1
1951-1977	110,79	113,46	203,05	16,71	54,6	55,9
1978-1983	5,1	80	80,8	20,5	6,3	99

Sources : 1951-1977 : SPITZ "Food Systems and Society in India".
1978-1983 : DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS "Bulletin on Food Statistics. 1982-1984".

A partir de 1966, le PDS repose davantage sur les achats intérieurs, bien que le volume des importations enregistre une légère hausse. Les quantités importées disponibles après les opérations normales du PDS vont grossir les stocks tampons. De 1977 à 1981, les importations cessaient : une des raisons communément admises est la productivité interne accrue et suffisante grâce à la stratégie adoptée après 1966, en particulier par le biais des variétés à haut rendement. Il apparaît en fait que le volume des stocks accumulés à la clôture de 1976 (près de 19 millions de tonnes) et de 1977 (plus de 17 millions), suffisait à affronter les risques d'un effondrement éventuel de la production. La poursuite des importations ne se justifiait donc pas, d'autant plus que les volumes des ventes du PDS n'ont pas été accrus dans les mêmes proportions.

La dépendance aussi soutenue et importante des importations alimentaires que l'Inde a connue ne peut que démontrer que l'autonomie -"self-reliance"- et l'auto-suffisance -"self-sufficiency"- ne sont pas des caractéristiques de l'économie alimentaire indienne, au moins de 1951 à 1977. La nouvelle stratégie en question était censée conduire l'Inde à l'auto-suffisance dès 1971. Un facteur d'importance est que la plupart des importations relève de 1956 à 1976 d'importations sous-contrat dans le cadre du PL 480(1). Ce dernier constitue au cours de cette période 62 % des importations totales.

Les importations alimentaires représentent une option coûteuse en raison des volumes importés et des prix en hausse sur le marché mondial au cours des années 70. Le coût total des importations alimentaires aurait été selon SPITZ de 1951 à 1977 de plus de 72 milliards de roupies soit 16 % de l'addition et 22 % des recettes d'exportations (2). S'ajoute à la perte en devises, le coût budgétaire des subventions nécessaires à la consommation qui, dans le cas des denrées importées, se révèlent très nettement supérieures aux subventions sur les produits nationaux (tableau 6).

Les importations alimentaires ont repris en 1981 à un rythme modéré, apparemment pour renflouer des stocks entamés par la crise agricole de 1979. La période n'est toutefois pas assez longue pour en tirer une conclusion ferme.

Sur toute la période 1951-1983, les importations sont constituées de blé à plus de 80 %, de riz et d'autres céréales à 10 % chacun.

D - Les stocks tampons ("buffer-stocks")

La constitution des stocks tampons répond à des préoccupations diverses et leur priorité est sujette à controverse entre les différents analystes. La différence faite entre les stocks tampons -que l'on peut qualifier de stocks de sécurité- et les stocks opérationnels -qui sont les stocks destinés à assurer les distributions publiques entre deux récoltes- est purement conceptuelle. Sans transcrire ici les différents

 (1) La Public Law 480, votée en 1954, organise l'écoulement des excédents américains sous le couvert d'aide alimentaire.

(2) SPITZ, Vol. II, p. 368.

débats(1), il apparaît que la constitution des stocks tampons répondait initialement au souci de disposer de réserves capables de pallier un effondrement de la disponibilité alimentaire à la suite de récoltes insuffisantes -donc d'éviter les mouvements de famine-. Il s'agissait de maintenir une réserve de grains qui, ajoutés aux stocks opérationnels du PDS, régulerait en périodes critiques la disponibilité alimentaire et les prix.

A cet objectif, s'est greffée, au milieu des années 60, une fonction vitale pour la réussite de la "Révolution Verte" de soutien et de stabilisation des prix aux producteurs engagés dans l'intensification agricole. Les stocks tampons devenaient un support d'importance pour la politique agricole. Sur un plan politique, les opérations de stocks tampons traduisent la capacité d'un Etat à intervenir dans un court délai sur le marché alimentaire.

Les promesses de la "Révolution Verte" incitent dès 1966 le gouvernement à construire des stocks avec les grains nationaux -surtout le blé-, bien que, nous l'avons noté, les importations aient joué un rôle primordial. En 1976, les stocks de clôture -19 millions de tonnes- représentent 18 % de la production nette et plus du double de ceux de 1975 ; les stocks tampons ayant été fixés à 12 millions de tonnes. Début 1985, le volume des stocks est évalué à plus de 25 millions de tonnes. Volume qui pousse certains hommes politiques à réclamer au gouvernement d'exporter davantage que les 500 000 t annuelles actuelles -essentiellement du riz- ne serait-ce que pour diminuer les pertes d'au moins 10-15 % au stockage.

Cette fulgurante progression des stocks est à mettre en parallèle avec la baisse des quantités allouées à chaque FPS et avec celle de la consommation observée pendant les années 60 et la première moitié des années 70. Comme on ne peut que rapprocher l'importance de leur volume avec la proportion de la population indienne souffrant d'insuffisance alimentaire. Il est douteux que la proportion raisonnablement libérable de ces stocks suffise à couvrir les besoins des 40 % de sous-alimentés, mais le relèvement des volumes vendus par le biais du PDS et leur attribution aux plus démunis seraient de nature à améliorer leur niveau de consommation.

(1) Se référer à ACHARYA et CHOPRA surtout.

On pourrait objecter qu'une telle mesure serait d'un coût économique prohibitif et que l'Inde a besoin de maintenir des stocks de sécurité face à l'irrégularité de sa production agricole. Ce qui fut le cas en 1979, où leur rôle de "tampon" a été mis à l'épreuve, avec succès, en permettant à l'Inde de faire face à la diminution de la disponibilité alimentaire sans recourir aux importations comme en 1966-1967. Il semble toutefois que le volume des stocks tampons soit maintenu à un niveau nettement supérieur au volume nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire globale qui pourrait admettre une diminution des volumes stockés. Les stocks de clôture de 1980 sont seulement d'un tiers inférieurs à ceux de 1979, malgré la crise. CHOPRA propose en 1981 une réduction de moitié des stocks tampons et de les porter à 6 millions de tonnes(1). La vente des volumes dégagés des stocks entraînerait peut-être des pressions budgétaires plus fortes que celles d'aujourd'hui, en raison des subventions à la consommation supérieures -puisqu'elles sont dirigées vers des populations plus démunies- et malgré des coûts de maintenance inférieurs. Les coûts et les bénéfices réels ne peuvent toutefois pas se mesurer uniquement en termes monétaires.

En tout état de cause, l'importance des stocks révèle le déséquilibre qui existe entre une offre, certes en croissance mais qui exige un prix stimulant élevé, et une demande, en croissance mais qui n'a pas les moyens de répondre à cette offre.

IV - L'IMPACT DU PUBLIC DISTRIBUTION SYSTEM

A - Sur les prix

Les prix du PDS sont fixés par le Gouvernement Central après consultation de l'Agricultural Prices Commission et des Gouvernements des Etats. L'enjeu de la politique des prix consiste à trouver un équilibre entre les intérêts des producteurs, ceux des consommateurs et les coûts économiques. La politique ne reste pas à l'écart et groupes de pression agrariens comme Etats s'efforcent de faire prévaloir leurs intérêts. Les revendications de ces derniers diffèrent selon qu'ils sont

(1) CHOPRA, p. 240.

excédentaires ou déficitaires. Dans le premier cas, la revendication porte sur des prix élevés, à l'avantage des producteurs, dans le second sur des prix bas, à l'avantage des consommateurs.

Jusqu'en 1965, il n'y a pas de politique de prix claire aux producteurs. En 1965-1966, l'instauration du prix minimum de soutien, annoncé avant les semailles, a pour but d'encourager les producteurs à s'engager dans la "Révolution Verte", en les protégeant des spéculations du marché libre. Cette mesure, instaurée pour le blé et le riz, a été abandonnée en 1976, le prix d'achat du PDS étant devenu supérieur au prix minimum. GEORGE estime que les prix des achats gouvernementaux couvrent largement les coûts de production dans les zones à blé, alors que l'écart est infime dans les zones à riz(1).

Les prix de vente à la consommation diffèrent selon les états et ils sont subventionnés. La comparaison des prix au consommateur entre les FPS et le marché libre n'est pas aisée à faire, en raison des différences de qualité et de prix. D'une façon générale, GEORGE observe que l'écart de prix entre les deux marchés est fort dans les états déficitaires et faible dans les états excédentaires. Les subventions aux consommateurs reflètent l'évolution de différentes variables : prix d'achat et de vente du PDS, coûts des opérations.

Les subventions sont plus importantes à partir de 1973 pour les grains importés en raison de la nette supériorité des prix mondiaux sur les prix d'achat intérieurs du PDS. Jusqu'en 1977, alors que le blé national était fortement subventionné, le riz dégageait un profit net. Ce qui conduisait à des transferts de revenus implicites en faveur des producteurs et des régions à blé, et à subventionner les consommateurs de blé au détriment des consommateurs de riz. Depuis, blé et riz sont subventionnés et l'écart entre les deux diminue.

Le PDS -puisque outil de la politique agricole- n'a pas eu d'impact significatif sur la tendance générale des prix des grains alimentaires qui, nous l'avons vu précédemment, ont enregistré des hausses proportionnellement très fortes à celles des autres produits. La stabilité des prix semble avoir été atteinte. Les importations alimentaires, et en particulier celles au titre de l'"aide", ne se sont pas traduites, du moins pour la période post 1965-1966, par la dépression

(1) GEORGE, p. A 106-107.

des prix internes. Cette offre additionnelle a été englobée dans une politique de prix qui visait à soutenir la production intérieure.

Si la hausse régulière des prix depuis 1955 est favorable aux producteurs, elle paraît défavorable aux consommateurs malgré des subventions gouvernementales en constante hausse. D'un peu plus de 1,1 milliard de roupies en 1972-1973, elles atteignaient 8,350 milliards en 1983-1984(1).

Tableau 7 : Montant des subventions à la consommation accordées par le gouvernement (roupies/tonnes)

Année	Riz		Blé	
	Importé	National	Importé	National
1973-1974	388,2	(-) 19,5	587,1	165,9
1974-1975	276,6	(-) 53,7	583,3	16,9
1975-1976	886,1	(-) 81,5	408,2	107,4
1976-1977	-	(-) 73,2	420,5	116,8
1977-1978	pas d'importation	92,1	pas d'importation	316,3
1978-1979	"	190,6	"	327,2
1979-1980	"	177,1	"	281,4
1980-1981	"	340,3	-	402,0
1983-1984	-	408,3	-	307,2

- données non disponibles (-) indique un gain net

Sources : GEORGE "Some aspects of Public Distribution of Foodgrains in India".

SPITZ, Vol. II, p. 374.

B - Sur les niveaux de consommation

Le Public Distribution System n'a pas empêché la baisse du niveau de consommation nettement visible de 1961-1962 à 1973-1974, en raison de l'augmentation des prix et de la baisse des approvisionnements des Fair Price Shops. Son succès a été d'éviter les famines qui auraient pu se déclencher en Orissa (1965-1966), au Bihar (1965, 1967), au Maharashtra (1973-1974) et récemment (1979) dans plusieurs états.

(1) GEORGE, p. A 107.

Les catégories les plus vulnérables ont souffert davantage que les autres de l'enchérissement et du choix des denrées alimentaires couvertes par le PDS. Leur ration alimentaire est influencée négativement par sa composition. La prépondérance en grains "supérieurs", sous l'influence des importations et de la politique agricole interne, n'est pas de nature à corriger la tendance de la production qui s'établit en faveur des couches les plus aisées. La part des grains "inférieurs", base de l'alimentation des plus pauvres, est en constante régression dans les ventes du PDS et elle ne représente en 1983 que 1,4 %. La population à faibles et très faibles revenus obtient une couverture minime, ou selon SPITZ, aucune couverture.

La composition des ventes du PDS, reflétant non pas la préférence des consommateurs mais la disponibilité, est de nature à influencer aussi sur les niveaux de consommation et les habitudes alimentaires des catégories moyennes. La part prééminente du blé jusqu'en 1977 a contribué à encourager sa consommation dans les régions traditionnellement consommatrices de riz ou d'autres céréales.

La composition du PDS se répercute également sur l'équilibre nutritionnel dans la mesure où les légumes protéagineux, qui sont pour les catégories les plus pauvres l'unique apport en protéines, ne représentent qu'une infime part des ventes du PDS. Sur le marché libre, le prix de ces produits a enregistré une progression plus rapide que les autres grains alimentaires sous la forte récession de leur disponibilité.

C - Sur la disparité entre les états de la disponibilité per capita

Le Public Distribution System, représentant un tampon centralisé contre tout risque de détérioration régionale, a de ce fait un rôle clair d'intégrateur à jouer dans la consolidation de la nation indienne. Il y est parvenu jusqu'à présent en évitant les famines.

Les opérations de PDS, surtout au travers des transferts provenant du gouvernement central, sont censées réduire les disparités de la disponibilité alimentaire per capita entre les états. Une étude menée par CRESSIDA(1) permet d'en mesurer l'impact pour cinq années. Ces fi-

(1) Centre for Regional, Ecological and Sciences Studies in Development Alternatives. CHATTOPADHYAY et autres. "General Report". 1981.

gures de disponibilité ne peuvent pas indiquer les niveaux de consommation car, faute de données, il était impossible de prendre en compte les circuits du marché libre.

Tableau 6 : Ecart et coefficient de variation dans la disponibilité de grains alimentaires (grammes/jour)

		Ecart	Coefficient de variation (%)
1957	A	140,8 - 736,9	37,7
	B	180,8 - 734,3	36,0
	C	178,3 - 741,3	34,1
1961	A	156,0 - 793,6	37,1
	B	184,4 - 774,8	34,0
	C	194,7 - 798,6	33,0
1966	A	128,4 - 600,5	31,0
	B	239,7 - 587,2	23,3
	C	288,0 - 574,3	16,0
1971	A	148,6 - 1294,7	54,9
	B	258,9 - 874,2	32,9
	C	259,2 - 864,1	31,6
1976	A	140,0 - 1437,7	56,0
	B	273,0 - 894,0	31,3
	C	274,2 - 740,6	24,9

Note : (A) Production nette per capita
 (B) Disponibilité per capita après intervention du gouvernement central
 (C) Disponibilité per capita après intervention du gouvernement central et des États.

Source : CRESSIDA. Tiré de SPITZ "Food Systems and Society in India".

Pour les cinq années étudiées, la disponibilité alimentaire des états déficitaires augmente après l'intervention du gouvernement central et elle baisse dans les états excédentaires sauf en 1957 et en 1961. Le niveau de disponibilités alimentaires reste malgré tout bas quand il était bas à l'origine. Il ressort également de cette étude que les volumes injectés par le gouvernement central et provenant essentiellement de trois états -Punjab, Haryana et Uttar Pradesh- sont distribués pour plus de la moitié dans cinq états -Jammu-et-Cachemire, Kêrala, Bengale, Maharashtra et Tamilnad- dont les trois derniers portent

de grandes métropoles. Dans ces états, les ventes du PDS sont essentiellement dirigées vers les populations urbaines au détriment des zones rurales où règne pourtant un fort taux de chômage et de sous-emploi. Le soutien de la population doit être fait par le biais du Food for Work et par un programme d'emploi public.

Cette orientation a contribué à creuser les disparités dans la disponibilité en grains à des prix "raisonnables" entre les populations urbaines et rurales. La notion même d'états excédentaires appelle aussi à quelques remarques. Il existe à l'intérieur de ces états -aires de la "Révolution Verte"- des poches où l'insuffisance alimentaire, par l'insuffisance des revenus, est le trait presque permanent d'une partie de la population. On peut s'interroger sur sa proportion : est-elle moins importante que dans les zones déficitaires ou correspond-elle au surplus dégagé ?

CONCLUSION

La réponse de l'Etat indien à la demande alimentaire n'est pas sans limites et sans certaines contradictions, même dans l'option qui est censée lui apporter auto-suffisance, autonomie et sécurité alimentaires. Les concepts de sécurité et de risque ont eux-mêmes évolué au cours des années. De la sécurité permanente de catégories spécifiques de consommateurs, l'Etat s'est peu à peu détaché pour s'ériger en garant de la sécurité de certains groupes de producteurs, tout en maintenant des garde-fous pour la sécurité alimentaire globale. Le glissement dans les orientations données au Public Distribution System -auquel on peut reconnaître un certain succès- reflète l'évolution de la perception par l'Etat indien du risque et de la sécurité comme des priorités qu'il estime bon d'adopter.

Dans le meilleur des cas, une régulation des disponibilités et des prix ne peut espérer à elle seule résoudre le problème alimentaire en partie ravivé par le type de développement agricole choisi. Les résultats et les contre-effets de ce dernier, son coût direct et indirect -notamment le soutien des prix à la production par le biais du PDS- incitent à réfléchir sur l'approche agronomique de ces vingt dernières années. La répartition des revenus, la structure de l'emploi

sont des données clefs du problème alimentaire auxquelles l'Inde se doit d'apporter des solutions en faisant preuve d'imagination. En ce sens, l'impact du Programme de Développement Rural Intégré (Integrated Rural Development Programme - IRDP), développé vers 1980, mérite d'être suivi.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

- ACHARYA K.C.S.- 1983 - "Food Security System of India. Evolution of the Buffer Stocking Policy and its Evaluation". New Delhi, Concept Publishing Co, 285 p.
- BIRLA INSTITUTE OF SCIENTIFIC RESEARCH. ECONOMIC RESEARCH DIVISION. NEW DELHI.- 1980 - "State in Foodgrain Trade in India. A study of Policies and Practices of Public Distribution System". New Delhi, Vision Books, 104 p.
- CHOPRA R.N.- 1981 - "Evolution of Food Policy in India". New Delhi, Macmillan India Limited, 322 p.
- CUTLER P.- 1984 - "The Measurement of Poverty : A Review of Attempts to Quantify the Poor, with Special Reference to India". In : World Development, Vol. 12, n° 11/12, pp. 1119-1130.
- GEORGE P.S.- 1984 - "Some Aspects of Public Distribution of Food-grains in India". In : Economic and Political Weekly, Vol. XIX, n° 39, September 29, pp. A 106 - A 110.
- MITRA A. and MUCKHERJI S.- 1980 - "Population, Food and Land Inequality in India - 1971. A Geography of Hunger and Insecurity". New Delhi, ICSSR/JNU/FPF Study, Allied Publishers, 112 p.
- RACINE J.- 1980 - "Le riz en Inde et le problème alimentaire". In : Cahiers d'Outre-Mer, 33(131), juillet-septembre 1980, pp. 227-257.
- SPITZ P.- 1983 - "Food Systems and Society in India : A draft Interim Report". Genève, UNRISD, 2 volumes, 393 p. multigr.
- DIRECTORATE OF ECONOMICS AND STATISTICS. MINISTRY OF AGRICULTURE. GOVERNMENT OF INDIA.- 1984 - "Bulletin on Food Statistics - 1982-1984".

ENTRE L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE ET LA RENTE PETROLIERE :
LES POLITIQUES AGRICOLES VENEZUELIENNES

Michel POUYLLAU

Résumé : L'étude de cas porte sur le Venezuela. Les grandes phases de mise en place de la politique agricole de 1945 à nos jours sont examinées ici avec le double objectif d'estimer l'importance du secteur agricole dans l'économie d'un pays qui a longtemps vécu sur la seule rente pétrolière, et d'apprécier la capacité du Venezuela à atteindre un peu plus d'autosuffisance alimentaire.

Abstract : Between food-self sufficiency and oil income : the agricultural policies in Venezuela.

Case study on Venezuela examining the main phases of agricultural policy from 1945 to the present. Two objectives are to situate the place of the agricultural sector in the economy of this country which has lived for a long time on its oil revenues alone, and to review the possibility of a greater degree of food self-sufficiency.

Confronté à la crise financière qui frappe le Tiers-Monde, le Venezuela est au noeud de stratégies de développement rendues aléatoires par l'impact des politiques énergétiques mondiales du fait de sa position comme pays exportateur de pétrole, membre de l'OPEP. Il faut rappeler ici quelques données pour comprendre ou tout au moins cerner certains des problèmes de l'état vénézuélien. Sur un territoire équivalent à presque deux fois la France, vivent 15 à 16 millions d'habitants (1983) tandis qu'en 1950, la population atteignait à peine 5 millions d'âmes. Mais c'est surtout la dynamique pétrolière qui est un des indicateurs le plus pertinent du développement du pays : la production pétrolière suit pratiquement une courbe exponentielle de 1920,

démarrage des activités, à 1970, où la production atteint 3 800 000 barrils par jour (il faut rappeler que 1 barril par jour équivaut à peu près à 50 tonnes par an). Depuis 1970, la production est descendue en-dessous de 2 000 000 de barrils/jour (1,6 million en 1984), le Venezuela étant dans les années 50 le premier exportateur du monde tandis qu'actuellement il ne se situe plus qu'au 6ème rang (et 3ème producteur de l'OPEP)*. La montée de la production et de l'exportation pétrolières s'accompagne, entre 1920 et 1930, d'une rapide dégradation de la situation traditionnelle d'exportateur de produits agricoles qu'occupait le pays depuis le XVIIIème siècle (café, cacao, tabac, peaux, etc...). Cette dégradation s'accompagne d'une chute de la production agricole. Entre 1937 et 1960, la participation de l'agriculture dans le PIB reste pratiquement constante (20-22 %). A partir de 1960, la dégradation est nette et en 1983 cette participation n'est plus que de 6,8 %. Ce passage graduel d'un statut d'exportateur en produits agricoles à celui en produits pétroliers s'est accompagné d'une chute de la force de travail en milieu rural, 20 % de la population, en 1980, travaillant à la campagne.

Trois chocs vont amener l'Etat à tenter de limiter la forte dépendance alimentaire qui s'est créée, plus de 70 % de l'alimentation étant importés :

- le premier correspond à la chute des gouvernements militaires en 1945. Premier essai de démocratie, tronqué en 1948, mais à partir duquel une véritable politique agricole est mise en place sinon réellement développée,

- le second est le rétablissement de la démocratie en 1958, voie nouvelle s'accompagnant de la mise en oeuvre d'une réforme agraire,

- le troisième, la revalorisation en 1973 des prix du pétrole à l'exportation provoque la mise sur pied d'une politique de grands travaux.

Ces derniers quarante ans virent, dans le domaine de la politique agricole, s'affronter des logiques de développement et des stratégies de pouvoir. Un bref récapitulatif de l'évolution politique du pays : de 1945 à 1948, la première démocratie moderne est mise en place par le parti populiste Accion Democratica (A.D.), appuyé par les colonels des Forces Armées ; ces derniers s'emparent du pouvoir en 1948 et le

* Rédaction faite avant la crise financière et pétrolière de février 1986.

gardent jusqu'en 1958. A ce moment-là, les forces populaires animées par Accion Democratica et le Parti Communiste renversent le dernier dictateur Marco PEREZ JIMENEZ et sont rapidement relayées par l'alternance ("el estatu") sociaux-démocrates (A.D.) - sociaux-chrétiens (COPEI) ; cette alternance se poursuit jusqu'à ce jour. Dans cette phase chronologique, trois logiques vont se développer : de 1945 à 1977, une logique développementariste ("desarrollista") s'appuie sur la rente du pétrole et un choix politique nationaliste clair ; de 1977 à 1983, une logique gestion rationnelle des ressources se met en place. Elle touche aussi bien les ressources minières (pétrole, fer, bauxite) que les ressources naturelles renouvelables (sols, eaux, air, végétation). Depuis février 1983, la crise financière longtemps contenue et/ou dissimulée s'abat sur le pays et la dévaluation brutale de la monnaie (300 %) n'est que la manifestation abrupte d'un mal plus profond.

Ces logiques de développement s'appuient en fait sur des stratégies de pouvoir. Depuis 1945, il y a eu une prise de conscience évidente de la crise de l'agriculture et les bases paysannes de l'Accion Democratica sont là pour le confirmer. Sous la dictature (1948-1958), cette prise de conscience se manifeste dans une politique de grands travaux (barrage de Calabozo dans les Plaines Centrales ou Llanos) et de colonisation ; ce sont les fameuses "colonias", domaines aménagés de quelques centaines ou quelques milliers d'hectares. En 1960, le gouvernement démocratique met en place une Réforme Agraire qui n'est en fait surtout qu'une poursuite de la politique de colonisation d'espaces vierges même si les objectifs sont fondamentalement une redistribution de la terre. Au-delà de 150 hectares, pour les terres de basse et moyenne qualité, et de 5 000 hectares pour celles de mauvaise qualité, toutes les propriétés seront expropriées et seront redistribuées à 350 000 familles. Les résultats sont cependant largement en deçà des espoirs : 150 000 familles seulement ont bénéficié de la Réforme et sur 4,5 millions d'hectares prévus, 1,8 million a été redistribué. Surtout l'assistance technique est très inégale. Les échecs, dont certains ont été signalés dans un Rapport Dumont resté célèbre au Vénézuéla (1975), sont aussi problématiques. Seulement 27 % des familles bénéficiaires de la Réforme ont reçu effectivement des titres de propriété, 40 à 50 % des terres sont sous-utilisées et si l'on avait envisagé une

une moyenne de 14 hectares par famille, 70 % d'entre elles se sont vues attribuer moins de 10 ha parmi lesquelles 45 % moins de 5 hectares. Ces différents facteurs, accompagnés d'abandons de parcelles et de ventes plus ou moins déguisées n'ont fait qu'entretenir une reconstitution de moyennes et grandes propriétés. Cette Réforme Agraire ne rencontre pratiquement pas d'opposition de la part des milieux d'affaires et de la bourgeoisie terrienne dans la mesure où, comme on l'a maintes fois souligné, il s'agit plutôt d'une colonisation de terres vierges et surtout parce qu'elle est financée par la rente pétrolière, les acteurs théoriquement affectés étant largement rétribués dans la phase d'expropriation. Le corollaire dans cette démarche est de rendre la Réforme Agraire vénézuélienne l'une des plus chères du monde, certains experts citant un coût de 1 600 dollars US par famille contre 98 au Japon et 60 en Italie.

Cette réforme s'accompagne d'une politique de grands travaux liés surtout à des opérations de drainage de terres et d'irrigation. Des barrages et des systèmes d'irrigation sont mis en place dans les Llanos et leurs piémonts (370 000 hectares irrigués en 1975), des vastes opérations de drainage, en particulier dans les terres basses du sud du Lac de Maracaïbo, sont entreprises ; mais le grand "boom" est atteint au début des années 70. En effet, la conjonction d'une politique volontariste de type "développementariste", mise en place par les sociaux-chrétiens en 1968, et de l'augmentation des prix du pétrole en 1973, permet de mettre sur pied une véritable "offensive" dans l'aménagement du territoire. Vingt barrages sont programmés afin de contrôler les eaux au sortir des cordillères vers les grandes plaines, un système de polders continentaux (Modulos de Apure) est construit sur plus de 500 000 hectares, la Conquête du Sud est entreprise. En ce qui concerne l'agriculture en général, cette politique entraîne un développement régional inégal : l'Ouest du pays et le Sud du Lac de Maracaïbo bénéficient prioritairement des crédits d'investissement et de fonctionnement, le Sud amazonien connaît une période (1970-75) florissante tandis que l'Est est relativement marginalisé, excepté pour les plans de reforestation (il faut dire cependant que cette région possède un potentiel industriel énergétique non négligeable autour de Ciudad Guayana). A partir de 1977, une lente dégradation se produit dans le domaine agricole ; si l'on doit faire un premier bilan, certaines actions ont eu

des effets bénéfiques, inventaire et gestion rationnelle des ressources naturelles en particulier : il faut souligner par exemple que le pays a fait l'objet de levés agro-pédologiques sur pratiquement 600 000 km². Il est toutefois non moins certain que l'abondance de la rente pétrolière a continué à fausser le jeu de la rentabilité agricole. Les problèmes sont résolus par des investissements incontrôlés et les chutes dans la production sont compensées par des achats massifs à l'extérieur, céréales (blé en particulier), bovins (on voit, comble pour l'élevage vénézuélien, jadis exportateur, des importations de bétail du Costa Rica). Associée au mythe des richesses illimitées, l'agriculture donne l'impression d'avoir accompli un grand bond en avant ; une nouvelle classe capitaliste agricole, s'appuyant sur des agro-techniciens généralement formés aux Etats-Unis et parfois en Europe, émerge ; l'extension des surfaces cultivées augmente, de 1,4 million d'hectares en 1961 on passe à 2 millions en 1975 (mais 1,8 million en 1980) ; au sens productiviste du terme, des progrès sont accomplis, désenclavements routiers, avancée de la frontière agricole vers le Sud. Mais des problèmes demeurent ; l'augmentation de la production dans certains domaines -de 1970 à 1980, le riz passe de 226 000 tonnes à 710 000 tonnes (autosuffisance atteinte), et le sorgho de 7 000 à 595 000 tonnes- masque difficilement les difficultés d'autres secteurs : entre 1970 et 1980, la production de maïs chute de 710 000 tonnes à 660 000 tonnes, la canne à sucre de 6 millions à 5 millions et le pays est totalement dépendant, à concurrence de 60 à 100 % dans certains cas, des importations, en particulier pour le lait et le blé (habitude alimentaire du pain blanc, "pan francés").

La crise de février 1983, où la chute de la monnaie provoque la mise en place de 3 taux de change, ne fait que mettre en valeur la fragilité de l'agriculture vénézuélienne peu productive et surtout totalement liée à l'extérieur. Cette situation, associée à la dépendance alimentaire, est brutalement remise en cause et très rapidement des adaptations du marché se produisent. Certains produits (pommes du Chili par exemple) sont interdits d'importation, d'autres sont contrôlés (blé), d'autres enfin, dans la mesure où ils sont considérés comme prioritaires dans la ration alimentaire du vénézuélien, comme le lait, bénéficient d'un droit à l'importation avec taux de change préférentiel. Enfin et surtout, une politique incitative est mise en place afin d'une part d'améliorer le revenu du paysan et donc l'inciter à produire,

en particulier dans le domaine laitier, et d'autre part d'aboutir à l'instrumentation de technologies simples et efficaces : il est significatif de constater que le système de conservation du lait U.H.T. est mis en place début 1985 améliorant ainsi les procédures de conservation et de transport du lait. Au niveau des financements, la banque privée est fortement incitée à accroître sa participation aux prêts d'amélioration de l'agriculture (17 % au moins des crédits devant aller vers l'agriculture et 5 % vers les agro-industries). Enfin, dirigé vers les capitalistes agricoles de la classe moyenne, seuls capables de mener à bien une nouvelle politique agricole (d'après le gouvernement), un plan incitatif est mis en place autour soit d'axes prioritaires, le lait par exemple, soit de prospectives à l'an 2000 (Plan "sistemas ambientales venezolanos") qui prévoient un accroissement des surfaces cultivées de 1,8 million d'hectares en 1980 à 2,7 millions en 2 000, parmi lesquels les superficies emblavées passeraient de 850 000 hectares à 1,35 million en 2000.

Problèmes à résoudre ? Ils sont nombreux et tout Plan nécessairement se heurte à la dépendance du Vénézuéla vis-à-vis de sa dette (U.S. \$ 34 milliards soit la 4ème d'Amérique Latine) et à sa fragilité liée à la chute des prix du pétrole. Ces deux contraintes conditionnent étroitement une reprise agricole allant vers l'autosuffisance. D'autres contraintes demeurent : comment le petit paysan est-il intégré à la nouvelle donne agricole, l'est-il et/ou souhaite-t-on qu'il y soit ? Les politiques de crédit seront-elles suivies ? Pour qui les intermédiaires (les roscas) peuvent-ils jouer un rôle positif dans une stratégie dont ils dominent les axes ?

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

BRISSEAU-LOAIZA J.- 1982 - "Le Vénézuéla", Que Sais-Je, n° 2010, P.U.F., Paris.

BRITO-FIGUEROA F.- 1974 - "Historia economica y social de Venezuela", t. I et II, Universidad Central de Venezuela, Caracas (2ème édition).

DUFUMIER H.- 1973 - "Réforme agraire au Vénézuéla", Thèse, Paris.

MAZA-ZAVALA D.F.- 1964 - "Venezuela, una economia independiente", Universidad Central de Venezuela, Caracas.

SANTOS M.- 1980 - "Vénézuela, profusion et pênurie", Tiers-Monde n° 84, oct-déc. 1980.

SEQUEVA I. de S.- 1978 - "Dinamica de la agricultura y su expresion en Venezuela", ARIEL SEXBARRAL, Caracas.